

CLAIRVUE
NEUCHÂTEL
MAÎTRE OPTICIEN
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

Olympisme: grave affaire de corruption à Montréal

(Page 17)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
FAN L'EXPRESS
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Le nouveau règne a maintenant commencé JUAN CARLOS A ÉTÉ INTRONISÉ ROI D'ESPAGNE

LES IDÉES ET LES FAITS Terrorisme

Depuis le début de l'année à Berlin-Ouest, on avait arrêté neuf membres de l'organisation terroriste « Mouvement du 2 juin ». Mais c'est récemment que la police a réussi son plus beau coup de filet depuis la capture d'Andreas Baader et d'Ulrike Meinhof, en juin 1972.

En l'espace de quelques jours, en effet, elle a mis la main sur Ralf Reinders, surnommé « l'ours », « leader » du mouvement, son amie Inge Viett, Fritz Teufel, connu jusqu'à la fin des années 60 comme le « clown » de l'opposition extra-parlementaire; elle a appréhendé, de surcroît, sept auxiliaires du groupe.

Ce « mouvement du 2 juin » a délibérément endossé la responsabilité de plusieurs assassinats, enlèvements, vols à main armée: l'exécution du « traître » Ulrich Schmücker en juin 1974, l'assassinat du juge berlinois Günther von Drenkmann, novembre 1974, l'enlèvement du « leader » du CDU de Berlin, Peter Lorenz, février 1975, ainsi que trois attentats perpétrés entre novembre 1974 et juillet 1975 - butin: 245.000 marks.

A en croire les révélations de Güntz Tilgener, mort dans des circonstances mystérieuses en juillet 1974, la liquidation Schmücker a été organisée par Ralf Reinders et Inge Viett. Reinders, un imprimeur, recherché depuis des années, s'était, en 1971, alors qu'on se préparait à l'arrêter, frayé un chemin en ouvrant le feu sur les policiers. Inge Viett, une « jardinière d'enfants », s'échappa en 1973 d'un établissement pénitentiaire de Berlin.

Quant à Teufel, que l'on ne prenait guère au sérieux quand il était encore un des symboles des contestations estudiantines, il avait été condamné à deux ans de prison à Munich en 1971 pour incendie volontaire — ce qui était beaucoup plus grave que les facéties injurieuses dont il était coutumier, à l'adresse notamment du tribunal qui le jugea.

En même temps qu'elle s'assurait des personnes, la police saisit des armes, des pièces d'identité maquillées et des billets de banque volés provenant de cinq pays différents. Elle découvrit également des preuves formelles que l'organisation possédait des antennes à l'étranger, particulièrement au Proche-Orient, où Ulrike Meinhof et Andreas Baader ont reçu, en 1970, une formation franchement militaire.

On trouve enfin des dossiers prouvant que la bande préparait de nouveaux attentats et enlèvements.

Restent désormais en liberté: Siegfried Haag, l'ancien avocat d'Andreas Baader, qui est soupçonné d'être le « cerveau » d'une formation-sœur, la « Fraction de l'armée rouge », responsable entre autres de l'attentat contre l'ambassade allemande de Stockholm; Jörg Lang, ancien associé de l'avocat Croissant, vraisemblablement lieutenant de Haag contre lequel le parquet a ouvert une instruction et Astrid Pröll, libérée en février 1974 pour raisons de santé, a disparu peu après.

Dans le cadre de l'enquête ouverte après l'attentat à la bombe commis à la gare centrale de Hambourg et qui fit 11 blessés, on recherche également Andreas Vogel, l'un des auteurs présumés de celui commis en décembre 1974 à la gare centrale de Brême.

Les experts de l'office fédéral de la police judiciaire, à Wiesbaden, sont persuadés que les clandestins se livreront bientôt à de nouveaux actes de violence.

La lutte n'est donc pas finie.
Paul-André DREYER

MADRID (AP). — En présence de nombreuses personnalités étrangères dont le président Giscard d'Estaing, le roi Juan Carlos Ier, accompagné de la reine Sophie, a assisté jeudi en l'église madrilène de Los-Jeronomos à un Te Deum, marquant officiellement l'accession au trône du nouveau souverain.

Acclamé par la foule aux cris de « Vive l'Espagne » et de « Vive le roi », le couple s'est rendu en voiture fermée à la cérémonie, à la suite de laquelle devait avoir lieu un défilé militaire.

L'office était célébré par le cardinal Vicente Enrique y Tarancón, archevêque de Madrid, qui, s'inspirant dans son homélie du discours prononcé par le nouveau roi lors de sa prestation de serment devant les Cortès, a déclaré:

« En cette heure décisive pour vous et pour l'Espagne, je vous demande un amour total pour l'Espagne, sans privilège d'aucune sorte et que vous soyez le roi de tous les Espagnols. »

« Je demande aussi que s'il y a des privilèges, ils ne soient accordés qu'aux pauvres, à ceux que personne ne semble aimer. »

Pour le cardinal, souvent critiqué par les ultras du régime franquiste, la mission de l'Eglise est de défendre « les causes justes... de réclamer la liberté ».

Le président Giscard d'Estaing, le président ouest-allemand Walter Scheel et le président irlandais Cearbhall Ó Dálaigh étaient assis au premier rang. Aux côtés du président Scheel se tenaient le duc d'Edimbourg, représentant de la reine d'Angleterre, et le prince Rainier de Monaco. Le vice-président américain Nelson Rockefeller avait pris place au rang suivant. Rappelons que la Suisse était représentée par le conseiller fédéral Furgler, chef du département de l'intérieur.

Avant la messe, Juan Carlos Ier et le président de la République française avaient pris leur petit déjeuner en tête à tête.
(Lire la suite en dernière page)



Juan Carlos et la reine Sophie au balcon du Palais royal. (Téléphoto AP)

Les sept années de Vitria



M. Vitria entre sa femme et l'une de ses filles (Archives Agip)

MARSEILLE (AP). — M. Emmanuel Vitria, 55 ans, vice-doyen mondial des greffes cardiaques — la doyenne étant l'Américaine Bette Annick opérée sept jours plus tôt à Milwaukee (Illinois) — a fêté jeudi le septième anniversaire de sa greffe cardiaque.

Celle-ci avait été pratiquée au centre Cantini à Marseille par le professeur Edmond Henry, décédé depuis, et le professeur Jean Monties.

C'est entouré de sa femme et de ses trois grandes filles que M. Vitria a fêté cet anniversaire, coupe de champagne en main.

Comme souvent du reste, il a eu une pensée pour son jeune donneur, Pierre Ponson, un fusilier-marin de 22 ans,

qui avait succombé à un traumatisme crânien.

M. Emmanuel Vitria, depuis son opération, souffre d'une décalcification de la colonne vertébrale qui l'oblige à se servir d'une canne, mais il a toujours « un moral du tonnerre ». Sa bonne humeur est proverbiale. Il s'occupe énormément de propagande pour le centre de transfusion sanguine et il se plaît à dire « Je mène une vie normale dans tous les domaines ».

A Marseille, il demeure dans la cité Le Corbusier avec sa femme. Tous les étés, cet ancien agent commercial d'une maison de vins en gros, se rend chez une de ses filles à La-Londe (Var) où il se livre au plaisir de la natation.

EXCLUSIF VUE DE DAMAS: UNE PALESTINE AVEC COMME MODÈLE L'EXEMPLE HELVÉTIQUE

A Damas, il y a quelques jours, notre rédacteur en chef Jean Hostettler a pu obtenir une interview exclusive des dirigeants de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). Ces déclarations, faites au moment même où l'ONU condamne le sionisme, précisent la position de l'OLP en laissant entrevoir des possibilités de règlement du conflit:

« La récente résolution de l'ONU assimilant le sionisme au racisme est venue un peu tard, mais mieux vaut tard que jamais pour le peuple palestinien écrasé par l'injustice depuis un quart de siècle. »

« Quel est-il, ce peuple palestinien si méconnu? Il comprend 3 millions et demi de personnes dont 27.000 ingénieurs, 22.000 médecins, 85.000 étudiants, 6000 professeurs répartis dans les universités du monde entier, sans compter quantité d'experts qui fonctionnent un peu partout. Ce peuple est donc bien différent de l'image qu'une certaine propagande tend à accrédi- ter. Savez-vous, pour ne citer qu'un exemple, que le nombre des élève palestiniens dans les classes primaires et secondaires est plus élevé qu'en Israël, que le taux d'analphabétisation n'atteint que 2%, qu'il s'agit donc des peuples les plus instruits du Proche-Orient, avec un niveau intellectuel égal à celui de l'Europe? »

« Où se trouvent les Palestiniens? 300.000 en Syrie, 1 million en Jordanie, 500.000 en Israël, 200.000 au Koweït, 100.000 dans les pays du Golfe, 30.000 en Arabie saoudite, 40.000 en Egypte, 1 million dans la bande de Gaza, le solde étant éparpillé davantage encore. »

Cet éparpillement, d'ailleurs, constitue l'une des forces du peuple palestinien dans l'opinion mondiale, car il peut ainsi trouver une plus large audience auprès de différents pays.

« Quel est ce peuple? Il croit à la vie, à la paix, aux moyens pratiques. Il déteste la violence, comme il en a apporté la preuve durant le quart de siècle pendant lequel il s'est tu. Pourtant, il aurait eu l'occasion de protester contre ses conditions d'existence dans les camps de réfugiés où il était parqué. »

« Pourquoi l'opinion occidentale n'a-t-elle pas été frappée par cela? Pourquoi n'a-t-elle pas voulu donner la moindre chance aux Palestiniens avant que ceux-ci ne se manifestent parfois par la force? Pourquoi a-t-elle fermé les yeux? Maintenant, et justement parce que les Palestiniens ont eu la preuve qu'on les écoute lorsqu'ils sont armés, ils ne désarmeront plus, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu la reconnaissance de leurs droits. »

« Que voulons-nous? Ces droits certes, mais aussi les devoirs qui leur sont attachés. Nous et nos enfants désirons vivre comme tous les peuples du monde, comme nous acceptons que vivent les Juifs et leurs enfants. La Palestine est assez grande pour cela. Elle est plus grande que la Belgique. Or, la Belgique compte 9 millions d'habitants. Palestiniens et Juifs représentent quelque 6 millions d'êtres. Il y a donc de la place pour nous. »

« Nous proposons une solution démocratique et humaine alors que le sionisme nous rejette dans les camps tout en glorifiant la guerre: des millions de morts, de mutilés. Nous désirons retourner dans notre

pays et décider de notre destin. Ce droit nous est garanti par la Charte des Nations unies, mais nous ne voulons pas que l'opinion soit avec nous contre les Juifs. L'opinion doit être avec nous et avec les Juifs, mais contre le sionisme qui est une forme de racisme. Il n'y a pas de différence entre nous et les Juifs. Nous sommes tous des Sémites. Nos religions sont issues des mêmes livres, du même endroit. Nous sommes donc frères, appelés à nous entendre plutôt qu'à nous déchirer. »

« Ce qui fausse tout, c'est la politique, le sionisme; c'est l'importation en Palestine de Juifs du monde entier, de Juifs dont ce n'est pas la patrie. Je vous le demande: est-il possible de vouloir rassembler tous les Juifs du monde au Proche-Orient sans faire de l'expansionnisme? Non, n'est-ce pas? Par conséquent, notre lutte contre le sionisme agressif est une lutte légitime. »

« Nous sommes un peuple civilisé. Nous nous sentons responsables. L'opinion publique européenne a pitié des Juifs parce qu'Hitler les a fait souffrir. Nous aussi, avons pitié d'eux, mais nous sommes également les victimes d'Hitler. Ne le comprend-on pas en Europe? Ne voit-on pas nos souffrances? »

(Propos recueillis au siège de l'OLP à Damas.)

J. H.

(Lire la suite en dernière page.)

Lynette Fromme reconnue coupable

SACRAMENTO (AP). — Lynette Fromme a été reconnue coupable mercredi soir d'avoir tenté d'assassiner le président Gerald Ford par un jury composé de huit femmes et quatre hommes.

C'est la première fois qu'une telle décision est prononcée par un jury américain. Lynette Fromme, qui appartenait au fameux clan de Charles Manson, avait essayé de tirer sur le président Ford à l'aide d'un revolver.

La décision du jury a été la plus sévère de celles qui pouvaient être prononcées. La sentence doit être rendue le 17 décembre prochain. Lynette Fromme risque maintenant une peine d'emprisonnement à vie.

L'amie de Lynette Fromme, Sandra Good, a invectivé le public à la fin de l'audience en ces termes: « Vous venez de vous condamner vous-mêmes. Los-Angeles brûlera jusqu'à la racine. Vos propres enfants vous tueront. »

L'avocat de Lynette Fromme, Me John Virga, a déclaré que sa cliente

avait souffert de son refus de témoigner personnellement au cours de son procès: « Les jurés croient toujours qu'en agissant ainsi un inculpé se désintéresse de son sort », a-t-il dit.

(Lire la suite en dernière page)



Lynette Fromme suivie d'un policier armé. (Téléphoto AP)

ÉGAREMENTS CALCULÉS

« Right or wrong, my country », dit un jour feu Winston Churchill, affirmant ainsi sa détermination de toujours défendre la cause de son pays, que la Grande-Bretagne ait raison ou tort.

Le précepte — il suffit de jeter un regard autour de soi — s'est bien déprécié depuis, dans nos pays libéraux de l'Ouest. Cependant il reste plus que jamais en vigueur — de rigueur — dans les dictatures orientales, dans les régions sous-développées, et ailleurs.

Mais que des citoyens suisses aillent jusqu'à s'associer à une campagne de dénigrement sous la bannière d'un « groupe d'action tiers monde », voilà qui étonnera plus d'un Helvète normalement constitué. L'affaire est connue: Ledit « groupe » a diffusé les allégations d'une « enquête », d'origine britannique, selon laquelle « le lait Nestlé tue les bébés » dans les pays sous-développés.

Pourquoi donc le lait artificiel suisse possède-t-il cette extraordinaire propriété? C'est que, précisent les « militants » dudit « groupe », les mères africaines et autres sont souvent incapables de comprendre le mode d'emploi de ces produits, et qu'elles ne connaissent pas les règles élémentaires de l'hygiène.

Et voilà implicitement les Suisses responsables de l'analphabétisme de vastes régions du tiers monde et du manque d'hygiène dans ces lointaines contrées. Ils sont même coupables d'une agression contre l'instinct maternel des mamans puisque, en forçant sur la publicité en faveur du lait artificiel, l'on arrive à faire renoncer ces dernières à l'allaitement naturel au sein!

L'humoriste dirait, si l'humour était de circonstance dans une affaire aussi grave, que si le lait suisse avait pour effet de « multiplier les bébés » des pays en voie de développement, au lieu d'attenter soi-disant à leur vie, les mêmes « militants » reprocheraient sans doute à leurs compatriotes ici d'accroître les populations menacées de famine, afin de les éliminer mieux de la surface du globe.

Mais ce qui est significatif, c'est que la campagne lancée contre Nestlé fournit en même temps l'occasion d'une attaque en règle contre « les méfaits de la publicité » en général, contre les sociétés multinationales et, c'est évident, contre l'économie libérale en général. Est-il besoin de vous faire un dessin, si vous ne discernes pas l'objectif visé en définitive par toute cette agitation?

R. A.



Yasser Arafat à la tribune de l'ONU. (Téléphoto AP)



PFAFF JOAILLER-ORFÈVRE / HORLOGERIE DE LUXE 7, PLACE PURY / NEUCHÂTEL

Choisissez votre tissu, une couturière compétente se chargera de la
COUPE
Centre de couture
BERNINA L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

AVIS TARDIFS Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

CE SOIR CASINO DE LA ROTONDE à 20 heures GRAND LOTO du Neuchâtel-Basket Abonnement Fr. 20.— un tour gratuit

CE SOIR, à 20 heures AU CERCLE LIBERAL grand loto GRAND MARCHÉ AUX PUCES à GALS, samedi 29 et dimanche 30 novembre, dès 9 heures

85 ans Coop Neuchâtel / 2 ans Super-Centre Grande loterie gratuite, tirage de hier jeudi. Les premiers prix: Grand prix des coopérateurs 1 BON D'ACHAT Fr. 200.—; BILL Frédéric, 62, Orée, NEUCHATEL Loterie du jubilé 1 BON D'ACHAT Fr. 100.—; FIAUX Pierre, guérite CFF, CRESSIER Loterie anniversaire du Super-Centre 1 TV HITACHI MULTINORME, valeur Fr. 498.—; MUSY Suzanne, 12, Moulin, CORNAUX

Salle de gymnastique, Serrières vendredi 28 novembre 1975 à 20 h GRAND LOTO S.F.G. actifs et dames Beaux quins traditionnels.

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1975

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT JE M'ABONNE DÈS CE JOUR * jusqu'à fin mars 1976 pour Fr. 28.— * jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 54.— * jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 104.—

AVIS TARDIFS Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ce soir, dès 20 heures CERCLE NATIONAL LOTO cyclomoteur, jambons, corbeilles et paniers garnis, etc... Abonnement Fr. 20.— Six cartes pour Fr. 5.—. Trois pour deux. NEUCHATEL-SPORTS Hockey-club

La Tarentule Cé soir, à 20 h 30 LA ROUILLE de Carlos Semprun Maura Location : Tél. (038) 55 28 38 ou (038) 55 21 41 une heure avant le spectacle

Dimanche à 17 heures, au TEMPLE D'AUVERNIER CONCERT D'ORGUE Philippe LAUBSCHER, organiste

MARIO MEIER BIJOUTERIE - CRÉATION OUVERTURE DEMAIN fabrication et réparation de bijoux en tous genres RUE DES MOULINS 33

Ce soir dès 20 heures MATCH AU LOTO Hôtel de la Gare - CORCELLES Abonnement Fr. 20.— = 50 tours Aurore, Corcelles

Université de Neuchâtel Ambassade de la R.S. de Roumanie Vernissage de l'exposition du livre roumain samedi 29 novembre 1975, à 15 h 30, dans le hall de l'Université, 1er étage.

Hôtel de la Couronne CRESSIER - Tél. (038) 47 14 58 CE SOIR : MATCH AUX CARTES

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 15 novembre. Martin, Miryam-Kathrin, fille d'Alain-Pierre, boulanger, Neuchâtel, et de Thérèse, née Amstutz. 20. Altermath, Yann-Alain, fils de Roland-Henri-Robert, aide postal, Neuchâtel, et de Suzanne-Marie-Louise, née Jeanbourquin.

NAISSANCES. — 22 novembre. Garcia, Roberto, fils de Rafaël, ouvrier de fabrique, Boudry, et de Maria-Mercedes née Fernandez; 24. Vuitel, Anne, fille de Roland, employé de commerce, Bôle, et de Claudine-Madeleine, née Heimberg; Weibel, Cédric, fils de Jean-Pierre, mécanicien, Chez-le-Bart, et de Marianne-Edith, née Bourquin.

DÉCÈS. — 24 novembre. Imhof Alfred André, né en 1917, chauffeur, Neuchâtel, époux de Louise-Hélène, née Fesselet; 25. Nussbaumer née Johner, Anna, née en 1884, ménagère, Neuchâtel, veuve de Nussbaumer, Alexandre; Burgat, Numa-Léon, né en 1899, retraité, Bôle, veuf de Laure-Emilie, née Arm; Anker née Comment, Laure-Carmen, née en 1917, ménagère, Bôle, épouse de Anker, Paul-Henri.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain Charles Robert agent général Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92

AVIS TARDIFS Fr. 3.30 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Pensez au « Budget des autres » Aidez à alléger momentanément les budgets de personnes connues et suivies par le Centre social protestant et Caritas, et qui luttent toute l'année pour nouer les deux bouts

Action lapin frais le kilo 9.- Super-Centre Portes-Rouges

Samedi 29 novembre Dernier grand marché aux puces DU PETIT-CORTAILLOD Ancien collège, HAUTERIVE vendredi, 28 novembre 1975, à 20 h 15

MATCH AU LOTO de la SFG Hauterive SPECIAL COMPTOIR BRITCHONS 75 Place du Port, Saint-Aubin dès 15 h, aujourd'hui samedi, et dimanche. Buvette - loterie gratuite.

BUFFET DU TRAM Colombier tél. (038) 41 11 98 Vendredi soir potage, pieds de porc au madère (à volonté), dessert. Le tout Fr. 8.— CUISSONS DE GRENOUILLES Fr. 13.— (à volonté). Selle de chevreuil Fr. 18.—

Ce soir à 20 heures à la Grande Salle du Vigner LE F.C. SAINT-BLAISE organise son grand match au loto 40 jambons à l'os, pendule neuchâteloise valeur Fr. 650.—, etc... Abonnements : Fr. 15.—

Naissances Eric et Catherine MONNIER-WALDVOGEL ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Christian le 27 novembre 1975 Maternité Landeyeux Villiers

Prim' enfance Tous les articles pour futures mamans, bébés et petits enfants CAP 2000 PESEUX, tél. 31 25 46

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Hauterive : le règlement d'aménagement est voté mais il ne « couvre » pas les Jardilletts

De notre correspondant : Il aura fallu une séance de relevée pour permettre au Conseil général d'Hauterive de venir à bout des 173 articles du nouveau règlement d'aménagement qui remplace désormais le règlement d'urbanisme élaboré au début des années 1960. Ce nouveau règlement est assorti d'un plan d'aménagement. Les documents adoptés ont comme principale caractéristique de ramener de 11.000 à 5 ou 6000 environ le chiffre total de population que pourraient abriter les immeubles construits de la commune. En outre, l'autorité communale sera mieux armée pour protéger l'ancienne agglomération et pour autoriser les constructions nouvelles. Il est à remarquer

aussi que les arrêtés fédéral et cantonal protègent encore d'importantes zones de vignes qui seraient d'ores et déjà vouées à la construction si ces arrêtés étaient entièrement levés ou si aucun accord ne devait intervenir à propos des terrains concernés. Le document adopté met fin à plusieurs années d'efforts suivis du Conseil communal et il dote la commune d'un règlement exemplaire. LE CAS DES JARDILLETTS Au cours de la discussion du règlement d'aménagement, aucune question fondamentale n'a été remise en cause les dispositions prévues. De même, le plan d'aménagement a été adopté sans difficultés, sauf en ce qui concerne le zonage de la colline des Jardilletts. Cette

portion de territoire était prévue en zone d'affectation spéciale afin de permettre à la communauté ocuménique d'y construire un lieu de culte. Une opposition s'étant manifestée à l'égard de toute construction en cet endroit, le Conseil général a décidé d'adopter le plan d'aménagement à l'exception de la colline des Jardilletts qui se trouve maintenant sans affectation. A la suite d'un vote indicatif, le conseil a souhaité, par 16 voix contre deux, que cette colline soit affectée à la zone verte (pas de constructions) tout comme l'est déjà la colline des Chasse-Peines. La question reste donc ouverte. Le législatif a voté ensuite un nouveau arrêté sur les taxes d'équipement et le président François Rytz a pu lever avant 23 h une séance qu'il avait fermement dirigée.

Oubliés l'antenne collective de TV et le pavillon des tramways ?

Deux nouvelles interpellations s'ajoutent à l'ordre du jour de la séance que tiendra lundi le Conseil général de Neuchâtel. Les voici :

A quand l'antenne collective de télévision ?

« Notre canton est particulièrement touché par la récession économique. Les entreprises de génie civil et celles de l'artisanat se trouvent dans une situation assez difficile. Les Services industriels de notre ville sont par-à-it aussi à la recherche d'emploi. Nous pensons qu'il faut saisir chaque occasion pour relancer l'économie et pour éviter que le nombre de chômeurs s'accroisse. La construction d'un réseau d'antenne col-

lective à Neuchâtel et dans la région pourrait procurer du travail à de nombreux travailleurs de notre région. Nous demandons au Conseil communal si les études sont terminées et le cas échéant pourquoi les travaux n'ont pas encore débuté. De nombreux téléspectateurs commencent à s'impacienter. » (Interpellation de M. Rodolphe Stern (rad).)

Et le pavillon de la place Pury ?

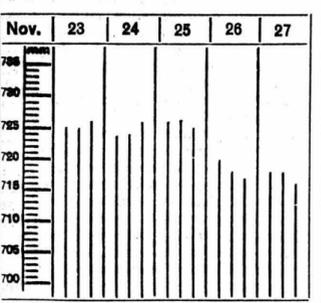
« Nous référant à une collecte de signatures effectuée par les Jeunes radicaux de Neuchâtel vers la fin des années 60 et à une motion déposée il y a plusieurs années par M. R. Prébandler, refusée par le Conseil général d'alors, nous nous permettons de revenir devant le Conseil communal pour connaître le destin que l'autorité exécutive pense donner au pavillon des tramways de la place Pury. Connaissant le tracé de l'autoroute N5, le moment nous semble favorable et opportun de prendre une décision à ce sujet parallèlement à l'aménagement de la ligne des transports publics No 3. Aussi, nous invitons le Conseil communal de nous faire part : 1. de ses projets d'entretien, de transformation ou de rénovation, de déplacement, voire de démolition ou de vente, de ce pavillon unique dans son genre à Neuchâtel. Cet édifice de la belle époque, d'un charme certain, est actuellement dans un état d'abandon et ne contribue de ce fait nullement à embellir une des grandes places de notre cité ; 2. des plans généraux d'aménagement éventuel de la place Pury, carrefour central de toutes les lignes de nos transports publics (tramways, bus et trolleybus). » (Interpellation de M. J.-P. Racle (rad).)

Mesures d'économie à l'armée : est-ce le bidasse qui trinque ?

BERNE (ATS). — Citant les circonstances assez dures du dernier cours de répétition du régiment d'infanterie de montagne 6 et un rationnement sévère de l'essence, le conseiller national Copt (rad-VS) avait demandé au mois de septembre dernier par une question ordinaire pourquoi, lorsque l'armée doit faire des économies, c'est toujours le « bidasse » qui trinque le premier, estimant notamment qu'il est prouvé que les économies qui touchent la troupe durement ne sont souvent que de bouts de chandelles et apparaissent à beaucoup comme purement vexatoires. Le Conseil fédéral a répondu mercredi. Il a précisé qu'au printemps 1974 le département militaire fédéral avait, de manière générale, réduit de 20 % par rapport à l'année précédente la consommation d'essence dans l'armée. Ce contingentement qui touche à parts égales les cadres et la troupe représente une mesure d'économie indispensable qui a été maintenue cette année. Les contingents sont répartis entre les diverses formations selon les stationnements et les programmes de travail. Pour accomplir son cours de répétition annuel, le régiment d'infanterie de montagne 6 s'est vu attribuer quelque 22.000 litres d'essence de plus qu'en 1974, soit environ 70.000 litres au total. Ce régiment disposait de 233 véhicules à moteur de tout genre, qui ont parcouru en moyenne 55 kilomètres environ par jour et ont consommé chacun quelque 110 litres d'essence par semaine.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 27 novembre 1975. Température : moyenne : 3,6 ; min. : -0,7 ; max. b. : 5,9. Baromètre : moyenne : 717,9 ; Eau tombée : 2,2. Vent dominant : direction : ouest ; force : faible jusqu'à 10 h ; ensuite sud-ouest faible à modéré. Etat du ciel : couvert à très nuageux le matin ; nuageux à très nuageux l'après-midi ; pluie jusqu'à 3 heures.



Niveau du lac du 27 nov. 1975 429,08 Température de l'eau du 27 nov. : 9°

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : augmentation de la nébulosité et précipitations débutant dans la nuit. Limite des chutes de neige vers 1500 mètres. Sud des Alpes et Engadine : diminution de la nébulosité au cours de la nuit, et demain ensoleillé. Température : + 8 l'après-midi. Limite de zéro degré vers 2000 mètres. Evolution pour samedi et dimanche. — Au nord : samedi belles éclaircies, dimanche nouvelle aggravation à partir de l'ouest. Au sud : samedi augmentation de la nébulosité et dimanche précipitations. Température au début encore relativement clémente.

COMMUNIQUÉ

Inauguration des uniformes de la Société des accordéonistes « Le Muguet » Samedi 29 novembre, la société des accordéonistes « Le Muguet » organise une grande soirée d'accordéon à la salle de la Rotonde. Placée sous la direction d'Eric Fivaz, la société interprétera des morceaux dit populaires et un pot-pourri de mélodies tirées de l'opérette de Franz Lehar, La Veuve Joyeuse. Au cours de ce concert, il sera procédé à l'inauguration des uniformes, moment attendu depuis longtemps par les membres et les amis de la société. Une phalange d'élèves jouera deux partitions, puis, le premier morceau, avec la société en uniforme, sera dirigé par M. Jean-Pierre Bourquin, sous-directeur. M. Fivaz dirigera Le Muguet, une valse qu'il a composée et dédiée à la société.

En seconde partie, le Rossignol des Gorges de Boudry, son orchestre et ses chanteurs, jouera, chantera et dansera sur des airs connus. Enfin, un bal conduit par l'orchestre The Jackson, clôturera cette soirée.

La vie de nos sociétés

Au Cercle national L'assemblée générale du Cercle national s'est tenue le 20 novembre, sous la présidence de M. François Pellaton. Plus de 60 membres actifs et honoraires étaient présents. Après la nomination de sept nouveaux membres honoraires et l'adoption du budget pour 1976, le président informa l'assemblée du projet de modification des statuts qui prévoient une nouvelle catégorie de membres dits passifs. Ces nouvelles dispositions seront soumises à l'approbation des membres lors de la prochaine assemblée générale. L'effectif des membres est quelque peu inférieur à celui de l'année passée. Il ressort d'un exposé du nouveau tenancier que le nombre des clients du cercle va en augmentant. Pour terminer M. Walter Zahnd, président de la Ville, remercia au nom des radicaux les membres du comité du Cercle pour leur excellent travail.

REMERCIEMENTS

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil la famille de Madame Auguste LEUBA exprime sa vive reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné leur affection, Saint-Blaise, novembre 1975.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir, cher fils et frère, tu nous quittes mais ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. Monsieur et Madame André Leuba-Buchs, à Combe-Germain et leurs filles : Mademoiselle Antoinette Leuba ; Mademoiselle Suzanne Leuba et son ami Monsieur Robert Fattin ; Madame Gustave Buchs-Aeby, aux Bayards, ses enfants et petits-enfants à Malmont, les Grands-Prés, La Charbonnière, Le Cernil et Le Mont-des-Verrières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de Monsieur Charles-André LEUBA

leur très cher et bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, à la suite d'un terrible accident, dans sa 21me année.

Combe-Germain sur Les Bayards, le 27 novembre 1975.

Veillez donc puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra. Mat. 24 : 42.

L'ensevelissement aura lieu aux Bayards le lundi 1er décembre.

Culte au temple à 14 heures. Formation du cortège funèbre à l'entrée du village, à 13 h 50.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tient lieu

Madame Camille Charton ; Monsieur et Madame Jean-Claude Charton-Carlomagno, à Saint-Blaise ; Monsieur et Madame Pierre-André Charton-Demierre ; Monsieur et Madame Henri Charton-Moesch, à Corcelles (NE) ; Monsieur et Madame Thierry Charton-Furer ; Monsieur Marc Charton, à Saint-Blaise ; Monsieur Didier Charton ; Mademoiselle Isabelle Charton, à Saint-Blaise ; Monsieur Noël Charton ; Madame André Charton, ses enfants et petits-enfants, à Londres ; Mademoiselle Jane de Swart, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Camille CHARTON ingénieur

leur cher époux, père, grand-père, beau-père, beau-frère, oncle, parent et ami, survenu le 26 novembre 1975, dans sa 85me année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité. Domicile : 19, av. Jacques-Martin 1224 Chêne-Bougeries.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Georges Juvet-Fischer, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Willy Juvet-Meier, à Liestal et leurs enfants Willy et Daisy ; Monsieur et Madame Camille Jeanerret-Juvet, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de Monsieur Georges JUVET

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé paisiblement à Lui, dans sa 91me année. 2000 Neuchâtel, le 27 novembre 1975. (Rue Louis-Favre 8)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos. I Rois 5 : 4.

L'inhumation aura lieu samedi 29 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Symposium sur la drogue à l'école du Mail

Les enseignants et les spécialistes face à un choix politique!

Un écolier de sept ans demande à sa mère : — Maman, que fait la drogue ? Hier, en accueillant la presse à l'occasion d'un symposium sur la drogue, organisé par l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens (ONP) avec la bénédiction du département de l'instruction publique, les animateurs ont posé, par l'exemple de cet enfant, la question de l'information.

La drogue est un phénomène relativement récent en Suisse et qui commence à faire des ravages parmi la jeunesse. Que faut-il faire ? Se taire, pour éviter au fléau de se propager ou informer les jeunes ? Les pharmaciens, en évitant des spécialistes d'autres cantons romands et de Bienne, ont voulu que la rencontre donne lieu à un échange d'idées et d'expériences afin que le canton de Neuchâtel en profite pour rattraper son retard dans le domaine de la lutte préventive contre l'usage de stupéfiants.

Les conférenciers ont été présentés par M. G. Mariotti, président de l'ONP : Mme Simone Ducommun, docteur en médecine, responsable de la prévention des toxicomanies ; le Dr Aldo Calanca, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique

universitaire de Cery ; MM. Philippe Garbani, psycho-sociologue, responsable du Drop-in de Bienne et Roland Katz, MM. Cl.-G. Bourquin, pour l'ONP, et Jean Cavadin, représentant de l'Etat, devaient animer le débat qui a suivi la conférence de presse devant une salle comble.

Nous aurons l'occasion de revenir sur les exposés des conférenciers et les questions posées par un auditoire composé surtout de représentants du corps enseignant.

UN PROBLÈME MAL POSÉ ?

Le thème du symposium : « Y a-t-il des drogues inoffensives ? » devait décliner le Dr Calanca est l'exemple d'un problème mal posé. En effet, si le haschisch n'est pas dangereux du point de vue de la substance elle-même, en revanche, il le devient rapidement lorsqu'il met en condition ceux qui le fument régulièrement pour essayer d'autres drogues « dures », comme l'héroïne, qui ne pardonnent pas.

Mais ce que nous avons retenu de la conférence de presse, c'est que les conceptions, les moyens, les méthodes de travail et leur style varient dans chaque canton et évoluent sans cesse. C'est na-

turel car partout on en est encore au stade expérimental de la prévention au moyen de l'information.

UNE ARME A DOUBLE TRANCHANT

Or, l'information est une arme à double tranchant. Elle peut aussi bien rassurer, « dédramatiser » le problème de la drogue, ouvrir la voie à un dialogue conduisant à des solutions positives qu'inciter à la curiosité malsaine et même à la consommation de stupéfiants.

Dans le canton, le département de l'instruction publique devra prendre position prochainement en s'inspirant des expériences des autres. Quelle sera la réaction des enseignants devant cette nouvelle tâche ? Pourrait le conseiller d'Etat René Meylan, en juin devant le Grand conseil, sont préoccupants : il existe dans le canton au moins 150 drogués, toxicomanes dont les chances de survie ou de rédemption sont de peu pour cent. Pour satisfaire leur « passion » il faut compter au moins 100 fr. par jour et par malade. Ainsi, rien que dans ce petit canton, les trafics de drogues s'évaluent à 5,5 millions de fr. par an !

L'Etat donc devra prendre une op-

tion dans le domaine de la prévention. Hier, la présidente du Grand conseil, Mme J. Robert-Challandes et d'autres députés assistaient aux débats. Leur présence est à relever car face à la politique d'austérité et aux coupes sombres des budgets, le combat contre la drogue est une affaire d'option politique. Par exemple, il serait souhaitable que le canton dispose d'une équipe itinérante de spécialistes (médecins, infirmières, psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, pédagogues) pour promouvoir une information « à la carte » répondant aux besoins les plus divers. Mais trouverait-on les fonds nécessaires pour une telle réalisation ?

La question qui se pose est de savoir quel est le coût d'un drogué pour la collectivité ? Certains avancent le chiffre d'un million de francs. Le choix est politique. Il faudra soit se limiter à des « remèdes » bénins soit trouver l'argent nécessaire pour s'attaquer à la racine du mal, ce qui implique d'importants investissements : éducateurs, équipes de spécialistes, établissements de soin appropriés, information, etc.

Une telle seconde solution, impopulaire dans cette période, permettrait sans doute d'épargner d'énormes pertes à la collectivité tout en créant de nouveaux emplois. Mais les hommes politiques doivent faire preuve de réalisme et l'idéal serait, en attendant un moment plus favorable, qu'ils trouvent un juste milieu.

L'extension de la consommation de la drogue est un phénomène lié à la crise de la société. Même les spécialistes les moins conformistes sont incapables pour l'heure de proposer une recette miracle. La seule voie capable de barrer la route à un fléau qui peut aboutir à une tragédie est celle de la réflexion, de la remise en question permanente du style d'intervention, du dialogue et d'une information éducative.

Hier, le débat qui a suivi les exposés a prouvé que le combat contre la drogue passe par la prise de conscience de chaque membre de la société et pas seulement par les efforts louables d'une poignée d'institutions officielles ou privées. Dans le canton, l'ONP et le département de l'instruction publique ont eu le mérite de lancer la discussion...

A la suite d'abus, les caisses ne devront plus servir d'indemnités de chômage aux personnes aisées

Deux abus manifestes s'étant produits dans le canton et ayant même eu des échos dans d'autres pays, un tour de vis vient d'être donné par le chef du département de l'Industrie. En effet, dans une circulaire adressée hier aux différents caisses d'assurance-chômage du canton, M. René Meylan leur donne l'ordre de refuser toute prestation de chômage aux personnes déclarant un revenu annuel de plus de 60.000 francs ou une fortune supérieure à 200.000 francs.

On souhaite que l'exemple de Neuchâtel soit suivi par d'autres cantons car, aux termes de la loi fédérale, même les personnes aisées et fortun-

nées ont le droit de toucher des prestations de chômage. Selon M. Meylan, appuyé par ses collègues du Conseil d'Etat, cette forme d'abus est moralement inadmissible.

L'Etat étudie actuellement une modification de la loi qui prévoit l'assurance obligatoire contre le chômage. Cette modification, qui sera vraisemblablement soumise au Grand conseil en février prochain, permettra d'éviter des abus du genre de ceux qui viennent de défrayer la chronique et de compter sur le maximum de cotisants. Les caisses ont effectivement un besoin urgent de nouvelles rentrées.

Nouveaux diplômés de l'Université

- FACULTÉ DES SCIENCES**
 - Diplômés d'ingénieur chimiste à M. Saturnin Claude, (France), avec mention très bien ; M. Gilles Nicollier, d'Oleyres (VD) ; Mme Paulette Pignar-Haupin, de Muttenz (Bâle-Campagne). Diplôme de physicien à M. Christophe Rossel, de Tramelan (BE)
 - Licence ès sciences, orientation mathématiques, à M. Marc-Olivier Christinat, de Villars-le-Grand (VD), avec mention bien ; M. Pierre-Alain Devenoges, de Saint-Aubin - Sauges ; M. Pierre Karemera, du Ruanda ; Mlle Catherine Pfeiffer, de La Chau-de-Fonds. Licence ès sciences, orientation mathématiques et sciences naturelles, à Mlle Chantal Béguin, de Rochefort. Licence ès sciences, orientation biologie (sciences naturelles), à Mlle Claudine Dauwalder, de Beatenberg (BE) ; M. Jean-Louis Gafner de Beatenberg (BE) ; Mlle Marie-Louise Henry, de Cortaillod
 - Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale, à M. Jean-Marc Comment, de Bonfol (BE) ; Mme Marie-Christine Trendelenburg-Rakotonirina, de Madagascar. Licence ès sciences, sans spécialisation, à M. Jacques-André Calame, du Locle et des Planchettes, avec mention bien.
 - Doctorats ès sciences à : M. Daniel Jamier (France) pour sa thèse « Etude de la fissuration, de l'hydrofugolite et de la géochimie des eaux profondes des massifs de l'Arpille et du Mont-Blanc » ; à M. Daniel Roulet (Pe-seux) pour sa thèse : « Réactivité de quelques composés benzyls du titane IV. Essai d'application de la théorie de Pearson » ; à M. Jacques Porret (Fresens) pour sa thèse : « Développement de nouvelles méthodes de synthèse de composés tétraorganiques du titane IV et du zirconium IV et contribution à l'étude de leur réactivité » ; à M. Michel Aragno (La Chau-de-Fonds) pour sa thèse : « Etude de la germination des pycnidiospores de *Coniella Diplodiella* (Speg.) Pat. et Syd., agent du coître de la vigne ».
 - Doctorat ès sciences à M. René Brezikofer (Niederhuenigen) pour sa thèse : « Etude expérimentale des réactions $PP \rightarrow K^+ K^- \pi^+ \pi^-$, $PP \rightarrow K^+ K^- \pi^+ \pi^0$, $PP \rightarrow K^+ K^- \pi^0 \pi^0$ »
- FACULTÉ DE THÉOLOGIE**
 - Doctorat en théologie à M. Hugues Olliphant Old (Etats-Unis d'Amérique) pour sa thèse : « The Patristic Roots of Reformed Worship » ; licence en théologie à MM. Jean-Luc Parel, du Locle, Francis Tueller, de Saanen (BE) et Joël Wildi, de Suhr (AG).
- FACULTÉ DES LETTRES**
 - Licence ès lettres à M. Willy Binder, de Illnau (ZH) ; M. Hildert van den Bogaert (Pays-Bas), M. Pierre-Alain Brand, de Ursenbach (BE), M. Jean-Philippe Chollet, de la Rogivue (VD), M. Jean-Louis Cuhe, Pâquier (NE), Mme Maria de Lurdes Delgado (Portugal) et Acores), M. Jean-François Douglod, de la Tour-de-Peilz (VD), M. Claude Etique, de Bure (BE), mention très bien, M. André Feller, de Noflen (FR), Mlle Moussia Girardin, des Bois (BE), Mlle Anna Gysi, de Niedergösgen (SO), mention bien, Mlle Christiane Joly Noirmont (BE), Mme Marlyse Jost, Noirmont (BE), M. Robert Laubscher, de Müntschemier (BE), Mlle Esther Losli, de Erliswil (BE), Mme Marlène Matter, de La Sagne (NE), Mme Claire-Marie Nicolet, de La Sagne (NE), Mlle Marie-Louise Piselli, de Vully-le-Bas (FR), M. Gérald Rebetz, de Bassecourt (BE), mention bien, Mme Janine Stucker de Neuchâtel, M. Pier-Angelo Vay (Italie), mention bien, M. Laurent de Weck, de Fribourg.
 - Certificat d'histoire à Mme Gunilla Aiassa, de Valangin (NE). Certificat de français moderne à M. René Alder, de Schwelbrunn (AR). Certificat de musicologie à M. François Borel, de Couvet. Certificat d'ethnologie à Mme Fabienne Bravo, de Boécourt (BE), mention bien. Certificat de philosophie à M. René Bugnot, de Rolle (VD), mention très



Les conférenciers ont été unanimes : la jeunesse méprise ceux qui peignent le diable sur la muraille, elle souhaite plutôt une information honnête.

Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Quand les commerçants de la rue des Chavannes se fâchent...

Dans le courant du mois de juin, une entreprise de construction de la région demanda à la police locale de Neuchâtel l'autorisation de pouvoir exploiter dans les meilleures conditions possibles un chantier rue des Chavannes au chef-lieu. L'autorisation nécessaire fut délivrée du 1er juillet au mois de septembre. Aussi, le 1er juillet déjà, les camions de l'entreprise vinrent-ils charger et décharger des matériaux dans cette rue étroite de Neuchâtel. Au grand dam des commerçants !

Ceux-ci en effet ne tardèrent pas à s'apercevoir que la clientèle boudait leurs magasins, non seulement en raison du

passage très étroit réservé par les camions ayant bien souvent deux roues sur le trottoir, mais principalement par la poussière qui se dégageait du chantier et n'avait rien d'avenant !

— On devait nettoyer tous les jours nos vitrines, précisa hier un commerçant.

PLAINTÉ PÉNALE

Bref, les commerçants de la rue des Chavannes, voyant leur chiffre d'affaires sensiblement diminuer, déposèrent une plainte, espérant par ce moyen interdire l'accès de la rue aux camions durant l'après-midi. C'est ainsi que leur

chauffeurs de poids lourds, N.A. et J.-L. B., étaient renvoyés hier devant le tribunal de police du district de Neuchâtel, présidé par M. Jacques Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui remplissait les fonctions de greffier, sous les préventions de différentes infractions à la LCR, à l'OCR et au règlement communal de police.

— Nous n'avons jamais véritablement stationné, expliqua N.A. Nous ne faisons que charger et décharger.

— Et le chargement durait combien de temps ?, demanda le président.

— Une heure, quelques fois une heure et demie.

Seul N.A. s'est présenté hier à l'audience. Mais les commerçants de la rue des Chavannes n'ont pas fait de différence...

Finallement, le tribunal a retenu que c'était la vitesse inadaptée aux conditions de la route qui avait été à l'origine de l'accident, pour condamner le prévenu à une amende de 150 fr. et au paiement de 110 fr. de frais.

IVRESSE ET ACCIDENT

Alors qu'il était pris de boisson, M.P. a circulé en voiture le 16 août vers 0 h 15 en empruntant la partie gauche de la rue du Rocher à Neuchâtel. De ce fait, son véhicule est entré en collision avec une auto survenant correctement en sens inverse.

— J'admet les faits, dit le prévenu. Toutefois j'ai de la peine à croire que le fait d'avoir bu trois grandes bières durant toute la soirée conduise à une alcoolémie de 1,78 à 1,98 ‰ !

La faute était cependant grave et de mauvais renseignements ont été obtenus sur le compte du prévenu. Celui-ci est pourtant un délinquant primaire, raison pour laquelle le tribunal lui a infligé une amende de 800 fr. et 210 fr. de frais.

DES LEÇONS QUI N'EN ÉTAIENT PAS

J.-M. C. était prévenu d'avoir violé l'arrêté du Conseil fédéral sur les moniteurs d'auto-école. J.-M. C. est à la tête d'une entreprise de taxis et à ce titre désire que ses chauffeurs soient à même d'offrir des prestations maximales à la clientèle. C'est pourquoi tous les chauffeurs de C. sont pris en main par un moniteur. Ensuite, J.-M. C. désire voir « de visu ». C'est-à-dire qu'il va constater, en circuit fermé à Lignières, ou sur route, si les chauffeurs sont vraiment capables.

Rien de bien répréhensible jusque-là. Mais où les affaires se corsent, c'est lorsque J.-M. C. envoie une facture de 50 fr. de l'heure pour une telle balade.

CONCURRENCE DÉLOYALE ?

— Vingt francs pour l'utilisation d'un véhicule entièrement assuré et 30 fr. pour couvrir mes frais, ce n'est pas exagéré, estima le prévenu.

Mais les moniteurs d'auto-école, eux, ne sont pas du même avis. Pour eux, il s'agit là purement et simplement de concurrence déloyale. Le tribunal rendra son jugement la semaine prochaine. J.N.

TOUR DE VILLE

Encore un tamponnement par l'arrière !

- Hier, vers 8 h, M. B. J., de Sugiez (FR), circulait quai Louis-Perrier en direction d'Auvernier au volant d'un camion. A la hauteur de la brasserie Mueller, son véhicule heurta l'arrière de la voiture conduite par M. Y. W., de Neuchâtel, qui avait ralenti pour s'engager sur le parc de l'Ecole suisse de droguerie.

Quatre expositions au Musée d'art et d'histoire

- DANS le cadre des deux grandes expositions organisées par le Musée d'art et d'histoire de la ville, quatre expositions s'ouvriront demain samedi groupant artistes et collections diverses.
- * Carl Liner, peintre à Appenzell et Paris, — fils du peintre du même nom, considéré comme l'équivalent de Anker, pour la Suisse orientale — expose une centaine de toiles, dont une part dans le style figuratif, mais davantage d'abstraites, toutes hautes en couleur et d'un lyrisme prenant.
- * Pierrette Favarger occupe la salle Alfred Godet, par le biais d'une soixantaine d'œuvres dont plusieurs sont passées par New-York, Toronto, Prague, Cannes, le Musée des arts décoratifs de Paris et celui de Lausanne. Il est temps de présenter ces pièces si attachantes par leur conception et leur réalisation, ne se référant à aucune école.
- * Pierre Brauen, salué comme le « premier tisserand de France » lors d'une émission de la télévision française, dévoile cinquante ans de tissage. Ses ouvrages, ornant les maisons des Rockefeller de New-York, les Bung-Brown de Buenos-Aires, ou encore les demeures princières de France, méritent par cette exposition une attention toute particulière.
- Enfin, le Musée d'histoire inaugurerà une salle de numismatique, par une exposition intitulée « Monnaies et médailles des Orléans-Longueville, Princes de Neuchâtel de 1543 à 1707 » d'une présentation exceptionnelle qui contribue à l'enrichissement de l'Institution par son attrait nouveau.

RIEN CONTRE LES CHAUFFEURS

— Nous n'avons absolument rien contre ces deux chauffeurs. Au contraire, ils ont été tous les deux d'une politesse extrême avec nous. Ils n'y pouvaient rien ; ils ne faisaient qu'exécuter les ordres de leur entreprise.

Le tribunal, dans son jugement, a effectivement relevé qu'on ne pouvait tout de même pas tenir pour responsables les chauffeurs de la poussière qui se dégageait du chantier. Quant à l'infraction de l'article 19 de l'OCR concernant le passage de véhicule devant des entrées privées, elle n'a pas non plus été retenue, étant entendu que les chauffeurs étaient toujours restés à leur volant au cours des manœuvres de chargement et de déchargement. Dans ces conditions, cette affaire présentant plutôt un caractère civil, N.A. et J.-L. B. ont été libérés des fins de la poursuite pénale. Les frais ont été mis à la charge de l'Etat.

DE LA CHANCE !

M.B. lui aussi a été libéré, mais il a eu plus de chance ! Le 11 août, il avait été intercepté dans un contrôle alors qu'il circulait avec un moto dont le rétroviseur était cassé et dont la barette arrière faisait défaut. Bon prince, le gendarme ne dénonça pas M.B., mais lui remit une fiche technique pour faire réparer son véhicule dans les dix jours.

Or, le 18 août, M.B. tomba à nouveau dans un contrôle routier. Un autre gendarme qui examina son véhicule constata qu'aux deux premières déficiences techniques, s'ajoutaient la poignée d'embrayage cassée et l'absence du cadastrophore réglementaire.

— J'ai alors expliqué que je faisais l'objet d'une fiche technique. Le gendarme m'a dit qu'il vérifierait et que, si cela était vrai, je ne serais pas poursuivi, raconta hier M.B.

TROP CLEMENT

Or, celui-ci reçut quelques jours plus tard un mandat de répression auquel il fit opposition. C'est la raison pour laquelle il se retrouva hier devant le tribunal. Dans son jugement, M. Ruedin a constaté que le premier gendarme avait été à tort trop clément, mais que le prévenu ne pouvait pas faire l'objet de deux poursuites pour les mêmes motifs. C'est pourquoi M.B. a été libéré, les frais étant laissés à la charge de l'Etat.

SUR LE TOIT

M. G.-G. circulait au volant de sa voiture le 11 août vers 13 h 50 de Saint-Blaise à Cornaux. Soudain, il perdit la maîtrise de sa voiture qui fit plusieurs tonneaux avant de finir sa course sur le toit, sur la partie sud de la chaussée.

— A quelle vitesse circuliez-vous ? — 70 km-heure.

— Et comment expliquez-vous la perte de maîtrise ? — Il pleuvait très fort. J'ai roulé dans une « flaque » d'eau, et...

ROCHEFORT

A la section SFG

(c) La section de Rochefort de la SFG a tenu son assemblée générale le 21 novembre. M. R. Frick, président, a ouvert cette assemblée et la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée fut faite par Mme H. Zahnd, secrétaire, ainsi que le compte rendu des fêtes cantonales dames et pupilles des 8 et 15 juin. Le rapport de caisse fut donné par la caissière, Mme P. Joly, rapport laissant apparaître, un réjouissant bénéfice au profit de la société. Le budget pour l'exercice 1975-76 soumis à l'assemblée fut accepté.

Ensuite, les différents rapports d'activités furent présentés par les moniteurs, soit : M. E. Gacond : classe masculine ; Mme P. Joly : classe féminine et M. J.-P. Huguet, ancien moniteur : classe pupilles et pupillettes. Un point figurait à l'ordre du jour : l'admission de la sous-section gym-hommes, nouvellement fondée. Cette sous-section, dirigée par M. M. Audétat, a été acceptée sans objection par l'assemblée.

MM. J.-P. Niklaus et R. Nussbaum ont été nommés membres honoraires de la société après en avoir fait partie durant maintes années ainsi que M. Ch. Diacon, président du comité d'organisation des fêtes cantonales qui a été nommé membre d'honneur de la SFG.

«Jazz Vagabonds» au Centre culturel

- ILS n'ont jamais rien fracassé ; il y a sept ans qu'ils jouent ensemble la musique qu'ils aiment. Ils la jouent de mieux en mieux. Du middle jazz, ils laissent de côté les thèmes les plus usés, les plus sensationnels pour jouer un peu « autre chose », des pièces quelques fois très élaborées, un peu ignorées, plus difficiles à faire passer que les rengaines déjà installées dans l'oreille, mais qui ont toutes une cadence, une couleur intéressante.

Pour les exposer, une section de vents peut-être trop imposante qui occulte un peu l'excellent travail des cordes. Le bateur donne un pas vigoureux à ces « vagabonds » qui s'égarent peut-être sans lui aux plaisirs de la ballade. Bien que froid et distancé par rapport au jazz plus sentimental des époques précédentes, le jazz « middle » joué par les « Vagabonds » balance joliment, swingue avec ardeur. Il ne s'attarde pas à l'émotion mais va directement au plaisir dansant des rythmes, au relief syncopé, à la séduction des harmonies colorées.

Un groupe solide qui fait un travail personnel dans une des plus grandes écoles qu'a suscité le jazz, toujours brillant, toujours changeant, mais qui sait encore, après trente ans, soulever un public sur un riff, un solo, ou même un boogie éclatant.

Les « Jazz Vagabonds » le savent, ils travaillent dans les valeurs sûres, avec honnêteté, bon goût et inspiration. Un mélange agréable qui n'a pas trahi son public. C.G.

MARIN-EPAGNIER

Il tombe d'un bus

Vers 10 h 30, hier, M. Robert Kohler, âgé de 66 ans, de Marin, est tombé du bus à l'arrêt des Indiennes, à Marin. Blessé, il a été transporté à l'hôpital Pournalès.

LA NEUVILLE

Mieux connaître les poissons

(c) La section neuveilloise de la Fédération romande des consommateurs a organisé mardi dernier un cours intitulé « Mieux connaître les poissons ». Une quarantaine de consommateurs ont suivi les exposés de Mmes Nardin et Christiner dans leurs exposés fort instructifs.

Nouveau directeur à Mon-Repos

(c) Le comité de direction de Mon-Repos, établissement jurassien pour malades chroniques, réuni sous la présidence du pasteur Charles Dubois, a désigné récemment le nouveau directeur administratif de cette institution. Parmi les 24 candidats au poste laissé vacant par la démission du titulaire actuel, M. René Clermont, il a nommé M. Régis Friedli, chef du personnel de la fonderie Boillot S.A. à Reconvilier. Il entrera en fonction le 1er mai 1976.

CAP 2000 PESEUX

Demain

FOIRE DE LA BROCANTE

dans les halles du centre

Garderie d'enfants gratuite

PIÈCES D'OR

LINGOTS D'OR (dès 5 g)

chez

Votre caissier

Union de Banques Suisses

grand parking gratuit

AVIS OFFICIELS

Compagnie des transports en commun de Neuchâtel et environs

SOUSSION

La Compagnie des Transports en commun de Neuchâtel et environs mettra en soumission, dans le cadre de l'agrandissement et de la transformation de ses bâtiments du DÉPÔT DE L'ÉVOLE, une première tranche de travaux concernant le

NOUVEL ATELIER DE CARROSSERIE AVEC DÉPÔT

Le cahier des charges ainsi que les plans relatifs aux travaux projetés pourront être obtenus dès le 15 décembre 1975, moyennant finance, par les entreprises intéressées par les travaux repris ci-dessous :

1. maçonneries et bétons armés
2. ossatures métalliques (charpentes)
3. travaux de ferblanterie
4. étanchéités de toitures
5. serrurerie générale
6. travaux de peinture
7. installations sanitaires
8. chauffage et ventilation

La soumission est ouverte à toutes les entreprises ayant leur siège dans le canton de Neuchâtel. Début des travaux : 15 février 1976

Les entreprises intéressées par ces travaux sont priées de s'inscrire par écrit jusqu'au 9 décembre 1975 inclus — le timbre postal faisant foi — auprès de la Direction des Transports en commun de Neuchâtel et environs, quai Philippe-Godet 5 - 2001 Neuchâtel.

finance Fr. 50.—
finance Fr. 10.—
finance Fr. 10.—
finance Fr. 10.—
finance Fr. 15.—
finance Fr. 10.—
finance Fr. 10.—
finance Fr. 12.—

La Direction

VILLE DE NEUCHÂTEL

CIMETIÈRE

Nous référant à l'article 54 du règlement des inhumations et des incinérations, du 6 septembre 1965, nous informons les familles intéressées, que les monuments de personnes décédées de 1923 à 1925, placés contre le mur d'enceinte du cimetière de Beauregard, ne peuvent y être maintenus plus longtemps. En conséquence, les familles sont invitées à faire enlever ces monuments jusqu'au 31 décembre 1975. Elles ne peuvent cependant en prendre possession qu'avec l'autorisation écrite de la direction de la Police, qu'elles devront solliciter jusqu'au 20 décembre 1975; celle-ci disposera, dès le 1^{er} janvier 1976, des monuments qui n'auront pas été enlevés.

DIRECTION DE LA POLICE

IMMEUBLES

A vendre dans le vignoble de Saint-Blaise, avec vue imprenable sur le lac et les Alpes,

villa mitoyenne 6 pièces

très spacieuse, avec grand garage, buanderie en jouissance propre - jardin, piscine, salle de jeux.

Renseignements : Fiduciaire Michel Berthoud, 14, rue Pierre-de-Vingle, 2003 Neuchâtel, ou tél. (038) 31 73 83.

ACTIVIA

Vous propose un système de VILLA par éléments, Fr. 37.000.— de 5 à 8 pièces. Consultez-nous

J.-L. Bottini, bureau architecture Touraine, rue Pierre-de-Vingle 14 Tél. (038) 31 55 44, Neuchâtel-Serrières

A vendre à Fleurier centre, ancienne

maison familiale

de 2 appartements, pouvant se transformer facilement en 3 logements. Très bon état d'entretien. Chauffage central général au mazout, petit jardin, dépendances. Entrée en jouissance dès février 1976. Prix : 150.000 francs.

Ecrire sous chiffres AI 6291 au bureau du journal.

A vendre

CHALET

de 7 m sur 6 m, rive sud du lac de Neuchâtel, avec sous-sol pouvant être aménagé, téléphone, eau chaude, eau froide, garage, à 2 minutes du lac en voiture. Belle situation, terrain de 750 m², avec vue sur le lac. Prix Fr. 160.000.—

Tél. (038) 25 86 41.

A LOUER

À LOUER À CORNAUX OUEST, rue du Vignoble

Appartements neufs situés dans un quartier calme à proximité de la forêt, dans un cadre de verdure. Immeubles de 4 étages - Ascenseur - Cuisine agencée - 2 salles d'eau - W.-C. séparés - Parquet dans toutes les pièces - Balcon-loggia.

LOYERS (suivant les étages), 2 1/2 pièces, Fr. 400.— à Fr. 430.— + charges Fr. 45.—; 3 1/2 pièces, Fr. 450.— à Fr. 480.— + charges Fr. 65.—; 4 1/2 pièces Fr. 550.— à Fr. 580.— + charges Fr. 75.—; garage dans l'immeuble, Fr. 75.—; box extérieur, Fr. 70.—; place de parc, Fr. 20.—.

Visite : Samedi 29 novembre de 13 h 30 à 15 h. Pour tous renseignements et visites sur rendez-vous, veuillez vous adresser à :

ÉTUDE THORENS
Rue du Temple 16 - 2072 Saint-Blaise
Tél. 33 27 56

APPARTEMENT de 4 1/2 pièces

107 m², hall, grande loggia, cuisine agencée, cave et ascenseur. Entrée à convenir. Box disponible dans garage souterrain.

Tél. 33 17 15.

APPARTEMENT de 5 pièces

932 fr., charges comprises. Libre : pour date à convenir.

S'adresser à Fidimobil S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 24 03 63.

1 appartement de 2 pièces

Le Landeron, à louer dans la région du lac, 315 fr., charges comprises;

1 appartement de 3 pièces

440 fr., charges comprises, grand salon 25 m², cuisine équipée; chauffage central avec eau chaude.

Pour visiter, s'adresser à M. André Cramatte, rue du Lac 44, Tél. (038) 51 26 85.

APPARTEMENT 2 pièces

A louer à Cortaillod, quartier de la Draize, confort. Tél. 42 15 55.

APPARTEMENT de 4 pièces

A louer à Neuchâtel, rue des Poudrières, Fr. 485.— plus charges.

Faire offres sous chiffres AH 6284 au bureau du journal.

A vendre, à Grandevant, vue très étendue TERRAIN équipé de 887 m², situé dans zone à bâtir, Fr. 33.000.—, Banque PIGUET & C^{ie}, Yverdon Service des Gérances. Tél. (024) 23 12 61, interne 41-42.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Vacances d'hiver

Bel appartement de 3 pièces pour 4-5 personnes dans chalet neuf.

Tél. (021) 22 23 43, heures de bureau.

ENCHÈRES

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

ENCHÈRES PUBLIQUES

à Rochefort

L'Office des faillites de Boudry vendra, par voie d'enchères publiques, le jeudi 4 décembre 1975, dès 14 heures, à Rochefort, les biens ci-après désignés, dépendant de la masse en faillite de PFENNIGER Oscar, à Cormondrèche :

1 fraiseuse à neige Rapid 204; 1 tondeuse à gazon sans moteur T 36; 1 moto-bèche Gutbrod; 1 faucheuse Rapid 101; 1 atomiseur à dos Gutbrod; 1 tondeuse à gazon Rapid RM 42; 1 tondeuse à gazon Rapid 50; 1 tondeuse à gazon Vila-boy Gutbrod; toutes à l'état de neuf; 1 tondeuse à gazon (moteur démonté) et 1 moto-bèche Cymar, usagés; 1 ramasseur d'herbe; 1 appareil à tondre les haies; 1 peigne complet de faucheuse; 6 paquets chaînes à neige pour fraiseuses; 1 moteur Aspera; 1 moteur tondeuse Solo; 1 bureau bois; 2 néons avec montures. Outillage : 1 chariot d'outillage; 1 support d'essai de moteurs; 1 meule à aiguiser les couteaux Rapid; 1 moteur électrique avec support; 1 petite meule Metabo avec disques (état neuf); 1 pistolet-soudeur Welair; 1 pistolet à peinture; 1 compresseur; 2 manomètres avec soupapes de sûreté; 2 tuyaux oxygène avec soupapes de sûreté; 1 enclume; 1 perceuse Metabo avec support; 1 perceuse-frappeuse Bosch; 1 meule Metabo avec 3 meules de rechange; 1 barre de soudage avec étai; 1 boîte de filetages; 1 layette avec boulons, vis, écrous, etc.; établis en métal; 1 lot de mèches pour perceuse; 1 voltmètre; 1 transformateur; 1 boîte de clés à cliquets; 1 étai; 1 appareil mesure compression moteurs; 1 chariot pour huile avec pompe et tonneau; 1 boîte de prises électriques avec pinces, extracteurs, arrêts de câbles, vis Parker, goupilles élastiques; 1 lot d'outils divers, clés anglaises, tournevis, marteaux, burins, etc., ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

Vente au comptant, sans garantie, conformément à la L.P. Pour visiter, le local situé vis-à-vis de la poste de Rochefort sera ouvert le mercredi 3 décembre 1975, de 15 à 16 heures.

OFFICE DES FAILLITES
Le préposé: Y. Bloesch

Devenez propriétaire en payant un loyer modeste...

A Chézard, à 100 m d'un arrêt de bus, dans un immeuble de haut standing implanté dans un parc de 3500 m², appartements spacieux et de grand confort de 3 1/2 à 5 1/2 pièces, disposés sur plusieurs demi-niveaux, comprenant chacun deux salles d'eau, cheminée de salon, grande loggia, escalier intérieur, cuisine entièrement équipée, tapis et carrelages de qualité. Vue imprenable sur le vallon.

Acompte: 10% du prix de vente

Location, y compris box dans garage collectif souterrain à partir de

530.— par mois (charges en plus)

Renseignements et visites : Michel Turin SA, Charles-Perrier 3, 2074 Marin, tél. (038) 33 20 65
Daniel Hurni, 2054 Chézard tél. (038) 53 31 66

A louer rue de Champréveyres 11, magnifique appartement de 1 pièce 356 fr. par mois, charges comprises. Libre dès le 1^{er} janvier 1976. Immeuble récent tout confort. Pour visiter : tél. (038) 25 29 72. Pour traiter : LA BALOISE Service Immobilier place Pépinet 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16.

A louer pour date à convenir, à Pain-Blanc ou à l'Orée,

logements HLM de 3 pièces

confort, loyer mensuel 260 fr., tout compris. Limites de revenus à l'entrée Fr. 22.800.— + Fr. 2000.— par enfant.

Téléphoner au 31 44 47 pendant les heures de bureau, ou faire offres écrites à MON LOGIS, Case 408, 2001 Neuchâtel.

R. WASER Garage de la Côte

À LOUER au centre de la ville

1 box

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

garages

2 boxes dans garage souterrain. Tél. 33 17 15.

A remettre rue de Champréveyres 7, dès le 1^{er} janvier 1976.

1/2 pièce 376 fr. par mois, charges comprises.

Pour visiter : Tél. (038) 25 29 72.

Pour traiter : LA BALOISE, Service Immobilier, place Pépinet 2, Lausanne. Tél. (021) 22 29 16.

A louer, Clos-de-Serrières 12, pour le 1^{er} janvier 1976,

appartement 3 pièces

confort. Loyer 503 fr., charges comprises.

S'adresser à : Etude François Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer, rue Pierre-de-Vingle 18, pour le 1^{er} janvier 1976,

STUDIO

Loyer 169 fr., charges comprises.

S'adresser à : Etude François Cartier, Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, à Saint-Blaise, ch. des Perrières 34,

SPLENDIDE 2 1/2 pièces MEUBLÉ

tout confort.

S'adresser à : Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, à Colombier, Saules 17,

APPARTEMENT de 2 pièces

confort, situation tranquille. Fr. 419.— + 48.— de charges.

S'adresser à : Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

À LOUER À COLOMBIER ch. des Saules 13 appartements de 2 pièces

libres tout de suite
Loyer mensuel Fr. 475.— (charges comprises)
Fr. 398.— (charges comprises)
Fr. 400.— (charges comprises)
Fr. 395.— (charges comprises)

S'adresser à Fiduciaire Antonietti & Böhringer

Rue du Château 13
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 25 25.

À LOUER IMMÉDIATEMENT

UN STUDIO BIEN AMÉNAGÉ, au centre, tout confort; loyer à convenir;
UN APPARTEMENT DE TROIS CHAMBRES, à l'ouest de la ville, tout confort, loyer à convenir + garage;

POUR LE PRINTEMPS 1976

UN APPARTEMENT près de la gare, de 4 chambres, tout confort, 380 fr. par mois + charges;
UN APPARTEMENT à la campagne, de deux chambres, belle situation, 190 fr. par mois + charges.

S'adresser à l'Etude de M^{re} Albert Brauen, notaire, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 96 35.

À LOUER À SAINT-AUBIN, GRAND-VERGER 7-9

SPLENDIDES LOGEMENTS

2, 3 et 4 pièces, tout confort, ascenseurs, cuisines équipées, vue remarquable, loyers intéressants.

Visites sans engagement en prenant contact avec :

FIDUCIAIRE ANTONIETTI & BOHRINGER
Château 13 - 2000 NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 25 25.

CERNIER

A louer tout de suite

UN MAGNIFIQUE STUDIO

Cuisine agencée, tapis de fond, plafond en lames de bois. Fr. 270.— par mois + charges

UN APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

même conception intérieure que le studio. Fr. 320.— + charges.

Pour tous renseignements, s'adresser à G. Fanti, rue du Lac 19, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 12 84.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, au chemin de la Perrière 11, à Neuchâtel,

APPARTEMENT DE 1 1/2 PIÈCE

Prix de location mensuelle: Fr. 340.—, charges comprises; et pour le 25 décembre 1975.

APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES

Prix de location mensuelle: Fr. 434.—, charges comprises.

Pour visiter : G. Natter, concierge, tél. (038) 31 53 85.

Transplan AG
Länggassstrasse 54, 3009 Berne.
Téléphone (031) 23 57 65.

BÔLE

A louer tout de suite ou à convenir

BEL APPARTEMENT 3 1/2 pièces

tout confort, 2 balcons, concierge, situation tranquille, proximité forêt et gare CFF, garage à disposition.

Téléphoner, aux heures des repas, au (039) 31 39 70.

A louer à FONTAINEMELON magnifiques appartements

de 3 1/2 et 4 1/2 pièces, cuisine agencée, ascenseur, libres tout de suite ou pour date à convenir.

A partir de Fr. 360.— + charges. Tél. 53 16 00.

À LOUER, à 10 km de Neuchâtel, plein centre d'une localité industrielle et viticole,

TRÈS JOLI CAFÉ DE 50 PLACES

Libre 1^{er} avril 1976. Achat ou location. AGENCE IMMOBILIÈRE CLAUDE BUTTY ESTAVAYER-LE-LAC

Tél. (037) 63 24 24.

Libre tout de suite à Marin,

VASTE STUDIO

tout confort, dans petit locatif. Situation tranquille, place de parc. Loyer exceptionnel 250 fr. + charges.

S'adresser à : Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Lire la suite en page 7

THOMY
Saladessa
la sauce à salade sans huile



Salade de carottes saine et rafraichissante

Variantes de sauces:
Saladessa + huile, ou
Saladessa + huile et crème, ou
Saladessa + yoghourt, ou
Saladessa + séré
Saladessa légère ou corsée

MOBILIER NEUF
à vendre, composé de :

- 1 chambre à coucher, couvre-lit et tour de lit.
- 1 salle à manger (meuble paroi) table à rallonges, chaises avec dos et siège rembourrés.
- 1 salon (coussins double face), 1 tapis pure laine.

L'ensemble Fr. 5900.—
Entreposage gratuit 1 année, facilités de paiement.
Documentation sur demande.
Livraison franco domicile.

Jean Theurillat
Bachelin 15, 2072 St-Blaise.
Tél. (038) 31 51 00, heures des repas.

NOUVEAU

POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LE JURA

AEG Appareils électro-ménagers
KUPPERSBUSCH Equipements hôteliers

proposent leur service après-vente officiel



G. SCHNEIDER

C.-A. Renk
Collaborateur technique
Primevères 4
LE LOCLE
Tél. (039) 31 43 26

ENTREPRISE GÉNÉRALE ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE

LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE VAL-DE-RUZ

Leasing - Service après-vente par nos soins

Aussi à votre service un **DÉPARTEMENT « FROID »** comprenant meubles de réfrigération commerciaux et industriels, caves réfrigérées, chauffage électrique, climatisation pour villa et immeuble, chauffage pour piscine privée.

Demandez documentation ou devis sans engagement.

THOMY
Saladessa
la sauce à salade sans huile



Salade de pommes de terre chaque fois différente - et pourtant familière

Variantes de sauces:
Saladessa + huile, ou
Saladessa + mayonnaise, ou
Saladessa + mayonnaise et bouillon
Saladessa légère ou corsée

A vendre une belle **pouliche anglo-normande**
3 1/2 ans. Toutes garanties écrites.
Prix modéré.
Tél. (038) 66 13 64.

Nouveau à Neuchâtel Boutique unisex
Jean's - pulls - chemises

GABY'S

Ecluse 9
Cadeaux offerts, jour d'ouverture
Samedi 29 novembre



2 ans Super-Centre Portes-Rouges

100 baisses de prix

par exemple...

	Prix Super	Prix anniversaire
Henniez Santé nature	— .40	— .25
Henniez Santé fruits	— .90	— .65
Martini rouge	11.50	10.—
Martini blanc	11.50	10.—
Biscuits Bricotti	2.50	1.75
Biscuits Granor	2.85	1.95
Laine à chaussettes		1.—
Laine à pulls		1.—
Disques 33 tours Hit parade		6.50
Lampe à pétrole		69.—

Grande animation de fin de semaine avec Gérard Bersier

et l'orchestre Kronenbourg

Promotion Martini-Artos
Dégustation biscuits Oulevay

Aujourd'hui, en vue des Fêtes, SATRAP appareils ménagers est là pour vous conseiller

Super-Centre Portes-Rouges

85 ans Coop Neuchâtel
2 ans Super-Centre
de Billet loterie gratuite

Nom, Prénom : _____
Domicile : _____
Adresse précise : _____

PIONEER

La perfection en haute fidélité stéréo



PIONEER SX-300 «ORIGINAL COMPOSITION»
la meilleure chaîne des chaînes compactes PIONEER. Capable de grandes performances. Tuner-amplificateur SX-300, ondes moyennes et OUC-stéréo. Tourne-disques PL-10, avec cellule magnétique Audio-Technica AT 55 et aiguille-diamant. Haut-parleurs CS-313 (deux voies).
Prix à l'emporter: **998.-**

PIONEER SX-434 «ORIGINAL COMPOSITION»
la chaîne Hi-Fi stéréo avec les grandes possibilités. Tuner-amplificateur SX-434, 2x 16 watts de puissance de sortie sinus à 8 ohms, ondes moyennes et OUC-stéréo. Tourne-disques PL-15R avec cellule magnétique Audio-Technica AT 66 et aiguille-diamant. Haut-parleurs CSE-320 (deux voies).
Prix indicatif Fr. 2055.—
Prix à l'emporter: **1498.-**

PIONEER LX-434 «ORIGINAL COMPOSITION»
la chaîne Hi-Fi stéréo spécialement construite pour la Suisse, idéale pour la télé-diffusion. Tuner-amplificateur LX-434, 2x 16 watts de puissance de sortie sinus à 8 ohms, ondes moyennes et OUC-stéréo. Tourne-disques PL-15R avec cellule magnétique Audio-Technica AT 66 et aiguille-diamant. Haut-parleurs CSE-320 (deux voies).
Prix indicatif Fr. 2275.—
Prix à l'emporter: **1680.-**

PIONEER LX-626 «ORIGINAL COMPOSITION»
la chaîne Hi-Fi stéréo avec les nombreuses possibilités de commutation et de connexion. Tuner-amplificateur LX-626, 2x 27 watts de puissance de sortie sinus à 8 ohms, ondes moyennes et OUC-stéréo. Commutateur «local/distant» très avantageux pour la réception de la télédiffusion. Tourne-disques PL-12S avec arêt électronique avec cellule magnétique Audio-Technica AT 66 et aiguille-diamant. Enceintes sonores CSE-420 (deux voies).
Prix indicatif Fr. 2991.—
Prix à l'emporter: **2250.-**

PIONEER «ORIGINAL COMPOSITION» SX 7730 avec tourne-disque PL 51 A à entraînement direct, cellule magnétique ATVM3X (elliptique) et enceintes sonores trois voies CST 61. Prix indicatif Fr. 4250.—, Prix à l'emporter Fr. 3000.—

Bien conseillé par les spécialistes du plus grand magasin (vendeurs spécialisés - Diplôme fédéral)

Studio - Hi-Fi JEANNERET S.A.
NEUCHÂTEL - SEYON 26-28-30 - Tél. 24 57 77

Notre prochain a souvent besoin de votre aide.

SECOURS SUISSE D'HIVER

CLERC & LOEW

Factorerie de sels 2003 NEUCHÂTEL
Noyers 2, Pesieux Tél. 31 32 32 et 31 65 65

Livraison à domicile

SEL à dégeler sacs 50 kg paquets 8 x 2,5 kg

CALCIUM sacs 50 kg

Prix spéciaux par-palettes (15-sacs) échangeables
Aux meilleurs prix du jour !

DÉMONSTRATION du 27 au 29 novembre 1975

La force de frappe de 450 Watt, 2 vitesses, avec régime progressif électronique:

Le Jumbo Vert née en Suisse.

Jumbo électronique: Superperceuse surisolée à percussion. Ø de perçage 13 mm. Emballage-set avec accessoires pour percer, poncer et polir.

Fr. 298.-
(grand emballage-set avec en plus scie circulaire adaptable Fr. 398.-)

Chez votre spécialiste



BAILOD
Bossin 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

Écritureaux en vente au bureau du journal

THOMY
Saladessa
la sauce à salade sans huile



Salade de chicorée joyeusement frisée et bien de chez nous

Variantes de sauces:
Saladessa + huile, ou
Saladessa + crème aigre, ou
Saladessa + mayonnaise et ail
Saladessa légère ou corsée

ANDRÉ CRESSIER
Entreprise générale d'électricité
Téléphone concessions A et B
Appareils ménagers

Peseux Neuchâtel
Corcelles 10 Sablons 53
Tél. 31 12 17 Tél. 25 71 35

MESDAMES !
Sunmod vous offre des **articles de boutique à des prix de fabrique** dans son dépôt à Peseux, rue de la Gare 5 (parking place de la Commune).

Grand choix de : chemisiers, pantalons, pulls, jaquettes, blousons, jeans

Portes ouvertes :
vendredi 28 novembre, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30,
samedi 29 novembre 1975 de 8 h 30 à 13 heures.

Au restaurant chaque jour...

Tripes à la Neuchâteloise la ration **6.50**

Chérubins aux champignons **4.50**

+ une petite attention aux amateurs de café

Super-Centre Portes-Rouges

LA CHAUX-DE-FONDS

Mauvaise nouvelle au Conseil général En 1976, le déficit atteindra 8,4 millions de francs

De notre correspondant :

Le Conseil général de la Chaux-de-Fonds devait tenir, hier en fin d'après-midi, dans sa salle de l'hôtel de ville, ce que l'on estimait une brève séance, puisque, à l'ordre du jour, ne figuraient qu'un seul rapport de l'exécutif, deux motions et deux interpellations. Et pourtant, on ne parvint qu'à traiter ce premier point en près de deux tours d'horloge. Le sujet, il est vrai, avait débouqué sur une brève information du Conseil communal relative au budget 1976. Une nouvelle qui devait refroidir l'assemblée, bien que chacun s'y attendait. Le déficit au compte ordinaire atteindra 8,4 millions de francs.

Il faudra d'ailleurs attendre la réunion consacrée à l'examen de ce budget, le 18 décembre, pour mesurer la véritable ampleur de la situation financière de la ville.

En ouvrant la séance d'hier, le président, Mme Hunziker, fit part de la démission d'un conseiller général, M. Roland Châtelain (rad), que ses occupations professionnelles empêchent de poursuivre cette activité politique. Puis elle donna lecture de deux lettres émanant de citoyens, dont l'un propose diverses mesures propres à enrayer partiellement le chômage, le second évoquant la signalisation lumineuse dans certains carrefours.

Par ailleurs, cinq interpellations nouvelles ont été déposées: deux traitent de l'éventuelle implantation d'une grande surface dans la région des Eplatures, une troisième s'étonne que les prévenus soient conduits à pied, menottes aux mains, de la prison au tribunal par exemple, le trajet emprunté longeant une école et une crèche. Une autre évoque le cas de contribuables à hauts revenus et qui n'hésitent pas à recourir à l'assurance-chômage. Enfin la der-

nière s'arrête sur le carrefour de la Métropole dont on sait qu'il est privé de signalisation lumineuse depuis peu. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

TRAITEMENTS DU PERSONNEL COMMUNAL

L'unique objet qui occupa cette séance, on l'a vu, était un rapport du Conseil communal à l'appui d'une modification de l'article 4 de l'arrêté du Légitimatif, du 25 juin 1970, concernant l'allocation variable complétant les traitements du personnel communal. Rapport que nous avons présenté en détail dernièrement. Rappelons simplement que l'exécutif, après examen de la situation économique, à la crise et au chômage qui se sont installés à tous les échelons dans le pays et dans la région, souhaitait obtenir l'autorisation, pour les années 1976 et 1977, d'introduire un taux dégressif pour la part variable du traitement, et selon les circonstances, de suspendre l'automatisme de l'adaptation des traitements au renchérissement du coût de la vie, ou d'en modifier le rythme.

Les trois partis bourgeois, libéral, radical et PPN, après avoir émis divers opinions et commentaires, se rallièrent à cette proposition. Les socialistes et les populistes, pour leur part, engagèrent une discussion sur le fond, les seconds déposant deux amendements qui furent d'ailleurs repoussés.

M. Moser, conseiller communal, quant à lui, rappela qu'il n'était pas question de toucher à l'allocation spéciale, dite 13me mois, qui fait partie intégrante du salaire. C'est alors que M. Tripet (soc), proposa le renvoi de ce rapport à la séance du budget, afin de pouvoir mieux considérer les effets des propositions en rapport avec la situation financière de la commune.

M. Moser décida de jouer « cartes sur table », et leva le secret, tout en restant extrêmement discret cependant.

— En deux mots, ce budget pour l'année 1976, le voici: nous prévoyons un déficit de 8,4 millions de francs au compte ordinaire, alors que pour le budget 1975, il n'a été estimé qu'à un million environ. Soit une baisse de 7,5 millions. Le principal responsable de cet état de fait: le produit de l'impôt, qui compte tenu du départ de nombreux Chaux-de-Fonniers, de saisonniers, etc., du chômage complet ou partiel, de la disparition progressive des traitements doubles (mari et femme) va accusé une baisse par rapport à ce budget 1975 de 6,5 millions. Relevons toutefois que l'on a réussi à contenir les dépenses dans l'ordre d'idée pour cette année.

— Mais ce qui nous fait peur, c'est l'échéance de 1977. Tous les chapitres du budget 1976 ont fait l'objet d'examen attentifs. Et de recommander l'acceptation de ce rapport qui n'impose pas de mesures draconiennes.

Après quelques explications du président de la ville, M. Payot, le groupe socialiste se rallia à cette proposition. Au vote final, après le rejet de deux amendements populistes, l'arrêté a été accepté par 18 voix, avec, il est vrai, beaucoup d'abstentions.

Ph. N.

Un conducteur prend la fuite

Vers 8 h, hier, un conducteur inconnu au volant d'une voiture bernoise circulait rue Stavay-Mollondin en direction ouest. Peu avant l'immeuble No 25, il perdit la maîtrise de sa voiture qui a embouti un signal routier. Sous l'effet du choc, ce dernier est tombé sur deux voitures en stationnement. Le conducteur a quitté les lieux sans plus s'occuper des dégâts qu'il venait de causer. Il a été identifié par la suite. Il s'agit de D.G., de Boncourt. Son permis a été saisi.

« Levure » à Pod 2000

(c) Une manifestation a marqué, hier en fin d'après-midi, la « levure » de Pod 2000, ce complexe locatif et commercial édifié au début de l'avenue Léopold-Robert, à La Chaux-de-Fonds, et que caractérisent deux tours. De nombreuses personnalités ont participé à cette réunion qui vit quelques orateurs s'exprimer. Il fut ainsi annoncé officiellement que la Société de banque suisse, dont le siège se trouve au numéro 10 de cette avenue, va prochainement déménager pour occuper la plus petite des tours. Il fut également question de la venue éventuelle de la succursale des grands magasins ABM dans la partie commerciale. Une décision pourrait intervenir ces jours. Rappelons que le complexe Pod 2000 a coûté 20 millions

LE LOCLE

Au tribunal de police du Locle

Il avait à peine plus de 0,8 ‰

De notre correspondant :

Le tribunal de police a tenu son audience hebdomadaire hier après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Danièle Pistor, commis greffière. Au volant de sa voiture, le 11 octobre, à 1 h, C. S. circulait au Col-des-Roches venant du Cerneux-Péquignot. Arrivé à la hauteur du garage des Trois-Rois, à la suite d'une inattention, il perdit le contrôle de son véhicule, qui monta sur un îlot, situé au centre du carrefour sur lequel il a mis à mal deux signaux de prescription ainsi qu'un mât. Comme l'accident était bizarre, le prévenu Cl. S. fut soumis aux examens du sang qui révélèrent 0,73 ‰ au sachet, 0,8 ‰ à l'alcool-test et 0,9 ‰ à la prise de sang. Le médecin concluait à une ivresse très discrète. S. avait participé à une soirée de société. Il attribue l'accident au fait qu'il tournait les boutons de sa radio pour capter un autre poste que Sottens qui venait de finir ses émissions. Le président tient largement compte de toutes ces circonstances et inflige à S. une amende de 300 fr. et le paiement de 250 fr. de frais.

Le 12 octobre 1972, le tribunal du Locle condamnait A. S. à deux mois de prison avec un sursis de trois ans pour avoir encaissé à son profit des cotisations de la FTMH pour plus de

3000 francs. Il avait promis de rembourser cette somme, mais ce n'est que ces derniers mois qu'il a versé d'importantes acomptes. Devant cette bonne volonté, le tribunal renonce à révoquer le sursis, mais le rallonge d'un an pour permettre à S. de liquider cette affaire.

C. K. et sa femme devaient être jugés pour avoir battu et blessé une jeune serveuse qui désirait quitter leur établissement. Le père de la jeune fille s'était porté partie plaignante, cette dernière restant introuvable. Reconnaisant avoir donné une bonne paire de claques à la plaignante, le prévenu voit aussitôt le plaignant venir se planter devant lui et lui dire: « Vous avez bien fait et je vous donnerais bien 100 fr. Je retire ma plainte. » Mais cette histoire a révélé que la jeune serveuse n'avait pas 18 ans. Elle avait été placée là par l'office des mineurs comme lingère - aide de cuisine. La faute est vénielle. Ce sera pour la tenancière une amende de principe de 10 fr. et le paiement de 5 fr. de frais.

J.-D. W. avait quitté un établissement public où, durant plus de deux mois il s'était fait gobeberger, laissant une facture de 910 francs. Il reste dû un solde de 128 francs. Le plaignant accepte d'attendre jusqu'en février, faute de quoi l'affaire sera reprise.

Par défaut, M. C. se voit infliger

dix jours d'arrêts fermes et paiera 20 fr. de frais pour n'avoir pas payé, malgré plusieurs rappels, sa taxe militaire de 1974 se montant à 492 francs.

Un « drôle de pistolet », ce R. L. auquel on reproche, malgré plusieurs rappels, de n'avoir pas payé sa taxe militaire de 618 francs. A la suite d'un accident, il s'est fait remettre près de 5000 fr. par une compagnie d'assurances, en guise de paiement d'un véhicule qui appartenait à sa sœur. Il a en outre encaissé, alors qu'il était l'ami de W., la somme de 226 fr. représentant l'indemnisation d'une société de Berne pour vol de cages à oiseaux lors de l'exposition romande d'ornithologie. De plus, deux infractions font que R. L. est condamné à trois mois de prison ferme auxquels s'ajoutent 15 jours infligés jadis par le tribunal de la Chaux-de-Fonds. Les frais à la charge de L. se montent à 150 francs.

Pour ivresse au volant, le délit de fuite n'est pas reconnu, le juge inflige à la prévenue P. S. une amende de 800 fr. et le paiement de 100 fr. de frais. Quant aux deux prévenus L. Z. et M. R., qui avaient enfreint la loi sur les constructions en transformant une ancienne ferme sans en avoir demandé l'autorisation, ce sera à chacun 500 fr. d'amende et 30 fr. de frais.

P. C.

La caisse-maladie Chrétienne sociale a tenu son assemblée générale au Locle

Sous la présidence de M. Paul Vermot, la section locloise de la caisse maladie Chrétienne sociale suisse a tenu récemment son assemblée générale annuelle, devant une nombreuse participation. En ouvrant la séance, M. Vermot se plut à saluer la présence de M. Francis Mottet, réviseur central, de M. Marc Monnet, président de la section de la Chaux-de-Fonds, de M. Michel Billas et de Mme P. Gauthier, du Cerneux-Péquignot. Le président cantonal M. Maurice Boillod, de la Chaux-de-Fonds, et MM. Wasser et Wyss, des Brenets, s'étaient fait excuser.

Dans son rapport annuel de 1975, le président déplora dans notre pays l'insuffisance de la place accordée à l'information sociale. Il en prit pour preuve le curieux résultat de la consultation fédérale sur le projet de loi sur la maladie du 8 décembre. Le principe de l'obligation a été rejeté par le peuple. Ce principe sera repris lors de la prochaine révision de la LAMA.

... La Chrétienne sociale suisse a augmenté, en 1974, son effectif de 10.241 assurés pour atteindre sur le plan fédéral 913.404 membres. M. Vermot relève que l'assurance: frais médicaux et pharmaceutiques accuse un déficit de 29,2

millions de francs sur un total de recettes de 341,3 millions. En une année, le déficit s'est accru de 10,1 millions. Ces dépenses sont soumises à des influences extérieures imprévisibles et il est décevant d'en suivre le cours.

L'effectif des assurés était, au 31 décembre 1973, de 1237; au 31 décembre 1974 de 1265 et, aujourd'hui, malgré la récession, de 1284 membres, 133 modifications d'assurances sont intervenues et le nombre des feuilles de maladie délivrées s'est élevé à 1863. 209 membres seront reclassés au 1er janvier 1976. Les comptes de la section sont présentés par M. Roger Paillard, administrateur. L'exercice 1974 boucle avec un bénéfice de 7041 fr. 05 sur des recettes se montant à 58.283 fr. 20. La rentabilité de la section à l'administration centrale est de 674.778 fr. aux produits et de 637.976 fr. aux charges, ce qui donne un résultat intermédiaire de 36.800 francs. Après constitution de la réserve légale, le résultat est de 11.742 francs en faveur de l'administration centrale. C'est un beau résultat. Ces comptes sont admis après lecture des contrôles des comptes présentés par Mlle A. Dubois qui félicite M. Paillard de sa tenue des comptes. L'assemblée pro-

céda ensuite à la nomination du comité, M. Paul Vermot est réélu à la présidence par acclamation. Il aura comme collaborateurs M. A. Vuillemez, vice-président, Mme Castella et M. Paul Carrel, comme secrétaires, Mlle Juliette Socchi, comme assesseur. M. Paillard est confirmé dans ses fonctions d'administrateur-caissier.

Il appartenait à M. Francis Mottet d'apporter le salut des organes centraux de la CCSS et d'entretenir l'assemblée sur l'épineux problème de la franchise. La franchise est imposée par le Conseil fédéral à toutes les caisses de maladie. Elle a passé de 5 fr. en 1964 à 30 fr. en 1974, suivant la même courbe que celle de l'augmentation du prix de la vie. Elle frappe plus durement les personnes atteintes de maladies chroniques que les autres, étant donné que la franchise se répète tous les trois mois. Soumis à l'ancienne loi sur la maladie, ne touchant plus que des subventions réduites il est actuellement difficile d'améliorer socialement les caisses de maladie. La diminution de la subvention à la Chrétienne sociale lui a fait perdre dix millions, ce qui a nécessité de percevoir une cotisation de 20 fr. par membre.

P. C.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS:
Corso: 20 h 30, L'incorrigible (16 ans).
Eden: 20 h 30, Rollerball (16 ans, prolongations); 23 h 15, Les Affamés du mâle (20 ans).
Plaza: 20 h 30, La Kermesse des aigles (16 ans).
Scala: 20 h 45, L.e Bagarreur (16 ans).
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodeo-club bar 72: 21 h 30 - 4 h.
Le Scotch: 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or: 21 h 30 - 4 h.
Cabaret 55: 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine: 21 h 4 h.
EXPOSITIONS:
Bibliothèque de la ville: « Les Sentiers du Doubs ».
Galerie des Six-Pompes: artisanat.
Galerie du Manoir: peintures d'Anna Mark.
Galerie du Club 44: Oeuvres plastiques de Wolfgang Hausler.

Permanences médicale et dentaire.

— En cas d'absence du médecin de famille tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office. — Henry 68 avenue, Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 111.
DIVERS:
Théâtre ABC: 20 h 30, Ann Krist et la harpiste bretonne Kristen Nogues.

Le Locle

CINÉMAS
Casino: 20 h 30, « Un bronson chino » (16 ans).
Lux: 20 h 30, « Le piège » (16 ans).
23 h 15, « Hausfrauen report » (20 ans).
Pharmacie de service: Breguet, 28 Grand-Rue; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

„Plus de la moitié du canton est sous ma surveillance...”

«... je fais chaque nuit le tour de mes fabriques dans le canton de Glaris. Et lorsque j'ai congé, mes remplaçants font de même. Au début de ma tournée, pour laquelle j'utilise l'auto de Securitas, je m'annonce par téléphone à notre service de piquet de Lucerne. Lors de mes rondes, je corrige si possible immédiatement toute irrégularité constatée. Je ferme portes et fenêtres, éteins la lumière, surveille machines

et appareils. Je contrôle aussi les postes de soudure, les chalumeaux, les robinets à gaz, les installations frigorifiques, les chaudières, etc... etc... J'annonce de suite ce qu'il ne m'est pas possible de remettre en état. Mon but: éviter les dégâts; à cet effet, mieux vaut prévenir que guérir! De plus, il me faut enclencher ou déclencher certaines machines et prendre contact avec les gens qui travaillent de nuit. De temps à autre, l'inspecteur de Lucerne vient me trouver pour contrôler la qualité de mon travail; je participe aussi régulièrement à des séances d'instruction. Au petit matin, au poste de police de Glaris, je dépose ma montre de service: elle contient les pointages de toutes les clés de contrôle fixées chez nos clients.»

Ainsi s'exprime l'appointé H. Salm au sujet du travail qu'il fait dans son rayon de surveillance. Un des 357 rayons répartis dans environ 250 communes suisses. Les distances parcourues par nos agents, à pied, à vélo, en cyclomoteur ou en voiture varient beaucoup: courtes en ville, elles sont parfois très longues en campagne.



Securitas SA
Société suisse de surveillance

Une clientèle attachée à la haute tradition de l'ameublement se sert régulièrement chez Perrenoud.



SALON "PARIS"
Tissu velours Dralon - finition tapissier
Rembourrage plume

meubles
perrenoud

Neuchâtel - Rue de la Treille 1 - Tél. 25 10 67

VISITEZ NOS 4 ETAGES D'EXPOSITION

A LOUER

A louer pour le 1^{er} janvier 1976, Clos-de-Serrières 12,

APPARTEMENT de 4 pièces

tout confort. Fr. 534.— + 80.— de charges.

S'adresser à: Etude François Cartier, rue du Concert 6, Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

Tout de suite ou date à convenir, à Colombier, rue de la Colline, situation tranquille et ensoleillée,

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces

tout confort, ascenseur, garage collectif.

S'adresser à: Etude Fr. Cartier, notaire, Concert 6, 2001 Neuchâtel. Tél. 25 12 55.

A louer à Neuchâtel, Centre-Ville, dès le 31 décembre 1975,

grand studio

tout confort, cuisine agencée, W.-C. séparés, tapis tendu, poutres apparentes, cave.

Pour visiter: tél. 24 36 34
Pour traiter: Fid. Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, Pesoux, tél. 31 31 55.

A louer à Boudry, immédiatement ou pour date à convenir,

4 PIÈCES Fr. 584.—

pour le 24 décembre 1975

3 PIÈCES Fr. 439.—

charges comprises. Situation tranquille et ensoleillée.

Tél. 24 42 40.

A louer, au centre de Cressier, tout de suite ou pour date à convenir,

un appartement meublé

confort, moderne, une pièce et demie, literie à disposition.

S'adresser à: Jacques Grisoni 2088 Cressier. Tél. (038) 47 12 36.

A louer au centre de la ville

studios meublés

dès Fr. 400.—.

S'adresser à Touraine S.A. Tél. 33 55 55, heures de bureau.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à Neuchâtel,

cases de congélation

Tél. (038) 25 11 31.

RUE DU ROCHER 36 À LOUER **MAGNIFIQUE STUDIO**

tout confort. Loyer mensuel 245 fr. + charges. Libre dès le 24 décembre. Banque PIGUET & Cie Service des Gérances, Yverdon. Tél. (024) 23 12 61, interne 41-42

À LOUER

A Cormondrèche,

LOCAL de 9 m²

avec cuisine, W.-C. et douche. Convient pour studio, atelier ou bureau.

Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

À LOUER pour le 1^{er} janvier 1976,

appartement de 1 pièce

au 4^{ème} étage de Perrière 1, à Neuchâtel-Serrières. Loyer Fr. 322.80 par mois, charges comprises.

Pour visiter: M^{me} Wahid, concierge, tél. 31 62 45.

Pour traiter: S.I. BALOISE place Pâpinet 2, Lausanne, tél. (021) 22 29 16.

DEMANDES À LOUER

Cherchons à louer à **NEUCHÂTEL**

Surface de vente: 400 - 600 m²

Offres sous chiffres 44-66.476 à Publicitas, case postale, 8021 Zurich.

CHAMBRES

A louer à Neuchâtel, ruelle Vaucher 15, libre tout de suite,

1 chambre indépendante meublée

refaite à neuf. Fr. 215.— par mois.

S'adresser à: La Neuchâteloise Assurances, Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

AVIS DIVERS

LA FAN EST FOURNISSEUR DE PAPIER MACULATURE

imprimée blanche Hi-Fi

à des conditions très avantageuses

Profitez-en



Tél. 33 11 76

O. VUILLE diplômé du C.N.A.M.P. Rue de la Dime 80 2002 NEUCHÂTEL Trolleybus No 7

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité, démarches et renseignements; si nécessaire aussi pour les rentiers AVS.

Durs d'oreilles ?

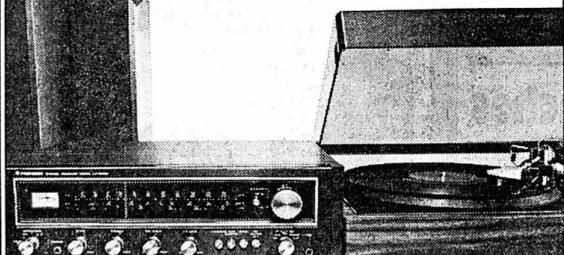
NOUVEAUTÉ, venez essayer nos appareils et lunettes acoustiques, dernières nouveautés techniques, très efficaces, écoute naturelle.

Essais et service après-vente. Veuillez prendre rendez-vous. Sur demande à domicile.

ex libris combine pour vous la haute qualité Hi-Fi avec un prix bas!

PIONEER SX 4430

Receiver PIONEER OUC, OM, OL, TDHF Haut-parleurs PIONEER CS-E 320 Lenco L 90, Tourne-disque Hi-Fi électronique avec cellule magnétique Shure M 75



Autres installations combinées à ex libris: PIONEER SX 300 avec Lenco L 65 Fr. 990.— combinaison HARMAN-KARDON-LENCO-Wharfedale Fr. 1360.—

La Fr. 1650.—

Lausanne: Place de la Palud 22
Genève: Passage des Lions 6 bis
Neuchâtel: Rue des Terreaux 3-5
Fribourg: Boulevard de Perolles 31
La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 79
Sion: MMM-Metropole-

ex libris

Ne cherchez pas de plus beau cadeau!

Aglamatic pocket Sensor: la certitude de faire plaisir!



Aglamic pocket Sensor.

Il en existe 6 modèles, tous présentés en joli coffret-cadeau, de fr. 70.— à fr. 350.— (prix indicatifs).

Novices ou chevronnés, tous les amateurs de belles photos sont épatés des résultats que donne cet appareil.

C'est tellement simple: il suffit d'introduire une cassette; un geste, et le Repitomatic aux cinq fonctions prépare tout pour la prise de vue. Il ne reste qu'à effleurer le Sensor, pour obtenir une superbe image, garantie nette.

Les professionnels, eux-mêmes, conquis par sa perfection technique, s'en servent volontiers comme deuxième appareil. En effet, grâce à lui, on est toujours prêt: il est si commode à emporter!

Agfa-Gevaert: à l'avant-garde du progrès.



Flashes Agfatronic



Projecteur-diapos de poche



Caméra Microflex Film Agfachrome super 8



Prix MIGROS

évidemment!

Maintenant particulièrement avantageux

dans notre série de meubles M-Studio

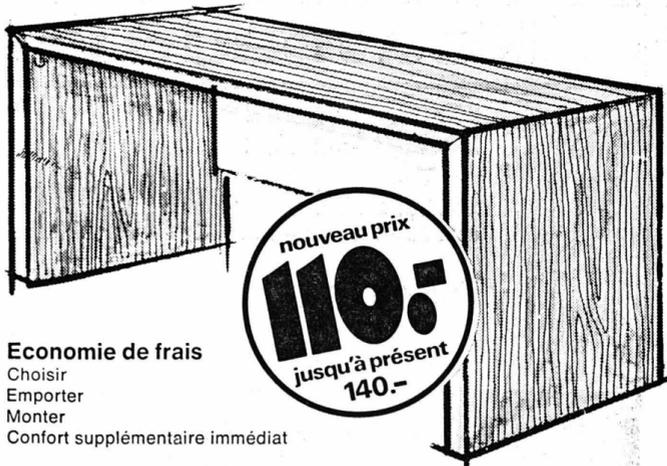
Tous les meubles M-Studio sont plaqués de frêne teinté en brun foncé mat. Les faces et panneaux arrière sont revêtus de résine synthétique blanche.

Etagère de base, étroite
Largeur 45 cm, hauteur 44,8 cm, profondeur 40 cm
Utilisable aussi comme étagère isolée ou comme élément de bureau.
Accessoires:
Socle, hauteur 6 cm. 11.—
Rayon 12.—
Tiroir, hauteur 10 cm. 24.—
Avec liteaux.

nouveau prix 40.— jusqu'à présent 70.—

nouveau prix 70.— jusqu'à présent 105.—

Bureau
Largeur 120 cm, hauteur 75 cm, profondeur 55 cm.
Avec revêtement à l'arrière pour que le bureau puisse aussi être placé au centre d'une pièce.
nouveau prix 110.— jusqu'à présent 140.—



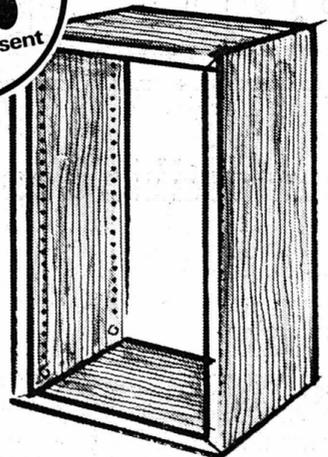
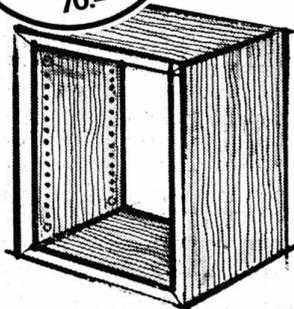
Economie de frais

Choisir
Emporter
Monter
Confort supplémentaire immédiat

nouveau prix 110.— jusqu'à présent 140.—

nouveau prix 40.— jusqu'à présent 70.—

nouveau prix 70.— jusqu'à présent 105.—



MIGROS

Do it yourself

Avenue des Portes-Rouges

Coop-informations

ACTIONS DE FÊTE



Cocktail de fruits

MONDIAL

Une salade de fruits délicieuse, composée de 5 fruits différents, mûris sous un soleil radieux. A savourer avec un peu de crème Chantilly - un régal merveilleux!



Boîte à 822 g

2.30
~~2.60~~

poids égoutté 525 g

Pêches

MONDIAL

Pêches moitiés exquis dans un sirop délicieux. Le dessert en boîte toujours bienvenu! A propos: que diriez-vous de pêches flambées pour varier les plaisirs?



Boîte à 822 g

1.95
~~2.30~~

poids égoutté 510 g

Ananas 10 tranches

MONDIAL

10 tranches d'ananas délectables - pour couronner un bon repas! Un dessert à sa place en toute circonstance - particulièrement séduisant avec une larme de kirsch.



2 boîtes à 567 g

2.90
~~3.40~~

poids égoutté 350 g

Asperges en branches

MONDIAL

De qualité si tendre qu'on fera bien d'en garder toujours quelques boîtes en réserve. C'est maintenant le bon moment de se constituer un stock!



2 boîtes à 425 g

3.80
~~4.40~~

poids égoutté 280 g

Petits pois avec carottes extrafins * midigastronome *



Une qualité hors ligne, dans la tradition des produits (Midi-Gastronome)! Une garniture de légumes idéale pour la table de fête.

2 boîtes à 470 g

2.80
~~3.50~~

poids égoutté 290 g

Choix de légumes avec des chanterelles * midigastronome *



Un mélange de légumes savoureux et exquis, faisant honneur à la qualité (Midi Gastronome) proverbiale!

Boîte à 470 g

1.95
~~2.55~~

poids égoutté 290 g

Prix-choe Coop

Feuille de conservation (Glad Pack) transparente

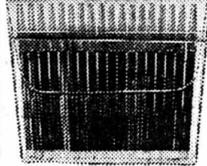


le rouleau de 30 m

1.70

18 crayons-feutre

dans un étui très pratique, divers coloris



2.30

Hit <hebd>

26 novembre - 2 décembre

INCAROM



la boîte de 685 g

8.50
~~15.10~~

Bretzels



Kambly

2 paquets de 100 g

2.60
~~3.20~~

Farine fleur

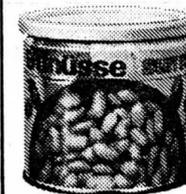
pour vos pâtisseries de Noël

1 kg seulement .90

Arachides sun ray

emballées sous vide dans une boîte très pratique.

2 boîtes de 200 g



2.50
~~3.-~~

Cuisses fines de poulet



surgelées 450 g

3.90
~~4.70~~

Oeufs importés

(moyens)

2 boîtes de 6 pièces

1.80
~~2.20~~

baisse de prix Coop

	ancien	nouveau
Huile comestible Coop 1 litre	3.60	3.40
Sanomalt 800g	5.80	5.40
Sanoquick 700g	4.90	4.40

Nouveau à la Coop



Rexona antitranspirant flacon-bille

Roll-on Sport

le flacon de 30 cm³

contre les tâches de transpiration et les odeurs corporelles.

3.50

Coop compte pour qui sait compter!



Coop coop
-0%

Hit
Weekend

seulement vendredi 28 novembre
et samedi 29 novembre

Café
excellento



qualité exquise.
Son arôme corsé en fait
un café très apprécié.

nouveau
paquet de
500 g

390
4.90

Bas prix à l'année

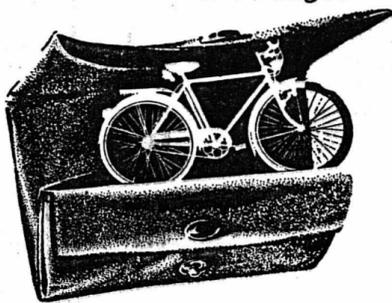
Pendant toute l'année, Coop vous offre de nombreux produits, choisis dans divers groupes d'articles, à des prix imbattables.

	Prix Coop	Prix indicatif
Mocca Gold		
Sachet de remplissage	100 g	5.-
Sachet de remplissage, sans caféine	100 g	5.40
Mocca Gold	100 g	5.60
Mocca Gold	200 g	10.50
Nescafé Gold	200 g	11.50 16.40
Nescafé Gold espresso	200 g	11.50 16.40
Mocca Gold sans caféine	100 g	6.-
Nescafé Gold sans caféine	100 g	6.80 9.-
Mocca Gold sans caféine	200 g	11.40
Nescafé Gold sans caféine	200 g	13.20 17.40
Café Elite	100 g	3.20
Nescafé	100 g	5.20 6.80
Nescafé	200 g	9.60 12.60
Nescafé, sans caféine	100 g	5.80 7.30
Nescoré sans caféine	200 g	7.70 9.90
Nescoré	200 g	6.70 8.90
Incarom	300 g	5.50 7.20
Incarom	550 g	8.90 12.10
Thé noir		
Tea English Blend	100 g	1.-
Tea Ceylon highgrown	100 g	1.30
Tea Finest Darjeeling	100 g	2.-

Coop compte pour qui sait compter!

5148

Cilo offre
65 modèles
à la mesure de votre budget



Quelques exemples de notre catalogue:
bicyclettes sport 3 vitesses Sturmey, complètement équipées:
JET 125/128 Fr. 265.- CILO 108/110 St. Fr. 375.-
REGINA 124 Fr. 285.-
bicyclettes mi-course 5 vitesses, complètement équipées:
REGINA 261 Fr. 310.- CILO 263 St. Fr. 390.-
bicyclette course 10 vitesses CILO 139 Fr. 395.-
bicyclette pliable 3 vitesses Sturmey, complètement équipée:
JET 20" St. Fr. 275.-

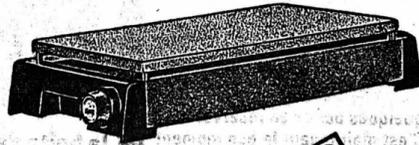
Avec la garantie de la marque et les services du spécialiste

NEUCHÂTEL : R. Schenk, Chavannes 7 et 15.
SAINT-BLAISE : J. Jaberger, Grand-Rue 21.
COLOMBIER : R. Mayor, rue du Château 11 et 18.
BUTTES : Luis Arroyo, tél. 61 13 93.
LA NEUVEVILLE : E. Fischer, rue du Collège 20.
CERNIER : C. Scheffel, rue F.-Soguel 3.



Pour tous ceux qui sont en froid avec les repas tièdes: un nouveau chauffe-plats à allumage automatique, sans câble encombrant.

Tout reste chaud. Pendant 7 heures s'il le faut. Même en plein air. Grâce au gaz KISAG.



Kisag
KISAG SA, 4512 Balgach 80
KISAG est inventif!

TOUTES CONSTRUCTIONS PLASTIQUES
EN PVC, PPR, etc.

MOBILIER DE LABORATOIRE
GABARIT POUR PASSAGES DE DALLES

L. TAPERNOUX
1233 BERNEX/GE - Tél. (022) 57 11 06 - 57 29 60

DÉMÉNAGEMENTS
Transports suisse et étranger

J. MEDOLAGO
Rosière 3 NEUCHÂTEL Tél. 038 24 34 44

Fourrures - Fourrures - Fourrures
BORNAND & CIE - Tél. (038) 57 13 67
Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose en visons divers d'élevage et sauvages en astrakan, ragondin, loutre de mer, renard, etc.

sa COLLECTION de MANTEAUX - JAQUETTES - BOLEROS

ainsi que ses manteaux de **CUIR-GABARDINE** etc.

col et intérieur amovibles en fourrure.

Fermé le lundi

Wittwen VÊTEMENTS
PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL

pantalons en TWEED...
d'excellente qualité
59.- 79.- 89.-

CHOIX QUALITÉ PRIX

Une voiture qui ne change pas de visage chaque année est une voiture qui conserve longtemps sa valeur.



2001 Hauterive - Neuchâtel :
Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45

Une invitation à l'aiguille et au crochet !

grosse laine

Fr. 3.30 la pelote de 100 g

Comparez !

Parlons qualité : la laine que nous vous offrons est de la laine 100% pure, facile à laver, coloris beige clair et écru.

Terriblement chaud et moelleux. Une astuce pour combattre les grands froids !

textiles ambiance sa
Rue des Chansons 37 2034 Peseux Tél. 038 31 34 30

PARCAGE
NON CONSEILLÉ



Un produit «parque» est un produit inventu. L'article, quel qu'il soit, sait ce qu'il vaut, mais seule la publicité peut le faire connaître ou redécouvrir.

En 1975, contre la récession, renforcez votre publicité, un véhicule moderne, rapide, toujours à l'affût de la nouveauté. Nous vous conseillons de choisir le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS

Meubles d'occasion
à vendre

chambres à coucher, salons, divans, fauteuils, salles à manger, parois murales, tables, chaises, lits, armoires, étagères, tapis, tours de lits, etc.

Prix très bas. — Paiement comptant.

S'adresser à Meublorama, Bôle (NE).

Heures d'ouverture : de 9 h à 13 h et de 13 h 45 à 18 h 30.

Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Fermé le lundi matin.

AUTOMOBILISTES! Dès le centre de Bôle, suivez les flèches Meublorama. Grande place de parc.

Aujourd'hui, dans bouquet La fabuleuse histoire du roi de la valse

Complet de qualité: l'allure soignée

seulement **250.-** et avec ça qualité Frey!

seulement **250.-** et avec ça qualité Frey!

«Pure laine de tonte - et 250.- seulement»
 Le bleu foncé confère l'élégance, les fines rayures y ajoutent un je-ne-sais-quoi de raffiné. Un tel complet fait de l'homme qui le porte un monsieur distingué (et pour un prix très populaire).
 André Kläfiger
 vendeur

«Pour toutes les occasions - et pour 250.- seulement»
 Plus un complet est neutre, plus il y a d'occasions de le porter. Ce complet sympathique, gris, à chevrons, en pure laine de tonte change de face selon qu'on le porte avec une chemise/cravate ou avec un pull-over: il sera sportif ou élégant, quotidien ou dominical.
 R. Colpagny
 vendeur

Frey

FOURNISSEUR OFFICIEL DE L'EQUIPE OLYMPIQUE SUISSE 1976

A 62

Vêtements Frey, Neuchâtel, Passage St-Honoré 2, tél. 038/252667

Un peu... d'un grand nom

Bisquit COGNAC
 une tradition de qualité depuis 1819 ***-V.S.O.P.
 LES FILS DE MAURICE COLLE ET CIE/GENEVE-ZÜRICH

meublorama
 Bôle C'est moins cher!

Enfin un vrai discount du meuble...

Inouï ! 1250.-

Ensemble Louis-Philippe noyer, table ronde à rallonges
 Chaises recouvertes de magnifique velours
 Prix super-discount Meublorama

Vente directe du dépôt (8000 m²). — Sur désir, facilités de paiement.
 Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires.
 Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 18 h 30.
 Samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes : dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ». **P Grand parking**

meublorama
 Meubles-discount 2014 Bôle/NE

Prêt personnel

Neuchâtel
 8, rue du Bassin
 Tél. 24 61 41

A coffre ouvert pour vos crédits personnels

Je désire un prêt personnel de Fr.

remboursable en 6/9/12/15/18/24 mois

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No postal _____ Lieu _____

Date de naissance _____

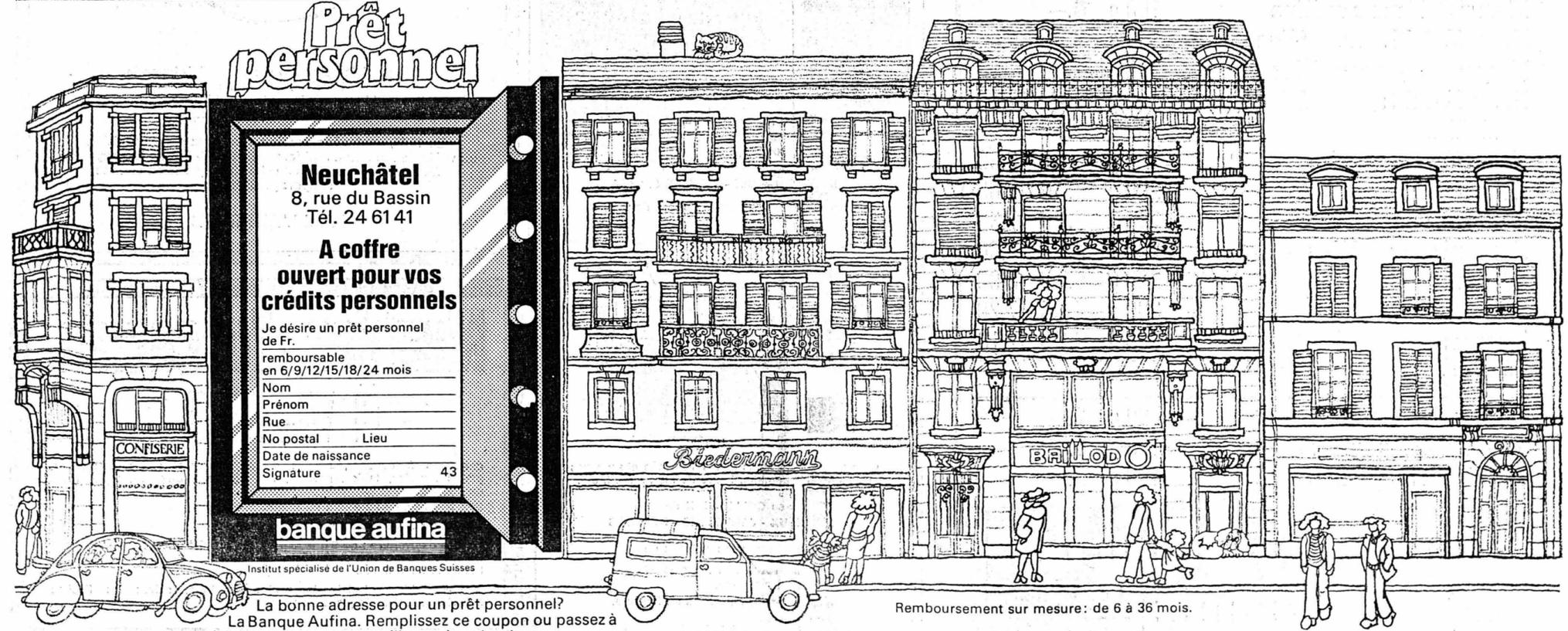
Signature _____ 43

banque aufina

Institut spécialisé de l'Union de Banques Suisses

La bonne adresse pour un prêt personnel? La Banque Aufina. Remplissez ce coupon ou passez à nos guichets. Nous vous conseillons très volontiers.

Remboursement sur mesure: de 6 à 36 mois.



CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

121^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

La piscine des Combes menacée d'une déconfiture financière (II) La carte forcée pour éponger une dette de 250.000 francs

De l'un de nos correspondants :
Dans un premier article consacré aux problèmes que rencontrent aujourd'hui les responsables de la piscine du Val-de-Travers, nous avons analysé la situation paradoxale de ce complexe de sport et de loisir qui, malgré ses installations tout à fait conformes aux exigences actuelles — tant du Service cantonal de l'hygiène publique que des usagers — risque de sombrer dans la banqueroute si une aide extérieure ne lui est pas accordée à brève échéance.

Dans ce deuxième volet, il s'agira de démontrer le pourquoi et le comment de la nouvelle demande d'appui financier adressée aux autorités communales du district. Enfin, une dernière correspondance permettra de décrire les comptes d'exploitation de la saison 1975 et de tirer quelques conclusions à la veille des prises de décision des conseils généraux, pour ou contre un renflouage indispensable de la piscine régionale.

LES ÉLÉMENTS D'UNE SOMME
Exposant aux conseils communaux du Vallon, dans une lettre du 11 septembre 1975, les tenants et aboutissants de sa sollicitation d'aide pécuniaire, le conseil d'administration de la piscine rele-

vait un fait capital pour l'avenir du complexe des Combes : « Ce qui nous rassure est que jamais le principe même de l'existence d'une piscine au Val-de-Travers n'est remis en question. » Toutefois, on se souvient des menaces réitérées, mais justifiées, émanant des autorités cantonales compétentes et tendant à la fermeture de la piscine si de notables travaux d'aménagement et de modernisation n'étaient pas entrepris à bref délai en matière d'installations techniques (purification et régénération de l'eau) et de locaux d'accueil (sanitaires, vestiaires, etc.).

UNE SOMME DE 250.000 FRANCS
Réalisés en 1973, ces travaux ont été pris en charge sur le plan financier par les communes du district (800.000 fr.) et l'Etat (236.000 fr.) pour ce qui a trait uniquement aux installations techniques, soit des subventions officielles de 1.036.000 francs. Le solde à payer par la piscine s'élève présentement à 42.000 fr., c'est-à-dire à 4,2 % du coût total des travaux techniques. En revanche, le financement des bâtiments d'accueil incombe à part entière à la société coopérative de la piscine; de la facture globale de 294.000 fr., il reste encore à payer 110.000 fr., les parts

sociales, la contribution du Sport-Toto (45.000 fr.) et divers dons ayant permis d'honorer plus des 2/3 du montant dû.

A cette somme de 152.000 francs (42.000 fr. et 110.000 francs) que la piscine doit sur les travaux de 1973, viennent s'ajouter 98.000 autres francs correspondant d'une part au remboursement d'un prêt consenti lors de la construction initiale de 1959 (40.000 fr.) et d'avances de trésorerie remontant à plusieurs années (45.000 fr.), d'autre part à la réalisation de travaux de finition indispensables (13.000 fr.). C'est dire que la piscine a réellement besoin de 250.000 fr. pour faire face à ses obligations.

LA SOLUTION LA MEILLEURE

« Notre souci essentiel, écrivait le conseil d'administration aux conseils communaux dans la lettre précitée, est de pouvoir consolider notre passif et payer ce que nous devons encore à nos entrepreneurs. Il est absolument exclu que nous y arrivions par nos propres moyens. (...) A cela s'ajoute l'impossibilité dans laquelle nous nous trouverions de payer l'intérêt d'un emprunt si nous devions nous-mêmes en supporter la charge. (...) Il suit de ce qui précède que, si nous voulons faire honneur à nos engagements et éviter de graves ennuis financiers, il nous faut trouver encore la somme de 250.000 francs. L'idée a été émise d'un nouvel emprunt qui pourrait être contracté à long terme par l'ensemble des communes du Val-de-Travers. A la réflexion, cette solution nous paraît meilleure que toute autre. Les intérêts et les amortissements pourraient être prévus dans les différents budgets communaux selon une clef de répartition qu'il vous plairait d'établir. Cette charge nouvelle ne serait certes pas négligeable, mais devrait pouvoir, nous semble-t-il, être considérée comme supportable. »

Si les conseils généraux du Vallon acceptent l'octroi de cette bouée de sauvetage que représentent ces 250.000 fr., un salutaire coup d'éponge aura été donné dans la comptabilité de la piscine qui, une fois libérée du service de la dette (intérêts passifs et amortissements) pourra non seulement assumer sans problèmes ses charges d'exploitation courantes, mais encore constituer un fonds de réserve et de renouvellement, impossible à créer jusqu'à présent. Et, bien entendu, en réponse à l'aide des pouvoirs publics — largement dispensée dans maintes autres communes et sociétés — la société coopérative réajustera ses tarifs, par le bas, dès la saison prochaine. (A suivre.)

Succès de la soirée du club d'accordéonistes «L'Aurore»

(c) Samedi soir, à la salle des spectacles de Couvet, la très vivante société des accordéonistes «L'Aurore» conviait la population villageoise à venir assister à sa traditionnelle soirée musicale et théâtrale d'automne.

Composé de musiciens souvent très jeunes, le Club covasson étouffe et émerveille à chacune de ses apparitions publiques. Dirigé de main de maître et cela depuis plus de 39 ans par M. Marcel Jeanneret, l'Aurore se renouvelle et se surpasse.

Préparé avec le soin et tout le sérieux

coutumier, le concert de cette année a pris encore une dimension particulière par la présence de deux percussionnistes professionnels de grande réputation François Zanotti et Pascal Auberson de Genève. Ces derniers ont apporté aux différentes productions un dynamisme, des tonalités originales, des rythmes variés et une musicalité remarquable.

Pour terminer, les accordéonistes covassons interprètent une marche d'E. Brechtiger qui, bien enlevée, donna au concert l'issue que l'on pouvait attendre. Hors programme, le directeur de la société présenta huit musiciens débutants qui exécutèrent de fort belle façon un pot-pourri de vieilles chansons françaises démontrant ainsi que l'avenir du club est assuré.

En seconde partie, quelques jeunes membres de la société ont interprété une comédie intitulée «La Redingote» de F. Bloch. Le bal qui suivit fut animé par le trio Achille Scotti et se termina aux petites heures de la nuit.

Notons enfin qu'avant le concert, le président cantonal des clubs d'accordéonistes a remis le diplôme de membre honoraire à Mme Christiane Konrad ainsi qu'à Mmes Marlyse Marlétaz et Yvette Graber.

FLEURIER

Programme d'activité du Ski-club

(sp) Depuis la mise en service des installations de remontée mécanique (télésiège Buttes - la Robella, et téléskis de la Robella) du TBRC, le Ski-club de Fleurier connaît un net regain de vitalité dû surtout au fait que son chalet des Lisières est situé au cœur même de ce complexe sportif.

Le programme d'activité élaboré pour ces prochains mois par le comité présidé par M. Charles Reusser, traduit ce dynamisme : un cours de mise en condition physique sur neige à la mi-décembre; un camp OJ aux Lisières durant les quatre derniers jours de l'année; un souper commun dit du petit Nouvel-An en janvier; une course alpine aux Crossets pendant le week-end du 1er mars (Indépendance neuchâteloise); en février ou mars, une journée sportive interne, avec concours handicap et un slalom parallèle ouvert à tous les skieurs; une course d'un jour dans les Alpes pour les skieurs chevronnés au début avril; la corvée de nettoyage, en mai ou juin; la fête des familles en août; la corvée de bois en septembre; et, au début octobre, le bilan de l'année écoulée lors de l'assemblée générale.

BOVERESSE

Carnet de deuil

(sp) Avant-hier est décédé à l'hôpital de Couvet, dans sa 63^{me} année, M. Alfred Vaucher-Delacroix. Ouvrier à l'usine Dubied de Couvet depuis de nombreuses années, M. Vaucher s'est intéressé activement à la vie politique du village. Il avait fait partie du Conseil communal et était avant son décès, membre du Conseil général de la commission du feu et de salubrité publique. Il sera inhumé, demain dans le village.

Feux de croisement (ou de position) sous la Clusette

Lorsque vous roulez dans une ville dont les rues sont bien éclairées, Neuchâtel par exemple, on ne peut que vous conseiller de rouler en veilleuses (ou « lanternes »). En revanche, lorsque les usagers de la route traversent un tunnel les feux de croisement (ceux de position, les veilleuses ou « lanternes ») sont aussi acceptés) sont obligatoires, rappelle le Service des ponts et chaussées. C'est particulièrement le cas du tunnel de la Clusette, nouvellement mis en service.

Bien que cet ouvrage soit correctement éclairé, cette mesure est justifiée par le fait qu'un véhicule dont les phares sont allumés est plus visible. L'éclairage du tunnel peut aussi s'éteindre subitement à la suite d'une panne de courant. C'est pour ces raisons que le signal No 112 « tunnel » implique l'obligation d'allumer les phares, faute de quoi le conducteur est passible d'un procès-verbal en cas de contrôle par la police.

Jeune agriculteur tué par son tracteur

(c) Jeudi, M. Charles-André Leuba, qui habitait chez ses parents à Combe-Germain près des Bayards, était allé, avec un tracteur, conduire une machine agricole chez son oncle. En rentrant à la maison sur un chemin verglacé, le tracteur, pour une cause inconnue, s'est retourné. Le conducteur, âgé de 21 ans, a été tué sur le coup. La police a ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident, qui a jeté une profonde tristesse aussi bien dans sa famille que chez les connaissances de ce jeune homme.

BUTTES

Carambolage

Vers 11 h 15, hier, M. M. A., de Genève, circulait de Sainte-Croix à Buttes. Dans un virage à droite, peu avant la Roche-Percée, il perdit la maîtrise de sa voiture qui dérapa sur la chaussée verglacée, quitta la route, dévala un talus pour s'arrêter vingt mètres plus bas contre des arbres. Dégâts.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h, « Le pont de la rivière Kwai »; 23 h 15, « Filles ardentes » (20 ans).
Môtiers, maison des Mascaraux : 20 h 30, « Concert de jazz par Dizzy bats septet ».
Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Couvet, salle grise : 20 h 15, « La terre grecque », film et conférence de Louis Panassé.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

COMMUNIQUE

Du jazz à Môtiers

(sp) Avant-dernier rendez-vous de 1975, ce soir à la maison des Mascaraux, fixé par le groupe « Alambic ». On y entendra une excellente formation de jazz, le « Dizzy Bats Septet ». Fondé il y a une dizaine d'années, l'ensemble, d'abord très marqué par le style du « Modern Jazz Quartet », a senti la nécessité d'un retour à une musique plus musclée, influencée par la découverte des rythmes africains et brésiliens. A San Sebastian, le « Dizzy Bats Septet » a été considéré par la presse comme l'un des meilleurs orchestres du festival, de même qu'à Augst en 1973 et 1974.

Mise en service, hier, du nouveau central téléphonique et du réémetteur TV de Couvet

Hier après-midi a eu lieu, à Couvet, la mise en service du nouveau central téléphonique et du réémetteur de télévision situé au bois du Fortel. Pour marquer cet événement, la direction d'arrondissement des télécommunications de Neuchâtel avait invité un certain nombre de personnalités parmi lesquelles MM. Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat, Jean-Michel Oberson, inspecteur forestier, René Schenker, directeur et Madeleine, présentatrice à la télévision romande, Jacques Meylan et François Keller, de la direction générale des PTT. Le Conseil communal de Couvet était représenté par MM. Claude Emery, André Dupont, Pierre Jeanneret et Michel Barraud et celui de Travers par Mme Janine Espinosa et André Zbinden, administrateur communal.

Les invités ont visité le nouveau réémetteur et le nouveau central téléphonique de Couvet, avant de prendre part à la partie officielle.

M. André Rossier, directeur de l'arrondissement des téléphones, à Neuchâtel, souhaita la bienvenue et releva que ce n'était pas qu'aux chemins de fer et aux constructeurs de routes, que l'accès au Val-de-Travers avait posé des problèmes assez difficiles à résoudre. Pour l'infrastructure téléphonique, a-t-il dit, il s'agissait de détourner aussi, du moins partiellement, la fameuse cluse de la Clusette et se résoudre à passer par-dessus la montagne. C'était hier l'aboutissement de plusieurs années d'efforts déployés par l'arrondissement des téléphones de Neuchâtel.

Actuellement, a souligné M. Rossier, le Val-de-Travers est bien équipé pour faire face, à l'avenir, sur le plan téléphonique car le central de Couvet est relié directement au central principal de Neuchâtel et équipé de la sélection automatique des communications internationales, ce qui facilitera la correspondance téléphonique avec l'étranger.

Sur le plan de la télévision, le réémetteur de Couvet est le troisième du

genre au Vallon. D'une conception nouvelle, il complètera celui des Roches-Blanches sur Noiraigue et du Haut-de-la-Vy au-dessus de Saint-Sulpice. Bien que l'on ait dû, pour le moment, se limiter à la diffusion du seul programme romand, on compte fermement pouvoir équiper par la suite le réémetteur de Couvet par la diffusion de la deuxième ou troisième chaîne suisse.

M. Hermann Milz, chef des services de la radio et de la télévision à la direction d'arrondissement des téléphones, à Neuchâtel, a ensuite présenté un exposé technique. « La journée d'hier, a déclaré M. Milz, signifiait l'aboutissement d'un long travail de planification, de construction et de mise au point. » Apparement, a-t-il encore relevé, l'entreprise des PTT offre bien peu à la population du Val-de-Travers et nous ne sommes plus au 29 janvier 1962 où la mise en service d'une installation semblable souleva l'enthousiasme général. Les stations du Val-de-Travers ne sont cependant pas un luxe car bien avant qu'un tunnel ne facilite les communications routières avec Neuchâtel, la direction des téléphones de Neuchâtel avait pensé que la population du Vallon, isolée de par sa situation géographique, avait droit à la petite fenêtre qui s'ouvre sur le monde et qu'on appelle télévision.

Puis vint le moment de la mise en service du nouveau central téléphonique. C'est M. Jan, chef des relations publiques de la direction de Neuchâtel qui y procéda, en appelant l'horloge parlante... à New-York. Mais la conversation inaugurale fut faite par Madeleine, la première du reste à s'annoncer.

— Où voulez-vous téléphoner ?
— En Espagne, mais je n'ai rien à voir avec Franco...
Le numéro composé, on entendit Madeleine dire :
— C'est toi, Julie ? Maman est là ?
— Non mais papa est ici. Il est malade...
— Embrasse tout le monde et soigne-le bien...
Un peu plus tard, il était alors

18 h 03 exactement, la mise en service du réémetteur de télévision était faite par M. Rossier. Diverses questions furent posées notamment par M. Richard Jaccard, le doyen des concessionnaires de radio et de TV du Vallon, puis M. Claude Emery, remercia les PTT de l'effort nouveau qu'ils venaient d'accomplir, exprimant la gratitude des autorités communales et relevant que ce qui vient d'être achevé est indéniablement un avantage pour notre région.
Georges DROZ

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Comme un berger, il paîtra son troupeau, il prendra les agneaux dans ses bras, il les portera sur son sein.
Esaïe 40 : 11.

Monsieur et Madame Marcel Erb-Besuchet et leurs filles Carole et Nadia, à Couvet ;

Monsieur et Madame Jean Erb-Robert, aux Verrières, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Adrien Bestuchet-Zurbuchen, aux Bayards, leurs enfants et petits-enfants, les familles parentes, alliées et amies, ont l'immense douleur de faire part du décès de leur petite

Anita

leur très chère et bien-aimée fille, petite-fille, sœur, nièce, cousine et amie que Dieu a reprise à Lui, après quelques jours de maladie, dans sa 7^{me} année.

2108 Couvet, le 27 novembre 1975.
(Rue du Midi 3)

Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras plus tard.
Jean 13 : 7.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 29 novembre, à Couvet.

Départ de l'hôpital où la petite repose, à 13 h 45.

Culte au temple où l'on se réunira à 14 heures.

Prière de ne pas faire de visite

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jenny Petoud-Pasche, aux Bayards ;
Madame Renée Pasche et ses enfants, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame André Pasche, et leur fille, à Fleurier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès, après quelques jours de maladie, de

Monsieur Bertrand PETOUD

leur cher époux, beau-père, parent et ami, survenu le 27 novembre 1975, dans sa 89^{me} année.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

L'incinération, avec culte, aura lieu samedi 29 novembre, à 9 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Domicile mortuaire : hôpital de Fleurier.

Domicile de la famille : hospice des Bayards.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hospice des vieillards des Bayards

Il ne sera pas envoyé de faire-part, cet avis en tenant lieu

Au revoir, cher fils et frère, tu nous quittes mais ton souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame André Leuba-Buchs, à Combe-Germain et leurs filles :
Mademoiselle Antoinette Leuba ;
Mademoiselle Suzanne Leuba et son ami Monsieur Robert Fatton ;
Madame Gustave Buchs-Aeby, aux Bayards, ses enfants et petits-enfants à Malmont, les Grands-Prés, La Charbonnière, Le Cernil et Le Mont-des-Verrières, ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles-André LEUBA

leur très cher et bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui, à la suite d'un terrible accident, dans sa 21^{me} année.

Combe-Germain sur Les Bayards, le 27 novembre 1975.

Veillez donc puisque vous ne savez pas quel jour votre Seigneur viendra.
Mat. 24 : 42.

L'ensevelissement aura lieu aux Bayards le lundi 1^{er} décembre.

Culte au temple à 14 heures.

Formation du cortège funéraire à l'entrée du village, à 13 h 50.

Le corps repose à l'hôpital de Fleurier.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tient lieu

AVIS DIVERS

Garage de la Place-d'Armes Paul Joss, à Fleurier,

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

service essence.

Se présenter au garage avec certificats.

Tél. (038) 61 11 72.

DÉPANNAGE

Garage du Pré - Tél. 61 34 24

24 heures sur 24

Pompes funèbres du Val-de-Travers GRANDJEAN

Cercueils - Transports Toutes formalités

COUVE T 63 23 42

NON-RÉPONSE 63 25 65

FLEURIER 61 15 47

Baisse sur l'essence de 2 centimes

ce dernier vendredi du mois de novembre.

STATION MICHEL PELLATON

Combustibles Fleurier

GRANDE SALLE NOIRAIGUE

Samedi 29 novembre dès 20 heures

GRAND MATCH AU LOTO

Superbes QUINES : jambons, gros lapins, huile, cageots de viande, lots de sucre.

Tout premier QUINE, au-dessus Fr. 25.— Abonnements : 3 pour 2, Fr. 19.—

Hockey-Club

Laver avec Miele

chez votre spécialiste

ROY

Appareils ménagers

COUVE T 61 13 08

les concepts publicitaires aussi PLUS QUE JAMAIS la publicité est l'affaire de spécialistes

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

A propos des contemporains de 1945

Une erreur de conjugaison de notre correspondant a jeté le trouble dans l'esprit des nouveaux contemporains de 1945. Ils se retrouveront donc bien ce soir à Fontainemelon sous la présidence de M. P. Vadi.

CERNIER

Vente-kermesse de la paroisse catholique

(c) La vente-kermesse de la paroisse catholique du Val-de-Ruz aura lieu le week-end prochain à la salle de gymnastique à Cernier. Samedi et dimanche, un riche programme d'attractions, des stands bien garnis et de succulents menus seront à la disposition des visiteurs.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30.

Permanence médicale : votre médecin habituel.

Ambulance : tél. 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Danse : Les Geneveys-sur-Coffrane, Le Grenier de 20 à 2 heures.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Le Chœur mixte de la Paroisse réformée de Môtiers-Boveresse a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Alfred Vaucher-Delacroix

de Boveresse, membre actif dévoué de la société et frère de M. Maurice Vaucher-Delacroix, lui aussi, membre actif de la société.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur Alfred VAUCHER

membre de la société depuis de nombreuses années.

Le comité du Ski-club Môtiers a le regret d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Alfred VAUCHER

père de Monsieur Michel Vaucher, membre actif du club.

L'ensevelissement aura lieu le samedi 29 novembre, à 13 h 30, à Boveresse.

Les contemporains 1913 du Val-de-Travers ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Alfred VAUCHER

de Boveresse, leur collègue et ami.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

La Direction et le personnel de la Maison Edouard Dubied et Cie S.A. ont le profond regret de faire part du décès de leur fidèle collaborateur et collègue

Monsieur Alfred VAUCHER

membre du personnel de l'usine de Couvet.

Les autorités communales de Boveresse font part du décès de

Monsieur Alfred VAUCHER

ancien conseiller communal et membre du Conseil général.

Conseil communal

REMERCIEMENTS

Les enfants de

Madame Ida LEUBA-LEUBA

profondément émus par tant de témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, expriment ici leur très vive reconnaissance et remercient tous ceux qui ont pris part à leur douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs.

Fleurier et Morges, novembre 1975.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Neuchâtel, cherche, pour tout de suite ou date à convenir,

UNE SECRÉTAIRE QUALIFIÉE

pour correspondance française et anglaise. Place stable.

Les personnes intéressées sont priées de prendre rendez-vous au No de tél. (038) 25 53 63.

Par suite de démission de son titulaire, le Chœur d'hommes de Fontaines met au concours la place de

DIRECTEUR

Faire offres à
M. Gabriel Plémontés, président,
2046 Fontaines. Tél. 53 22 17.

Hôtel-restaurant Bellevue,
Les Hauts-Geneveys,

cherche pour Nouvel-An

1 petit orchestre

Tél. (038) 53 19 55.

Pour entrée immédiate nous cherchons

comptable qualifié

Faire offres à l'Enfant Prodigue,
pl. St-Laurent, 1003 Lausanne,
ou tél. à M. Pahud, chef du personnel au (021) 20 77 71, interne 15.

Nous cherchons

peintre au pistolet

qualifié, avec beaucoup de pratique, pour l'exécution de pièces petites et moyennes. Entrée à convenir.

S'adresser :
HUGUENIN-SANDOZ S.A.,
Plan 3, articles publicitaires,
2000 Neuchâtel 5.

On cherche

sommelière

connaissant le service de salle. Bons gains assurés, nourrie, logée. Congé 1 jour et demi par semaine. Entrée immédiate ou à convenir. Hôtel restaurant du Lion d'Or, 2017 Boudry. Tél. 42 10 16.

Nous cherchons

1 serviceman

R. Waser

Garage de la Côte

Peseux

Tél. 31 75 73.

Nous cherchons pour notre fille de 16 ans, pour fin avril 1976, de préférence région Neuchâtel-La Coudre, place comme

aide de ménage

dans famille avec petits enfants. Vie de famille désirée. Possibilité d'apprendre la langue. Rémunération à convenir. Prière de s'adresser à E. Bläsi, hôtel Löwen, 4711 Aedermannsdorf (SO).



NEUCHÂTEL

cherche :

garçon d'office
garçon de cuisine
garçon de buffet

Se présenter après 14 heures ou téléphoner au No 24 30 30 - 31.

Nous cherchons, pour nos parents âgés mais encore alertes,

UNE GOUVERNANTE

pour s'occuper d'eux et de leur petit ménage, à Corcelles - Neuchâtel. Vie de famille. Salaire et entrée à convenir. Ecrire à G. Berger, Cure 17, 2035 Corcelles, ou téléphoner aux heures des repas au (038) 31 10 54.



Plus un de nos compatriotes se trouve désemparé, plus grande est notre responsabilité.

SECOURS SUISSE D'HIVER

Pour notre nouveau bureau à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons

un(e) employé(e)
«allround»

ayant de la pratique dans le tourisme, sachant bien écrire à la machine pour correspondre en français et en anglais.

Veillez adresser vos offres de service par écrit à :

VOYAGES KUONI S.A.

Service du personnel,
Neugasse 231, case postale,
8037 Zurich.



KUONI
Pour de plus belles vacances

Maison de meubles engagerait

DÉMARCHEURS (EUSES)

Faire offres sous chiffres
28-900336 à Publicitas,
Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Famille à Soleure, parlant le français et l'allemand, cherche

jeune personne

pour s'occuper de deux fillettes de 10 et 7 ans et pour aider au ménage. Possibilité d'apprendre le bon allemand. Salaire et date d'entrée (au printemps 1976) à convenir.

Prière d'écrire ou de téléphoner à
Mme Rodolphe Studer,
8, rue de la Gare de l'Ouest,
4500 Soleure.
(Tél. privé (065) 22 25 57).

GAINS SUPÉRIEURS ASSURÉS
FIXE + FRAIS + COMMISSIONS + PRIMES
IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE
cherche

COLLABORATEUR (TRICE)

pour divers secteurs de la Suisse romande.

Nous offrons :
— stage de formation
— produit de premier ordre
— ambiance jeune, dynamique et agréable
— prestations sociales modernes
— appui de vente constant.

Nous demandons :
— collaborateur (trice) actif (ve) et consciencieux (se).

Veillez retourner le coupon ci-dessous sous chiffres R 920571-18 à Publicitas S.A., 1211 Genève 3, afin de fixer un premier rendez-vous.

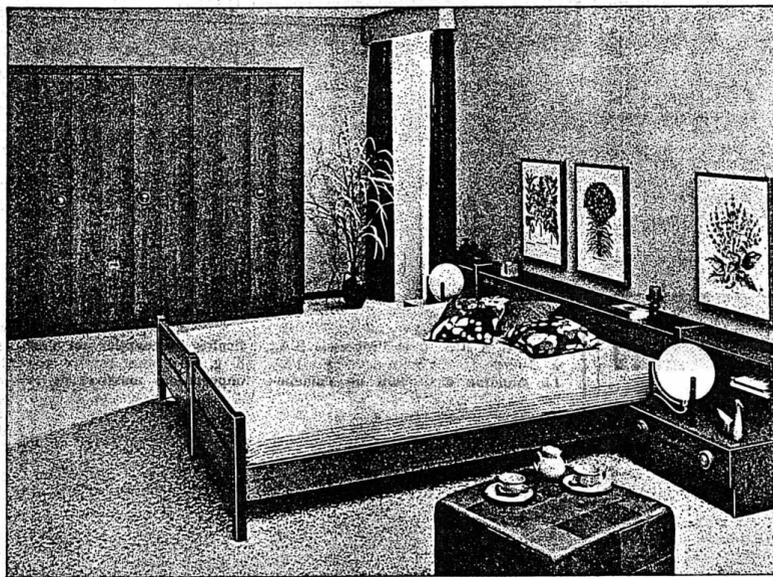
NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____ VILLE : _____
No POSTAL : _____ TÉL. : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
LIBRE DES LE : _____ RÉF. : FAN ve

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

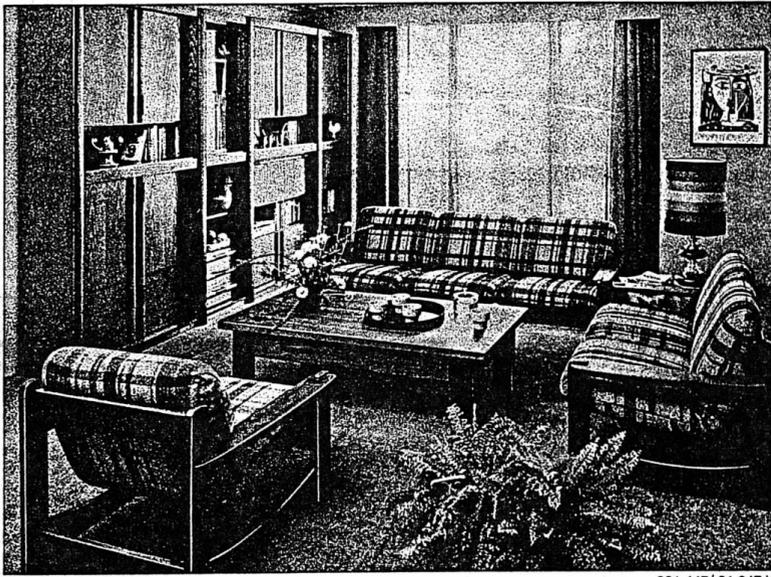
EPATANT! Un ameublement complet en chêne véritable à un prix aussi avantageux cela ne se trouve que chez Pfister Ameublements.

Vous pouvez être sûrs que dans toute la Suisse vous ne trouverez pas un ensemble en chêne véritable d'aussi bon goût et d'une qualité pareille dans cette catégorie de prix vous offrant les avantages pratiques de notre ameublement HIT. En achetant HIT vous économisez des centaines de francs et vous aurez la satisfaction de posséder un mobilier Pfister d'une exclusivité élégante.

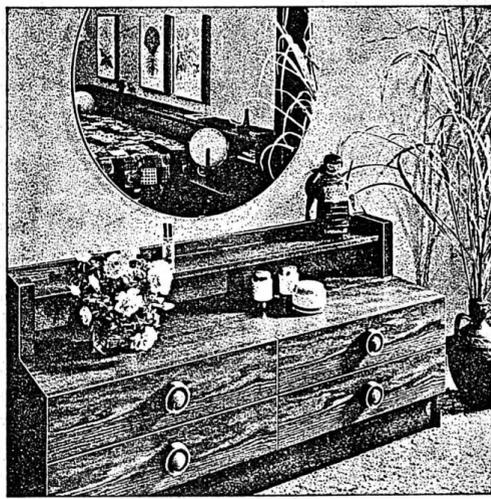
Mobilier "Hit"



212.435



221.447/31.647 K



Chambre à coucher en chêne véritable

Un ensemble élégant d'une ligne moderne et d'un style rustique. Armoire à 5 portes, 220 cm de large, à gauche et droite des garde-robes à 2 portes, au milieu 5 rayonnages réglables, coiffeuse 130 cm indépendante ou comme prolongement de l'entourage de lit, miroir de cristal rond contrastant avec les lignes sobres de l'ensemble, intérieur verni blanc. Avec 2 lits.

200/95 cm ou lit français 200/160 cm, seul. **1790.-**

Paroi murale en chêne véritable, 335 cm, fond décor lin, vitrines, avec éclairage indirect, département bar. Prix Hit Pfister, seul. **1440.-**

Salon frêne teinté chêne

Tissu rustique, couleurs à votre choix.

Ensemble 6 places comme photo seul. **1950.-**

Canapé 3 places + 2 fauteuils seul. **1690.-**

Guéridon 140/70 cm seul. **425.-**

Table d'angle 83/83 cm seul. **335.-**

Table à rallonges en chêne 120/80 cm, ouverte 200/80 cm

pour 8 personnes, seul. **520.-**

Chaise rembourrée chêne, seul. **160.-**



225.204/228.221

Chez nous vous entrez et visitez librement. Nous vous conseillons très volontiers, car nous aimons des clients satisfaits.

Mobilier "Hit"

A. Chambre à coucher, paroi murale, table et chaises, ensemble rembourré, y compris guéridon et table d'angle, seul. **7100.-**

B. Comme A cependant avec canapé 3 places et 2 fauteuils ainsi que le guéridon, seul.

6505.-

Avec 10 ans de garantie écrite. Livré à domicile et monté.

- Sérieuses réductions à l'emporter. Convenez d'une date pour la prise en charge.
- Paiement comptant: acompte selon entente, solde jusqu'à 90 jours après livraison. Profitez-en!
- Paiement par mensualités: en 24 ou 30 mois pour meubles, rideaux, tapis. Crédit avantageux, discret et sans risques.
- Essence gratuite ou remboursement du billet CFF déjà à partir d'un achat de Fr. 500.-

Economie, choix et service

Pfister
ameublements sa

NEUCHÂTEL Terreaux 7 Tél. 038-257914

BIENNE Place du Marché-Neuf Tél. 032-42 28 62

LU à p. de 13.30 h JEUDI jusqu'à 21 h

Avry-Centre AVRY près Fribourg

LU 13.30-20 h MA-VE 9-20 h SA 8-17 h.

COUPON

Embellissez votre intérieur en embellissez votre vie!

Photographies de: _____

Mme/Melle/M: _____

Rue/No: _____

NP/Lieu: _____

Envoyer à la succursale Pfister Ameublements la plus proche.

1/4-76

JURA - JURA

Revendication du Rassemblement jurassien: un substitut pour remplacer M. Péquignot!

De notre correspondant :
 Nous avons fait état dans notre édition de mercredi, des amendes dont ont été frappés ceux qui, en avril et en juillet derniers, ont fait savoir à l'inspecteur scolaire Maurice Péquignot, de Moutier, qu'il était indésirable à La-Joux (lors d'une inspection scolaire) et à Delémont (lors de la remise des diplômes aux nouvelles institutrices).
 Le RJ, à la suite de ces amendes, a publié hier un communiqué dans lequel il déclare « que M. Maurice Pé-

quignot, conseiller aux Etats nommé par les Bernois, soit indésirable comme fonctionnaire dans le futur canton du Jura (sa patrie qu'il a piétinée), c'est un fait de notoriété publique. Le dire, fût-ce à l'intéressé lui-même, est une vérité qui relève de la liberté d'expression.
 » Il est par conséquent choquant, poursuit le RJ, que les personnes qui, verbalement, ont signifié la chose à l'intéressé, aient été punies d'une amende de 100 francs, voire de 200 francs!

Croit-on pouvoir, ainsi, bâillonner les Jurassiens et les empêcher d'affirmer hautement leur pensée et leurs sentiments?
 » Vu les circonstances et l'impossibilité pratique dans laquelle se trouve — par sa faute — M. Péquignot de pouvoir remplir sa tâche de fonctionnaire cantonal sur le territoire du futur canton, conclut le RJ, il est indispensable que le gouvernement désigne un substitut, d'entente avec la députation. Ce substitut pourra exercer la fonction jusqu'au moment où la République et canton du Jura aura élu ses propres autorités.»

SAINT-IMIER

Au Conseil municipal

(c) Répondant à une invitation de la Municipalité de Villeret, M. Fr. Miserez représentera le conseil à une séance d'information relative à la constitution éventuelle d'un syndicat des digues.

L'autorisation a été accordée à l'armée du Salut pour l'organisation de sa « Collecte des marmites », les 5 et 6 décembre.

Le conseil a pris acte de l'attribution d'une bourse d'étude par le service des bourses de la DIP. A ce sujet, M. Buchs, chef du département des écoles signale que les formules de requêtes peuvent être obtenues auprès des directions des écoles.

Le conseil a enfin décidé à l'unanimité de confirmer son accord de principe à la continuation des travaux et à la création de l'Association Centre-Jura. Il appuie ainsi les démarches entreprises auprès des autorités fédérales en vue de la reconnaissance de Centre-Jura comme région de montagne.

CORNOL

Fermeture possible d'une fabrique

(c) Les autorités communales de Cornol viennent d'être averties en termes assez vagues de la prochaine fermeture de la fabrique d'horlogerie (montres Roskopf) Agon S.A. Il s'agit d'une succursale de l'usine de Mumpf appartenant au groupe de la SSIH et implantée en Argovie. Agon S.A. a été ouverte il y a 16 ans. Une trentaine de personnes y travaillent actuellement, dont une dizaine à domicile. Les autorités communales de Cornol ont demandé une entrevue à la direction de l'usine. Elles essaieront d'obtenir le maintien en activité de l'entreprise. On sait que ces licenciements envisagés entraîneraient dans le train de mesures d'économies décidées par la SSIH.

Enfin le bibliobus... après 10 ans d'attente

De notre correspondant :
 Le Conseil exécutif vient d'allouer à l'Université populaire jurassienne une somme de 29.000 francs qui servira à l'achat d'un bibliobus. En outre, il a accordé à la même institution une subvention d'exploitation de 60.000 francs au maximum pour l'exercice 1976.

En ce qui concerne le bibliobus, c'est un projet lougouement caressé qui, avec le crédit alloué, va pouvoir entrer dans le stade des réalisations. Il n'y a pas moins de 10 ans qu'on parle de ce véhicule qui pourra enfin bientôt sillonner les routes jurassiennes — du Jura-Sud comme du Jura-Nord — et s'arrêter dans les localités petites et moyennes (entre 300 et 3000 habitants) pour ouvrir ses portes aux amateurs de lecture.

DELEMONT

Pédiatrie : solde de la subvention cantonale

(c) L'hôpital de Delémont a construit et installé, il y a six ans, un département de pédiatrie dont le coût total s'est élevé à 1,4 million de francs. Le canton vient de finir le versement de sa subvention qui s'est élevée au total à 900.000 francs.

PORRENTURAY

Voiture au bas d'un talus

(c) Dans la nuit de mercredi à jeudi, un automobiliste a perdu le contrôle de sa voiture à la hauteur de la piscine de Porrentruy. La machine a dévalé le talus qui est à très forte déclivité à cet endroit. Par une chance extraordinaire, le conducteur est indemne, mais le véhicule est évidemment hors d'usage.

En fait, les 29.000 francs dont il est question ci-dessus ne constituent que la dixième partie de la somme nécessaire à l'achat et à l'exploitation du bibliobus. L'Université populaire a déjà constitué un capital de 40.000 francs provenant de ses fonds propres. Elle a en outre reçu d'importantes subventions du don national (quelque 200.000 fr.) et de la loterie Seva. Le véhicule lui-même est à disposition, il sera fourni à des conditions extrêmement avantageuses par une chaîne de magasins à succursales multiples. Il s'agit d'un poids lourd qui devra être aménagé.

Il faudra ensuite passer à l'achat des livres: environ 6000 volumes au total, dont une partie seront évidemment constamment en dépôt. Enfin, les responsables de l'Université populaire devront trouver le personnel, ce qui ne sera sans doute pas le plus facile puisque le bibliothécaire devra en même temps être chauffeur de poids lourd... Si tout va comme on l'espère, il est probable que le bibliobus pourra faire sa tournée inaugurale à la fin de l'année prochaine.

Les gendarmes du Jura invités à « choisir » entre Nord et Sud

(c) Selon un quotidien romand, les gendarmes jurassiens viennent de recevoir de leur chef cantonal, le conseiller d'Etat Bauder, une circulaire confidentielle par laquelle ils sont invités à répondre à la question: « Désirez-vous être muté, et si oui dans quelles régions et quand? ». Cette circulaire doit être retournée à son expéditeur directement, et non, comme cela se fait d'habitude, par voie hiérarchique.

On aura compris qu'il s'agit pour les membres de la police jurassienne de choisir entre le Jura qui est en voie de création et l'ancien canton de Berne (districts du sud).

FRIBOURG

L'hôpital psychiatrique de Marsens a 100 ans De la « préhistoire » aux « temps modernes » mais il reste bien des progrès à faire

De notre correspondant :
 C'était jour de fête, hier, pour le centième anniversaire de l'hôpital psychiatrique de Marsens. On ne s'y est pourtant pas bercé d'illusions. Malgré les progrès souvent spectaculaires, malgré la somme énorme de dévouement du personnel religieux et laïc, il reste beaucoup à faire. Le Dr Maurice Rémy, médecin directeur, le souligne. Autour d'un grand repas agrémenté par des chansons, il y avait MM. Georges Friedly, président du Grand conseil et Jean Riesen, président du gouvernement. Quant au conseiller d'Etat Denis Clerc, directeur de la santé publique, il illustra lui aussi l'effort accompli dans l'établissement où quelque 400 malades sont soignés (mais donc beaucoup ne relèvent pas vraiment de la psychiatrie). Parenthèse qui en dit long, à elle seule, sur les nécessités de l'avenir.

dont la société a trop longtemps abusé » (en 1940, un infirmier recevait 80 fr. pour un horaire hebdomadaire de... 88 heures). Le personnel religieux est aujourd'hui traité comme le personnel laïc. Deux représentants des travailleurs siègent au sein de la commission administrative.

« Au cours de ses cent ans d'existence — dit le Dr Rémy — Marsens a passé du stade de l'asile de charité (...) à l'hôpital moderne qu'il est devenu à l'heure actuelle. Si bien des lacunes restent à combler, il n'en reste pas moins que Marsens remplit un but éminemment utile à la population tout entière de notre canton. Actuellement, le problème qui nous préoccupe le plus est celui des malades âgés qui envahissent de plus en plus nos stations. (...) La toxicomanie chez les jeunes, l'alcoolisme sont également parmi les problèmes qui nous inquiètent aujourd'hui. (...) Lorsque nous croyons avoir résolu un problème, il s'en passe constamment de nouveaux et c'est à juste titre que nous pouvons affirmer qu'un hôpital psychiatrique est une création continue... »

PLAQUETTE ILLUSTRÉE

Dans une plaquette illustrée, « De l'asile à l'hôpital », le Dr Rémy décrit les conditions d'internement des déments, souvent effroyables. Il situe dans les années 1935 à 1940 le début de l'ère moderne de la psychiatrie clinique à Marsens. Les progrès furent ensuite plus rapides. On note que les sœurs de Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse, qui œuvrèrent dès les débuts dans des conditions très pénibles qui ne disposent que depuis peu d'années d'un foyer convenable, alors qu'un pavillon clinique a été inauguré en 1969. Mais, dans d'autres locaux, une « promiscuité regrettable » dure toujours. En revanche, des services extra-hospitaliers ont été développés. Il reste que l'hôpital doit occuper de cas qui ne relèvent pas de la psychiatrie (personnes âgées, toxicomanes, voire délinquants).

Vieux papiers : récupération à Fribourg en faveur des écoles

(c) Le Conseil communal a décidé de signer une convention avec un organisme qui s'occupe de la récupération du vieux papier. Le ramassage aura lieu deux fois par mois, selon un horaire qui sera publié, dès la mi-décembre. Le bénéfice sera acquis aux écoles. D'autres dispositions seront prochainement prises pour le ramassage du verre. La commune entend ainsi contribuer à la protection de l'environnement, à l'économie d'énergie à l'usine d'incinération et à la réduction des dépôts dans les décharges.

« En s'attaquant à la clinique psychiatrique, l'anti-psychiatrie ne frappe toutefois pas au bon endroit, car le psychiatrie est le premier à dénoncer l'abus manifeste qui consiste à considérer son institution comme un dépôt où l'on peut mêler impunément vieillards et criminels, malades et alcooliques, mères de famille et filles publiques — poursuit le Dr Rémy. Si la clinique psychiatrique pouvait être déchargée des vieillards tranquilles, des alcooliques, des toxicomanes et des délinquants que les autres établissements refusent, il est bien évident que l'aspect carcéral de nos établissements pour malades mentaux serait rapidement effacé. » Le médecin directeur estime que, s'il n'avait à s'occuper que des véritables malades mentaux, l'hôpital de Marsens se suffirait de 100 à 150 lits pour la partie romande du canton et de 50 lits pour la partie allemande. Encore pourrait-il enfin s'occuper des enfants et adolescents atteints ou simplement menacés dans leur santé mentale, problème qui n'est « absolument pas résolu ».

Une autre évolution doit encore être accentuée: celle de la mentalité générale à l'égard de l'hôpital psychiatrique et des malades, trop souvent rejetés par leur entourage même et victimes de toutes sortes de préjugés. Ainsi mesure-t-on mieux le chemin parcouru en 100 ans, et celui qui s'offre à l'avenir...
 M. G.

Abonnement de skilift Fr.120.-

Et Fr. 48.- suffisent à vous assurer pendant une année en responsabilité civile. Nous veillons à ce que votre sport favori devienne un plaisir sans nuage. Questionnez-nous.



En bonnes mains avec Altstadt
ALTSTADT
 Société Anonyme d'Assurances
 2000 Neuchâtel
 31, faubourg du Lac, 038/24 54 66

BIENNE - BIENNE

Des pains d'épice pour des œuvres de bienfaisance

De notre correspondante :
 Plus grands, plus beaux et mieux décorés seront cette année les pains d'épice de artisans biennois. C'est à l'occasion de la Saint-Nicolas que seront vendus place du Bourg les célèbres pains d'épice confectionnés par un groupe d'artistes biennois. Une innovation, cette année, les pains d'épice n'auront pas la forme rectangulaire usuelle, les artisans ayant choisi de les confectionner selon leurs inspirations du moment. Il y aura donc des poissons, des coqs, des éléphants et tout ce que permet la géométrie alliée à la fantaisie. De plus, les expériences faites l'année dernière ont permis d'améliorer et d'intensifier les sujets décoratifs à l'extrême. Détail très important pour les amateurs d'art, toutes les pièces sont signées par leur créateur.

Cette initiative est due à une collaboration entre la section de Bienne - Seeland de l'Association des patrons boulangers et pâtisseries et cinq artistes biennois: Mmes Barbara Schwyn, Ester Ganz et MM. Aurèle Lebert, Max Lanz et Hans-Peter Fichter. Les pains d'épice seront vendus à des prix variant entre 20 fr. et 120 fr., ce sont les membres

de la Société d'utilité publique des femmes suisses qui se chargent de la vente de ces œuvres comestibles. Cette vente avait rapporté l'an dernier 1450 fr. qui furent versés à la caisse de l'office de conseils pour enfants « Knack », organisation d'entraide à la disposition des écoliers et des apprentis rencontrant des difficultés de toutes sortes. Le produit de la vente de la Saint-Nicolas sera partagé cette année entre le « Knack » et le drop-in, institution qui s'occupe de la désintoxication des drogués. Afin d'animer la vente, les pains d'épice qui ont été confectionnés en six après-midi seront partiellement exposés dans la vitrine d'une pharmacie pour que les amateurs puissent faire un choix préalable.

Rappelons que ces pains d'épice en étant conservés dans des conditions favorables, peuvent durer plusieurs centaines d'années!
 Les curieux, les amateurs et les promoteurs sont aimablement conviés à « guigner » au travers des vitres de la boulangerie commune de la rue des Tanneurs, encombrée pour l'occasion de pots de sucres multicolores, de cartons d'amanides et de bonbons, de massepain et de perles rutilantes.

En Suisse, la coutume du pain d'épice est plus particulièrement célébrée dans les lieux de pèlerinage qui avaient chacun leur forme caractéristique. Des moines doués confectionnèrent d'admirables moules en bois pour la création des pains d'épice. Ces moules en bois de poirier, artistiquement sculptés, sont exposés au Musée national de Zurich.

Le pain d'épice fut durant des siècles l'une des rares sinon la seule pâtisserie appréciée particulièrement pour sa longue durée de conservation. M. E.

Nouvelle chaîne d'abattage

(c) Un porc toutes les trente secondes: telle est la capacité de débit de la nouvelle chaîne d'abattage, conçue pour petites et grandes bêtes, des abattoirs de la ville de Bienne. Les membres du Conseil municipal, les conseillers de ville et les invités ont eu l'occasion de visiter les nouvelles installations hier en fin d'après-midi. Cette installation est actuellement la plus moderne de Suisse.

Nous en reparlerons dans une prochaine édition.

Création d'un comité de chômeurs

Mercredi soir à Bienne, une quarantaine de chômeurs se sont réunis et ont décidé de se constituer en comité de chômeurs. Ce comité a décidé de publier un journal en quatre langues destiné aux chômeurs, d'organiser une permanence juridique pour défendre les droits des chômeurs et de prendre contact avec les syndicats et les autorités locales. Ce comité a d'autre part décidé de demander la mise à disposition par la ville de Bienne, d'un local qui devrait servir de lieu de rencontre aux chômeurs.

Autobus contre auto

(c) Un autobus et une voiture se sont heurtés hier vers 7 h au Pont-du-Moulin. Les dégâts sont estimés à 2500 francs.

GARNET DU JOUR

CINÉMAS
 Apollo: 15 h et 20 h 15, « James Bond 007: vivre et laisser mourir ». Caplote: 20 h 15, « Le professeur ». Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 10 h 15 et 20 h 50, « Urlaubsgruesse aus dem Unterhoesschen ». Lido: 15 h et 20 h 15, « Histoire d'O » (2me semaine).
 Métro: 19 h 50, « Les amazones — Tarzan et l'enfant de la jungle ». Palace: 15 h et 20 h 15, « Fantasia (Walt Disney) »; 22 h 30, « Der Tot im roten Jaguar ».
 Rex: 15 h et 20 h 15, « Parfum de femme »; 17 h 45, « Le navigateur » (10 ans).
 Scala: 15 h et 20 h 15, « Bug (l'escargot brûlant) ».
 Studio: 15 h et 20 h 15, « Tu boufferas la poussière de mes bottes »; 22 h 45, « Neuf à la file ».

PISCINE
 Piscine couverte, palais des Congrès: ouverte de 8 à 21 heures.

THÉÂTRES
 Théâtre municipal: 20 h, « Le carnaval des animaux », de Saint-Saëns, par la Société d'orchestre de Bienne en collaboration avec les enfants de l'Ecole de peinture B. Salvisber, « Babar » de Poulenc, et « La création du monde », de Milhaud. Direction musicale: Daniel Andres.
 Théâtre de poche: 20 h 30, « The triple action theatre group: avec « St-Joan ».

EXPOSITIONS
 Palais des Congrès, foyer de la maison: Tour: œuvres de F. Heubi et J. Hirschi, jusqu'au 30 novembre.
 Ecole fédérale de sport Macolin: œuvres de Dany Steinemann, jusqu'au 16 décembre.
 Galerie 57: œuvres de Reine Ruehlin, Berne, jusqu'au 20 décembre.

URGENCES
 Pharmacie d'office: pharmacie de l'Aigle, Centrale 25, tél. 22.26.44. Médecin: tél. 22.33.33. Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22.33.88. FAN-L'EXPRESS: rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11.

Licenciements dans les cadrans

Les deux usines de Progressia (Nidau et Saint-Antoine) devront fermer

Groupe vieux d'un peu plus de deux ans, Cadran Holding S.A. comprend trois fabrications: Durig Frères S.A., à Bienne, et Progressia S.A., à Nidau et à Saint-Antoine (FR). La situation étant loin de s'améliorer et les importations de cadrans devenant « massives », le holding a décidé de cesser toute production — vraisemblablement à compter de la fin février — dans les deux usines de Progressia. Ces mesures frapperont 120 personnes dont une soixantaine pour l'usine de Nidau.

Dans un communiqué diffusé hier, Cadran Holding dit être contraint de concentrer toute la production chez Durig, à Bienne. Pourquoi? Parce que les commandes ont fortement baissé depuis le début de l'année, au point que la capacité de production des usines du groupe n'était utilisée qu'au tiers environ. Le personnel a été informé, les partenaires sociaux également et des pourparlers sont prévus « pour tenter de trouver une solution aux problèmes personnels des travailleurs congédiés ».

UNE CHUTE DE 45 %

En 1973, le jeune holding annonçait un chiffre d'affaires de dix millions de francs, produisant plus de trois millions de pièces (1.300.000 pour Durig, 1.800.000 pour Progressia) et employait 360 personnes environ réparties grosso modo par tiers dans chacune des trois usines. Progressia, qui avait commencé très tôt à industrialiser sa production, livrait particulièrement les fabricants de montres économiques et la chute de

Roamer porta également un coup très sévère au holding.

Si ceci explique en partie les difficultés rencontrées par Cadran Holding, le groupe souffre surtout « des importations massives de cadrans fabriqués à Formose et à Hong-kong et des exportations de mouvements nus qui sont habillés en Extrême-Orient ». Si on estime, par rapport à la période correspondante de 1974, que les ventes de montres ont diminué de 27 % environ durant les dix premiers mois de cette année, la chute est de 45 % pour le secteur des cadrans, alors que les concurrents de Formose, de Hong-kong, de Thaïlande ou de Singapour ont réussi à conserver leur part du marché.

D'AUTRES LICENCIEMENTS DANS LA BRANCHE

Cadran Holding ne se fait guère d'illusions sur ce qui attend le reste de la branche. En clair, cela veut dire que d'autres licenciements sont attendus à plus ou moins brève échéance chez d'autres fabricants de cadrans. M. Tony Scheidegger, secrétaire général de l'ASFC, partage malheureusement ces vues pessimistes. En un an, l'industrie du cadran a vu ses effectifs fondre comme neige au soleil, la récession les faisant passer de 4000 personnes environ à 2800. Encore cette première étape a-t-elle pu être franchie « en douceur », les femmes mariées apportant un autre salaire au foyer, les ouvriers frontaliers et les ressortissants étrangers dont le permis B arrivait à échéance ayant constitué la première charrette. (Ch.)

VAUD - VAUD - VAUD

Le Grand Hôtel des Rasses vendu aux enchères à un créancier hypothécaire de l'établissement

Hier à 15 h, s'est déroulée à Sainte-Croix à l'aula du collège, la vente aux enchères des immeubles du Grand hôtel des Rasses à Sainte-Croix. Un concordat avait été accordé en 1974, alors que l'exploitation était en difficultés. Depuis lors, divers amateurs s'étaient intéressés à l'affaire, mais aucun acheteur sérieux ne s'était présenté. L'office de faillite du district de Grandson fut alors saisi de l'affaire. Hier, après une mise à prix par lots, les immeubles ont été adjugés en bloc. En effet, l'offre pour l'ensemble a été supérieure aux offres par lots séparés.

C'est ainsi que la Société suisse de crédit hôtelier à Zurich, créancier hypo-

thécaire, a acquis l'ensemble des immeubles pour le prix de deux millions. Cette vente met fin à une situation qui constituait pour la région un souci lancinant. Il est vraisemblable que, dès maintenant, cette société se mette à chercher un amateur qui remette l'ensemble de l'hôtel en exploitation, ce qui serait la solution la plus logique sur le plan touristique et économique du Nord

MOUDON

Projet de budget pour 1976

(c) Le projet de budget pour 1976 de la commune de Moudon prévoit un déficit de 29.835 fr., sur un total de dépenses de 6.732.393 francs.

Noces de diamant

(c) M. et Mme Moosmann-Ris, agriculteurs, ont célébré le 60ème anniversaire de leur mariage, entourés de leurs quatre fils et de leurs deux filles, ainsi que de leurs douze petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

YVERDON

Début d'incendie

(c) Hier vers 9 h, les premiers secours se sont rendus rue du Collège dans un appartement où une lampe de chevet, restée allumée à mis le feu à un matelas sur lequel elle était appuyée. Un début d'incendie se déclara. Les dégâts sont estimés à 3000 francs.

Nouveau nonagénaire

(c) Aujourd'hui, le syndic M. Pierre Duvoisin rendra visite à M. Alfred Bohron, célibataire, à l'occasion de son 90ème anniversaire.

ce week-end également
 Offre spéciale
Carte journalière 36 fr.
 54 fr. en 1re cl.
CFE

85 ANS COOP NEUCHÂTEL
 NOTRE OFFRE JUBILÉ
 POUR DAMES

ROBE HOUSSE

en douillet courtelle uni, manches 3/4,
 en noir, rouille, bleu acier

SEULEMENT

45.-

coop

La Gerle

ARTICLES EN ÉTAIN



SERVICE A LIQUEUR PATINÉ
 CHANNE VAUDOISE DE 0,3 litre
 + 6 GOBELETS de 4,5 cm +
 PLATEAU Ø 22 cm

Fr. 145.-

Plus de 280 articles en stock
 A DES PRIX JAMAIS VUS

Une visite s'impose

B.-C. RUBI

Félix-Bovet 32 - AREUSE
 Tél. (038) 42 24 69

Gouttières

toutes les dimensions et accessoires!
 prêtes à monter - rendues posées - prix choc!
 ● Visitez notre exposition ●
 Demandez de suite par tél. nos prospectus!
 Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

uninorm

Maculature
 en vente au bureau
 du journal

UNE COMPACTE



HUSQVARNA
 la Suédoise
 Prix catalogue
 Fr. 865.-

NOTRE PRIX

695.-

ou Fr. 26.-
 par mois en
 location.
 Bras libre.
 Couture Zig-zag.
 Confection
 automatique des
 boutonnères.
 Navette
 incoincable.
 Garantie totale
 Agent officiel

A. GREZET

Seyon 24-24a
 Neuchâtel.
 Tél. (038) 25 30 31



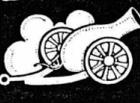
A louer

**machines
 à écrire,
 à calculer,
 à dicter**

au jour, à la
 semaine, au mois,
 ou avec le système
 location-vente chez

REYMOND,
 fbg du Lac 11,
 Neuchâtel.
 Tél. 25 25 05.

La meilleure
 défense, c'est
 l'attaque...
 votre
 meilleure
 arme: la
PUBLICITÉ



Lave-linge

quelques
 modèles
 d'exposition
 cédés avec

**40 %
 de rabais**

**CRETEGNY
 & CIE**

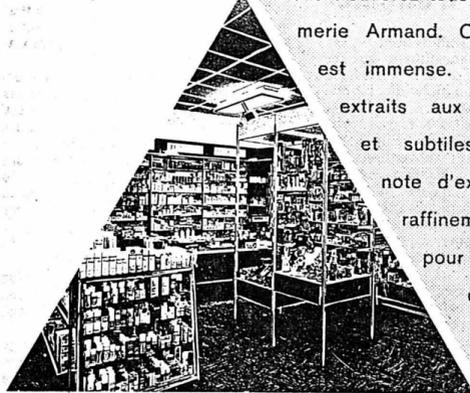
Comptoir ménager,
 fbg du Lac 43,
 Neuchâtel.
 Tél. 25 69 21.

senteurs sans pareil

cadeaux de rêve

Parfumés seront vos cadeaux.

Vous trouverez tous vos parfums à la parfu-
 merie Armand. Chez nous la gamme
 est immense. Eaux de Cologne,
 extraits aux essences rares
 et subtiles mêlant une
 note d'exotisme à un
 raffinement fait
 pour vous
 com-
 pler



Qu'il est agréable d'acheter dans un ma-
 gasin de parfumerie spacieux et élé-
 gant. Dans un cadre sympathique, la
 parfumerie Armand vous ac-
 cueille tout en senteur.

Nous avons de quoi
 satisfaire vos
 moindres dé-
 sirs

Parfumerie Armand

Rue Hôpital 2 Neuchâtel

- Billet de la loterie gratuite à tout visiteur.
- Cadeau d'un magnifique gant de toilette et de timbre de l'action « Rose dorée » pour un achat minimum de 30 fr. de parfum et d'eaux de cologne.

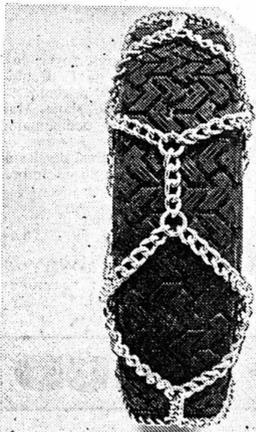
armourins

SUPER PRIX-CHOC

dès aujourd'hui!

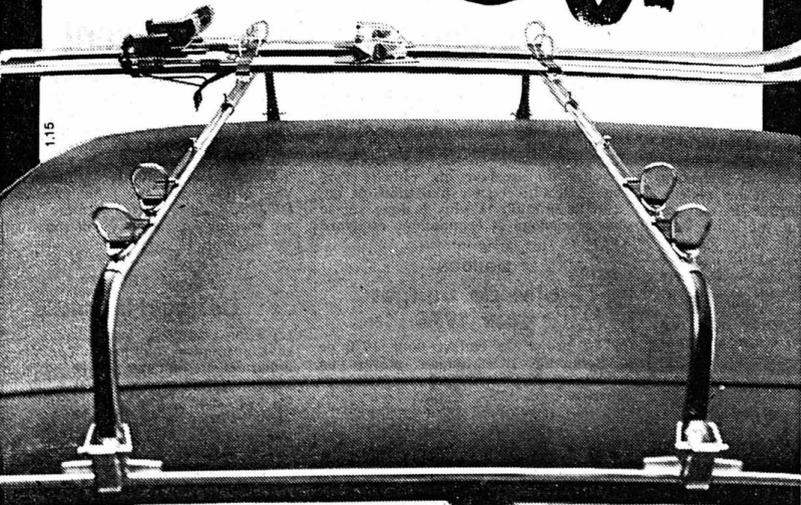
CHAÎNES À NEIGE EN ACIER
 TREMPÉ, PROMATISÉ, AVEC
 TENDEUR, ÉTRIER, MAILLONS DE
 RÉSERVE, INSTRUCTIONS DE
 MONTAGE.

67.-



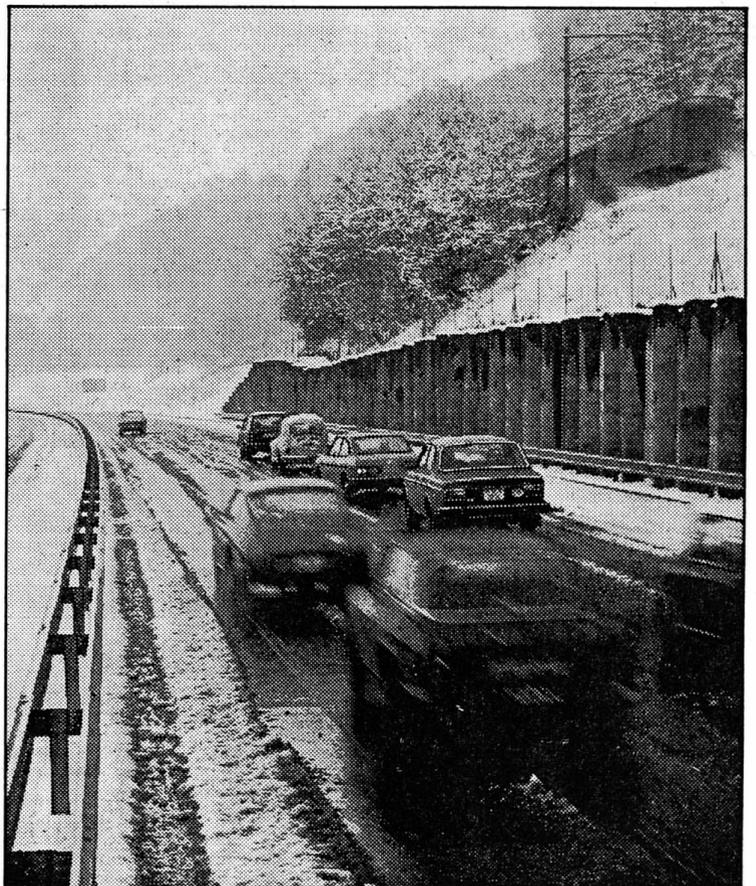
PORTE-SKIS POUR 4 PAIRES
 DE SKIS, EN TUBE D'ACIER
 PROMATISÉ, QUALITÉ SUISSE.
 FIXATION RAPIDE!

35.-



Le grand magasin qui fait plus pour ses clients. Tél. 25 64 64
 En vente également à Innovation La Neuveville. Tél. 51 21 44

LA SÉCURITÉ, IL FAUT LA PAYER OU Y RENONCER!



Pour qu'il n'arrive rien dans de telles conditions routières,
 la plus grande prudence s'impose.
 Mais la prudence seule ne suffira jamais à garantir la sécurité qu'offre une Volvo!
 Ecrivez-nous pour en avoir la preuve!

Nom, prénom: _____ Profession: _____
 Adresse: _____ NPA: _____ Localité: _____
 FAN _____ Envoyer à: Volvo, case postale 4085, 3001 Berne

VOLVO
 RÉFLÉCHIR - ROULER - VIVRE!

**Nouveau:
 12 mois de Garantie**
 sans limitation kilométrique
 dès les modèles 1976.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Procès du groupe de travail tiers monde à Berne: suspension de deux mois

BERNE (ATS). — Le procès intenté par Nestlé Alimentaria S.A., Cham et Zoug, a été interrompu, jeudi, pour une durée de deux mois afin de permettre au juge de réunir d'autres moyens de preuve. Auparavant, les dix derniers prévenus du groupe de travail tiers monde avaient été entendus par le tribunal de district 8 de Berne.

Après la décision d'accorder ce délai de deux mois, la question d'apporter la preuve de la vérité à propos de leur affirmation, «Nestlé toet et babies» reste ouverte. La plainte de l'entreprise veveysanne, pour atteinte à l'honneur, porte principalement contre la brochure parue sous ce titre, une traduction allemande du rapport d'une organisation caritative britannique «War on want».

Au cours de l'audition de jeudi, les prévenus ont défendu leur publication qui accuse Nestlé d'avoir mené une propagande agressive afin d'inciter les mères

à cesser de nourrir au sein leurs bébés pour passer à l'alimentation artificielle, bien que les conditions d'hygiène fussent encore défavorables, pour la stérilisation des biberons en particulier.

La brochure précise que les mères ont encore tendance à trop éclaircir le lait qu'elles servent à leurs enfants du fait de leur pauvreté. Sous-alimentation, infections et augmentation de la mortalité sont la conséquence de ces pratiques, estime la brochure.

La publication du rapport, ont affirmé les prévenus, n'est pas dirigée contre Nestlé. Elle avait pour but de sauver des nourrissons.

Certains prévenus ont fait le récit de leurs propres observations faites dans des pays en voie de développement, affirmant en particulier avoir vu des mères préparant du lait en poudre avec de l'eau froide, les biberons étant ensuite lavés toujours à l'eau froide.

Depuis la publication du rapport incriminé, les méthodes publicitaires de Nestlé ont été modifiées. A Lagos, par exemple, les séquences publicitaires radio-phoniques ont été diminuées de 1100 à 368 pour être enfin supprimées en 1974.

Vers une hausse du prix du café

BALE (ATS). — Les membres de l'Association suisse des importateurs et torréfacteurs de café se sont réunis récemment en assemblée à Bâle. Ils ont procédé à une étude de la situation du ravitaillement en cafés verts et viennent de publier un communiqué dans lequel ils annoncent une prochaine augmentation du prix du café.

Depuis le gel du mois de juillet au Brésil les prix d'achats du café vert de diverses provenances ont subi une hausse de prix de 40 % en moyenne. Il n'est pas encore possible d'établir des prévisions valables pour 1976, car plusieurs facteurs variables influencent le commerce du café. De ce fait, indique le communiqué, les torréfacteurs suisses «se voient obligés de s'adapter peu à peu aux possibilités et conditions de ravitaillement».

Les augmentations de prix les plus justes sur le café torréfié (suivant les mélanges et degrés de torréfaction) seraient d'environ :

- dans le secteur de la gastronomie et gros consommateurs (hôtels, restaurants, cantines, hôpitaux, etc.) dans le cadre de 1 fr. 40 à 2 francs par kg (ce qui représente environ 1 à 1 centime et demi par tasse).

- Dans le secteur des détaillants (marge du détaillant-grossiste incluse), 1 fr. 70 à 2 fr. 40 par kg.

L'afflux des devises étrangères a diminué en Suisse

BERNE (AP). — M. Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral aux finances, a déclaré jeudi au cours d'un déjeuner de l'Association de la presse étrangère que l'afflux des devises étrangères en Suisse a considérablement diminué depuis l'application au début de l'année d'un intérêt négatif de 40 % sur les dépôts en francs suisses faits par des étrangers.

M. Chevallaz s'est déclaré persuadé de la coopération totale des banques, mais a reconnu qu'il pouvait y avoir des défauts d'application.

Jusqu'à présent, les autorités suisses se sont refusées à révéler le montant total des fonds affectés par la pénalité.

Tirs hors service: les nouveautés qui entreront en vigueur en janvier

BERNE (ATS). — Suite à une décision du Conseil fédéral prise au début du mois, le département militaire (DMF) a modifié l'ordonnance sur le tir hors service. Parmi les innovations qui entreront en vigueur le 1er janvier prochain figure notamment l'abrogation du principe du domicile. Ainsi, le militaire astreint ne sera plus tenu d'accomplir le tir obligatoire à son lieu de domicile. Cependant, les sociétés de tir pourront,

pour des raisons impérieuses comme la capacité des stands, refuser la qualité de membres à des tireurs venant d'autres communes. Au chapitre des cotisations, on note que celles des tireurs astreints ne pourra pas s'élever à plus de neuf francs.

Modifications aussi en ce qui concerne le programme obligatoire dont les exigences sont renforcées. Les temps d'exécution des deux séries de feu sont

raccourcis et les touchés ne sont plus comptés, le minimum exigé étant désormais fixé à 50 points. Les autres programmes fédéraux (tir en campagne, programme fédéral au pistolet à 50 mètres) ne sont pas modifiés, mais ici aussi les touchés ne sont plus comptés. En outre, le tireur au pistolet pourra exécuter le programme fédéral à 50 ou à 25 mètres.

RETARDATAIRES: PLUS QU'UN JOUR

Les cours de tir pour retardataires ne dureront désormais plus qu'un seul jour au lieu de deux jusqu'à présent et ils auront lieu en civil et non plus en uniforme. Les prix des cartouches ont aussi été modifiés. Elles coûteront 28 centimes pour le fusil et 29 pour le pistolet dans le cadre des exercices des sociétés et 45 centimes, respectivement 37 lors des fêtes de tir.

Enfin, le tir de concours dans l'armée a été réorganisé (programme de tir, conditions d'admission, insignes). Ce tir doit être organisé dans les cours de la troupe tous les quatre ans au moins, mais au plus tous les deux ans, l'insigne de distinction pourra désormais être porté également par les officiers, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici.

Achats de terrains pour les CFF: fonctionnaire soupçonné

BERNE (ATS). — Le ministère public fédéral a ouvert une enquête de police judiciaire contre un adjoint du service juridique de la direction générale des CFF. Il est fortement soupçonné de corruption passive en rapport avec des achats de terrains et d'immeubles pour les chemins de fer fédéraux. Ce fonctionnaire a été appréhendé le 11 novembre 1975. L'enquête se poursuit, annonce dans un communiqué le département fédéral de justice et police.

SUISSE ALÉMANIQUE

Des triplés à Bâle

BALE (ATS). — Mme Silvia Liedner, 18 ans, a donné naissance, à Bâle, à des triplés. La mère et les trois fillettes sont en bonne santé. Le père des enfants est âgé de 20 ans et exerce le métier de dessinateur-architecte.

Vols de colis postaux pour plus de 100.000 francs

BALE (ATS). — La police criminelle de Bâle-Ville est parvenue à arrêter deux employés postaux domiciliés en Alsace qui, depuis deux ans avaient volé des colis postaux représentant une valeur de plus de 100.000 francs dans la poste de Bâle où ils étaient employés.

Collision frontale à Berne: un mort

BERNE (ATS). — Un automobiliste bernois, M. Paul Kuenzi, s'est soudainement engouffré mercredi soir sur la piste gauche de la chaussée alors qu'il circulait dans un quartier de l'ouest de la Ville fédérale. M. Kuenzi est alors entré en collision frontale avec un camion venant en sens inverse. Il a été tué sur le coup.

TESSIN

Il neige au Tessin

LUGANO (ATS). — Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, la neige est tombée sur l'ensemble du Tessin et jeudi matin on mesurait à Lugano une couche de neige d'environ 10 centimètres d'épaisseur. La radio tessinoise a lancé des appels aux automobilistes leur recommandant la plus grande prudence. Les pneus à neige ou les chaînes sont obligatoires pour le Monte-Ceneri.

Bibliographie

Les ordinateurs

(Bibliothèque Laffont des grands thèmes) Fascinants et effrayants, les ordinateurs sont souvent présentés comme des super-cerveaux qui pourraient même concurrencer l'homme. Dans ce volume illustré de la collection Grands thèmes, un savant suédois B. Langefors ramène le problème à ses justes dimensions: l'ordinateur est d'abord un merveilleux instrument dont il serait absurde de ne pas user et dont nous ne pourrions même plus nous passer. Il ne remplace pas l'homme dans ses facultés supérieures, car il faut d'abord un homme pour le programmer. Mais si les ordinateurs ne remplacent pas l'homme, ils peuvent toutefois être utilisés pour l'asservir. Que pouvons-nous faire ?

D'abord ne pas nous laisser impressionner et ne pas démissionner. Il faut aussi que de nouvelles institutions de surveillance et de contrôle soient prévues pour prendre la défense de nos libertés.

Tel est le dessein de cet ouvrage qu'il faut consulter attentivement pour comprendre clairement ce problème essentiel de notre temps.

VAUD

Dies academicus à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Jeudi, à l'occasion de son «dies academicus», l'Université de Lausanne a accordé le titre de docteur honoris causa à cinq personnalités: MM. Kurt Haertel, de Munich, président de l'Office allemand des brevets, Erich Gruner, de Berne, professeur d'histoire sociale et de sociologie de la politique suisse, Ammar Benadouda, d'Alger, directeur de la santé publique de la République algérienne, Max Bouet, de Lausanne, auteur d'études et de recherches de climatologie et de météorologie synoptiques, et Alexei Abrikosov, de Moscou, physicien et membre de l'Académie des sciences de l'URSS. Ce dernier comme l'a annoncé M. Samuel Amsler, président du sénat universitaire, a été retenu dans son pays «pour des raisons indépendantes de sa volonté».

Puis ce fut l'installation de huit nouveaux professeurs ordinaires: MM. Jean Gauthier (droit), Georges Leresche (sciences sociales et politiques), Louis-Samuel Prod'homme (médecine), Walter Lenschen (lettres), Maurice Gailloud (sciences), Mrteza Mahmoudian (lettres), Samuel Steinemann (sciences) et Claude Reymond (études commerciales).

S'exprimant au nom du Conseil d'Etat, M. Raymond Junod, chef du département de l'instruction publique, a montré la nécessité pour l'université de s'intégrer dans la politique de croissance ou d'austérité du canton. Il a rappelé ensuite le principe du libre accès aux études universitaires, des difficultés n'étant rencontrées actuellement qu'en médecine. Enfin, il a parlé du développement de l'université vaudoise. Les nouveaux bâtiments destinés à recevoir les sciences humaines, mis en chantier en juin dernier à Dornigny, accueillent dès 1977 la Faculté de droit, l'Ecole des hautes études commerciales et une partie de la Faculté des lettres. D'autre part, il est question d'installer à Lausanne une Ecole romande de pharmacie et l'Institut suisse de droit comparé.

Quant à M. Dominique Rivier, recteur de l'Université, il a rappelé que l'administration fédérale s'apprêtait à accoucher de deux projets de lois: l'un sur l'aide fédérale aux universités, l'autre sur la recherche. Après avoir évoqué la crise financière qui touche progressivement toutes les universités de l'Occident, la menace du «numerus clausus» qui plane sur un nombre croissant de hautes écoles et le chômage qui commence à atteindre des universitaires, le recteur a énuméré les conditions d'une politique de développement universitaire en Suisse: coordination entre les rectorats, planification confiée aux universités et non à l'administration, double concertation des cantons et des hautes écoles.

VALAIS

Epilogue dans «l'affaire du collier»

CRANS-MONTANA (ATS). — Ce que l'on a appelé sur le Haut-Plateau de Crans-Montana «l'affaire du collier» a trouvé cette semaine son épilogue devant le tribunal d'arrondissement de Sierre.

En effet, les juges ont condamné à dix mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans la «belle Parisienne» en vacances à Crans-Montana en compagnie d'un riche commerçant français

Entre Saillon et Saxon un des plus longs ponts de Suisse

(c) Une manifestation a marqué hier entre Saillon et Saxon l'inauguration de l'un des plus longs ponts de Suisse. L'ouvrage qui mesure près de 650 mètres avec les rampes d'accès enjambe le Rhône, la future autoroute, la voie CFF et le canal qui traverse la plaine.

Il appartient à M. Franz Steiner de couper le ruban symbolique en présence des plus hautes autorités de la région. Ce pont a coûté quelque 7 millions de francs. Les délais et les devis ont été tenus.

Se sont exprimés à l'heure de l'inauguration, MM. Steiner, conseiller d'Etat, Magnin, ingénieur à l'Etat, Luisier, président de la commune de Saillon, Perrier, président de la commune de Saxon tandis que le doyen Pitteloud procédait à la bénédiction de l'ouvrage.

Les enfants des écoles chantèrent de tout leur cœur tandis que les habitants de la région allaient bientôt se mettre à danser au son de l'accordéon sur le pont ouvert ensuite au trafic.

Cette réalisation va permettre de supprimer deux importants passages à niveau qui entravaient le trafic local et qui avaient déjà coûté la vie à plusieurs personnes.

«Hit parade» de la Radio romande

Enquête No 47 avec, en caractères gras, les nouveaux venus:

1. Dolannes Melodie (Jean-Claude Boreilly - Alain Morisod); 2. Charlie Brown (Two Men Sound - Charly Brown Family); 3. Le France (Michel Sardou); 4. SOS (Abba); 5. Le Funambule - La Ballade des gens heureux (Gérard Lenorman); 6. AIE (Black Blood); 7. Dans la chaine (Sylvie Vartan); 8. Magic (Patrick Juvet); 9. Ramaya (Afric Simone); 10. Petite fille du soleil (Christophe); 11. Do it yourself (Gloria Gaynor); 12. Je t'aime, tu vois (Daniel Guichard); 13. Photos souvenirs (William Sheller); 14. Fille sauvage (Kingo); 15. Quel tempérament de feu (Sheila); 16. Kiss me, kiss your baby (Brotherhood of Man); 17. Mary Springfield (Gary Jenkins); 18. El Tchou Tchou (Tchou Tchou Combo); 19. Le Chirurgien de Saint-Chad (Jean-Claude Pascal); 20. Inutile de nous revoir (Mireille Mathieu).

LES CROSETS-VAL D'ILLIEZ
Abonnement franco-suisse valable sur plus de 160 installations
SKI SANS FRONTIÈRE
Renseignements:
tél. (025) 8 44 23 - 8 31 35.

Département militaire et planification

BERNE (ATS). — La réorganisation de 1966 du département militaire fédéral (DMF) a permis d'attribuer formellement aussi, dans le règlement de service du DMF une place définitive à la planification appliquée depuis longtemps déjà sur le plan pratique. La responsabilité pour la planification militaire générale est assumée par le chef de l'état-major général. Cette planification indique un communiqué publié jeudi par le DMF, a pour but d'établir les décisions qui sont prises par le chef du département militaire, le Conseil fédéral et, dans un sens plus large, le parlement aussi en vue de renforcer et de moderniser l'armée. Les chefs des groupements et des services du département militaire sont tenus de planifier dans leur domaine. Cela signifie que les décisions qui doivent être prises sont systématiquement examinées quant à leur nécessité et aux répercussions qu'elles peuvent avoir. De ce fait, le département militaire est le premier département de l'administration fédérale à avoir institutionnalisé la planification et tenu compte des enseignements de la science moderne de l'économie d'entreprise.

Il a paru indiqué de rendre compte de l'efficacité de la planification au cours de la dernière décennie. Dès lors, le chef du département militaire a ordonné, il y a quelque temps déjà, de réexaminer l'ensemble des travaux de planification en se fondant sur les expériences les plus récentes. Constitué spécialement à cet effet, un organisme du projet, dirigé par le chef de l'état-major général, a examiné l'organisation, la procédure et les moyens de la planification. Une attention particulière a été vouée à cette occasion au problème de la part crois-

sante du budget militaire consacrée aux dépenses courantes et au recul de celle destinée aux acquisitions d'armements. Le fossé qui se crée entre ces deux valeurs cause des soucis aux responsables, car il est ainsi de plus en plus porté préjudice à l'amélioration de l'aptitude au combat de notre armée. Après avoir fait le point, une liste des problèmes à résoudre a été établie. L'examen des solutions potentielles qui a été ensuite fait s'est traduit par une proposition de réglementation révisée fixant dans le détail les principes, l'organisation, le déroulement du travail et les moyens de la planification. Le projet est fondé sur la structure actuelle du département militaire et il est désormais réalisé par étapes. De cette conception modernisée de planification, le département militaire attend de meilleurs éléments de décision obtenus sans plus grande difficulté.

Le département militaire pourra dès lors assumer plus efficacement sa tâche principale, qui est d'assurer la préparation d'une armée propre à répondre aux exigences de la guerre.

Si les divers efforts faits dans le domaine militaire doivent suffire pour permettre de faire la guerre, il faut y consacrer un minimum de moyens financiers. L'une des tâches premières mais aussi des plus ardues de la planification, estime donc le département militaire fédéral, est d'exposer de manière compréhensible et crédible ces besoins indispensables. La décision même est et reste l'affaire du chef responsable et le fait de répondre aux exigences de la défense nationale dépend en dernier ressort de la volonté des autorités politiques compétentes.

Synode 72: l'heure de la conclusion

BERNE (ATS). — L'heure de la conclusion du synode 72 est arrivée. Jeudi s'est ouverte la septième et dernière session des sept synodes diocésains qui se sont constitués en septembre 1972. Au cours des sessions diocésaines — qui alternaient avec des sessions nationales — les délégués avaient à étudier en deux lectures douze documents touchant la plupart des grands problèmes qui se posent actuellement à l'Eglise et aux chrétiens.

Pour cette dernière session qui s'achèvera solennellement dimanche, les synodes ont à parachever l'étude de plusieurs

thèmes qui compléteront la collection des documents adoptés précédemment.

Deux thèmes figurent à l'ordre du jour de tous les synodes: «formation et loisirs» et «service ecclésial». Ce dernier projet étudie la responsabilité propre à tous les chrétiens dans l'Eglise, ainsi que les problèmes du ministère. L'une de ses principales conclusions pratiques consiste en la création d'un Conseil suisse de pastorale. Si tous les synodes souscrivent à cette proposition, l'Eglise suisse serait la première en Europe à mettre sur pied une telle institution permanente supradiocésaine.

Plusieurs synodes traiteront en outre de l'attitude de l'Eglise et de l'engagement des chrétiens dans les questions économiques, sociales et politiques. Le synode de Lausanne, Genève et Fribourg est le seul qui doit encore adopter le document sur l'Eglise et les moyens de communication sociale.

C'est à la cathédrale de leur diocèse que les délégués remettront dimanche leur mandat à l'évêque, au terme de quatre années de travaux. Ils adopteront également une déclaration finale destinée à tous les diocésains.

AUTO-SERVICE

Comment rouler dans la neige ou sur le verglas

(TCS). — Le verglas et la neige représentent sous notre latitude une source permanente de danger pour les automobilistes. Pour maîtriser de telles situations, il faut une conduite spéciale qu'on ne peut acquérir que par un entraînement. Le Touring-Club suisse recommande donc aux automobilistes de vérifier les principes théoriques suivants dès la première neige sur un parc vide ou une route déserte.

Deux principes physiques sont à retenir pour toute conduite sur le verglas et la neige:

- Dans la neige et sur la glace, l'adhérence des pneus diminue de façon

considérable, et la distance de freinage peut se multiplier par 8 ou 10.

- Lorsqu'une route glisse, le contrôle de sa direction de déplacement n'est plus possible. En d'autres termes, cela signifie qu'une voiture dont les roues sont bloquées échappe à l'action du volant et suit une trajectoire imprévisible, que le conducteur est incapable de contrôler ou de modifier.

Le verglas. — Les endroits où l'on trouve du verglas sont généralement les sous-bois, parfois sous des arbres isolés surplombant les routes, les ponts et les secteurs abrités du soleil. Tous les emplacements sombres peuvent être menacés à certaines températures critiques. Il n'y a qu'un remède: rouler à une allure très modérée et porter une attention renforcée à ces endroits. Si le véhicule commence malgré tout à dériver, il faut débrayer et, moyennant des corrections très délicates de la direction, s'efforcer d'échapper à la zone dangereuse en recherchant une trajectoire rectiligne. Si la surprise est soudaine et que la voiture dérive brusquement, le seul remède consiste à contre-braquer sur-le-champ avec l'angle maximal de braquage. Une telle technique ne peut être apprise et acquise qu'à la suite d'un apprentissage sérieux, dans un «cours anti-dérivage».

Le freinage. — Sur les routes couvertes de neige, l'adhérence des pneus se modifie constamment suivant la nature du revêtement. Le TCS recommande, avant d'atteindre un obstacle, de procéder à un essai préalable de freinage, en appuyant brièvement et avec légèreté sur la pédale (attention aux véhicules qui suivent!). En revanche, si l'action des freins est mauvaise, il sera plus facile de maintenir la voiture sur sa trajectoire et de ralentir en donnant des coups de pédale secs et rythmés. Pendant cette manœuvre, les roues ne doivent être bloquées que pendant une fraction de seconde.

Les virages. — Dans les virages, deux phénomènes de conduite fautive sur le verglas et la neige sont typiques: dans le premier cas, la voiture roule trop vite et tend à demeurer en ligne droite en dépit des efforts de braquage. Freiner ou accélérer ne ferait qu'aggraver la situation. Dans ces circonstances, la seule manœuvre possible consiste à réduire le braquage, c'est-à-dire à tourner le vo-

lant en sens inverse. En réduisant l'angle d'incidence, les roues avant, presque perpendiculaires à la direction de glissement, se remettent à tourner et peuvent alors de nouveau transmettre des forces latérales. Le second cas caractéristique est celui où l'on accélère trop tôt ou trop énergiquement vers la sortie du virage. Les voitures à roues arrière motrices «décrochent» alors subitement de l'arrière vers l'extérieur, et la proue tend à se diriger vers l'intérieur du virage. Il faut alors relâcher immédiatement la pédale des gaz et doser avec doigté le contre-braquage.

La rapidité avec laquelle on se rend compte de la situation et que l'on réagit est déterminante pour le succès des corrections de la conduite dans les virages.

Le démarrage. — Il faut éviter à tout prix le patinage et l'emballage des roues, si l'on ne veut pas atterrir dans le fossé. Au démarrage en côte, la manœuvre est encore relativement aisée si l'on actionne en douceur la pédale des gaz et celle de l'embrayage, si l'on ne parvient pas à avancer, peut-être trouvera-t-on en reculant un endroit moins glissant. Dans la neige profonde, on roulera de préférence vers l'avant jusqu'à ce que les roues patinent; puis, en relâchant l'embrayage, la voiture reviendra un peu en arrière. On répètera ces mouvements de balancement qui allongent le chemin parcouru.

Les descentes. — Les descentes sur chaussées glissantes sont particulièrement difficiles et dangereuses. Le seul fait de rétrograder à un rapport inférieur, pour tirer profit du freinage par le moteur, peut déjà provoquer un dérapage. Aussi recommandons-nous de donner un léger coup d'accélérateur (sans double débrayage, c'est-à-dire sans rembrayer) pour que le moteur tourne déjà au régime dicté par le rapport inférieur au moment où l'on embraye de nouveau.

LES CROSETS-VAL D'ILLIEZ
Abonnement franco-suisse valable sur plus de 160 installations
SKI SANS FRONTIÈRE
Renseignements:
tél. (025) 8 44 23 - 8 31 35.

A propos des 80 ans de la joaillerie Pfaff

Une certaine idée de l'horlogerie

Il y a horlogerie et horlogerie; il y a horloger et horloger.

En 1895, un homme, Hermann Pfaff, ouvrait un magasin à Neuchâtel, place Pury. Aujourd'hui, la joaillerie Pfaff fête 80 années d'une existence vouée à la qualité, à une certaine idée de l'horlogerie et de l'orfèvrerie.

En 1839, deux hommes, Adrien Philippe et le comte Norbert de Patek, juraient de créer les montres les plus précieuses du monde. Et très vite, les Patek Philippe devinrent l'apanage d'une élite: la reine Victoria, Wagner, Einstein, ne sont que quelques-uns des célébrités qui ont porté une Patek Philippe.

Aujourd'hui, la joaillerie Pfaff est le seul concessionnaire Patek Philippe de Neuchâtel, parce que la manufacture genevoise ne confie ses créations qu'aux horlogers-bijoutiers les plus hautement qualifiés (il n'existe pas plus de 500 concessionnaires Patek Philippe, dans le monde entier).

Et aujourd'hui, comme en 1839, Patek Philippe refuse la standardisation, la production en série. Toute Patek Philippe est entièrement travaillée à la main, et son mouvement, à lui seul, est plus coûteux qu'une bonne montre courante. Une Patek Philippe est une montre que l'on achète une fois, pour toute sa vie.

Entrez dans la joaillerie Pfaff, faire la connaissance des Patek Philippe. Ne serait-ce que pour mieux les «comprendre»: cela en vaut la peine...

GENÈVE - PALAIS DES EXPOSITIONS
DU 28 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE
4^E SALON INTERNATIONAL
DES INVENTIONS
SEMAINE 13H.30 A 22H. - SAM. 10H. A 22H. - DIM. 10H. A 19H.

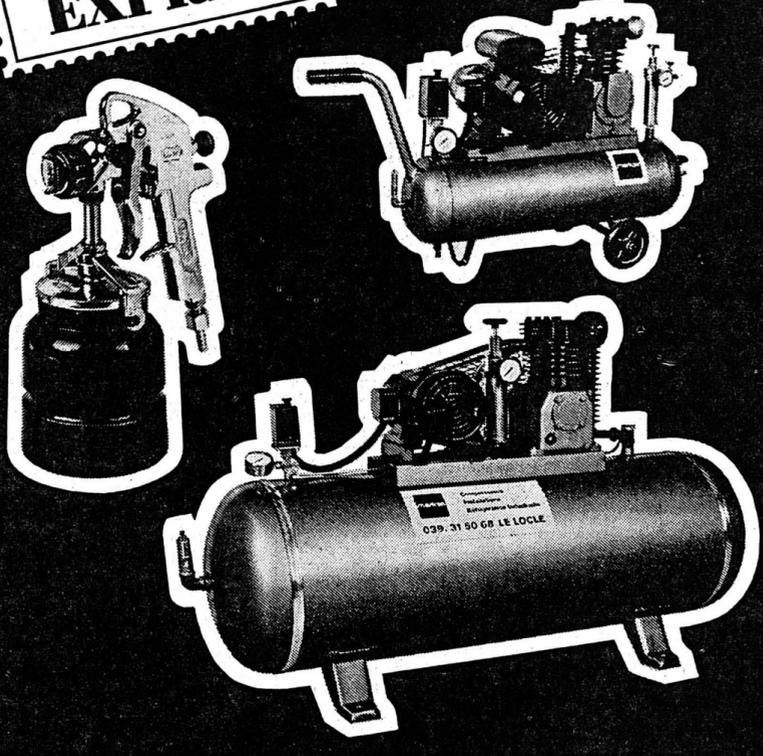
COMPRESSEURS

DE L'ARTISANAT
A LA GRANDE INDUSTRIE

120 MODÈLES

ACCESSOIRES POUR GARAGES,
CARROSSIERS, PEINTRES,
VITRIERS, ETC.

Service après-vente
EXPRES



MARKSA S.A.
37, av. du Technicum
CH 2400 LE LOCLE
TÉL. 039 / 31 50 68

marksa

Le jus de raisins - donne de l'élan



Le
sous-vêtement
qui vous
apporte en hiver
la chaleur de
l'été

En exclusivité dans les
pharmacies

BORNAND

Rue Saint-Maurice, Neuchâtel

Dr K. KREIS

Croix-du-Marché, Neuchâtel



Jean Comte de Roffignac
convie tous les amateurs de
Fine Champagne à prendre
part au "Concours Cognac Roffignac"
et offre aux participants sa plaquette
instructive "Au Pays du Cognac".
Dame Fortune désignera, parmi les
réponses justes, les gagnants d'une
excellente bouteille de cognac.*



COGNAC ROFFIGNAC

*300 prix Roffignac pour experts en cognac

Les vainqueurs de 12 bouteilles de Grand
Cognac Roffignac Anniversaire (une rareté
quasi introuvable dans le commerce) et
de 288 bouteilles de Cognac Roffignac
Véritable Fine Champagne*** sont tirés au
sort. Pour recevoir gracieusement la
plaquette, accompagnée des questions du
concours, il suffit d'envoyer ce talon
jusqu'au 31 décembre 1975 aux agents
généralistes:
Lateltin S.A., case postale, 8045 Zurich.

Nom: _____
Rue: _____
NPA/Lieu: _____ FAN

Samedi 29 novembre

dès 20 heures, au Cercle libéral

**Red-Fish - Cercle des
nageurs**

organise à nouveau son

fameux match au loto

Premier tour gratuit - Abonnements: Fr. 20.-

SUPERBES QUINES

Jambons - Réveils - Filets garnis - Salamis -
Fumés - Lapins - Mont-d'Or et beaucoup d'autres
bonnes choses



Toujours
à la hauteur - grâce au
Jus de raisins

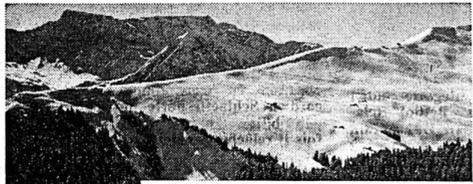
CERTES
EN COULEUR
L'ON N'ENTEND
PAS MIEUX



MAIS
POUR LES YEUX
C'EST
AUTRE CHOSE

Ruelle du Lac
2072 SAINT-BLAISE
Tél. 33 55 22

telemo



adelboden pour le ski
Schwandfeldspitz/Tschenten

à quelques minutes au-dessus du village!

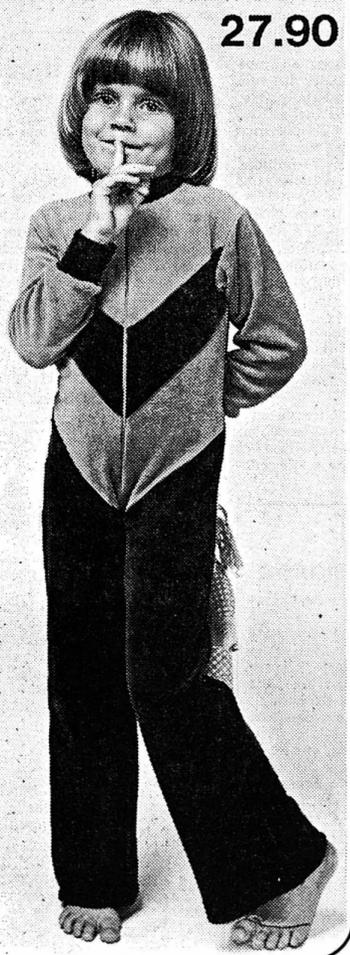
Comme particulier vous
recevez de suite un

X Prêt sans caution
vite et efficace

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

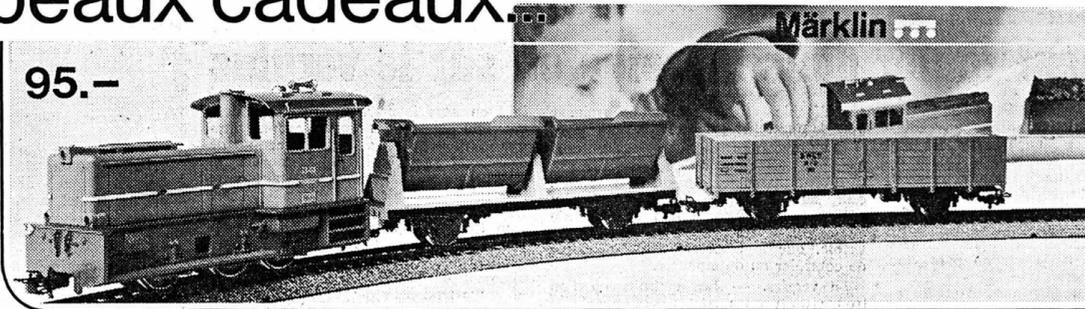
Je désire Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Vos plus beaux cadeaux.

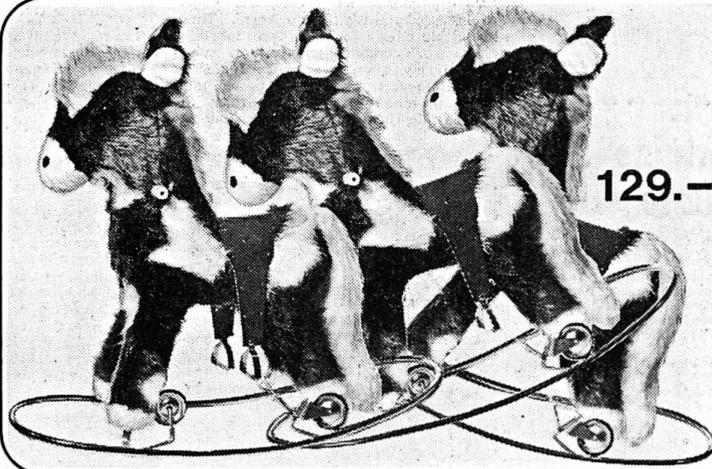


27.90

95.-



De quoi faire rêver tous les enfants. Un
monde merveilleux, une féerie de couleurs
et de mouvements: des trains, des
peluches, des jeux et aussi des cadeaux
plus utiles. Il y en a pour toutes les
bourses: des petits prix, des prix
moyens... Tout pour que vos enfants
soient heureux.
27.90 +1.- par 2 ans. Skin-dress,
velours bleu/vert, 4 à 14 ans.
95.- Train électrique Märklin.
26.90 Sac à pyjama, peluche nylon.
129.- Poney, peluche nylon, balançoire
transformable.



129.-

26.90



Gonset

Le jus de raisins
- tout le monde aime ça



BRICOLAGE

Beau choix de petits
coupons de tissu,

de Fr. **5.- 8.-**
et **10.-**

**Miorini
tapissier**

maître tapissier-décorateur
Collaborateur G. GEHRIG
Chavannes 12, Neuchâtel
Tél. 25 43 18

hockey sur glace

Ligue A: la poussée bernoise écartera-t-elle La Chaux-de-Fonds?

Sommet « inédit » à Langnau

Le chiffre 13 a fait, mardi, le bonheur des clubs bernois qui, tous trois, se sont imposés. Il est vrai que chacun d'eux devait assumer une tâche relativement facile. Cette « poussée bernoise » était intervenue au moment où La Chaux-de-Fonds, de son côté, tombait pour la troisième fois consécutive, elle a eu pour principal effet de placer deux des clubs victorieux à la tête du classement. Ainsi, depuis quelques jours, Langnau est-il au sommet, précédant d'un point le percutant Bienne (meilleure attaque de la ligue A) et de deux La Chaux-de-Fonds. Berner, champion sortant, compte encore trois longueurs de retard sur le chef de file. Cet écart n'a rien de décisif. Il démontre cependant à quel point, cette année, les passages à vide de l'une ou l'autre équipe peuvent coûter cher. Contrairement à l'habitude, il y a, en effet, plusieurs équipes capables de profiter des « blancs » d'un candidat au titre.

PELLETIER EXPLIQUE

Le temps n'est pas loin où le chef de file du championnat pouvait se payer le luxe d'une ou deux défaites; il parvenait même à s'imposer les soirs où tout n'allait pas très bien pour lui. Cette année, la moindre défaillance est exploitée et les meilleurs s'en viennent à douter de leurs possibilités.

Gaston Pelletier explique bien les raisons de ce changement de situation: « Il y a, tout d'abord, les progrès réalisés par Langnau et la valeur d'attaquants jusqu' alors inconnus en ligue A, tels que Widmer et Flotiront. Mais il y a aussi — et peut-être surtout — le fait que, rapidement, le relégué soit connu. Cela étant, à l'exception de Kloten, peut-être, qui a des problèmes de gardien, toutes les autres équipes peuvent évoluer en pleine décontraction. Elles ne craignent plus la défaite comme auparavant, et attaquent donc chaque adversaire à l'âme sereine, ce qui ne fait qu'ajouter à leur efficacité. Finalement, ce sont Berner et La Chaux-de-Fonds (ils ont tout à perdre, eux!) qui jouent d'une façon contractée, perdant ainsi de leur mordant. »

L'explication de Gaston se tient parfaitement. Le nombre de fois où ses attaquants ont raté, ces derniers temps,

des occasions faciles ne peut que l'étayer. Même Turler, meilleur compteur des précédentes saisons, a perdu cette sûreté de soi qui faisait qu'à chaque fois, ou presque, qu'il se présentait seul devant un gardien, il le battait.

Concernant les difficultés de son équipe, Pelletier relève aussi la mauvaise ordonnance du calendrier, qui oblige La Chaux-de-Fonds à se rendre, successivement, à Langnau, Ambri Piotta et Sierre, puis à recevoir Berner avant de s'en aller de nouveau à Ambri! Effectivement, un tel calendrier ne permet guère à une équipe en difficulté de se ressaisir. Cependant, avant le championnat, La Chaux-de-Fonds était loin de penser qu'elle irait perdre à Sierre où, si notre mémoire est bonne, elle ne s'était jamais inclinée, en tout cas depuis le début de sa grandeur.

ATTAQUE STÉRILE

Le calendrier n'est donc pas seul responsable de la dégringolade chaux-de-fonnaise. L'irrégularité du gardien Meuwly, quelques erreurs de défense et surtout la stérilité des avants sont en grande partie à l'origine de cette regrettable chute libre. Il est encore temps de se ressaisir. La multiplicité des candidats au titre, cause des présents malheurs de La Chaux-de-Fonds, peut aussi favoriser son retour aux premières loges, tous ses concurrents devant forcément se battre entre eux. Toutefois, pour se hisser au-dessus du panier, les montagnards doivent montrer plus d'agressivité et de hargne. Il faut faire renaître l'« esprit de victoire ». Le passage de Berner aux Mèlèzes, demain soir, provoquera peut-être ce réveil. Il y a, en tout cas, une belle revanche à prendre!

SOMMET A LANGNAU

Ce Berner - La Chaux-de-Fonds passionnera les foules, bien entendu, mais, pendant ce temps, Langnau et Bienne se livreront une bataille tout aussi excitante, dans l'Emmental. C'est tout bonnement la première place qui sera en jeu. Que sortira-t-il de cette empoignade? Bienne avait perdu nettement à l'aller (3-9) mais, depuis lors, il a accompli de sensibles progrès. Il a perdu de son ingénuité. En outre, il possède un plus grand nombre de personnalités que son adversaire. Bienne est capable de s'imposer, s'il ne cède pas à la nervosité, chose imprévisible...

A la Valascia, Sierre tentera de confirmer sa victoire du premier tour. Ce ne sera pas facile! Quant à Villars, il pourrait bien remporter, à Kloten, sa première victoire de la saison. Les Zuricois ont non seulement des problèmes de gardien mais aussi de défense. Ce sont eux qui, à ce jour, ont encaissé le plus grand nombre de buts. Un réel espoir pour Chappot et ses coéquipiers... F. P.

Jaeggi opéré

Le gardien du CP Berner, Jurg Jaeggi est entré à l'hôpital où il doit subir une opération de l'appendicite. Jaeggi sera indisponible pour un mois.

Première ligue

Tramelan battu

WIKI - TRAMELAN 6-2 (1-1 1-0 4-1). Marqueurs pour Tramelan: F. Geiser et B. Houriet.

Jouée à Lyss, cette rencontre a été riche en émotions, chaque équipe s'étant créé un très grand nombre d'occasions de but qui ont été manquées de peu. Tramelan a fourni une belle prestation et c'est seulement dans l'ultime période que Wiki a réussi à creuser l'écart. VB

La situation

Table with 2 columns: Team and Score. Rows include Langnau, Bienne, Chx-de-Fds, Berner, Sierre, A Piotta, Kloten, Villars.

Demain: La Chaux-de-Fonds - Berner (2-14); Ambri Piotta - Sierre (3-5); Langnau - Bienne (9-3); Kloten - Villars (7-1)



PAS DE CADEAUX. — Le gardien Nagel, Lohrer et Jenkins ne feront de cadeaux à personne. Les Biennols ont un rôle très intéressant à jouer dans le présent championnat. (ASL)

En match de rattrapage face à Forward Morges Victoire importante pour Fleurier

FLEURIER - FORWARD MORGES 8-6 (4-2 2-1 2-3)

MARQUEURS: Jeannin 2me; Winiger 3me; Walkom 5me; Frossard 9me; Grimaître 11me; Kobler 14me; Courvoisier 27me; Mariétan 35me; Frossard 37me; Christoffel 37me; Courvoisier 50me; Grimaître 50me; Sauvain 55me; B. Moret 57me.

FLEURIER: Schläefli; Domeniconi, Cuemat; Grandjean, Reymond; Tschanz, Kobler, Grimaître; Jeannin, Rippstein, Dolbec; Burckhardt, Courvoisier, Frossard. Entraîneur: Mombelli et Jeannin.

FORWARD MORGES: Gantner; Christoffel, Bosshard; Vauthey; Moret, Aubrey, Sauvain; Magnin, B. Moret, Mariétan. Entraîneur: Lienhard.

NOTES: Patinoire de Belle Roche, 800 spectateurs. Glace en bon état. Forward joue sans sept titulaires, le gardien Anken, les défenseurs Knobel et D. Anken, les attaquants Poltera et Scheurer, tous juniors, qui sont restés à Morges afin de jouer un match capital avec leurs pairs pour maintenir leur équipe de juniors en catégorie élite! Sont également absents Bettli (claquage) et Landolt (malade). De ce fait, Forward tourne à trois défenseurs et à six attaquants dont une seule ligne complète. Toutefois, Walkom joue une fois en défense, une fois en attaque! Dès le deuxième tiers-temps, Fleurier évolue avec trois lignes de défense, Girard et Vallat faisant leur entrée.

A la 29me minute, tir de Tschanz contre un montant. A la 33me, tir de

Christoffel sur la barre transversale. Dès la 30me, Knoepfler remplace Burckhardt. Tirs dans le cadre des buts: 49-33 (15-11 16-9 18-13). Pénalités: une fois deux minutes contre Fleurier, deux fois contre Forward.

L'ESSENTIEL

Fleurier a assuré l'essentiel, au terme de ce match de rattrapage: les deux points. Il préserve, ainsi, ses chances de participer au tour de promotion. Face à un adversaire modeste — Forward était privé de sept titulaires —, il a néanmoins douté. Douté parce qu'il a manqué trop d'occasions de but. Parce qu'aussi, il s'est révélé trop perméable en défense, ne prenant pas très au sérieux cette équipe déjà condamnée au tour de relégation.

Fleurier a surtout douté d'entrée, étant donné qu'il a, durant deux minutes, subi la pression des Morgiens. C'est toutefois lui qui ouvrit la marque, Jeannin s'étant présenté seul devant Gantner, sur une rupture. Ce but aurait dû décontracter Fleurier, mais il n'en fut rien. Winiger et Walkom renversèrent la situation en trois minutes. Certes, le gardien Schläefli porte une part de responsabilité sur ces réussites (par deux fois il relâcha le palet dans sa cage).

NETTE DOMINATION

Puis, la « machine » fleurisane se mit à tourner. Les passes aboutirent, le volume de jeu augmenta, les combinaisons mirent souvent la défense vaudoise en position difficile. Mais, trop souvent, les attaquants vaudois se brisèrent sur le gardien de l'équipe suisse junior

de hockey... sur roulette, dont c'était le premier match en ligue B. Certes, la maladresse, d'une part, un manque de concentration, d'autre part, ne permirent point aux Neuchâtelois d'obtenir une juste récompense de leurs efforts et de leur nette domination.

Puis, Fleurier se mit encore à douter lorsque, revenu à 4-6, Forward rata le cinquième but, Vauthey, seul face à Schläefli, ne parvenant pas à marquer. Or, dans la même minute, une mésentente entre Gantner et Vauthey et un but de Grimaître assommèrent littéralement Forward, la marque passant brusquement à 8-4. Fleurier jouait gagné. Mais il trembla de nouveau lorsque Sauvain et Bernard Moret trouvèrent encore le chemin du but de Schläefli, mal inspiré hier soir.

L'objectif est atteint pour Fleurier dont la victoire ne souffre aucune discussion. Cette dernière fut pourtant difficile à obtenir. Demain, contre Viège, il faudra plus de rigueur... pour accéder au tour de promotion. Il ne suffit pas de se créer des occasions, encore faut-il les réaliser. P.-H. BONVIN

Le classement

- (13 matches): 1. Genève Servette 23; 2. Lausanne 19; 3. Langenthal 14; 4. Fleurier 13; 5. Sion 11; 6. Fribourg 10; 7. Viège 9; 8. Forward Morges 5. Groupe est: Bâle - Olten 3-9 (1-3 1-5 1-1) Classement (13 matches): 1. Zoug 21; 2. Arosa 16; 3. Zurich 16; 4. Lugano 16; 5. Davos 12; 6. Olten 9; 7. Uzwill 7; 8. Bâle 7.

basketball

Championnat universitaire Neuchâtel écrase Saint-Gall

HEC SAINT-GALL - UNI NEUCHÂTEL 63-97 (23-30) UNI NEUCHÂTEL: Bugnon J.-P. (4); Calame Y.-R.; Cattaneo S (4); Dubois P.-H. (2); Jacopin L. (6); Janopin Ph.; Jausslin (10); Kulcsar G. (29); Schaller G. (4); Schaller H. (38); Weber.

L'Université de Neuchâtel n'a jamais connu de problème dans ce premier match du championnat Suisse universitaire. La présence de l'international hongrois Kulcsar, évoluant actuellement avec l'équipe tessinoise de Pregassona, et du Neuchâtelois Schaller est pour beaucoup dans cette nette victoire. Il faut néanmoins souligner le jeu très collectif de l'équipe neuchâteloise, base de très beaux schémas et réalisation, qui enlèvent tout espoir aux Saint-Gallois et à leurs nombreux « supporters ».

Lundi soir, Uni Neuchâtel recevra la très forte équipe du Poly de Zurich, au Mail. Une nouvelle victoire lui ouvrirait les portes du tour final L'entrée est gratuite. J. P.

Coupe d'Europe: Federale qualifié

En match retour comptant pour les huitièmes de finale de la coupe d'Europe des champions, Dukla Olomouc, champion de Tchécoslovaquie, a battu, Federale Lugano par 85-71 (41-30).

Malgré cette défaite, les Tessinois ont assuré leur qualification pour les quarts de finale. Vainqueurs à l'aller sur le résultat de 91-73, les champions de Suisse l'emportent, en effet, avec la marque totale de 162-158, soit quatre points d'avantage.

Les Tchécoslovaques ont entamé ce match retour très contractés. Néanmoins, à la mi-temps, tous les espoirs leur étaient permis puisqu'ils menaient de onze points. Mais, à cinq minutes de la fin, Pekarek et Kos, deux de leurs meilleurs joueurs, durent abandonner le terrain après cinq fautes.

Les Tessinois, qui ne s'affolèrent jamais, réussirent alors l'exploit de contenir leurs rivaux. Au sein de Federale, Yves Bourquin (22 points), Dunbar (18), Raga (18) et Betschart (9) ont obtenu 67 des 71 points marqués.

Federale a joué dans la composition suivante: Bourquin, Zerab, Cedraschi, Betschart, Dell'Acqua, Dunbar, Dizereas, Ponzio, Raga.

TENNIS. — L'Américain Harold Solomon s'est qualifié en extremis pour le « masters », au détriment de son compatriote Eddie Dibbs, en remportant L'« open » sud-africain. Il termine ainsi neuvième du Grand prix de la fédération internationale avec une avance de cinq points sur Dibbs.

Avec chaque bouteille de Cynar:



tennis de table

Un brillant succès Finales du championnat scolaire

Ouvert aux écolières et écoliers non licenciés, nés dès 1959, le championnat cantonal scolaire neuchâtelois connut un succès éclatant, puisque pas moins de 903 enfants se mirent sur les rangs lors des phases préliminaires organisées par districts. Bien orchestrée par M. René Cavalleri, cette compétition a trouvé son épilogue dans la finale qui s'est déroulée à Pansespo, mercredi après-midi. 85 jeunes furent aux prises pour avoir le privilège de participer à la finale suisse, qui aura lieu le 7 décembre, à Hergiswil.

Corinne Junod (1965), de Cernier, s'est brillamment distinguée dans sa catégorie, en enlevant la première place bien qu'étant la plus jeune.

CLASSEMENTS

Catégorie A (filles 1959-1961): 1. Laurence Vuilleumier (Boudry); 2. Catherine Hubin (Val-de-Ruz); 3. Nicole Godel (La Chaux-de-Fonds); 4. Anne Hirschi (Boudry). — Catégorie B (garçons 1959-1961): 1. Jean-Paul Jeckelmann (Boudry); 2. Jürg Bono (Neuchâtel);

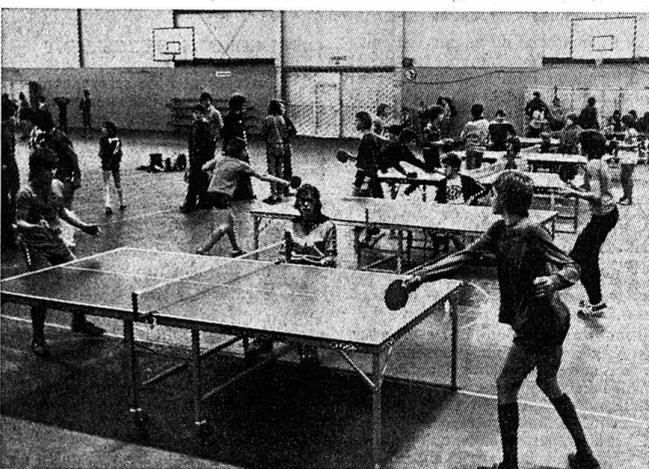
3. Markus Amstutz (Neuchâtel); 4. Hans Luthold (Neuchâtel). — Catégorie C (filles dès 1962): 1. Corinne Junod (Val-de-Ruz); 2. Evelyn Streit (Neuchâtel); 3. Marie-José Franchini (Neuchâtel); 4. Brigitte Allanfranchini (Neuchâtel).

Catégorie D (garçons dès 1962): 1. David Fusi (La Chaux-de-Fonds); 2. Philippe Berset (La Chaux-de-Fonds); 3. Steve Schafflützel (Val-de-Ruz); 4. Olivier Piana (Neuchâtel).

Quatre garçons et deux filles de chaque série seront convoqués pour la finale suisse. V. L.

Championnats individuels de l'ANJT

Les championnats individuels de l'ANJT (Association neuchâteloise et jurassienne) auront lieu dimanche, dans les deux salles de gymnastique et à l'aula du collège des Prés Ritter, à Bienne. Les finales sont prévues vers 17 heures.



ANIMATION. — Une vue générale des tables de jeu. (Avipress - Baillood)

olympisme Perquisitions aux domiciles de responsables

Affaire de corruption à Montréal

Des perquisitions ont eu lieu mercredi aux domiciles et dans les bureaux de responsables de la construction du village olympique de Montréal. Un porte-parole de la police du Québec s'est, toutefois, refusé à indiquer quelles personnalités avaient été visées.

La veille, les policiers avaient saisi des documents chez les quatre associés de « Terrasses Zarelega », le consortium chargé de construire le village olympique, chez le vice-président du comité d'organisation des J.O. de Montréal et chez l'un des architectes, M. Luc Durand.

unique représentant de l'Union nationale à l'assemblée du Québec, a déclaré au cours d'une conférence de presse que cette affaire confirmait ses pires soupçons. Il a estimé que le comité international olympique (CIO) pourrait fort bien déplacer dans une autre ville les Jeux olympiques, saisissant le prétexte de cette enquête policière. Si Montréal perd les jeux, a-t-il ajouté, une élection provinciale aura lieu « très bientôt ».

DEVOILÉ TROP TÔT De son côté, M. Jérôme Choquette, ancien ministre de la Justice (libéral), a reproché à la police d'avoir rendu publique cette affaire avant même d'avoir achevé ses perquisitions, laissant ainsi le temps à plusieurs personnes impliquées de dissimuler tous les documents compromettants.

cyclisme

Sept épreuves auront lieu en Suisse Le calendrier international de 1976

Réuni à Genève, le congrès de l'Union cycliste internationale a approuvé le calendrier professionnel pour la saison 1976, dont les grandes lignes avaient été dessinées le 22 octobre dernier, à Paris, lors d'une réunion des organisateurs de courses. Voici ce calendrier professionnel pour la prochaine saison: Février. — 3-10: Etoiles de Besseges. 14: prix d'Aix-en-Provence. 13-18: tour méditerranéen (open). 14-21: tour d'Andalousie. 21: prix de St-Tropez, prix de la ville de Cannes. 22: trophée Laigueglia, prix de Montauroux, prix de la ville d'Antibes. 25: prix de la Principauté de Monaco. 26-27 mars: tour de Sardaigne. 28: Grand prix de Valence, Grand prix de la ville de Nice. 29: prix du Haut-Var. Mars. — 1-6: tour du Levant. 2-5: tour de Corse. 4: Sassari-Cagliari. 6: circuit du Het Volk. 6 ou 7: Gènes-Nice. 7: circuit des deux Flandres, tour du Limbourg. 7-14: Paris-Nice (open). 9: Fayt-le-Franc. 11-16: course des deux mers. 14: Subida-Arrate, circuit des Ardennes flamandes, circuit du Pays de Waes. 19: Milan - San-Remo. 20: Grand prix de Harelbeke, Harel-

beke - Poperinge - Harelbeke. 21: Flèche brabançonne, à travers la Belgique, Critérium français de la route. 22-26: Semaine catalane. 23: Charleroi-Ligny. 25: Grand prix de Mirandola. 27: Amstel Gold Race. 28: circuit des régions fruitières. 28-ler avril: tour de Belgique. 30: trophée Pantalica à Syracuse. Avril. — 1: tour de Campanie. 4: tour des Flandres, tour du nord-ouest de la Suisse. 5-9: tour du pays basque. 6: Grand-Velgelm. 8: Grand prix Pino Cerami à Wasmuel. 11: Paris-Roubaix, la Flèche côtière. 15: la Flèche wallonne. 18: Liège - Bastogne - Liège. 19: Hannut. 20: Paris - Camembert, prix de Denain. 21-25: tour des Pouilles. 22-25: tour d'Indre et Loire. 23-12 mai, ou éventuellement, 27-16 mai: tour d'Espagne. 24: Biévene - Bruxelles - Biévene. Grand prix de la banque de Roulers. 25: circuit de la vallée de la Lys. 29: Milan - Vignola. Mai. — 1: Henninger Turm, tour de Romagne Hoboken. 2: championnat de Zurich. 4-9: Quatre jours de Dunkerque, tour de Romandie. 8: tour de Toscane. 9: circuit du Brabant central. 12: tour du Friuli, circuit de la région côtière ouest. 15-16: circuit Mandel-Lys - Escaut. 14-16: tour de l'Oise. 16-18: New York - Washington. 16: tour des Apennins. 18: circuit du Tourmais. 21-23: tour des vallées minières. 20-13 juin: tour d'Italie. 22: polymultipliée, circuit de la région frontalière. 23: Bordeaux-Paris, circuit de

l'Indre, circuit de la Flandre centrale. 24-31: circuit du Progrès et du Dauphiné libéré. 26-30: tour d'Aragon. 27: circuit des Trois provinces, tour du Condroz. 30: circuit Hageland et Zuidkempen. Juin. — 6: circuit du Brabant ouest, prix de Plumelec. 7: Flèche hesbignonne, circuit de la Flandre orientale. 8: Paris-Bourges. 9-18: tour de Suisse (open). 9-13: Grand prix du Midi libre. 10-14: tour du Luxembourg (open). 12: Kessel-Lierre. 13: Flèche de la Meuse. 15-18: tour de l'Aude. 16: Grand prix de Camaiore, Ingoogiem. 19: coupe Bernocchi. 20: championnats nationaux. 21: prix de Ferrières. 22: prix de Sin-le-Noble. 24-18 juillet: tour de France. Juillet. — 3. Wezenbeek-Oppem. 6-11: tour d'Asturie. 10: Kilmouth. 11: St-Martens - Lierde. 25: Villafranca de Ordizia, trophée Matteotti. 27: Grand prix de l'Escaut, Saragosse-Sabiniano. 31: Grand prix de l'industrie et du commerce à Prato. Août: 1: Grand prix du canton d'Argovie. 4-8: tour de Cantabrie. 4: Coppa Sabatini. 7: tour de l'Ombrie. 15: Cronostafetta (open). 15: de Pente, circuit de la vallée de la Senne. 21: Trois vallées varésines, Oudenarde - Nederenane, Pulheim. 22: circuit du port de Dunkerque, Grand prix de Dortmund. 24: Grand prix de Plouay. 24-29: tour de Hollande. 25: coppa Placci. 28: tour du Lazio. 29: Flèche de Leeuw-St-Pierre. 31: coupe Sels, tour des Marches. Septembre. — 5: championnat du monde. 7-10: tour du Nord. 7: trophée Masferrer. 8-15: tour de Catalogne. 11: tour de Vénétie. 12: Grand prix de Fourmies (open). 16: championnat des Flandres. 18: Grand prix d'Orchies. 19: tour du Piémont - Milan - Turin, prix d'Isbergues, Louvain. 20: Viane. 22: Paris-Bruxelles. 23: Grand prix de Montelupo. 24: escalade de Montjuich. 26: Tours-Versailles. 28: circuit des Frontières. 28-2 octobre: Etoile des espoirs (open). Octobre. — 3: Grand prix des nations (open). 4: tour d'Emilie. 6: Coppa Agostoni. 9: tour de Lombardie. 10: à travers Lausanne. 12: grand prix de clôture. 17: Grand prix de Lugano. 24: trophée Baracchi.

automobilisme

Ickx chez Porsche

Le pilote belge Jacky Ickx a signé un contrat avec l'usine ouest-allemande Porsche pour piloter, avec l'Allemand Jochen Mass, la nouvelle « turbo » que l'usine de Weissbach alignera dans les épreuves du championnat du monde des marques.

football

Grunig renvoyé de Winterthur

La direction du F.-C. Winterthur a dénoncé le contrat qui liait le club zuricois au joueur Kurt Grunig. Elle a pris cette décision pour des motifs disciplinaires. Grunig (31 ans) avait été transféré du F.-C. Zurich à Winterthur au début de la saison 1972-73.

La rédaction de la Feuille d'avis de Neuchâtel n'est pas responsable des lettres et documents qui lui sont adressés; elle ne se charge pas de les renvoyer aux expéditeurs.

football

III^{me} ligue : « leaders » encore chancelants

Six matches fixés, un seul joué, on en vient à se demander s'il n'eût pas été préférable de mettre un terme au championnat à l'issue du week-end précédent, les conditions atmosphériques et l'état des terrains n'ayant guère tendance à s'améliorer.

C'est grâce à une inversion du lieu de la rencontre que Béroche et La Chaux-de-Fonds II ont pu s'affronter. Ce n'est finalement que par un but d'écart (3-2) que la formation des bords du lac est parvenue à battre le dernier du classement. Si le résultat n'est pas spécialement à l'honneur de Frydig et de ses camarades, ceux-ci

Séries inférieures neuchâteloises: le point à la fin du premier tour

n'en auront cure. D'ici peu de temps, on ne s'en souviendra guère mais, par contre, les deux points leur permettent de remonter au troisième rang, à deux longueurs seulement du chef de file.

Profitez de la pause pour faire le point.

UN TRIO

Dans le groupe I, la situation s'est nettement clarifiée au cours des dernières rencontres. Sonvilier, qui semblait parti pour tenir un rôle en vue, n'a pas trouvé grâce face aux trois favoris. Seul Serrières lui a concédé un point. Ces revers en ont engendré d'autres, si bien que les Jurassiens sont rentrés dans le rang. La lutte pour la première place devrait donc se résumer, comme prévu, au trio Serrières, Floria et Comète. Lequel en sortira vainqueur? Pour l'instant, l'équipe de Rickens, qui a gagné ses deux confrontations directes avec les autres prétendants, s'est installée en tête du classement. Mais elle a montré qu'elle n'était pas à l'abri d'éventuels faux pas et son revers à Colombier en témoigne, comme le point abandonné contre Sonvilier. Mais ses concurrents ne sont pas infaillibles, eux non plus, et, outre la défaite subie contre Serrières, Floria a dû également en concéder une autre, à Ticino. Sans parler des matches nuls face à Auvernier et Le Landeron.

S'il devait se contenter des points perdus contre les deux autres prétendants, Comète pourrait s'estimer heureux, d'autant plus que les matches retour auront lieu à Chantemerle. Mais il risque de regretter le point cédé à Auvernier et surtout la défaite essuyée face à Ticino. On constatera, d'ailleurs, que ce dernier a battu deux des trois favoris, ce qui justifie sa quatrième place. Mais son retard théorique de cinq points sur le chef de file ne peut l'autoriser à croire à une possibilité de remporter ce championnat que grâce à un second tour sans faille. Or, la constance n'apparaît pas comme l'une de ses principales qualités, ce qui nous laisse penser que les Tessinois des montagnes devront se contenter d'un rôle de trouble-fête.

ET LA RELÉGATION?

Les autres formations sont plus particulièrement concernées par la relégation. Pour l'instant, Helvétia, avec trois points de retard, doit s'interroger sur son avenir. Sa situation paraît sérieusement compromise, car ceux qui le devancent peuvent eux aussi prétendre améliorer leur sort. Auvernier et Lignières, placés à l'avant-dernier rang, ne comptent qu'un point de moins que le trio Colombier-Dombresson-Superga II. Ce faible écart peut constituer un certain stimulant. Quoi qu'il en soit, la lutte reste ouverte et il serait présomptueux de vouloir d'ores et déjà désigner les futurs condamnés.

DERRIÈRE DEPORTIVO...

Dans le groupe II, une nette cassure s'est faite au milieu du classement. Quant à dire laquelle des équipes du haut de l'échelle parviendra finalement à s'imposer, il faudrait consulter la voyante... sans être certain qu'elle puisse en dire plus,

tant la valeur de ces six formations semble égale. Ne sont-elles pas regroupées sur un espace de deux points? Certes, Deportivo, qui occupe le premier rang, a le droit de croire à une possibilité de victoire finale, d'autant plus qu'il a joué un match de moins que la plupart de ses adversaires. Mais, si les Ibériques de la Métropole horlogère se montrèrent brillants au cours du premier tour, il n'est pas prouvé qu'il en ira de même au printemps. La pause d'hiver ne nous rend pas forcément les équipes telles qu'elles étaient avant celle-ci.

C'est dire que pour Le Parc, Cortailod, Les Geneveys-sur-Coffrane, Etoile et Béroche, il existe un réel espoir. Et, à défaut de la première place, ils auront un intérêt tout particulier à se battre pour la seconde. De par la réorganisation de la première ligue, il n'est pas certain qu'une équipe neuchâteloise soit reléguée. D'autre part, deux des trois finalistes de deuxième ligue auront droit à un fauteuil dans la catégorie supérieure. Le champion neuchâtelois a donc une sérieuse chance de passer la rampe et, dans ce cas, il y aura une troisième place vacante en deuxième ligue, laquelle reviendra, après un match de barrage, à l'un des deuxièmes.

SIX MENACÉS

Les six autres équipes sont menacées par la relégation. Néo-promus, Pal Friul et La Chaux-de-Fonds II ont éprouvé quelque peine à s'adapter à leur nouvelle catégorie. De là à en déduire que leur séjour ne durera que l'espace d'une saison serait aller bien vite en besogne, car il se peut fort bien que l'expérience acquise leur soit d'un précieux concours dès le printemps. Fleurier, Gorgier, Travers et Espagnol ne devront donc compter que sur eux-mêmes pour échapper au couperet.



LE SEUL. — Le match Fontainemelon (maillot clair) - Hauterive a été le seul à être joué dimanche dernier en deuxième ligue. Il a permis au visiteur d'arracher un point au favori. (Presservice)

II^{me} ligue : trois grands Début inquiétant de Couvet

L'arrivée de l'hiver, plus sérieuse qu'on ne l'attendait, a perturbé gravement la journée fixée pour le dernier week-end.

HAUTERIVE SURPREND

Sur les six matches programmés, un seul a pu se dérouler, et encore, le terrain de Fontainemelon était-il recouvert d'un tapis blanc. Hauterive s'est payé le luxe d'obliger le grand favori au partage des points. Les visiteurs ont même failli réussir un KO surprenant en première mi-temps, puisque après avoir ouvert la marque, leur avant-centre tira encore sur le poteau!

A la suite du mauvais temps et de l'état des terrains, le comité central de l'ACNF a décidé, sagement, de suspendre la compétition pour cette année. Ainsi, les joueurs et les clubs vont-ils pouvoir prendre leurs quartiers d'hiver.

TROIS PRÉTENDANTS

C'est l'heure de tirer un petit bilan de ce premier tour. Le championnat s'est déroulé à satisfaction, puisque trois équipes seulement n'ont pas terminé le premier tour et comptent un match de retard. Saint-Imier, La Sagne et Couvet n'ont que dix matches à leur actif, mais, par contre, Fontainemelon, Bôle, Le Locle II, Marin et Hauterive comptabilisent déjà une rencontre du second tour. C'est dire que si le printemps n'est pas trop tardif, la situation sera normale.

Trois prétendants se sont détachés. On attendait bien Superga, Fontainemelon et Saint-Imier, dans un rôle de chefs de file, mais on ne pensait pas que Couvet occuperait la dernière place. L'an dernier, les Covassons avaient inquiété les deux finalistes jusqu'au bout; ils terminèrent au 3^{me} rang. Le rajournement entrepris cette saison a laissé des traces et il faudra un bon 2^{me} tour pour que les hommes de Munger évitent les derniers rangs.

CORCELLES EXCELLENT

Corcelles et Bôle surprennent en bien; ils ont réussi des performances très honorables. Ces deux trouble-

fête de la saison, qui avaient évité de peu la relégation en juin, ont connu un brassage assez généreux de leur formation. Ces mutations ont été salutaires.

Marin et Le Locle II suivent un chemin modeste, mais régulier, et ils doivent terminer l'épreuve au milieu du classement, sans souci pour le printemps.

Saint-Blaise et Hauterive déçoivent quelque peu, car on attendait mieux d'eux. Saint-Blaise, qui avait dominé outrageusement le championnat de III^{me} ligue la saison dernière, a eu la malchance d'évoluer, plusieurs matches, sans son entraîneur Schweizer. Pendant ce temps, Hauterive a subi une baisse de régime dès le début de septembre pour ne se reprendre que dimanche dernier. Ces deux concurrents nous doivent une revanche au printemps.

LA SAGNE OPTIMISTE

La Sagne avait l'habitude de fournir un premier tour plus en vue. Elle a subi aussi le handicap de perdre son entraîneur-joueur Perret, blessé sérieusement lors des premiers matches, ce qui a nui à la stabilité de l'équipe. Mais, avec les skieurs qui composent cette formation, on peut penser que les Sagnards seront moins discrets au printemps. Neuchâtel Xamannés, les coéquipiers des frères Moulin font de la corde raide, mais trouvent les ressources nécessaires pour terminer, en juin, devant les relégués. Sera-ce le cas, cette année encore?

Bonnes vacances à tous les footballeurs. Que l'hiver et ces trois mois de repos forgent des organismes régénérés pour le mois de mars. We.

Le classement

1. Superga	11	9	2	—	40	10	20
2. Fontainemelon	12	8	3	—	29	14	19
3. Saint-Imier	10	7	3	—	23	10	17
4. Corcelles	11	6	1	4	18	13	13
5. Bôle	12	3	6	3	21	23	12
6. Le Locle II	12	3	5	4	23	23	11
7. Marin	12	3	4	5	18	23	10
8. La Sagne	10	2	3	5	20	22	7
9. Saint-Blaise	11	2	3	6	14	23	7
10. Hauterive	12	1	5	6	21	29	7
11. Ntel. X. II	11	2	2	7	12	34	6
12. Couvet	10	2	1	7	12	24	5

Les classements

GRUPE I

1. Serrières	12	10	1	1	32	8	21
2. Floria	12	8	2	2	33	19	18
3. Comète	11	7	1	3	47	15	15
4. Ticino	10	5	2	3	15	11	12
5. Sonvilier	12	4	3	5	29	24	11
6. Le Landeron	12	3	5	4	17	21	11
7. Colombier	10	3	3	4	18	26	9
8. Dombresson	11	3	3	5	17	33	9
9. Superga II	12	3	3	6	26	37	9
10. Auvernier	11	2	4	5	13	18	8
11. Lignières	11	3	2	6	22	34	8
12. Helvétia	12	2	1	9	12	35	5

GRUPE II

1. Deportivo	10	8	1	1	32	8	17
2. Le Parc	11	6	4	1	18	8	16
3. Béroche	10	7	1	2	24	19	15
4. Cortailod	11	7	1	3	28	16	15
5. Geneveys-C.	11	7	1	3	36	11	15
6. Etoile	11	7	1	3	41	14	15
7. Fleurier	11	3	2	6	12	19	8
8. Gorgier	10	2	3	5	10	19	7
9. Travers	11	2	2	7	17	29	6
10. Pal Friul	11	2	2	7	9	35	6
11. Espagnol	12	2	2	8	14	47	6
12. Chx-Fonds II	11	1	2	8	15	31	4

basketball

Classements «suisses»

Raga menace Hurlburt

Si l'Américain de Pully, Hurlburt, reste en tête des marqueurs du championnat suisse de ligue nationale A, ainsi que du «Casque d'or» désignant le joueur le plus complet évoluant en Suisse, le Mexicain Manuel Raga est devenu le meilleur réalisateur (pourcentage de réussite dans les tirs en mouvement) et le meneur, maintenant, très sérieusement le «leader» du classement général, d'autant plus que son club, Federale, compte un match de moins (contre Pregassona).

VOICI LES CLASSEMENTS

Marqueurs: 1. Hurlburt (Pully) 214 p. — 2. Fultz (Viganello) 193 — 3. Hall (Stade Français) 181.

Tirs: 1. Raga (Federale) 70 pour cent — 2. Sanford (Lugano) 64 — 3. Baker (Vevey) 62. — Puis: 11. Kund (Fribourg) 55,8.

Lancers francs: 1. Kierner (Fribourg) 89,2 pour cent — 2. Hurlburt 87 — 3. Raga 86.

Rebonds: 1. Traub (Neuchâtel) 110 — 2. Lawrence (Pully) 98 — 3. Sanford et Baker 89. — Puis: 14. Tanzi (Stade Français) 51.

Assists: 1. Howard (Fribourg) 19 — 2. Hurlburt 18 — 3. Wagner (Renens) 15. — Puis: 5. Prati (Lugano) 13.

Balles récupérées: 1. Hurlburt 27 — 2. Lawrence 20 — 3. J.-B. Dénervaud (Fribourg) et Howard (Fribourg) 18.

Casque d'or: 1. Hurlburt (Pully) 16,25 — 2. Raga (Federale) 14 — 3. Fultz (Viganello) 13,75. — Puis: Cedraschi (Federale) et Prati (Lugano) 7,50.

ACNF Association cantonale neuchâteloise de football

Avis important aux clubs

Vu l'état actuel des terrains et les conditions météorologiques défavorables, le comité central a décidé de suspendre, avec effet immédiat, le championnat dépendant de son association.

Les clubs sont rendus attentifs au fait qu'au printemps, des matches seront fixés en semaine, en nocturne, ainsi qu'au samedi de Pâques.

ACNF comité central
Le secrétaire: M. TSCHANZ
Le président: J.-P. BAUDOIS

Kuttel restera-t-il au F.-C. Lucerne?

Seppi Kuttel, le puissant avant-centre de Lucerne, restera-t-il au bord du lac des Quatre cantons? Voilà la question qu'on se pose depuis qu'on sait que le nouveau club de Kuttel, en l'occurrence Young Boys, est en pourparlers avec Conny Torstenson, de Bayern Munich. Si le transfert du Suédois devient réalité, Kuttel devra se contenter de jouer avec les réserves bernoises, en ligue C. Kuttel ne veut rien savoir d'un engagement éventuel du joueur de Bayern Munich...

Luttrop serait certainement heureux, si Kuttel terminait la saison avec les Lucernois. En principe, le centre-avant du «leader» de la ligue B devrait jouer, dimanche, son dernier match avec les Lucernois. Mais Lucerne ne lui a pas encore trouvé de remplaçant.

Buochs se sépare de son entraîneur

Ole Andersen, l'entraîneur de l'équipe nidwaldienne de Buochs (1^{re} ligue) a été suspendu de ses fonctions avec effet immédiat. Le Danois, qui entraîne les Nidwaldiens depuis 1974, a plié bagage. On lui reproche d'être responsable de la situation actuelle du club. Selon les dirigeants de Buochs, Andersen n'a pas été capable de «motiver» ses joueurs, raison pour laquelle la formation nidwaldienne glisse de plus en plus en direction de la dernière place du classement. L'ancien joueur Othmar Isler sera entraîneur ad intérim, le Lucernois Jost devenant «coach».

ski

Les sélections autrichiennes

Les sélections autrichiennes pour le début de la saison de ski alpin — le Critérium de la première neige à Val-d'Isère début décembre — ont été annoncées à Kitzbuehl. Les sélectionnés sont au nombre de douze chez les garçons et treize chez les filles.

Pour l'équipe masculine, il y a six descendants: Franz Klammer, Werner Grissmann, Sepp Walcher, Ernst Winkler, Karl Cordin et Kurt Engstler, auxquels se joignent six spécialistes de slalom géant: Hans Hinterseer, Thomas Häuser, Hubert Berchtold, Josef Pechtl, David Zwilling et Manfred Brunner. De plus, deux ou trois autres skieurs pourront être sélectionnés après les courses qui doivent avoir lieu ce week-end à Lienz et Livigno.

patinage de vitesse

Herdi Schalch retourne aux Etats-Unis

Alors qu'elle arrivait au terme d'un stage de préparation de trois semaines à Inzell, la jeune Heidi Schalch (16 ans) a pris la décision de rejoindre ses parents aux Etats-Unis. Elle a décidé de ne plus défendre, à l'avenir, les couleurs de la Suisse. En plein hiver olympique, celle qui était considérée, avec Dolores Lier, comme le plus grand espoir du patinage de vitesse helvétique, a décidé de participer aux épreuves américaines de sélection en vue des JO d'Innsbruck. A l'origine de ce changement, il y aurait la décision de la Fédération suisse de patinage de ne sélectionner que des concurrents ayant quelques chances d'obtenir une médaille.

Pour Val-d'Isère

Les sélections autrichiennes

Pour l'équipe féminine, la présélection annoncée samedi dernier après l'entraînement de Lienz a été confirmée telle quelle: Wiltrud Drexel, Monika Kaserer, Brigitte Schroll, Brigitte Totschnig, Irngard Lukasser, Ingrid Eberl, Elfi Deuffl, Nicola Spiess, Regina Sackl, Edith Peter, Sonia Brandstaetter, Martina Ellmer et Brigitte Hauser.

boxe

Foreman expéditif

L'ancien champion du monde des poids lourds, George Foreman, a battu son compatriote Jody Ballard par arrêt de l'arbitre à la trentième seconde du deuxième round, dans un match-exhibition prévu en dix reprises au profit de la caisse des Jeux olympiques des Etats-Unis. Ce match s'est déroulé à l'hôtel Concord, dans les Monts Catskills, dans le nord de l'Etat de New-York.

Foreman (27 ans) a ainsi remporté sa quarantième victoire contre une seule défaite, concédée à Mohamed Ali, titre mondial en jeu.

NAPLES-STRACEY LE 6 DÉCEMBRE

Le championnat du monde des poids welters entre le Mexicain Jose Napoles et le Britannique John Stracey aura bien lieu à Mexico, le 6 décembre. Le promoteur mexicain Jaime de Haro et les représentants des deux boxeurs se sont mis définitivement d'accord, à la suite d'une renégociation d'un nouveau contrat.

tir

Après l'assemblée du conseil des tireurs Une innovation peu enthousiasmante

Il faut disposer d'un léger recul pour bien «digérer» les innovations introduites dans notre sport national lors de l'assemblée du conseil des tireurs, à Appenzell. Disposer d'un léger recul et considérer la chose à tête reposée.

C'est ainsi, par exemple, qu'on distingue déjà mieux les conséquences de la décision visant à introduire un classement séparé pour les tireurs au fusil d'assaut lors des fêtes régionales, cantonales ou fédérales de tir. Dans les deux derniers cas, le problème ne demeurera pas longtemps non résolu, parce que la participation permettra aisément une séparation des races que d'aucuns appellent à grands cris. Mais comment en ira-t-il dans les rencontres à l'échelon inférieur? Dame, on verra bien! Une dotation de 30.000 francs, c'est courant!

PLUS DE BONIFICATIONS

Il faut savoir aussi qu'on abandonnera, dès l'an prochain, la bonification accordée jusque-là aux vétérans et aux juniors dans le cadre du tir fédéral en campagne. Cela n'a l'air de rien, puisqu'on leur offrira une récompense à des conditions moins sévères, mais on comprend néanmoins assez mal cette politique qui veut mettre tout le monde sur le même pied, alors que la nature ou l'expérience, comme l'âge ou l'état physique, établissent sur le plan individuel des différences très remarquables.

Dans le champ de tir (pardon de ce vilain jeu de mots...), c'est l'égalité parfaite, à première vue, quel que soit l'homme en cible, quelles que soient son acuité visuelle, la qualité de ses nerfs ou encore sa tremblotte... C'est parti!

Les bonifications faussent les moyen-

nes en les forçant un peu? La belle affaire!

Toutes les sociétés disposent en nombre plus ou moins identique de vétérans et de juniors? La belle affaire encore, même si l'affirmation ne se vérifie pas à chaque coup.

Il n'en reste pas moins vrai qu'on ne tire pas de la même façon à 20 ans ou à 60, ni à 40 ou à 70 ans. Ceux qui continuent d'ignorer cette pertinente vérité manquent sans doute d'expérience.

Car on ne nous enlèvera pas de l'idée que les 2 p. de bonification octroyés jusque-là aux moins de 20 ans et aux plus de 60 ans n'ont jamais fait de mal à personne. Au contraire, on les appréciait.

sports - télégrammes

BOXE. — Richard Dunn, champion britannique des poids lourds, a battu l'Américain Kruger par K.O. au 3^{me} round. Il affrontera bientôt le Belge Coopman pour le titre européen.

KARATÉ. — Samedi, à Genève, la Suisse rencontre la France, championne d'Europe. La Suisse peut vaincre, son adversaire se présentant dans une composition complètement remaniée.

Le SECOURS SUISSE D'HIVER intervient comme les pompiers: éteindre l'incendie avant d'en chercher les causes.

Aujourd'hui, on va s'en priver, quitte à trouver des palliatifs à cette suppression. Mais on sait, d'ores et déjà, qu'ils ne suffiront pas dans bien des cas.

C'est ce qu'a voulu dire la fédération uranaise de tir en répondant au questionnaire de la Société suisse des carabiniers sur ce sujet: «En principe, l'abolition de la bonification d'âge peut se défendre. Mais qu'on abandonne aux associations cantonales le soin d'en décider. Parce que la bonification joue un rôle certain dans le domaine des championnats internes!»

C'est si vrai qu'on verra les sociétés elles-mêmes se montrer individuellement généreuses aussi bien envers leurs benjamins qu'à l'égard de leurs aînés!

Le comble, c'est que la bonification d'âge disparaît par étape. Aujourd'hui, c'est au tir en campagne. Hier, c'était dans un autre domaine. Demain, le tour sera complet. L'ennui, c'est qu'il est plutôt pénible.

L. N.

athlétisme

L'entraîneur national soviétique limogé

La Fédération d'athlétisme d'URSS a limogé son entraîneur, M. Ivan Stepanchenok, lui reprochant de mal préparer les athlètes soviétiques en vue des Jeux olympiques. Un successeur a été désigné. Il s'agit de M. Anatole Komarov, ex-entraîneur de la sélection de Moscou. L'adjudant de Stepanchenok, l'ex-détenteur du recordman du monde du saut en longueur, Igor Ter-Ovanesian, a, pour sa part, demandé d'être libéré de ses fonctions.



La garantie Opel: 1 année, sans limitation de kilomètres.

Kadett Special Favorit.

A l'origine de ce nouveau modèle: la Kadett Special également dotée d'un équipement très complet. Et elle, comment devient-elle la «Favorit»? D'abord grâce à un équipement supplémentaire, des «extras» alliant l'aspect sportif au côté pratique. Et ensuite par son prix:

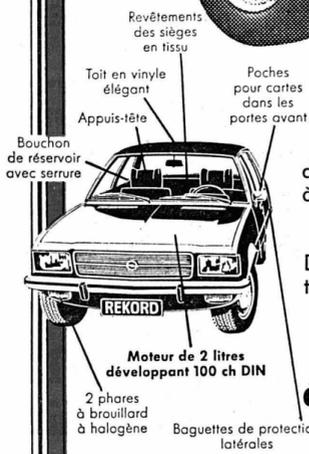
Vous économisez 500.-



Rekord Favorit 2000.

A l'origine du nouveau modèle: la Rekord 1900 S déjà dotée d'un équipement très complet (ceintures à enroulement automatique de série). Comment devient-elle la «Favorit 2000»? D'abord grâce à son moteur S de 2 litres (100 ch DIN). Ensuite grâce à son équipement supplémentaire, des «extras» alliant l'élégance au confort. Et enfin par son prix:

Vous économisez 700.-



Faites un essai aujourd'hui encore. Car les favorites sont très demandées.

Neuchâtel - Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar; Les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse et les distributeurs locaux à: Bevaix Garage Relais de la Croix; Boveresse Michel Paillard; Colombier Garage du Vieux Moulin; Dombresson Edmond Barbey; Nods Garage de la Poste.

Savoie-Petitpierre s.a.

LE SPÉCIALISTE DE LA CONFECTION GRANDES TAILLES

POUR LES FÊTES TRÈS BEAU CHOIX DE BLOUSES - TUNIKES - PANTALONS - PULLS - JAQUETTES

SEYON 1 NEUCHÂTEL PLACE DES HALLES 9

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

PARTNER

vous présente une gamme complète de tronçonneuses suédoises

PARTNER-SÉCURITÉ

Entre autres, demandez un essai gratuit de la nouvelle

PARTNER 421 T

Tout pour la forêt à des prix modérés! F. Lehnher, Centre forestier 1422 Grandson. Tél. (024) 24 25 89.



COUPON

Nom : _____
 Adresse : _____
 Tél. : _____
 Veuillez m'envoyer la documentation pour _____

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

MATELAS EN CRIN; souliers de ski homme et dame; table et chaises; buffet de service. Tél. (038) 33 22 37.

ARTICLES ÉLECTRIQUES DE MÉNAGE, radiateur soufflant Siemens; mixer Moulinex combiné major 69; sèche-chaveux AEG; grand ventilateur. Tél. 25 16 50.

CHAUSSURES SKI Raichle boucles, 38½, 35 fr.; sac de couchage chaud pour poussette ou luge, 25 fr.; chaise enfant pour voiture, 15 fr.; poussette pliable, 15 fr. Tél. 24 35 42.

JEU DE FOOTBALL, magasin, modèle table; train électrique Trix HO. Bas prix. Tél. 33 23 90.

ARMOIRE ANCIENNE 1 porte, peinture paysanne; grand coffre pour installation pick-up ou jouets. Tél. 41 31 91.

4 PNEUS NEIGE et chaînes à l'état de neuf, pour voiture Citroën. Tél. 52 22 66.

SKIS ATTENHOFER RS 210 cm, SL 205 cm, état neuf, cause double emploi. Tél. (038) 41 20 88.

SKIS AUTHIER CS compétition, 210 cm, fibre, utilisés une saison, 100 fr. Tél. 25 18 06 (journal).

TABLE SALON CÉRAMIQUE; TV portative, tourne-disque, tapis, bibliothèque, vêtements dames 36 ou 12-14 ans. Tél. 53 27 94.

SOULIERS DE SKI Henke à boucles, grandeur 7½, 60 fr. Tél. 31 10 17.

SOULIERS DE SKI en cuir, à boucles, N° 38 et 41, 70 fr. la paire. Tél. 25 92 42.

1 MACHINE À ÉCRIRE marque Scheidegger. Tél. 24 50 28, heures des repas.

COSTUME NOIR EN LAINE, col vison blanc, taille 38, neuf. Tél. 31 71 03.

ÉQUIPEMENT DE HOCKEY sans patins, taille 12-14 ans. Prix: 200 fr. Tél. 31 16 74 (le soir).

CHAÎNES À NEIGE neuves, pour Datsun 1200. Prix 40 fr. Tél. (038) 42 18 16.

LAPIN BLANC nain, avec cage, aimable. Tél. (038) 33 38 34.

CHAUSSURES POUR HOMME sport et militaire, pointe 44, neufs; manteau d'hiver, taille 52, bas prix. Tél. 25 20 77.

CASSETOPHONE SONY TC-133-CS, stéréo, 2 haut-parleurs, 2 microphones. Bon état. Neuf 700 fr., cédé à 450 fr. Tél. 51 28 43, heures des repas.

JANTES POUR MINI, état de neuf, 25 fr.; jantes Ami 6. Tél. 31 15 46.

MÉTRE électronique et sonde THT, 200 fr., voltmètre à pile neuf, 100 fr.; étérodyne HF BF module 200 k et champ mètre pour TV, 200 fr. État de neuf. Tél. (038) 53 19 91.

TRÈS BELLE VESTE DE VISON, couleur pastel, taille 44. Tél. (038) 31 59 37.

VÊTEMENTS DAME tailles 44 et 52, garçon 13-15 ans. Tél. 25 06 27.

POUR FORD TAUNUS 13 M Wagon, 2 pneus neige 5,90 x 13, très bon état. Tél. 31 73 44.

ORGUE ÉLECTRONIQUE Yamaha, bon état. Prix neuf 3200 fr., prix de vente 2100 fr. Tél. (038) 33 52 89.

MACHINE À LAVER Wyss. Voirol, Bel-Air 37, Neuchâtel.

ARMES DE SPORT, tir, chasse, trap et skeet, avec nombreux accessoires. Tél. (038) 51 35 32 ou 42 22 26, dès 16 heures.

VESTE DE CUIR moderne, neuve, taille 40. Valeur 350 fr., cédée à 200 fr. Tél. 42 22 26.

HAISSES 55 x 45 x 30, 3 fr. Tél. (038) 41 21 40.

HABITS DE GROSSESSE: 2 casaque, 2 pantalons, taille 38. Tél. 24 54 78.

TÉLÉVISION bonne affaire. Tél. 24 14 48.

1 PAIRE DE SKIS métalliques Authier avec fixations Gertsch, 175 cm, avec souliers Raichle 6½. Tél. 33 44 22.

PATINS BOTTINES blanches 37, souliers ski à boucles 37, et skis. Tél. 24 71 64.

ANTIQUITÉS: menus objets, lampe à pétrole, livres, miroirs. Tél. (038) 25 99 29.

CHAUSSURES SKI à boucles N° 42, 43, 39; patins hockey N° 39. Fr. 25.- à 30.- la paire. Tél. 31 87 17.

COMMUNE VICTORIA en état, 3 tiroirs, 1 porte; lustre bois-laiton, 5 bras; 1 paire souliers de ski de fond N° 29. Tél. 31 74 42.

UN BUREAU bois, brun foncé, d'occasion, 120 fr. Tél. (038) 33 19 15, heures repas.

CHAMBRE À COUCHER, salon et buffet de salon, télévision, table de cuisine. Mario De Marco, Orée 62, appartement N° 10, le soir dès 20 heures.

VIOLON 1/8, état de neuf, utilisé deux mois. Tél. 41 29 67.

PATINS FILLETTE N° 33, état de neuf. Tél. 25 03 81.

SETTER ANGLAIS, pedigree. Tél. 31 75 55.

SKIS DYNASTAR MPI 200, Kneissl R Team SL 180, fixations Nevada. Tél. 33 57 54.

4 PNEUS NEIGE 5,20 x 14, dont 3 parfait état, montés sur jantes. Tél. 41 28 59, dès 18 heures.

CHAISE AUTO POUR BÉBÉ, 15 fr.; combinaison ski 1 an, 10 fr.; lampadaire 20 fr. Tél. 31 29 20.

MÄRKLIN, plaque tournante, accessoires divers, neuf et à l'état de neuf. Tél. 25 99 10.

SOULIERS DE SKI à boucles, Henke, N° 36. Tél. 25 99 10.

SKIS BLIZZARD, fixations Gertsch 40, 175 cm, 100 fr. Tél. 25 99 10.

BUREAU USAGÉ, 50 fr. Tél. 42 18 90.

SKIS HEAD, métalliques avec fixations Gertsch et chaussures Nordika, pointure 39-40, à l'état de neuf. Même adresse, guitare neuve avec housse, 130 fr. Tél. 47 14 63, dès 19 heures.

CHIENS DALMATIENS pure race. Tél. 36 12 77.

MANTEAU DE LOUP, état de neuf. Tél. 46 10 58.

SKIS HEAD longueur 210 cm, pulls et pantalon de ski, divers vêtements dame et homme; tourne-disque. Tél. 24 57 10.

VOLTAIRE, fauteuil à crémaillère, noyer, à remettre en état. Tél. (038) 53 34 86.

BELLE OCCASION, humidificateur Défensor à l'état de neuf. Tél. 33 41 40.

NEUCHÂTEL, joli appartement de 2 pièces, confort, grand balcon; libre janvier ou février. Tél. 25 52 18.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, avec toilettes, lavabo; centre; libre immédiatement. Tél. 24 12 62.

POUDRIÈRES 15, beau studio meublé, tout confort, salle de bains, cuisine équipée, dans immeuble moderne, 400 fr., charges comprises. Libre 1^{er} décembre. Tél. 24 35 47.

CHAMBRE INDÉPENDANTE près de l'université, libre immédiatement. Tél. 24 08 44.

STUDIO MEUBLÉ, Fahys 13, loyer 330 fr., libre tout de suite. Tél. 24 11 33, entre 12 et 14 heures.

CHAMBRE MEUBLÉE, vue, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

PAVILLON MEUBLÉ 2 pièces, cuisine, douche, toilettes, garage. Tél. 24 34 40.

A LOUER places pour hivernage de voitures. Tél. (038) 24 18 42.

GALS (PRÈS SAINT-BLAISE), appartement d'une chambre, cuisine et bains. S'adresser à A. Schwab-Beutler, 2076 Gals. Tél. (032) 83 22 93.

COFFRANE: beau studio ensoleillé. Tél. 57 17 14.

1 STUDIO MEUBLÉ, immédiatement à Cressier, avec cuisinette et douche. Tél. 33 35 25.

1 CHAMBRE MEUBLÉE à Cressier, immédiatement. Prix avantageux. Tél. 33 35 25.

1 STUDIO MEUBLÉ, quartier Vauseyon, immédiatement, avec cuisine et bain. Tél. 33 35 25.

1 STUDIO MEUBLÉ, quartier Vauseyon, immédiatement, avec cuisine et douche, pour 1 ou 2 personnes. Tél. 33 35 25.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, cuisine, salle de bains, près du Jardin anglais. Tél. 24 12 12.

A NEUCHÂTEL, CHAMBRE indépendante, confort, douche, à monsieur. Tél. 24 70 23.

À BEVAIX, chemin des Rochettes, dès le 24 décembre 1975, dans villa, appartement 3 pièces, chauffage général. Vue magnifique. Loyer mensuel 390 fr., charges comprises. Tél. 46 13 02.

APPARTEMENT 1 PIÈCE à 3 minutes du port, tout confort, 290 fr. + charges. Tél. 24 61 91 de 9 à 13 heures.

CORTAILLOD, studios tout confort, dès 160 fr., charges comprises. Tél. 42 21 19, heures repas.

DEMANDES A LOUER

VAL-DE-RUZ, appartement 3 pièces, jardin, même modeste, pour février 1976 ou à convenir. Tél. (038) 25 09 72.

APPARTEMENT MEUBLÉ à Neuchâtel, 3 pièces, vaisselle et literie disponibles, confort, place de parking du 10 janvier au 6 mars 1976. S'adresser à M. Wind, Albisstrasse 48, 6312 Steinhausen, tél. (042) 36 62 69, dès 18 h 30.

POUR MARS 1976, appartement de 4-5 pièces avec jardin ou terrasse, dans petite maison, éventuellement à rénover, pour jeune couple avec enfant. Prix maximum 650 fr. Tél. 25 10 28, heures des repas.

MUSICIENS CHERCHENT LOCAL d'environ 80 m2 pour répétitions, région Colombier-Saint-Blaise. Tél. 31 25 54.

COUPLE SANS ENFANTS cherche logement 4 pièces, avec vue, pour février-mars. Adressez offres écrites à KT 6301 au bureau du journal.

CHAMBRE à 2 LITS ou studio, avec possibilité de cuisiner, du 19 décembre au 3 janvier. Tél. 31 14 57.

OFFRES D'EMPLOIS

FAMILLE DE VALENCE cherche jeune fille, tout de suite, pour 3 mois ou plus. Salaire selon entente. Tél. (061) 26 26 49.

DEMANDES D'EMPLOIS

JE CHERCHE TRAVAIL à domicile. Tél. 24 57 85.

JEUNE HOMME ferait remplacement de boulanger. Tél. (038) 42 31 09, à midi de 12 h 30 à 13 h, le soir dès 18 heures.

VALET DE CHAMBRE Suisse, références, cherche place stable. Adresser offres écrites à FN 6296 au bureau du journal.

DAME exécuterait travaux de couture, etc. Tél. 42 38 36.

JEUNE FILLE, 20 ans, sérieuse, cherche travail; parle allemand, français et un peu d'anglais. Tél. 25 36 16.

EMPLOYÉE DE COMMERCE cherche place pour début, janvier 1976. Tél. (061) 22 40 30, interne 863.

RÉPARATIONS ÉLECTRO-MÉCANIQUE: bobinage de moteurs électriques. Tél. 25 22 53.

SOMMELIÈRE cherche emploi à Neuchâtel et environs. Tél. 24 43 40 jusqu'à 14 heures.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU JEUNE CHAT gris cendré depuis plusieurs jours. Côte 56. Tél. 25 18 16.

TROUVÉ CHATS: une tricolore, une noire, un noir et blanc. Tél. 33 30 02.

TROUVÉ COCKER, région Les Verrières. Tél. (038) 66 15 77.

BOUDRY perdu cerf-volant couleurs neuchâteloises. Tél. 41 24 21.

DEMANDES A ACHETER

PATINS, bottines blanches N° 28. Tél. 24 35 42.

SKIS 180 cm, fibre de verre, avec fixations de sécurité; skis pour enfant de 4 ans. Tél. 24 42 67.

UNE POISSONNIÈRE. Tél. 31 37 60.

SOULIERS DE SKI N° 46. Tél. 24 57 85.

AGRANDISSEUR DE PHOTOS 24 x 36. Tél. 25 05 84.

LIVRE RADIÉTHÉLISTE Abbé Mermet «Comment j'opère». Tél. (038) 41 23 94.

SOULIERS SKI à boucles, N° 40. Tél. 31 66 24 (repass).

2 JANTES POUR PEUGEOT 504. Tél. (039) 37 12 44.

AMPLIFICATEUR POUR ACCORDEON. Très bon état. Tél. (038) 36 11 06.

COLLECTIONNEUR achète toutes armes anciennes et modernes. Tél. (038) 24 52 02.

CARTES POSTALES ANCIENNES, ainsi que timbres-poste. Tél. (039) 31 22 95.

DIVERS

PÈRE NOËL se rendrait dans famille. Tél. (038) 24 32 53.

JE PRENDRAIS DES PENSIONNAIRES pour les repas de midi et soir. S'adresser à Claudine Deschenaux, Draizes 12, Neuchâtel, environs Charmentaux.

À DONNER CONTRE TRÈS BONS SOINS, à personne sans voiture, caniche blanc 15 mois, avec pedigree, gentil, affectueux, propre. Tél. 25 47 56.

GRAND MARCHÉ AUX PUCES à La Jonchère, local de meubles du Centre social partenariat, samedi 29 novembre, de 10 h à 16 h 30.

POUR AMITIÉ SINCÈRE, je désire rencontrer monsieur sérieux, libre, goûts simples, 50-58 ans. Je suis veuve, 52 ans, honnête, affectueuse. Adresser offres écrites à JS 6300 au bureau du journal.

À DONNER CONTRE BONS SOINS, chatons, sept mois, propres. Tél. 41 26 44, entre 16 et 19 heures.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

3 ROIS NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 83 01

SECOURS
dépannage jour et nuit
TOUTES MARQUES

BMW 1800 TI

petite carrosserie, 1966, 148.000 km.
Tél. 42 38 71, heures des repas.

BMW ou Mercedes

6 cylindres, modèle récent.
Tél. (038) 31 15 12 et 46 18 54.

Fiat 126

1973, 20.000 km. Expertisée.
Tél. 47 11 94.

Fiat 500

expertisée, 1800 fr., très bon état.
Tél. (038) 55 26 50, aux heures de repas.

VW 1300

1968, bon état. Expertisée.
1000 fr.
Tél. 36 15 74.

Peugeot 204

bleue, modèle 1968, 500 fr.
Tél. 41 38 25.

Renault

4 chevaux Eck.
Tél. 25 18 07.

Achat comptant

toutes marques.
Tél. (021) 62 48 74 de 10 h - 21 heures.

Datsun de luxe

1200, 11.000 km, pneus hiver, été.
Tél. 24 14 25.

FIAT 128

vert olive, 14.000 km, de première main, garantie écrite.
W. Stegmann, 2538 Romont.
Tél. (032) 87 16 76.

NSU R080 1971, blanche, 60.000 km	Fr. 3800.-
TOYOTA 1200 Coupé 1970, jaune, 60.000 km	Fr. 2900.-
AMI 8 BREAK 1969, rouge	Fr. 2500.-
CORTINA 1300 1968, blanche, 67.000 km	Fr. 3200.-
AMI 8 1970, blanche	Fr. 3500.-
2 CV 4 1971, blanche	Fr. 3900.-
SIMCA 1301 1970, blanche, 65.000 km	Fr. 4200.-
2 CV 6 1973, beige	Fr. 4900.-
FIAT 130 AUTOMATIQUE 1971, bleu foncé	Fr. 5500.-
HONDA 1500 4 PORTES 1975, gris métallisé, automatique	Fr. 7900.-
TOYOTA COPAIN 1975, 9000 km, blanche	Fr. 7900.-
FIAT RALLYE 1973, rouge	Fr. 5800.-
PEUGEOT 204 1969, beige, 67.000 km	Fr. 4800.-
MINI 1000 1971, orange	Fr. 4200.-
PEUGEOT 304 S COUPÉ 1975, 10.500 km, jaune, état de neuf	Fr. 12800.-
GS CLUB 1973, rouge	Fr. 5800.-
DYANE 6 1972, rouge	Fr. 4300.-
DS 21 peinture neuve, rouge, intérieur neuf en skai. Boîte mécanique, 5 vitesses	Fr. 7300.-
PASSAT 1973, jaune, 30.000 km	Fr. 9500.-
BMW 3,0 CSI 1971, rouge	Fr. 15900.-
OPEL COMMODORE GS 1974, verte mot. 2.8	18.000 km
OPEL 1900 S 1970, blanche	Fr. 4600.-
ALFASUD 1973, grise	Fr. 7800.-
R 12 TS 1974, beige	Fr. 9300.-

Mini 1000 Cooper

modèle 1969, 85.000 km. Expertisée, 4 pneus neige, moteur refait. Prix intéressant. Tél. 25 10 28, heures des repas.

Peugeot 404

expertisée 1200 fr. avec attelage, freins neufs. Tél. (038) 53 15 38.

Ford Escort

1300 GT, année 1970 bon état. Tél. 31 87 92, entre 17 et 18 heures.

AVIS DIVERS

A vendre stéréo
une cassette Sony tuner téléton, un tourne-disque Dual, 2 speakers, le tout 800 fr. Adresser offres écrites à HP 6298 au bureau du journal.

OCCASION UNIQUE Mazda 616

1971, expertisée, Fr. 3500.-. Tél. (038) 24 18 42.

BELLE OCCASION Toyota Corolla de Luxe

1973, 33.000 km, expertisée. Facilités de paiement. Garage Beausite, Cernier. Tél. (038) 53 23 36.

Vacances de ski en Valais

Hôtel familial, pension complète Fr. 32.- à 39.- par jour. Pistes de ski jusqu'à 2300 m d'altitude, promenades. Accès par route ou train. Demandez prospectus : Hôtel Avenir, 1923 Les Marécottes. Tél. (026) 8 14 61.

ACTION SPÉCIALE MANTEAUX AFGHANS Fr. 145.-

mouton retourné brodé
Manteaux, vestes et blousons en agneau pour dames et hommes

Portes-Rouq's 149 Neuchâtel - Tél. 24 30 65
Ouvert tous les après-midi
SHOP-IMPORT

Tous les appareils *jura* chez **elexa**

Electricité
Appareils électriques ménagers

Vente et démonstration par personnel spécialisé

Rue du Seyon 10 2000 Neuchâtel
Timbres-escompte **SEVA**

CONGÉLATEURS

modèles d'exposition cédés avec rabais jusqu'à **40%**

CRETEGNY & CIE

Comptoir ménager, fbg du Lac 43, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

Amitié

Quel monsieur de 58 à 65 ans, grandeur 175 cm, libre, moralement bien, possédant heureux caractère et situation solide, souhaiterait rencontrer dame sympathique, agréable, pour partager solitude, joies, et peines ? Voiture désirée.

Adresser offres écrites à DL 6294 au bureau du journal.

Offres spéciales «Jubilé»...



Omo tambour 5 kg **16.90**

Cuisses de poulets surgelés Gold Star 450 g **3.90**

Café Excellento 500 g **3.90**

Participez à la loterie gratuite du Jubilé !
Prix mis en jeu : **12.000.-**

Valeur Fr. **12.000.-**

Dans tous nos magasins

Vive la neige!
ESCO pour prendre le départ en «schuss».



L'audace et la couleur sont à la mode sur les pistes, et les fanatiques de l'ivresse blanche prennent tous le départ dans des coloris très gais, qu'ils choisissent la combinaison follement pratique, qu'ils préfèrent l'ensemble de ski avec veste ou encore l'anorak facile à coordonner avec un pantalon collant de coureur. De toute façon en passant chez ESCO en début de saison, ils seront sûrs de prendre

un départ en «schuss», à des prix vraiment sport, des prix ESCO.
Superanorak, coloris divers et actuels. Antidérapant et avec tout ce qu'il faut à un descendeur chevronné: bandes stretch, poches à fermeture éclair et capuchon. 100% Nylsuisse. Seulement Fr. 98.-
Pantalon collant assorti en laine/Hélantal/Lycra. Seulement Fr. 98.-

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice

VÊTEMENTS ESCO

LA TOQUADE
Seyon 6 Neuchâtel 24 15 72
TISSUS-NAPPES
Damassé Pur fil

NOTRE OFFRE 1975 ALLIANCES DIAMANTS
avec certificat Top-Wesselton-Pur
Carat
0.75 Fr. 1200.-
1.00 Fr. 1550.-
1.25 Fr. 1780.-
1.75 Fr. 2600.-
BIJOUX-BONNET
Fabrication et vente 141, rue Numa-Droz (039) 22 22 25 La Chaux-de-Fonds
Vente directe aux particuliers.

HÔTEL PATTUS Saint-Aubin

Un accueil chaleureux et des repas très soignés pour vos sorties de fin d'année :

TOUS LES JOURS DES PETITS PLATS MIJOTÉS A UN PRIX TRÈS CALCULÉ

POUR NOËL: La traditionnelle dinde aux marrons.

POUR SYLVESTRE: Grand menu de fête et d'ambiance, orchestre 4 musiciens, cotillons.

POUR NOUVEL-AN: La disnée spécialement prévue pour la famille.

Réservez vos tables.
Tél. (038) 55 27 22.

Fonds Immobilier Suisse FIR 1970

2, rue du Maupas, Lausanne

Paiement du coupon No 5

Les porteurs de parts sont informés que le coupon No 5 sera payable dès et y compris le 28 novembre 1975 auprès des domiciles de souscription ci-dessous, ainsi qu'auprès de tous les établissements financiers et de GEP S.A., aux conditions suivantes

Répartition	Fr. 52.50
30% impôt anticipé	Fr. 15.75
Montant net par certificat d'une part	Fr. 36.75

Les porteurs de parts domiciliés en Suisse pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé sur un montant de Fr. 52.50, soit Fr. 15.75 par certificat d'une part. Les porteurs de parts domiciliés dans un pays avec lequel la Suisse a conclu un accord de double imposition pourront demander l'imputation ou le remboursement de l'impôt anticipé dans le cadre et les conditions de ces conventions.

Domiciles officiels de souscription et de paiement des coupons :

Banque Cantonale Vaudoise	Lausanne
Caisse d'Epargne et de Crédit	Lausanne
Crédit Foncier Vaudois	Lausanne
Hofstetter & Cie	Lausanne
Banque Vaudoise de Crédit	Lausanne
Hadwerkerbank Basel	Bâle
Banque de l'Etat du canton de Tessin	Bellinzone
Caisse d'Epargne et de Prêts à Berne	Berne
Crédit Agricole et Industriel de la Broye	Estavayer-le-Lac
Banque de l'Etat de Fribourg	Fribourg
Caisse d'Epargne de la République et canton de Genève	Genève
Chase Manhattan Bank (Suisse)	Genève
First National Bank of Chicago	Genève
Kredietbank (Suisse) S.A.	Genève
Lombard, Odier & Cie	Genève
Banque Cantonale Lucernoise	Lucerne
Banque Cantonale Neuchâteloise	Neuchâtel
Crédit Saint-Gallois	Saint-Gall
Banque Cantonale du Valais	Sion
Société Privée de Banque et de Gérance	Zurich
Sparkasse der Stadt Zurich	Zurich
Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.	Lausanne

Le rapport de gestion pour l'exercice 1974-1975 sera à la disposition des intéressés auprès des banques dépositaires des domiciles officiels et de la direction du Fonds, dès la fin du mois de décembre 1975.

Lausanne, le 28 novembre 1975

La direction : Société pour la gestion de placements collectifs GEP S.A.

Les banques dépositaires : Banque Cantonale Vaudoise Caisse d'Epargne et de Crédit

CITROËN - HONDA
Garages Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

Sports **FAN** Sports
L'EXPRESS

ACNF 1975-1976

Pour votre appareil ménager,
adressez-vous au spécialiste

MEILLARD & GLAUS

électricité.

Cortailod - Tél. (038) 42 11 52



POUR
MONSIEUR

**Le beau
vêtement
de peau**

s'achète chez le spécialiste

JUTZELER

Hôpital 3 NEUCHÂTEL



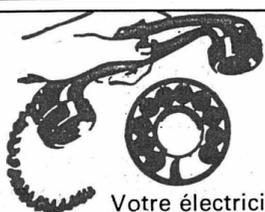
Louez une

CITROËN CX

Fr. 457.- par mois
+ casco

Nous achetons
votre voiture actuelle
aux meilleures conditions

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 241212



Votre électricien

Williomenet
& C^e S.A.
TELEPHONES
ELECTRICITE NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

TV COULEUR

Gratuitement 5 jours à l'essai

dès Fr. **1090.-**

Location dès Fr. **59.-** par mois

Le plus grand choix à des prix
sans commentaires
Chez les spécialistes

Jeanneret & C^e sa

Seyon 26-28-30 Au Confort Ménager Téléphone 24 57 77
Neuchâtel

Entreprise de nettoyages

Molliet - E. Matile

Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements,
villas, bâtiments neufs, bu-
reaux, magasins, vitrines.

YVES PILLER

pendulier

Tél. (038) 25 20 19.

Réparation - vente - achat -
restauration de pendules
anciennes et modernes.
Atelier, Saars 18, Neu-
châtel, vente Chavannes 13,
l'après-midi.

L'économique



dès Fr. 6995.-



R. WASER

Garage de la Côte

Peseux Tél. 31 75 73



Une montre
cadeau
s'achète chez

STEINER HORLOGERIE

Rue du Seyon 7 - Neuchâtel
Téléphone 257414

MATCHES DES 29 ET 30 NOVEMBRE 1975

Ligue Nationale A

Chx-de-Fonds - Servette 14 h 30 Dim. 30

Ligue Nationale C

Chx-de-Fonds - Servette 12 h 15 Dim. 30

1re ligue

Le Locle - Fétigny 14 h 30 Dim. 30

Boudry - Central 14 h 30 Sam. 29

Inter AI

NE Xamax - Fribourg 15 h 30 Dim. 30

Interrégionaux B 1

NE Xamax - Sparta Berne 13 h 55 Dim. 30

Hauterive - Zuchwil 12 h 45 Dim. 30

Chx-de-Fonds - Dürrenast 14 h Dim. 30

Interrégionaux B 2

Chx-de-Fonds - Etoile Sporting 13 h 15 Sam. 29

BULLETIN DE SUSPENSION N° 16

Avertissement: GOMES Agostino, Audax inter C, jeu dur.

Amende Fr. 100.-: F.C. LA SAGNE, forfait match Le Locle II - La Sagne I du 22.11.75. Le résultat du match est enregistré par 3-0 en faveur du Locle II.

Modification: Bulletin N° 12: le joueur PELLET Christian du F.C. Boudry II est averti en place du joueur Aubert Bernard.

Avis important aux clubs

Vu l'état actuel des terrains et les conditions météorologiques défavorables, le Comité central a décidé de suspendre avec effet immédiat, le championnat dépendant de son association.

Les clubs sont rendus attentifs au fait que, au printemps, des matches seront fixés en semaine, en nocturne, ainsi qu'au samedi de Pâques.

A.C.N.F., COMITÉ CENTRAL
Le secrétaire: M. TSCHANZ
Le président: J.P. BAUDOIS

La quatrième ligue en photos

Dombresson II: le plaisir de se retrouver entre copains.

Le Locle III: Des jeunes entourés de chevronnés.



(Photos Uniphot Schneider Cernier)



ATTENTION

En dernier ressort le comité de l'ACNF a pris la décision d'arrêter le championnat neuchâtelois de football.

L'état des terrains en est la cause, à la suite des mauvaises conditions atmosphériques de ces dernières semaines.

NB. Cet avis concerne uniquement les clubs dont le championnat est organisé par la neuchâteloise.

Baisses de prix sur les pâtes

Spaghetti aux œufs frais (courts)	Paquet de 700 g	1.90 (100 g = -27,1)
Cornettes aux œufs frais	Paquet de 730 g	1.90 (100 g = -26,0)
Escargots aux œufs frais	Paquet de 550 g	1.50 (100 g = -27,3)
Frisettes aux œufs frais	Paquet de 545 g	1.70 (100 g = -31,2)
Nouilles en spirale aux œufs frais	Paquet de 545 g	1.70 (100 g = -31,2)

Nouilles maison aux œufs frais	Paquet de 500 g	1.70
Pennoni aux œufs frais	Paquet de 500 g	1.40
Nouilles frisées aux œufs frais	Paquet de 500 g	1.70
Spaghetti al dente	Paquet de 680 g	1.70 (100 g = -25,0)
Denti d'elefanti , spéciales	Paquet de 760 g	1.70 (100 g = -22,4)

Comparez!

Comparez!

Prix MIGROS, évidemment!

A partir d'aujourd'hui

Grande expo de skis unique en son genre!

Nous faisons cadeau de souliers de ski pour un montant de Fr. 50.000.-

du 28 novembre au 3 décembre 1975

à l'Hôtel «EUROTEL», Neuchâtel
av. de la Gare 15-17 Heures d'ouverture : 9 h à 18 h 30

Lors de l'achat d'une paire de skis de marque avec fixations Gertsch (à partir de Fr. 379.-) vous recevrez en plus

gratuitement

1 paire de souliers de ski, de votre choix, d'une valeur de Fr. 130.- à Fr. 480.-

Skis avec fixations Gertsch montées Fr.

Schwendener Flash 333	379.-
Spalding	417.-
Blizzard RSE	449.-
Attenhofer Rally	487.-
Fritzmeier 140 FM	497.-
Blizzard Snowbird	508.-
Authier 400	527.-

Tous les skis sont vendus avec 1 année de garantie!

Souliers de ski, d'une valeur allant jusqu'à Fr.

Dolomite	450.-
Dachstein	340.-
Stefan	140.-
Mc Ross	298.-
Garmont	498.-
Caber	400.-
Raichle	490.-
San Georgio	320.-
Humanic	450.-
Kastinger	390.-
Heierling	290.-

gratis!

Les plus récents habits de ski Mc Ross à des prix superdiscount!

Müller Ski-Shop 3074 Muri

HÔTEL DU MARCHÉ

Tél. 24 65 98

Vendredi 28 et samedi 29 novembre à 21 h 30

LE GROUPE DAFCK

Nouveaux

pianos

scolaires et populaires dès Fr. 3580.- Location Fr. 65.- mensuellement. Pianos à queue et orgues avancés. G. Heutschi, Tél. (031) 44 10 82.

Marché aux puces

Nouveau collège des Genèveys-sur-Coffrane Samedi 29 novembre de 10 h 30 à 14 h 30. Jambon chaud.

LOTO

Samedi 29 novembre 1975, Dimanche 30 novembre 1975, à partir de 15 heures et de 20 heures.

au Restaurant «Frohheim» à Anet

MAGNIFIQUES PRIX. Société des Sous-Officiers du district de Cerlier.

A vendre

très beaux ÉTAINS

polissoirs au 95%. 1 collection de channes avec chaînes, 8 pièces; 1 soupière; 1 fontaine; 1 plat; 1 bougeoir; 1 cafetière. Le lot Fr. 1100.- Tél. (027) 22 32 93.

Ecriture en vente au bureau du journal

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

UNE AFFAIRE SOLIDE

Nous cherchons pour l'une de nos entreprises affiliées, dans la région de Neuchâtel (en dehors de la ville)

comptable

aimant un travail varié et indépendant. Son cahier de charges comprendra : facturation sur machine comptable, bilan et budget financier, travaux de correspondance, travaux administratifs généraux comprenant les affaires sociales. La préférence serait donnée à candidat ayant des bonnes connaissances de l'allemand. Age minimum : 30 ans. Travail indépendant au sein d'une petite équipe, mais avantages sociaux d'une grande entreprise.

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à un dividende annuel.

Veillez téléphoner au 33 31 41, ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Home pour personnes âgées, à Neuchâtel, cherche pour date à convenir

un infirmier ou aide-infirmier

Éventuellement appartement à disposition, ainsi qu'entretien. Travail possible pour épouse. Adresser offres écrites à LV 6302 au bureau du journal.

HOPITAL D'ORBE

100 lits chirurgie, gynécologie et médecine cherche

1 laborantine diplômée

pour compléter son équipe jeune et dynamique. Entrée à convenir.

Horaires et conditions de travail selon statut du groupement des hôpitaux régionaux vaudois.

Cherchons

GÉRANT (E)

ayant formation commerciale et expérience de la mode masculine et féminine pour collaborer avec notre directrice appelée à diminuer son activité et à une supervision plus générale. Place intéressante pour personne souhaitant gérer une entreprise, en assurer la responsabilité et l'essor. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et références à

CANTON & CIE FOURRURES

29, av. Léopold-Robert 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons, pour le 25 décembre 1975, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

CONCIERGE

appartement à disposition. S'adresser à



Transplan AG

Länggassstrasse 54, 3009 Berne Téléphone (031) 23 57 65.

Restaurant Le Maloja cherche, pour entrée immédiate,

dame ou jeune fille de buffet

Horaires de travail : de 17 h à 00 h 30, congé le dimanche. Nourrie, chambre indépendante à disposition, de préférence à personne capable et stable. Téléphoner au 25 66 15.

Café-bar Suisse, Le Landeron, cherche pour le 1er décembre ou date à convenir,

une barmaid et une serveuse

Congé le dimanche. Tél. (038) 51 24 12, dès 14 heures, ou se présenter.

BOLEX INTERNATIONAL S.A.

cherche

INGÉNIEUR EPFL ou EPFZ

avec bonne formation en électrotechnique et micro-mécanique (éventuellement physicien). Place stable dans équipe de constructeurs d'appareils cinématographiques.

Nous demandons de préférence quelques années d'expérience et un sens prononcé pour les solutions pratiques et efficaces.

Horaires flexibles, 40 heures; locaux modernes et restaurant d'entreprise.

Adresser votre offre à

BOLEX INTERNATIONAL S.A.

Dépt des Etudes 1401 YVERDON,

ou prenez directement contact avec notre chef de personnel, Monsieur O. Wagner, tél. (024) 21 60 21.

COMMERCES

A vendre

bar à café

situé dans localité importante à l'ouest de Neuchâtel. Affaire intéressante avec possibilité de développement.

S'adresser à Agence 13*13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

A remettre, éventuellement à vendre,

HOTEL DE LA CROIX-FÉDÉRALE à Serrières

Faire offres par écrit à M. José Botella, Hôtel Croix-Fédérale, 2003 Serrières.

DEMANDES À ACHETER

J'achète collections de

TIMBRES-POSTE

Récents ou anciens. Tél. (038) 31 60 28 ou 31 23 02.

TIMBRES-POSTE

Achat au comptant. Suisse - Europe. Tél. (039) 22 22 66.

Cherche

magazine «SIGNAL»

Collection complète ou numéros des années 1940, 1944 et 1945. Écrire sous chiffres No 200-6939 à Annonces Suisses S.A., «ASSA», 1, rue du Vieux-Billard, 1211 GENEVE 4.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

Suisse allemande

avec maturité type E (économie) et 1 an de pratique bancaire, cherche place dans industrie ou commerce pour approfondir ses connaissances de français. Offres sous chiffres 28-900335 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Cuisinier

longue expérience ménage collectif, cherche place similaire pour date à convenir. Peut fonctionner comme chef. Adresser offres écrites à EM 6295 au bureau du journal.

Jeune fille

cherche emploi à Neuchâtel et environs comme aide de bureau ou manutentionnaire. Entrée immédiate. Adresser offres écrites à BJ 6292 au bureau du journal.

Cadre bancaire

titulaire du diplôme fédéral d'employé de banque, désirent changer de situation cherche poste correspondant à ses connaissances. Offres sous chiffres T 354 926 à Publicitas, rue Neuve 48, 2501 Bienne.



«Il faudrait... on devrait... Pourquoi tous ces conditionnels lorsqu'on peut agir au présent.»

SECOURS SUISSE D'HIVER

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel Téléphone (038) 25 65 01 Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 15 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 15 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de publicité

ANNONCES: 66 c. le mm, min. 25 mm Annonces locales 55 c. le mm, min. 25 mm Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 3 30 le mm. Réclames Fr. 2 35 Naissances, mortuaires 1.20 le mm. Petites annonces non commerciales 50 c. le mot minimum Fr. 5.-

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:

Annonces Suisses S.A. «ASSA», agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierra, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
104.-	54.-	28.-	10.50
ÉTRANGER			

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu. Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.



discount alimentaire

Cernier Rte de Neuchâtel 3 Tél. 038-53.11.44
Le Landeron Rte de Neuchâtel 50 Tél. 038-51.46.46

Nos super-actions de la semaine

			PRIX DIGA
Huile d'arachide SAIS	litre	6.60	3.95
Eau-de-vie de pommes 40°	litre	18.75	14.50
Comfort	4,7 kg	16.25	8.75
Ajax citron	box 5 kg	19.90	13.90
Farine fleur	le kg	1.35	-.95
Spaghetti Bschüssig	500 g	2.60	-.95
Côtes-du-Rhône AC 74	bout. 7 dl	4.15	2.50
Côtes-du-Rhône	litre	3.70	2.60
Jus d'orange	brique litre	1.30	-.95
Rôti de porc (épaule)	le kg	16.50	13.50
Biscuits pour chiens Matzinger	.2 kg	8.60	4.30
Café en grains Indor	460 g	6.10	3.05
Boîte de fondants Suchard	500 g	18.-	12.50
Brouilly AC 73	7 dl	7.50	3.95

Une rue dans la ville

Aujourd'hui, la rue de

l'Hôpital



La librairie DELACHAUX ET NIESTLÉ

La librairie Delachaux et Niestlé fait depuis toujours partie de Neuchâtel, un peu comme un vieux meuble de valeur qu'on aurait tendance à déconsidérer. Et pourtant, comme tout vieux meuble, elle recèle des trésors qu'il convenait de mettre en valeur. Depuis une année, sous l'impulsion d'une nouvelle direction, la librairie Delachaux et Niestlé va résolument de l'avant en présentant le maximum de nouveautés, ce qui a entraîné par là même un renouveau de la clientèle.

Le nombre d'ouvrages en stock est relativement important. Il permet de satisfaire toute personne désireuse d'acquiescer un ouvrage dans un domaine qu'elle aime et apprécie. Les possibilités de choix sont nombreuses, aussi nombreuses que les rayons chargés de livres qui s'alignent sagement le long des parois.

Les enfants ne sont pas oubliés. Depuis une année, à côté de nombreux livres pour la jeunesse, on a également augmenté les rayons de bandes dessinées. La librairie Delachaux et Niestlé fait un travail en profondeur de mise en valeur de domaines restés jusque-là inconnus du public non initié. Ainsi en est-il des ouvrages d'art qui méritent une mention toute particulière. Il comprend en effet un certain nombre de livres étonnants. A côté de cela, les ouvrages récents sont bien représentés.

On ne peut se permettre, dit le gérant, M. Mayland, d'être en retard sur l'événement. Il s'agit de ne pas manquer les nouveautés et de disposer pour cela d'un certain flair concernant les auteurs qui font leur entrée sur le marché du livre.

Lorsque le livre désiré ne se trouve pas à la librairie, un service de commande mis au point par le nou-



Un choix considérable d'ouvrages à la disposition des bibliophiles. (Avipress UNIPHOT-GLOOR)

veau gérant permet de l'obtenir dans des délais raisonnables. Lorsque le livre est obtenu, le gérant envoie aussitôt une carte postale au client pour le lui signaler, et cela se fait systématiquement. De plus le fichier est régulièrement consulté et trié. Cette nouvelle organisation simplifiée améliore le service de vente.

La librairie comprend également une papeterie où un éventail d'articles offre un choix varié et intéressant.

On ne peut parler de la maison Delachaux et Niestlé sans citer son fameux « Salon du disque », au premier étage de la librairie qui, sous la direction dynamique de M^{lle} Caselmann a pris un essor important puisqu'on vient même de Lausanne et Genève

pour la consulter et acheter des disques. Ce Salon est surtout spécialisé dans la musique classique, la bonne chanson française et la musique folklorique. De plus par le choix qu'il offre, il est fort connu des amateurs et des musicologues à juste titre.

Les trésors accumulés au cours des ans à la librairie Delachaux et Niestlé étaient poussiéreux. Par le jeu des vitrines par exemple, on a su mettre en valeur les ouvrages qu'elle contenait.

Certes, cette librairie est une librairie de petite ville mais son exploitation bien comprise permettra d'en faire un des centres de la culture, indispensable dans une ville universitaire. La nouvelle direction en a fait le pari. Nul doute qu'elle le tiendra. R. Wé

Le magasin d'optique COMMINOT

Le magasin d'optique Comminot n'est pas un magasin dans le sens courant du mot. L'idée première n'est pas de vendre mais d'aider. Aider à voir mieux, voilà la base de cette entreprise familiale où sont occupés père, fils, fille, épouses et d'autres membres et amis de la famille. En vain cherchez-vous des articles de vente annexe. Un seul but est poursuivi: corriger, augmenter, améliorer la vue. Ce n'est plus là un métier ni une profession, c'est une passion. Une passion dont le père a été saisi dès son jeune âge. C'est cette idée qui le fit quitter voilà plus de cinquante ans le gymnase de Coire, sa ville natale pour se rendre à Bâle où il fit son apprentissage. Non rassasié, il partit ensuite à Londres pour y compléter ses études.

Dans les années difficiles de la crise, il s'est fixé à Neuchâtel, sa patrie d'adoption. Il y fonda une famille et travailla dans la maison de feu M^{lle} E. Reymond, en qualité d'employé puis d'associé avant de reprendre l'affaire à son compte.

De son union sont nés trois enfants, tous devenus opticiens, dont deux travaillent avec lui. Rémy, l'aîné, d'abord mécanicien de précision se spécialisa ensuite comme opticien et compléta ses études pendant trois ans à Londres. De retour il fit sa maîtrise fédérale. Irène, (M^{me} Dedenon) après son diplôme d'orthopédiste (Saint-Gall) et un séjour aux Etats-Unis devint opticienne à son tour puis obtint le diplôme fédéral. La cadette Christine, opticienne comme les autres, a fondé un foyer à Zurich et ne fait son apparition que par intermittence. Le flambeau transmis, tout est mis en œuvre par la nouvelle génération

dans le but de mieux servir l'idéal commun. Un magasin, plutôt un salon vous accueille où le client peut choisir seul ou avec l'aide d'un spécialiste. Des centaines de montures exposées avec goût vous attendent. Du simple au robuste, du pratique au raffiné, du modeste au Christian Dior tout est là pour vous servir et pour vous réjouir.

Un grand stock de verres et un atelier moderne, équipé de machines à meule diamantées, assurent un service prompt et rapide. Beaucoup de lunettes portées à Neuchâtel sortent de cette officine. Des solaires exposées devant des diapositives font rêver de vacances. L'atmosphère est si plaisante qu'une fois au magasin on aimerait y rester; rien d'étonnant que vous vous y trouviez rarement seul. Ce n'est pas tout: il y a des personnes qui par goût ou nécessité ont recours aux lentilles de contact. Ce domaine délicat a passé toutes les phases de son développement dans les annales Comminot. Des centaines de personnes, de près ou de loin, ont recours à leur service. Toujours à l'affût du progrès pour mieux servir ceux qui ont besoin d'une aide, rien n'est négligé ni dans la technique, ni dans l'équipement.

L'apparition, voilà quelques dizaines d'années, des lunettes acoustiques ont amené ces passionnés d'optique à s'assurer les services d'un acousticien. Ce dernier est là un jour par mois et sur rendez-vous.

Mais à quoi bon entendre si l'on ne se comprend pas? Ne vous faites pas de souci. Que vous parliez français, allemand, «schwyztzertutsch», anglais, hollandais, on vous répondra et pour l'italien et l'espagnol, on saura aussi vous servir. Et tout cela pour avoir le plaisir de voir et d'avoir des clients contents.



Un magasin moderne où l'on est là pour vous servir. (Avipress-Bailloclod)

HARRIET HUBBARD *Ayer* *Estée Lauder* **STENDHAL** **KINDLER** *Germaine Monteil* *Dag Poynt* **REVLON**
Elizabeth Arden *Charles of the Ritz* **GUERLAIN** **LANCASTER** **CLINIQUE**
 Dépositaire des célèbres produits de beauté
 Rue de l'Hôpital 9, Neuchâtel ☎ 25 22 69

delachaux niestlé
 Nous ne sommes pas un «grand magasin» mais
**UNE LIBRAIRIE
 UNE PAPETERIE
 UN SALON DU DISQUE**
 Trois départements avec un choix immense et un service personnalisé
 4, rue de l'Hôpital

la maison du tricot
 allie l'élégance à la distinction
 20, rue de l'Hôpital

BON Je désire recevoir gratuitement: Un journal en couleurs emosan, indiquant les modèles et les prix
emosan
 la lingerie climatisante conçue pour votre santé coûte moins cher que la lingerie de santé d'autres marques, tout en étant aussi efficace
Pharmacie parfumerie ARMAND
 Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

rohrer
 POUR VARIER VOS MENUS NOUS VOUS PROPOSONS:
nos brochettes
 OU NOTRE NOUVELLE SPÉCIALITÉ SUCCULENTE
Cevapcicis
 yougoslaves
 (Steaks hachés de porc + agneau)
 boucherie charcuterie
 rue de l'Hôpital 15 Neuchâtel
 tél. 25 26 05/65

COMMINOT deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances aux maîtres opticiens, Hôpital 17 Neuchâtel - tél. 25 18 91

MULTI-DISCOUNT BORLOZ
 Profitez de nos actions spéciales

**VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 NOVEMBRE
 2 GRANDES JOURNÉES DE DOUBLES TIMBRES**
SENZ
 PRIX DISCOUNT
 Au centre: rue de l'Hôpital 10 - rue Pourtalès 9-11 ☐ à 100 m - Serrières: Battieux 2 ☐
 Profitez de nos actions spéciales

MULTI-DISCOUNT BORLOZ
 Profitez de nos actions spéciales

Ceux qui trouvent les ensembles de ski trop chers n'ont jamais été chez Schild.



Notre sport national n'ose pas devenir un sport de luxe. Voilà pourquoi nos prix sont si avantageux dans notre vaste assortiment d'ensembles de ski. Mais la qualité n'en s'ouffre jamais.

Chez Schild, un ensemble de ski pour 159 francs a tous les avantages: chaud, confortable et fonctionnel.

Et toujours à l'avant-garde car la mode fait aussi partie du plaisir de skier.

Ensemble de ski, 100% polyamide antigliss, Fr. 269.-



159.-

269.-



89.-



Anorak, 100% polyamide antigliss, Fr. 89.-. Pantalon de ski, 100% synthétique, Fr. 89.-.

Ensemble de ski, 100% polyamide antigliss, Fr. 159.-



Saint-Honoré 9, Neuchâtel

Ouverture chaque lundi de 13.30 à 18.30

VOL SPÉCIAL: SHOPPING DE NOËL À ROME DÈS FR. 240.-



ALLER : vendredi 5 décembre 1975

Départ de Genève-Cointrin : 18 h 30
Arrivée à Rome-Fiumicino : 19 h 50
Transfert de l'aéroport à l'hôtel par car. Logement pendant 3 nuits avec petit déjeuner (sauf villa Delle Rose demi-pension).
Séjour libre, avec possibilités de visites (voir avec notre hôtesse).

RETOUR : LUNDI 8 décembre 1975

Départ de Rome-Fiumicino : 9 h 40
Arrivée à Genève-Cointrin : 11 h
Réservations et renseignements : votre agence de voyage ou :

London Air Tours

Agence: 64-66, rue de Lausanne - 1202 GENEVE
Téléphone réservation: 022/32 08 03-3144 96-3174 66

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Une course contre la montre...

Vous aimez les sports, vous aimez la compétition et vous souhaitez que le meilleur gagne... Vous avez raison. Savez-vous que dans toute ville importante, il se joue tous les jours (ou plutôt toutes les nuits) une course contre la montre?

Cette épreuve, les hommes qui fabriquent un journal, votre journal, la tentent chaque jour et doivent la réussir. A tout prix! Qu'il fasse beau ou qu'il pleuve, qu'il y ait peu ou beaucoup de nouvelles, il faut que le journal se termine à l'heure, pour qu'il arrive aussi à l'heure chez vous.

Car vous l'attendez, votre journal. Chaque matin, fidèle au poste, il vous aide à bien commencer votre journée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



AU VIEUX VAPEUR

LE RESTAURANT QUI BOUGE

Du 28 novembre au 14 décembre

Participez à notre croisière au

GRAND DUCHÉ DE GUYENNE « EN PÉRIGORD »

Vous satisferez votre palais et en plus vous pourrez gagner un repas pour 2 personnes au réveillon de Saint-Sylvestre
Sur réservation. Tél. (038) 24 34 00

DÉTECTIVE PRIVÉ

RAOUL DUPORT

Tél. (021) 22 41 22
Tél. (021) 22 41 67

autorisé

Martigny 5
1005 Lausanne (Suisse)

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce
au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

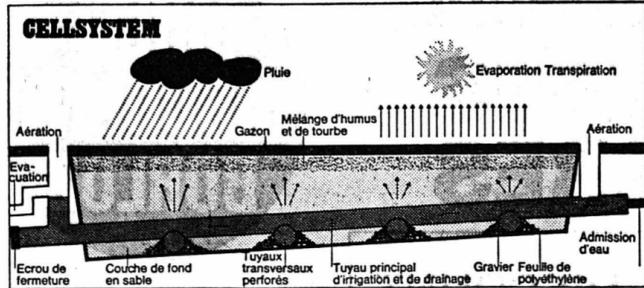
(Annonces commerciales exclues)

CELLSYSTEM®

Gazon naturel

Fini les terrains détrempés, les matches remis de football, rugby, golf, etc.

- jouable par les plus mauvais temps
- capacité d'utilisation accrue
- délai de mise en service très court
- sans arrosage: irrigation souterraine sans interruption de jeux: un seul robinet à ouvrir en période sèche pour reconstituer la réserve des cellules pour l'ensemble du terrain et maintenir l'humidification constante du sol.
- économie d'eau et d'entretien



Cellsystem AG-SA-LTD, Gerbergasse 17, 4800 Zofingen
Tél. 062 / 52 18 88

Auberson Frères, Avenue d'Aire 56, 1203 Genève, Tél. 022 / 44 61 60
Entreprise A. Fatio, Chemin de la Prairie 60, 1007 Lausanne, Tél. 021 / 24 31 97
Ch. Lardet, Paysagiste SA, 12 Avenue du Temple, 1012 Lausanne, Tél. 021 / 32 34 22
Albert Wältli, Sportplatzbau, 2575 Geroltingen, Tel. 032 / 86 13 29

FUYEZ L'HIVER! MAINTENANT, à des prix favorables en AFRIQUE ORIENTALE

2 Envois par semaine en DC-8 « Zebra » - JET depuis Bâle.
Nos propres Hôtels du Club au bord de la plage de l'Océan Indien (température de l'eau 26-31° C)

Prix global: **900.-**

1 semaine dès Fr. 900.-

2 semaines dès Fr. 1050.-

3 semaines dès Fr. 1200.- (+ supplément de saison)

Téléphonez-nous tout de suite au :
(061) 39 40 00
(01) 27 08 70

ou demandez sans engagement nos prospectus au moyen du coupon ci-dessous :

African Safari Club
case postale 36 - 4123 Allschwil 3 /BL

NOM : _____
Prénom : _____
Rue : _____ No _____
No post/Lieu _____

MACHINES A LAVER

le linge et la vaisselle n. neuves, automatiques, sacrificielles. Granu cnoix de marques réputées. Légers défauts d'emball, avec rebais jusqu'à 50%. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

Dareco S.A.
Tunnel 3, Lausanne.
Tél. (021) 23 52 28,
le soir (021) 91 64 92
Succ. Neuchâtel
Tél. (038) 25 82 33.

A vendre
2 selles multiples pour chevaux

avec tous accessoires; et 1 selle pour petit cheval. Prix très avantageux pour une reprise immédiate.
Tél. (057) 5 11 88, de 12 h 15 à 13 heures, ou dès 19 heures.

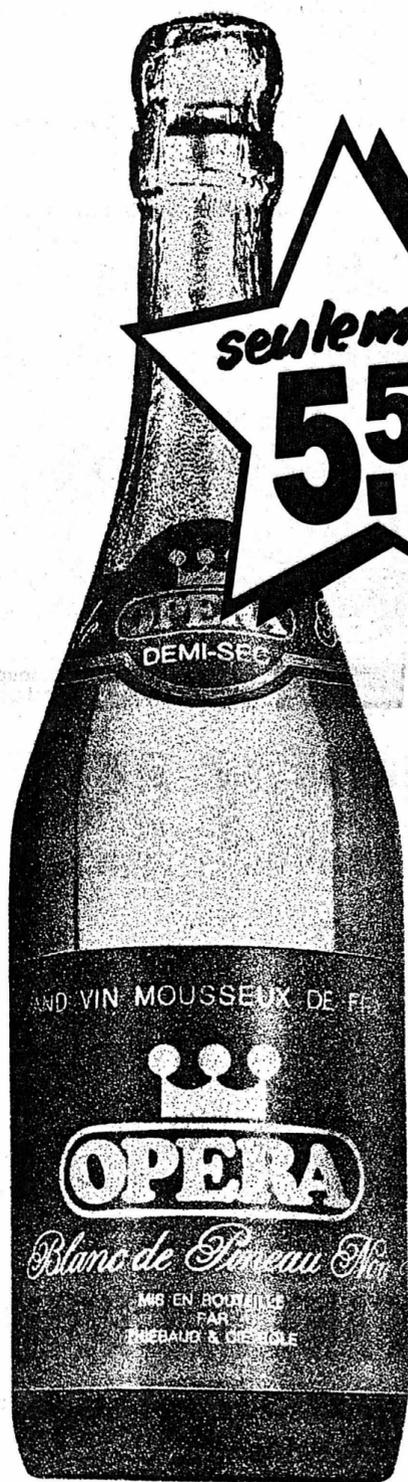
A vendre pour cause de non-emploi
3 sonnettes de vache, en acier,

courroies de cuir décorées.
Tél. (057) 5 11 88, de 12 h 15 à 13 h ou dès 19 heures.

Coop-informations

Pour les fêtes

champagnes et vins mousseux



Grand vin mousseux de France OPERA

Dans la vallée de la Loire, réputée pour la douceur de son climat et pour son ciel éclatant, mûrit le raisin noir qui donne le „Grand vin mousseux de France OPERA”.

La température idéale que ce mousseux doit avoir pour développer son bouquet se situe autour de + 7° - 8° C
Servez-le à l'apéritif . . . un délice !

Bouteille de 7 dl, demi-sec ou brut 5.50



Champagne ROTHSCHILD

Le champagne reste réservé au „couronnement” de certaines fêtes ou événements particuliers.

Servi frais dans des fines flûtes à champagne, il développe cette note qui lui est particulière.

Bouteille de 7 dl, demi-sec ou brut 19.50



Moscato Spumante MAESTRO

Le Moscato Spumante MAESTRO est un vin d'Italie, fruité, doux et mousseux qui se boit particulièrement bien au dessert.
Servi bien frais à une température de +8°C environ, le Moscato Spumante MAESTRO développe son arôme particulier et son bouquet.

Bouteille de 7 dl 3.20 seulement
3 bouteilles 8.40 seulement ~~9.60~~

en vente dans les grands centres Coop

coop
-0%

Coop compte pour qui sait compter!

Qui respecte l'environnement prend les  évidemment

LE BEY - MARCHÉ DE GROS

Avenue de Grandson 78 - Yverdon - Tél. (024) 24 15 15

VIN BLANC, LA CÔTE, VINSEL 1974 **5.30**
la bout.

Vin rouge de Tarragone, Castel Fleuri **3.30**
la bout.

VIN MOUSSEUX DORATO **2.70**
la bout.

RAVIOLIS ROGO, à la tomate **1.50**
860 g, la boîte
prix conseillé 3.10

CONFITURE ROGO **1.25**
le bocal de 450 g net
prix conseillé 2.40

FIGES D'IZMIR SUN STAR **1.—**
le paquet 250 g net

DATTES DE CALIFORNIE **1.20**
le paquet de 225 g net

MEISTER PROPER **2.95**
flacon de 750 ml.
prix conseillé 4.25

TAMBOUR LESSIVE OMO **13.25**
5 kg

BAIN DE MOUSSE FA **9.95**
500 g

Lait pour les mains et le corps Glycelia **2.90**
le tube de 100 ml
prix conseillé 4.80

Nouveau! Eau de parfum spray, Green Apple de Miss Fenjal **6.60**
le flacon de 100 g

POUR LES FÊTES!

Grand choix de spiritueux,
grands vins, coffrets cadeaux,
boîtes de cigares, bougies et toutes les boîtes
de chocolat de marques à prix marché de gros

ENTRÉE LIBRE

GRAND PARKING

DEMAIN

Réouverture du Dauphin
à Serrières

BUREAU MESSERLI
DÉPARTEMENT IMMOBILIER
2072 SAINT-BLAISE

3M

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

TECHNICUM CANTONAL BIENNE

(Ecole Technique Supérieure ETS)

Mécanique technique, Electrotechnique, Architecture,
Technique de l'automobile, Microtechnique

Année scolaire 1976/77

Délaï d'inscription : 10 janvier 1976

EXAMENS D'ADMISSION :

26 et 27 janvier 1976

DÉBUT DU 1er SEMESTRE :

Lundi 8 novembre 1976

Formule d'inscription et renseignements par le secrétariat, rue
de la Source 21, 2503 Bienne.

Le directeur :
C. Baur

Arrivage des premiers
superbes
DINDONNEAUX
Frais du pays
de notre élevage de Marin
Seul le spécialiste vous
offre cette qualité
exceptionnelle
au magasin spécialisé
Lehnherr frères
rue Fleury 7 Neuchâtel
Tél. 25 30 92

MOBILIER COMPLET

à vendre (état neuf) Fr. 3800.—.
Facilités de paiement.

Grégoire Theurillat, Peseux.
Tél. (038) 31 35 96, heures des repas.



**79 francs
calculés au
plus juste**

**ADDO
SHARP**

Addo SA
38, ch. de Mornex
1003 Lausanne, 021 22 96 55
Lausanne, Genève, Bern, Lugano, Basel

Petits transports

RAPIDES

BEVAIX

A. STUCKER, tél. 46 11 10

Superbe
**ROTI DE BŒUF
et BOUILLI**
extra-tendre

**Belles langues de bœuf
Belles tripes cuites**

Chaque lundi, dès 16 heures

BOUDIN FRAIS

à la crème

max Hofmann
T.251050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 NEUCHÂTEL

SPORTS d'HIVER

GRANDE VENTE à COLOMBIER

- PROFITEZ, les prix sont intéressants, la qualité digne de TOSALLI sports
- PATINS NEUFS, blancs, pour dames, du No 29 au 41 Fr. 45.— à 49.—
- CHAUSSURES DE SKI neuves, ou peu usagées, du No 36 au 45, de Fr. 20.— à 99.—
- SETS DE SKIS DE PROMENADE, neufs, de marque LAMPINEN ou Schwendener fibre de verre, avec fixations, bâtons et chaussures INTERSPORT en caoutchouc feutré. 130 à 170 cm Fr. 178.— seulement 180 à 215 cm Fr. 198.—
- SKIS DE PISTE « métalloglas » neufs, avec fixations SALOMON 202, long. 180 à 205 cm, une qualité remarquable pour seulement Fr. 270.— skis sans fixations Fr. 198.—
- CONFECTION SKI INTERSPORT pour dames et messieurs, dès Fr. 159.— coupe, couleurs et tissus antigliss plaisent à nos clients.
- SKIS D'ENFANTS, long 140 et 150 cm avec fixations Fr. 89.— et 99.—

Tosalli sports

Colombier Tél. 41 23 12



MAURICE MÉTRAL

sera présent

à la Librairie

Reymond

5, rue Saint-Honoré
2000 Neuchâtel

Samedi 29 novembre, dès 14 heures

où il dédicacera son dernier roman

L'ENFANT DES HOMMES

La suite de « La Solitaire », « La Cordée de l'Espoir » et
« Le Refuge de la tendresse »

Une passionnante aventure à travers les montagnes valaisannes

Un volume luxueusement relié Fr. 19.50

Si vous ne pouvez vous rendre à notre librairie le samedi 29 novembre, réservez votre volume par téléphone au (038) 25 44 66, et nous vous le ferons parvenir dédicacé par l'auteur.

Vos skis

LE SKI de classe

celui de l'excellent skieur
Rossignol - HEAD - K2 - C4 - Vökl. Kneissl
on le discute ferme avec les conseillers Tosalli sports
qui connaissent le matériel à fond.

Nous vous donnons rendez-vous chez :

SKIS TOSALLI

à Colombier - Tél. 41 23 12, à l'avenue de la Gare.

vosre spécialiste
en sports d'hiver
aux conseils
sûrs et avisés

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE
17.35 (C) Les 4 coins de Martin et Martine
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Il faut savoir
18.10 (C) Agenda pour vous
18.50 (C) Aglaé et Sidonie
18.55 (C) Arpad le Tzigane
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Huit femmes
22.30 (C) Ondine
23.40 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.10 TV scolaire
9.50 Reprise
10.30 (C) Dans les glaces de l'Antarctique
11.10 Reprise
14.00 (C) Les manœuvres du 4^{ème} corps d'armée
17.15 (C) L'heure des enfants
18.05 (C) Psychologie
18.35 (C) Tips und Hinweise
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
18.55 (C) Point de vue régional
19.05 (C) Trois filles et trois garçons
19.35 (C) Sensations sous le chapiteau Henze
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Qui devine?
21.20 (C) CH
22.00 Auteurs et puissance
22.55 Téléjournal

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 I T 1 journal
14.05 TV scolaire
17.15 TV scolaire
18.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Le renard à l'anneau d'or
20.00 I T 1 journal
20.30 Lorsque l'enfant paraît
22.45 Le club de dix heures
23.15 I T 1 dernière

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (N) Les incorruptibles
16.20 (C) Après-midi Antenne 2

(C) Fenêtre sur...
(C) Sports et champions
(C) Flash journal
(C) Palmiers des enfants
(C) Chiffres et lettres
(C) Actualités régionales
(C) Y'a un truc
(C) Antenne 2 journal
(C) Ces grappes de ma vigne
(C) Apostrophe
(N) Au cœur de la nuit
0.15 Antenne 2 dernière

FRANCE III

12.15 (C) Relais de T F 1
13.35 Fin
18.25 (C) En Alsace
19.00 (C) Pour les jeunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Télévision régionale
20.30 (C) Vendredi
21.20 (C) Civilisation
22.10 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

14.00 (C) Telescuola
15.00 (C) Telescuola
15.25 Fine
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Divenire
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Situazioni e testimonianze
20.15 Il regionale
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Giocogiornale
21.55 (C) Chi e' di scena
22.50 Oggi al sinodo
22.55 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

15.50, téléjournal. 15.55, folies musicales. 16.40, pour les petits. 17.10, sonde 75. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, projection privée. 21.50, le septième sens. 21.55, ici Bonn. 22.20, téléjournal, météo. 22.35, vendredi-sports. 23 h, une affaire de routine. 0.15, téléjournal.

ALLEMAGNE II

11 h, pour les petits. 16.30, chimie. 17 h, téléjournal. 17.10, animaux familiers. 17.40, plaque tournante. 18.20, Laurel et Hardy. 18.40, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.30, journal du soir. 20.15, l'histoire d'Andreas Hofer. 21.45, téléjournal. 22 h, courts métrages. 22.30, les rues de San-Francisco. 23.15, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION
Informations toutes les heures de 6 h à 23 h (sauf à 20 h), puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h 7 et 8 h, éditions principales. 7.30, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.30, la puce à l'oreille. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.10, magazine d'actualité. 14.05, des ronds dans l'eau. 16.15, l'inspecteur aime le whisky (20). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse alémanique. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, magazine 75. 20.30, vingt ans après, concert Loulou Schmidt. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, activités internationales. 10.15, radioscolaire, à l'écoute de la musique. 10.45, université radiophonique internationale, le Bureau international des poids et mesures. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 14 h, informations. 14.05, ici et ailleurs. 15.30, les connaissances, la foi et la vie. 16.30, Suisse-musique. 17.30, rediffusion. 18 h, informations. 18.05, rhythm'n pop. 18.30, au pays du blues et du gospel. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, soul-jazz. 20 h, informations. 20.05, Henri Guillemin vous parle de. 20.30, les concerts de Lausanne: l'Orchestre de chambre de Lausanne, à l'issue du concert: carnet musical de la semaine. 22.30, plein feu. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, mixture multi-musicale. 10 h, guide touristique sonore. 11.05, musique légère. 12 h, musique à midi. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, musique avec Fritz Herdi. 16.05, le disque de l'auteur malade. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 19.50, gymnastique pour skieurs. 20.05, radio-hit-parade. 21 h, le classeur des faits. 22.15-1 h, rapide de nuit.

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

HOROSCOPE

La matinée sera placée sous de très brillantes influences. La fin de la journée sera excellente pour les affaires et les études sérieuses.

NAISSANCES: Les enfants de ce jour seront communicatifs, précis, complaisants, et serviables.

BÉLIER (21-3 au 19-4)
Santé: Recherchez les causes de vos maux de tête. Amour: Ne brusquez pas les événements. Affaires: Ne cherchez pas à brûler les étapes.

TAUREAU (20-4 au 20-5)
Santé: Envisagez une opération des amygdales. Amour: Ne laissez pas des propos fâcheux circuler. Affaires: Ne prenez pas de nouvelles responsabilités.

GÉMEAUX (21-5 au 21-6)
Santé: Évitez le brouillard et l'humidité. Amour: Surveillez vos écrits. Affaires: Des propositions intéressantes vous seront faites.

CANCER (22-6 au 22-7)
Santé: Prenez vos repas à des heures régulières. Amour: Ne vous tourmentez pas à l'avance. Affaires: Renouvelez vos méthodes de travail.

LION (23-7 au 23-8)
Santé: Troubles arthritiques à redouter. Amour: Déclarez vos sentiments sans attendre. Affaires: Essayez d'améliorer votre position.

VIERGE (24-8 au 23-9)
Santé: Très bon équilibre général. Amour: Rapprochement sentimental possible. Affaires: Avant tout faites le point.

BALANCE (24-9 au 23-10)
Santé: Buvez moins au cours des repas. Amour: Évitez les discussions avec les personnes âgées. Affaires: De légers contretemps peuvent se produire.

SCORPION (24-10 au 22-11)
Santé: Marchez pour améliorer votre circulation. Amour: Vous n'êtes pas entouré que d'amis. Affaires: Sachez prendre vos responsabilités.

SAGITTAIRE (23-11 au 21-12)
Santé: Soins esthétiques indispensables. Amour: Les sentiments témoignés sont sincères. Affaires: Apportez les corrections nécessaires.

CAPRICORNE (22-12 au 19-1)
Santé: Articulations un peu rouillées. Amour: Exigez une franche explication. Affaires: Utilisez vos connaissances.

VERSEAU (20-1 au 18-2)
Santé: Vésicule biliaire à surveiller. Amour: Organisez des réunions familiales. Affaires: Elargissez le champ de vos relations.

POISSONS (19-2 au 20-3)
Santé: Soignez vos mains qui sont fragiles. Amour: Faites preuve de compréhension. Affaires: Vous trouverez des appuis financiers.

MOTS CROISÉS

Problème N° 383
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10

1. Bouffonnerie. 2. Ne parle pas sérieusement. Conjonction. 3. Ses cochons sont agiles. Sur un cadran de T.S.F. Fleuve de Suède. 4. Ils servent à l'autel. 5. Note. Le Gardon y attend le pêcheur. Pour une multiple exclusive. 6. Corot appartient à celle de Barbizon. Fait un choix exclusif. 7. Détruit sournoisement. Il décore la crête du toit. 8. Ile. La mort du poète. 9. Oppressés. 10. On peut la suspendre après l'avoir ouverte. Chef africain.

1. Qu'un excès de scrupule arrête. Préposition. 2. De quoi faire quelques carrés. Solitaire. 3. Elle épousa Luther. Fit son effet. 4. Période. Ça remet d'aplomb. Pronom. 5. Ne parle pas sérieusement. Fâcheuse habitude. 6. Solitaire. Fleuve d'Irlande. 7. Adverbe. Vieux recueil de fables. 8. Note. Tromper. 9. Insensé. Roi de Juda. 10. Épithète pour des vents qui soufflent périodiquement du nord en Méditerranée.

Solution du N° 382
HORIZONTELEMENT: 1. Dépareillé. - 2. Egotier. - 3. Cage. Eh. Si. - 4. ONU. Eson. - 5. Rayon. Side. - 6. El. Sec. Lie. - 7. Orselles. - 8. Agée. Aies. - 9. Piétons. Et. - 10. Té. Ecouré.
VERTICALEMENT: 1. Décore. Apt. - 2. Anatolie. - 3. Péguy. Réa. - 4. Age. Ossète. - 5. RO. Enée. OC. - 6. Eues. Clano. - 7. Ithos. Lisa. - 8. Li. Nille. - 9. Les. Désier. - 10. Erigées. Te.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Auditoire du L.S.R.H.: 20 h 15, Conférence de M. J.-L. Richard.
EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Céramiques suisses. Exposition L. Grounauer, peintures.
Galerie des Amis des arts.
Musée d'ethnographie: Amazonie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Ditesheim: Hommage à Jacques Villon, gravures.
Centre d'artisanat: Pantins de Ciny Stohler.
Galerie Média: Claude Frossard, tapisseries et sérigraphies.
Galerie-Club: Rose-Marie Mayor, peintre sur porcelaine.
Lycéum-Club: Francine de Chambrier et Barbara Sörensen, huiles et aquarelles.
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
CINÉMAS. - Rex: 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Flic story. 16 ans. 3^{ème} semaine.
Studio: 18 h 45, Mahler (Sélection). 21 h, L'exorciste. 18 ans. 23 h, Un amour comme le nôtre. 18 ans.
Bio: 16 h et 23 h 15, La frénésie sexuelle de Flossy. 20 ans. 18 h 40, Une partie de plaisir. 18 ans. 20 h 45, Zizi pan pan. 18 ans.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Profession: reporter. 17 h 45 et 23 h, Decameron. 18 ans.
Palace: 20 h 30, Un homme sans pitié. 18 ans. 2^{ème} semaine.
Arcades: 20 h 30, Tommy. 16 ans.
DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club Bavaria, Bar du Dauphin, Bar du Vieux Vapeur
Urgences: La main tendue, tél. (032) 25 45 55.
Pharmacie d'office: Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - la Côte, M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER
Galerie Numaga I: Monique Mercier, Montréal, dessins et lithographies.
Galerie Numaga II: Roger Pfund et Vanil Vaness, Genève, peintures.

BEVAIX
Arts anciens: Balthus, peintures.
Galerie Pro Arts: Œuvres diverses du XVI^e au XX^e siècle.

COLOMBIER
Cinéma Lux: 20 h 15, Le jour le plus long.

HAUTERIVE
Galerie 2016: José Wenger, Neuchâtel, micro-photographies.

LE LANDERON
Cinéma du Château: fermé jusqu'à nouvel avis.
Galerie Eric Schneider: Pagel, dessins et gravures.

PESEUX
Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le pont de la rivière Kwai.

SAINT-AUBIN
La Tarantule: 20 h 30, Carlos Semprun-Maura - «La rouille» par la Théâtre de Sonvilier/La Chaux-de-Fonds.

DESTINS HORS SÉRIE

LA FLÈCHE SANGLANTE



«Vous êtes responsable de la mort atroce de ce malheureux, Parker! Comme vous êtes responsable de celle de tous mes camarades...» Sutter arrache le trait enfoncé dans la poitrine de Price. Le cadavre glisse sur le sol, tandis que Sutter tend au lieutenant la flèche ensanglantée: «Emportez-la. Montrez-la au capitaine Flint et qu'il la garde dans son bureau, afin de ne jamais oublier que des innocents sont morts à cause de ses ordres imbéciles. Si seulement cela pouvait sauver des vies humaines, Price et les autres ne seraient pas morts inutilement.»



Lorsque les dégâts causés par la bataille sont réparés et les blessures pansées, le convoi reprend la piste, allégé de tout le bétail qui a été entièrement capturé par les Comanches. Sutter n'est pas en état de monter à cheval. Wetler prend donc la tête de la caravane, tandis que le blessé est obligé de demeurer allongé au fond d'un chariot. Au bout de trois jours, il en a assez d'être cahoté et termine le voyage sur sa morture. La caravane est de retour à Saint-Louis à la fin de l'été 1836.

JEAN-AUGUSTE SUTTER

RÉSUMÉ: Sutter, blessé au cours d'une attaque indienne, montre au lieutenant Parker le cadavre de Price, cloué par une flèche à la paroi d'un chariot.



Avec l'argent gagné, Sutter achète un petit commerce à Westport, l'un des points de rassemblement où les convois pour l'Oregon se préparent et s'approvisionnent avant d'affronter la piste. Ce n'est pas sans raison que Sutter a choisi cet endroit. C'est dans le but bien précis de recueillir auprès des caravaniers et des trappeurs, le plus de renseignements possible sur la Californie où il est, plus que jamais, décidé à tenter sa chance. Tout en mesurant la farine, le lard ou le thé, il interroge ses clients et ne perd rien de leurs propos.



Un matin de février 1838, Drips, l'un de ses interlocuteurs favoris, lui annonce qu'au printemps il conduira une caravane de trappeurs à leur rendez-vous annuel sur la Green River. «Ça promet d'être joyeux, annonce-t-il. Outre une trentaine de rudes montagnards, je serai affligé d'un savant allemand et d'un peintre voyageant pour leur plaisir et de trois missionnaires avec femmes et enfants!» Sutter saute sur l'occasion. «Vous resteriez-il encore une petite place pour moi?» demande-t-il le cœur battant.

Demain: Destination Californie

NOTRE FEUILLETON LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin
Adapté de l'anglais
par L. H. Wolf
PRESSES DE LA CITÉ

8

Je vous laisse, maîtresse, le Maître va rentrer d'une minute à l'autre. (Elle fit une pause.) Je crois qu'il sera honteux de votre venue. Il a passé un mauvais hiver avec une bronchite et, par moments, il est très fatigué. Et il ne veut pas appeler le médecin. Depuis la mort de Maître William... Peut-être que votre présence adoucirait sa peine. Vous le trouverez dans la salle à manger, la seule pièce qu'il occupe encore, achevée-elle en s'époussetant les mains. C'est la première porte à droite dans le vestibule.

Alors qu'elle allait partir, son regard tomba sur le chat, et soudain sa voix devint étrangement aiguë, désagréable même.

— Au diable cet animal, il est toujours fourré où il ne devrait pas, et personne ne le touche, car il appartient à M^{re} Sinclair.

Elle leva un doigt menaçant vers lui, mais n'essaya pas de le toucher.

— Laisse-le, Morag, dis-je, je ne sais pas trop pourquoi; il paraît se plaire ici.

— Bien sûr qu'il se plaît, mais ce n'est pas sa place; sait-on jamais quels dégâts un chat peut causer? Mais il avait pris l'habitude de venir ici du temps de Maître William, et vous êtes la première personne qui occupe cette chambre depuis. Moi je ne le touche pas.

Elle alla vers la porte, et son regard devint moins amical en se portant sur le chat.

— Il faut que je parte, M^{re} Sinclair saura que j'ai bavardé, car elle sait tout, cette femme-là. Mais après tout, une créature a le droit d'être un peu informée quand elle se trouve dans un lieu inconnu, et Dieu sait combien peu M^{re} Sinclair vous renseigne...

Morag partie, j'avancai sur la tête du chat une main hésitante. Il ne bougea pas.

— Étais-tu l'ami de William, Chat? Le connaissais-tu bien?

Pas de réponse, bien entendu, mais pas non plus de ronron de satisfaction. Il continuait à fixer le feu. Je haussai les épaules et me détournai.

Je débailai mes articles de toilette et ma brosse à cheveux en main, les doigts raidis malgré l'eau chaude, je m'aperçus qu'il n'y avait pas de miroir au-dessus de la table de toilette, le mur blanc était nu. Je fus alors frappée de ce qui dans cette chambre aussi m'avait inconsciemment étonnée en bas: tout était beau et parfaitement entretenu, mais il n'y avait rien qui ne fût essentiel. Pas un vase, pas un bibelot, pas une coupe ni un tableau. Le seul livre que je voyais sur le secrétaire était, je l'aurais parié, une Bible. Furieuse, je fixai le mur nu et blanc en face de moi. William n'aurait pas toléré cela, j'en suis sûre, ses affaires en désordre devaient rompre l'austérité de cette chambre. Si M^{re} Sinclair avait cherché à donner à l'occupant de cette chambre le sentiment qu'il n'existait pas, elle avait parfaitement réussi. Mon ressentiment fut donc bon qu'il chassa la désolation qui s'était emparée de moi, et je brossai énergiquement mes longs cheveux dont je torsadai le chignon d'un geste mécanique. Par défi, je piquai dessus un noeud de ruban rouge et enfilai les chaussons d'intérieur rouges, doublés de fourrure, que je portais à Pékin en hiver. Je cherchai dans ma malle le châle en cachemire que William m'avait rapporté de Canton, surchargé de merveilleuses broderies enrichies de fils d'or qu'aiment les Chinois. Moi, en tout cas, je ne me laisserais pas façonner par M^{re} Sinclair.

— Viens, Chat, dis-je en ouvrant la porte.

A ma surprise, il obéit et détailla devant moi, flèche blanche qui dévala l'escalier et disparut. C'est donc seule que je descendis faire la connaissance du Maître de Cluain.

CHAPITRE II

1

C'était un homme puissant que sa force semblait avoir déserté d'un seul coup. Pas tellement grand, mais d'une carrure importante, et maintenant ses épaules s'étaient tassées. Ce qui frappait dans son visage, c'était d'épais sourcils ombrageant des yeux enfoncés. La mâchoire était volontaire, mais les traits s'étaient défaits avec l'âge et de profondes rides burinaient cette face peu visible dans la semi-obscurité de la pièce. Il se tenait le dos au feu, jambes écartées, et il fit un mouvement lorsque j'entraî.

— Alors, tu es venue; tu es la sœur de William.

— La fille de ma mère.

— Ne pourrais-je donc jamais retenir une réplique acerbe? Pourquoi le provoquer dès la première minute? William m'avait dit un jour: «Apprends à tenir ta langue, petite sœur, et les hommes seront à tes pieds.» Je contemplai ce grand vieillard, et compris qu'il ne serait jamais à mes pieds; j'espérai, quant à moi, ne jamais être aux siens.

— Entre, entre, et ferme la porte! fit-il avec un geste d'irritation. Il y a assez de courants d'air comme ça avec ce vent.

J'obéis et m'avancai.

— Tu as fait un long voyage, dit-il de sa voix de basse à l'accent prononcé. Tu envisages de rester?

— Quelque temps, si vous voulez bien de moi.

— A ta guise, répondit-il en haussant les épaules. Tu as droit à l'hospitalité de Cluain.

En fait d'accueil, il n'était pas des plus chaleureux, mais après tout il ne m'avait pas invitée à venir. Le silence s'établit

entre nous, et je lui laissai le soin de le rompre.

— Pourquoi es-tu venue? Tu n'as trouvé personne pour t'épouser là-bas?

— J'aurais pu me marier, répondis-je en rougissant. Mais là n'est pas la question. Mon père a été tué et...

— Je sais, je l'ai lu dans le journal et j'allais t'écrire, coupa-t-il d'un ton radouci. Mais j'ai laissé passer les jours. De toute façon, ma lettre t'aurait manqué, à ce que je vois. Je n'ai jamais beaucoup aimé ton père et je ne vais pas feindre le contraire. Il n'a passé ici qu'un été et il est reparti en emmenant mon enfant unique, bien trop jeune de surcroît. Il était Anglais et pasteur d'une Église qui n'est pas la nôtre. Et encore s'il l'avait emmenée en Angleterre où j'aurais pu la voir de temps à autre et connaître mon petit-fils... Mais, non, il a fallu que ce soit la Chine, ce misérable cloaque à chiens où elle est morte d'une de leurs abominables fièvres. Non, je ne le portais pas dans mon cœur et je le reconnais.

— Moi, je l'aimais, me sentis-je obligée de répliquer. Je l'aimais tendrement et William aussi.

Sans doute la formule «aimer tendrement» était-elle de trop pour cet Écossais taciturne. Il se détourna à demi, embarrassé.

— Et c'est raison pour laquelle je suis venue, repris-je, pour voir l'endroit où William... et puis parce que je sais qu'il s'était attaché à Cluain.

Comme s'il ne pouvait en entendre davantage, il fit quelques pas et alla s'appuyer des deux mains sur le buffet.

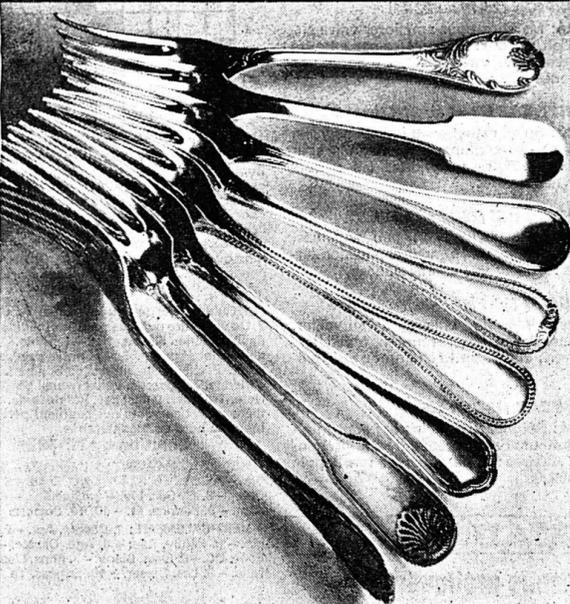
— Oui... fit-il d'une voix assourdie et frémissante. Je le savais, il aurait été parfait pour Cluain et Cluain formidable pour lui. (Il se racla la gorge avec un bruit de tonnerre et redressa sa lourde tête à la crière blanche, mais toujours sans me regarder.) Assieds-toi, alors. Tu prendras bien une petite goutte avec moi?

— Une petite goutte?...

Cette fois il fit face.

(A suivre)

Orfèvrerie
Christofle
Paris



Ces couverts sont très chers !
Si vous êtes sensible à l'élégance et à la finesse du décor, si vous appréciez la qualité et la tradition artisanales, si vous considérez que la valeur d'un objet se mesure à l'importance des satisfactions qu'il vous procure, alors, comme pour ceux qui les possèdent déjà, ces couverts vous seront très chers... Un service Christofle, c'est de la joie quotidienne pour toute une vie. Choisissez le vôtre avec le cœur.

Salon Christofle
Schinz
Temple-Neuf 4, Neuchâtel

La scie sauteuse Perfect de Bosch:



Le **Pic Vert**
née en Suisse.

La Scintilla S.A. de Soleure fabrique chaque année plus d'un million d'outils électriques Bosch. Dont le Pic Vert. Cette scie sauteuse allie donc la qualité de la fabrication suisse aux résultats de la recherche internationale Bosch.

BOSCH

Scie sauteuse intégrale surisolée Perfect pour scier et découper différents matériaux allant du bois à l'acier. Prix-choc chez les revendeurs Bosch:
Fr. 175.-
Autres outils électriques Perfect:
Ponceuse P 20 Fr. 175.-
Scie circulaire P 30 Fr. 285.-
Rabot P 400 Fr. 395.-
Perceuse à percussion Cobra Fr. 98.-

de fond de promenade et ALPIN

SKIS



Skis de marques
Fibre de verre, avec fixations Salomon 202 ou Marker GS Fr. 298.-

Chaussures de ski
adulte, à partir de Fr. 100.-
enfants à partir de Fr. 50.-
Patins fillettes dès Fr. 50.-
Patins hockey dès Fr. 50.-

Bâtons de ski
Gants - Bonnets - Chaussons Paris, etc.

Tout pour le hockey.
On réserve pour les fêtes

Chavannes 7 et 15 - Neuchâtel
Tél. 25 44 52

Chasse
Dès aujourd'hui profitez !
BAISSE
Cuisses de lièvre fraîches ou marinées
le 1/2 kg, Fr. **6.50**

LEHNHERR frères
Le magasin spécialisé gros et détail
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

GAI - SOLEIL
Pension privée
pour personnes âgées

Spécialisée en régimes - Soins et vie de famille
J.-P. MEYER, Trois-Portes 4A. NEUCHÂTEL
Tél. 24 64 77

DEYES
résolues avec efficacité
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS - art. 1510 MOUDON

Le Pic Vert de Bosch au Centre:
BRILLOD
rue du Bassin 4
Conseiller officiel Bosch pour l'outillage électrique 48P

LA CITÉ LA CITÉ

85 ANS COOP NEUCHÂTEL
NOTRE OFFRE JUBILÉ
POUR DAMES

SLIP
HELANCA
Grand choix de coloris

SEULEMENT
1.-

La Cité

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

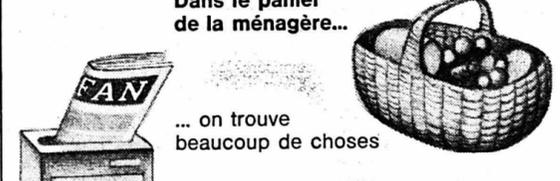
Le Pic Vert de Bosch
au Chemin des Mulets:
Haeffliger & Kaeser S.A.
Quincaillerie-Outillage
Mulets 3
2001 Neuchâtel
Conseiller officiel Bosch pour l'outillage électrique 47P

TRANSFORMATION ET RETOUCHE de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE costumes - manteaux et robes
R. POFRET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17

PAPA-PROOF
le nouveau SAC-PAPA-PROOF imperméable
PAPA-PROOF 6241 Heblikon

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Dans le panier de la ménagère...
... on trouve beaucoup de choses



Ne faut-il pas nourrir son petit monde ? Mais la ménagère n'a pas à se préoccuper de son journal. Si elle est abonnée à la **FAN-L'EXPRESS**, nous nous chargeons de la lui apporter à domicile. Pour un prix minime, avec un abonnement à l'année, cela ne vous coûte que 35 centimes par jour. **Trente-cinq centimes: incroyable et pourtant vrai!**

FAN FAN FAN FAN FAN FAN

RICARD EST L'AMI DE L'EAU PURE

Dans une «grande» bouteille de Ricard il y a une quantité de bons moments. Parce qu'un «tout petit peu» de Ricard - et beaucoup d'eau très fraîche - suffisent à faire un grand verre de plaisir. Et puis comptez, c'est la bouteille qui dure le plus longtemps.



RICARD
C'EST RICARD

LES FILS DE MAURICE COLLE ET DE ZÜRICH GENEVE

REMISE DE COMMERCE
Coiffure Marisa, Cornaux
Madame Marisa Ovan remercie sa fidèle clientèle et l'informe que, dès le 2 décembre 1975, elle remet son salon à
Mlle Mary-France Probst
coiffeuse diplômée
qui, par son savoir, espère satisfaire la clientèle actuelle et future.
Tél. 47 15 17
Cornaux

Mary-France Coiffure
Certificat fédéral de capacité

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Le Pic Vert de Bosch à Peseux:
Quincaillerie de la Côte Peseux
2034 Peseux
tél. 31 12 43
Conseiller officiel Bosch pour l'outillage électrique 46P

la vie économique

De Rambouillet à la Jamaïque

« Il y a des lieux où souffle l'esprit » disait Barrès. Espérons que « l'esprit de Rambouillet » soufflera longtemps sur les rapports économiques et monétaires des six puissances qui ont pris part à cette conférence dont on n'attendait à vrai dire aucun miracle.

Car c'est déjà un beau résultat que d'avoir obtenu l'accord des six chefs d'Etat ou de gouvernement réunis au château qui vit mourir François I^{er} sur une déclaration de principe qui peut se résumer en cinq points :

- stabilisation des variations des cours de change sur les marchés monétaires par des interventions plus efficaces des banques centrales,
- éviter les mesures protectionnistes en matière de commerce international,
- lutter contre le chômage et le sous-emploi reste l'objectif prioritaire, mais de manière à éviter une aggravation de l'inflation,
- éviter une nouvelle hausse des prix du pétrole qui aggraverait le déséquilibre des économies occidentales,
- contribuer au rééquilibrage des balances de paiement dont le déficit nuit à la demande et compromet la relance économique.

C'est en matière monétaire que les résultats ont été les plus nets par le sensible rapprochement des positions américaines et françaises, rapprochement qui peut se résumer ainsi :

Les Etats-Unis reconnaissent que les fluctuations excessives des monnaies ne sont plus supportables et acceptent des interventions quasi systématiques sur les marchés des changes. La France accepte de ne pas fixer de délai pour un retour à des taux de change « stables mais ajustables » et se contente dans un premier temps d'aménager le flottement.

Cette « description » marque probablement un tournant dans l'évolution nécessaire des choses. Pour la première fois depuis quatre ans les Américains admettent implicitement que le flottement général des monnaies compromet l'équilibre des échanges économiques et rend impossible le développement ordonné du commerce international. De son côté la France reconnaît que des délais sont nécessaires pour la détermination

de taux de change fixes susceptibles de lier pour longtemps les partenaires.

UNE ENTREPRISE LONGUE ET DIFFICILE

C'est un progrès à la condition que la détente ainsi provoquée soit judicieusement utilisée par les Etats membres du serpent monétaire, les Etats-Unis et le Japon pour atténuer les fluctuations des monnaies et préparer ainsi progressivement la voie devant conduire à un véritable système monétaire nouveau et stable. On n'en est pas encore là mais la direction est prise, si le chemin à parcourir sera long et semé d'embûches. En mettant les choses au mieux, la séance en janvier prochain du comité intermédiaire du Fonds monétaire international à la Jamaïque pourra constituer une nouvelle étape de cet interminable cheminement. Il faut en effet assurer les arrières et se hâter lentement. Rien ne serait plus dangereux que des décisions précipitées aussitôt compromises par l'instabilité même de la situation générale. Pour réussir, la reprise en main des monnaies doit aussi être entourée d'un certain secret concernant la nature et l'ampleur des moyens utilisés afin de ne pas faire le jeu des spéculateurs, ce qui signifie de la discipline et de la confiance à l'échelon le plus élevé des négociateurs.

Autant dire qu'il ne faut pas s'attendre à des miracles. Coordonner des efforts pour un but bien défini dans un domaine aussi complexe que la politique monétaire des grandes puissances industrielles est une entreprise longue et difficile où rien ne doit être laissé au hasard et à l'improvisation. Les difficultés intérieures des Etats, leurs intérêts divergents, les incertitudes de la situation internationale, seront autant de freins qui s'opposent à la mise en route de la nouvelle machine monétaire. De Rambouillet à la Jamaïque, deux mois c'est trop court pour venir à bout de tous les problèmes. Il faudra encore quelques étapes et quelques péripéties qui s'orneront de noms historiques ou géographiques dont on n'a pas encore idée avant d'arriver au terme de cette longue recherche. Pour la Suisse en particulier, tenue à l'écart, il faudra qu'elle s'arme de patience tout en défendant rigoureusement ses intérêts.

Philippe VOISIER

Pour l'énergie nucléaire en Europe

La commission de l'énergie, de la recherche et de la technologie du Parlement européen s'est prononcée à l'unanimité en faveur d'une harmonisation rapide de la politique d'implantation de centrales nucléaires dans les pays de la CEE. Prenant acte de ce que le Parlement a insisté sur la nécessité de montrer la voie à suivre, étant donné les critiques auxquelles se heurte cette implantation, les délégués de tous les groupes ont estimé que la poursuite du développement de l'énergie nucléaire était, en dépit de certains problèmes non encore résolus, indispensable à la couverture des besoins énergétiques de la Communauté.

France: reprise de l'activité économique?

L'Institut national de la statistique et des études économiques, plus connu sous son sigle « INSEE », publie les résultats d'une enquête menée en octobre auprès

de 2200 chefs d'entreprises et qui révèle une reprise de l'activité économique en France. On note en effet une légère augmentation de la production industrielle. Cette tendance est encore inégale et la reprise est encore fragile.

La situation de l'industrie est caractérisée actuellement par un équilibre entre la demande et les livraisons. La production étant inférieure à la demande, cela permet un dégonflement des stocks. Les marges de capacité inutilisées sont telles que les industriels peuvent adapter immédiatement le volume de leur production au flux des commandes.

On note toutefois une stabilisation de la production dans les biens d'équipement. Le climat est meilleur dans les biens de consommation. La reprise est nette en particulier dans l'industrie automobile. Dans le textile et l'équipement ménager, la production reste encore faible et elle continue de baisser dans l'industrie du cuivre et de la chaussure.

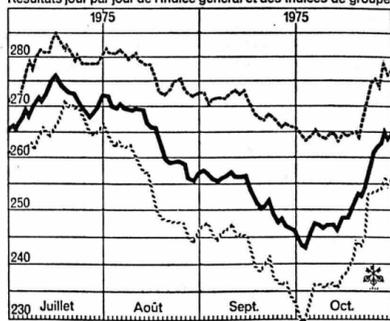
Dans l'ensemble, conclut l'INSEE, les réponses des industriels traduisent cependant l'inquiétude d'une hausse des prix.

Les bourses suisses en octobre

Actions (SBS) Le manque d'animation déjà constaté à la fin du mois de septembre s'est poursuivi durant la première moitié du mois. Eu égard à l'incertitude quant au moment de la reprise économique, les nouvelles positives (telle la baisse de 5,5 % de l'indice des prix de gros par rapport à septembre 1974) ne sont pas parvenues à stimuler la bourse. La tendance plus soutenue qui s'est manifestée aux bourses suisses à partir de la deuxième moitié d'octobre est due principalement au meilleur comportement de Wall Street. Dans un volume généralement en hausse, l'intérêt s'est limité surtout aux valeurs standard, les achats provenant avant tout des professionnels et des investisseurs étrangers.

Obligations (SBS) Alors qu'au cours de ces derniers mois, le secteur des émissions a été dominé par les emprunts des pouvoirs publics et des forces motrices, les obligations industrielles (Sibra Holding, Saurer, Sulzer, BBC)

Indice boursier de la Société de Banque Suisse fin 1958-1900 Résultats jour par jour de l'indice général et des indices de groupe



apparaissent à leur tour sur le marché. Le premier emprunt public de Sibra a rencontré un certain succès. Le marché des capitaux montre actuellement de bonnes dispositions après avoir connu un certain ralentissement au cours de la première quinzaine de ce mois. La structure des taux d'intérêt des différents groupes

(confédération, cantons, etc.) est conforme à la situation du marché. Les investisseurs font toujours preuve d'une grande sélectivité dans leurs achats. En ce qui concerne les emprunts en francs suisses émis par les débiteurs étrangers, le marché a continué à évoluer favorablement.

LA SUCCESSION D'ESPAGNE

La péninsule ibérique est engagée dans une mutation structurelle profonde des deux Etats qui la composent sans qu'il soit encore possible de préciser la nature et l'efficacité de l'organisation politique, culturelle, économique et sociale qui en sortira. Deux régimes autoritaires se sont éteints après avoir marqué de leur forte empreinte l'Espagne et le Portugal. Le caudillo Francisco Franco avait pris le pouvoir — à la suite d'une sanglante guerre civile — peu avant l'éclatement du second conflit mondial. Au Portugal, c'est en 1928 déjà qu'Antonio de Oliveira Salazar avait instauré un régime autoritaire qui s'est prolongé par la main-forte de Marcelo Caetano.

Malgré la précieuse assistance obtenue par Franco de la part d'Hitler et de Mussolini qui ont favorisé l'instauration d'un régime dictatorial en Espagne, le caudillo est parvenu à éviter l'entrée en guerre de son pays en se contentant d'une aide symbolique à l'axe Berlin-Rome-Tokio sous la forme d'une division « Azul » envoyée sur le front russe.

IMMOBILISME POLITIQUE, OUVERTURE ECONOMIQUE

Les trente années de l'après-guerre n'ont guère modifié la rigidité politique du régime franquiste qui a continué à s'appuyer sur les phalangistes, les fidèles de la première heure. Tout comme le Portugal, l'Espagne est parvenue à conserver son empire colonial alors que les autres puissances

européennes qui possédaient des terres sur d'autres continents ont été contraintes de les voir se muer en Etats indépendants. Mais les colonies demeurées sous le drapeau « or-sang-or » étaient bien restreintes après l'abandon de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines à la suite de la guerre navale malheureuse de 1898, contre les Etats-Unis. Cette stagnation politique de l'Espagne a maintenu le pays en dehors du groupe des nations agissantes du monde démocratique.

En revanche, sur le plan économique, l'Espagne a fait des pas énormes dans la direction de l'équipement et de l'aisance économique. Le pays n'a pas craint de s'engager progressivement dans l'organisation de la Communauté économique européenne avec une affiliation totale prévue avant 1985. Dans un cercle plus vaste, l'Espagne est devenue membre de l'OCDE et de nombreuses autres institutions internationales de caractère économique, comme le GATT. Il y a ainsi une dualité contradictoire entre l'immobilisme politique et la participation à la vie économique internationale. Nous ne nous étendons pas sur l'ouverture militaire après avoir seulement rappelé que l'OTAN et singulièrement les Etats-Unis entretiennent des bases en Espagne.

UNE POPULATION CROISSANTE, DES PROGRES ECONOMIQUES RAPIDES

Alors que le nombre des naissances fléchit dans tous les pays de

l'Europe centrale et septentrionale pour tomber jusqu'à 10% par an en Allemagne fédérale, l'Espagne assure mieux sa relève démographique avec un taux constant de natalité de 20%. De 1970 à 1974, l'Espagne a fourni le plus fort contingent d'immigrants aux pays industrialisés d'Europe. Malgré cet exode massif le pays a vu sa population passer de 34 millions à 35,2 millions en l'espace de ces quatre années. Il est aussi intéressant de relever que le taux de mortalité infantile espagnol a pu être comprimé jusqu'à 14 décès pour mille naissances durant la première année de vie. A titre comparatif, ce taux est de 38% au Portugal; en Suisse, il est de 12% en 1974. Ce diagnostic met en évidence les progrès réalisés en Espagne dans le domaine de la puériculture.

Un plan quinquennal en cours d'exécution vise au développement minier, industriel et touristique. Le pays est largement pourvu de richesses naturelles et notamment en matières minières. Le fer des Asturies, le cuivre, le plomb, le zinc et l'étain sont extraits et l'Espagne est le deuxième producteur mondial de mercure. Des minerais rares comme la bauxite, le tungstène ou le titane complètent la vaste gamme des éléments exploités. Cette abondance a permis la création d'importantes unités industrielles sidérurgiques, mécaniques et chimiques. Cette dernière branche occupe déjà 200.000 personnes. Les entreprises de cons-

truction navale sont en activité notamment à El Ferrol, à Carthagène, à Cadix — le seul port sur l'Atlantique — à Barcelone et à Bilbao. Les principaux constructeurs d'automobiles européens ont établi des usines dans le pays. L'industrie textile, la céramique, les conserves de poissons complètent l'éventail des activités industrielles espagnoles.

La production végétale est aussi importante, variée et de haute qualité: les meilleurs lièges, des vins secs ou liquoreux, de l'huile d'olive, des agrumes, des châtaignes et des noix forment les principaux postes de l'exportation.

LE TOURISME REDRESSE LE COMMERCE EXTERIEUR

Avec une balance commerciale nettement déficitaire: en 1974, les exportations n'ont atteint que 7 milliards de dollars, contre 15 milliards aux importations, l'Espagne n'a pu équilibrer sa balance des paiements que par l'apport massif des vacanciers venant de l'étranger. En 1974, ce sont 32 millions d'étrangers qui ont fait un séjour dans ce pays qui se trouve en premier rang mondial en matière de tourisme. Au cours de l'année dernière, la France a accueilli 10 millions d'étrangers et la Suisse 7.

Cette arrivée massive de la manne touristique est devenue indispensable, elle provoque des contacts qui ouvrent le pays à l'Europe.

Eric DU BOIS

La Suisse et l'aide au développement

Le 18 novembre a eu lieu à Paris le traditionnel examen de la Suisse par le Comité d'aide au développement (CAD), organisme incorporé à l'OCDE et auquel appartiennent dix-sept pays industrialisés qui, à eux seuls, fournissent quelque 95 % des prestations de l'aide au développement. Tous les ans, les apports de chacun sont examinés par le comité qui a l'habitude d'émettre une appréciation d'ordre général et de donner à celle-ci une certaine publicité.

L'examen des apports de la Suisse vient de donner lieu à l'appréciation suivante de la part du CAD: « Les membres du Comité ont constaté que les versements effectués par la Suisse en 1974 au titre de l'aide publique au développement se sont élevés à 202 millions de francs suisses, soit 0,14 % du produit national brut. Ils se sont montrés préoccupés du fait que la Suisse se place ainsi au dernier rang parmi les pays du CAD. Ils ont exprimé le souhait que la Suisse prenne une part accrue dans l'effort commun en faveur des pays en développement, compte tenu de l'interdépendance croissante entre ces pays et les pays industrialisés ».

QUESTIONS

En termes nuancés et mesurés comme il sied à une bonne diplomatie, la Suisse

est ainsi livrée à la vindicte publique pour avoir trop chichement compté les sous de ses contribuables qu'elle réserve au tiers monde. Il est vrai que cette appréciation ne porte que sur l'aide publique distribuée par les autorités, à l'exclusion des prestations de l'économie privée et des dons bénévoles. D'après les chiffres publiés à Paris, les apports de l'économie privée se sont montés, en 1974, à 826 millions de francs et les dons bénévoles à 82 millions. Au total, ce sont donc 1,112 milliard de francs qui d'après les critères internationalement reconnus constituent l'apport de la Suisse, soit 0,82 % de son produit national brut.

L'appréciation émise par le CAD appelle deux questions:

1. Pourquoi ne concerne-t-elle que les apports publics.
2. Comment est-elle adoptée?

Le Conseil fédéral avait toujours indiqué qu'il ne serait pas en mesure de fournir un apport d'aide au développement au niveau recommandé par le CAD de 0,7 % du produit national brut. Ce serait une charge trop lourde pour les finances fédérales, mais il a aussi attiré l'attention du CAD sur l'importance traditionnelle élevée des apports de l'économie privée suisse et des dons bénévoles. Or, il se trouve que toutes catégories d'aide réunies, la Suisse n'occupe pas le dernier

rang des pays industrialisés, mais le sixième sur dix-sept et n'est précédée que par le Canada, la Suède et les pays à tradition coloniale qui ont des intérêts particuliers et politiques dans le tiers monde. Mais de tout cela il n'y a rien dans l'appréciation du CAD.

Comment cette appréciation voit-elle le jour? Elle fait suite à une délibération du Comité consécutive à l'examen des chiffres présentés par la Suisse. C'est la règle du jeu pour tout le monde. Mais il se trouve que le pays concerné donne son accord avec l'appréciation émise. En d'autres termes, le représentant de l'Administration fédérale a donné son accord pour que le CAD exprime publiquement ses regrets à propos de l'aide publique de la Confédération. Mais cette aide, en réalité, repose sur des décisions parlementaires et il est pour le moins malséant qu'un représentant de l'administration se joigne, à son sujet, à une sorte de réprobation internationale. C'est ce qui s'est effectivement passé et tel qu'on nous le confirme à la délégation suisse près l'OCDE.

UNE ERREUR IMPORTANTE

Il eût été souhaitable, par ailleurs, qu'à l'occasion du communiqué réprobateur publié la semaine dernière, le CAD

attire l'attention du public sur une erreur importante de chiffres qui s'était glissée dans son rapport provisoire de juin dernier. En effet, au début de l'été, le CAD publie habituellement les chiffres des apports nets financiers au tiers monde pour chaque pays membre. Ces chiffres sont provisoires, mais généralement très proches de la réalité. Or, en juin dernier, le rapport pour 1974 indiquait pour la Suisse des apports totaux de 300 millions de dollars. Une fois recompté, on s'aperçoit à l'autome qu'on s'est trompé de près de 25 % et qu'en réalité c'est 373 millions qu'il fallait lire. Ce n'est pas très sérieux, et le communiqué à propos de la Suisse, la semaine dernière, eût été l'occasion de dire qu'on s'était trompé. On a préféré ne rien dire.

Ceci dit, l'opinion que les uns et les autres peuvent se faire de l'aide plus ou moins généreuse que la Confédération alloue au tiers monde, est une autre affaire. Mais notons qu'en dépit d'une régression du produit national brut, cette aide a augmenté de 1973 à 1974. D'autre part, l'état des finances fédérales est tel qu'il serait aberrant d'accroître cette aide alors que les subsides à l'AVS sont diminués et les comptes généraux déficitaires. Ce n'est tout de même pas avec notre « planche à billets » qu'on va tenter de sortir le tiers monde de sa misère.

Paul KELLER

Voter « oui » le 7 décembre pour permettre à l'industrie alimentaire suisse de lutter à armes égales...

S'agissant de votations fédérales, le bon peuple se perd trop souvent en conjectures. Parfois même, il renonce à comprendre... et boude les urnes. Parce que, la plupart du temps, l'homme de la rue est hermétique aux textes légaux. Trop souvent encore, le citoyen pense qu'il est consulté sur des objets ne le concernant pas...

Soyons donc très clair, avant la votation du 7 décembre, dont l'objet revêt une importance que pourrait dissimuler, aux yeux de certains, la sécheresse d'une loi fédérale.

Dès lors, rappelons les buts que poursuit la « Loi fédérale sur les importations et exportations de produits agricoles transformés »...

DE GRAVES DISTORSIONS

Il s'agit d'atténuer les désavantages dont est victime, par rapport à la concurrence étrangère, l'industrie alimentaire

suisse. Cette dernière doit en effet:

- utiliser les produits agricoles indigènes, relativement chers
- travailler avec des frais élevés (matériel, main-d'œuvre, charges)
- surmonter de grandes difficultés monétaires pour exporter...

Le coût des produits agricoles transformés qui nous viennent de l'étranger est moins élevé car, dans les pays de la CEE par exemple, les matières premières sont payées aux cours mondiaux; l'exportation de denrées alimentaires manufacturées est encouragée par des primes. Et la valeur du franc suisse par rapport aux autres monnaies ne fait évidemment qu'aggraver ces distorsions dont pâtit notre industrie alimentaire...

La loi en question prévoit donc de prélever davantage de droits douaniers sur les produits à base de lait, crème, beurre, sucre et blé (chocolat, farines pour bébés, biscuits, pâtes, etc.). Il s'agit d'ailleurs d'un assortiment restreint de denrées: les

accords de libre-échange ne permettant nullement d'aller au-delà de cette liste! Les produits de base (viande, charcuterie, conserves de légumes et fruits, sucre, farine, huile, etc.) ne seront pas touchés. La ménagère, de ce fait, ne ressentira que très peu les effets du « régime de compensation », celui-ci ne visant — répétons-le — qu'une gamme restreinte de denrées.

En revanche, les finances fédérales seront mieux à même d'aider celles des 145 fabriques suisses qui veulent exporter leurs propres produits alimentaires. Juste retour des choses...

UN EXEMPLE: LE CHOCOLAT

L'exemple du chocolat illustre parfaitement la situation... En 1974, les importations de chocolat étranger ont progressé de 20 %, tandis que nos exportations baissaient de 8 %. Pour le premier semestre 1975, nos exportations ont encore reculé de 20 %!

Responsable, le cours de notre franc? Certes! Mais l'écart entre prix de revient suisse et prix de revient étranger est le plus lourd handicap que doivent surmonter nos entreprises de transformation. Aidons-les à lutter à armes égales.

La « Loi sur les produits agricoles transformés », en remettant notre industrie alimentaire sur un pied d'égalité avec ses concurrentes étrangères, évitera que certaines ne s'installent hors de nos frontières. Ce qui provoquerait chez nous fermetures d'usines, baisse de l'emploi et... de notre sécurité d'approvisionnement! Le voulons-nous?

Cette loi, dont l'autre grand mérite est d'assurer à notre agriculture les débouchés dont elle a besoin, est une loi raisonnable. Nous l'acceptons le 7 décembre. Car elle nous concerne tous! Y. J.

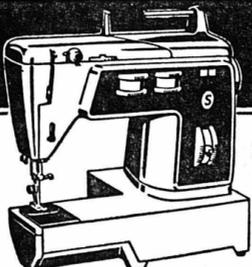
Le prix du pétrole et le tiers monde

Selon le « Financial Times de Londres », la dernière hausse de 10 % des prix du pétrole annoncée par l'OPEP enlève au tiers monde tout espoir d'atteindre le taux de croissance fixé par l'ONU pour les dix prochaines années: 6 % l'an. Il ne pourrait plus dépasser, au mieux, 3 %.

Ainsi, par exemple, le développement de l'Inde est obéré par des achats de pétrole représentant 35 % de ses importations totales, soit 2,4 milliards de livres pour 74-75, contre 1 milliard en 1972 et, désormais pour des quantités équivalentes, 3 milliards de livres. De même, les Etats africains doivent consacrer 30 à 40 % des revenus de leurs ventes extérieures aux importations de fuel essentiel — charge insupportable pour des pays comme la Tanzanie, où le PNB ne dépasse pas 120 dollars par tête.

SINGER

bras-libre avec zig-zag pour Fr. 690.-



Singer reprend en paiement toute machine usagée de n'importe quelle marque.

- Singer a également pour vous le modèle qu'il vous faut.
- Une Singer soutient n'importe quelle comparaison.
- Une visite à notre magasin vous en convaincra.
- Laissez-nous vous conseiller sans engagement.

CENTRE À COUDRE SINGER
L. MONNIER
rue du Seyon 11, Neuchâtel
(038) 25 12 70
Réparation de toutes les marques

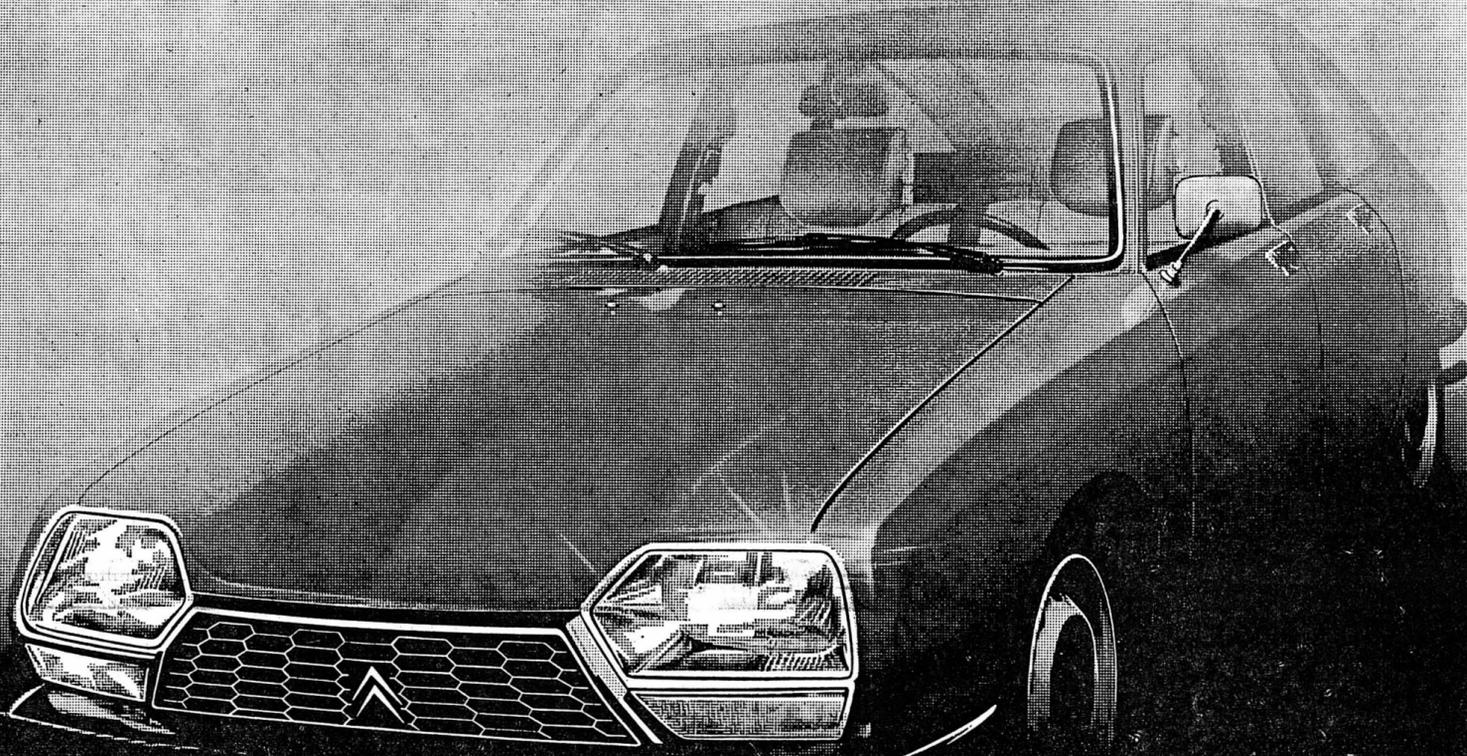
75.1230.3

Regardez.
Ecoutez. Fiez-vous à

SABA

TV. HiFi. Radio.

Pourquoi rouler sur des ressorts lorsque Citroën vous offre le confort hydropneumatique pour Fr. 11370.- sécurité comprise?



GSpécial

Citroën préfère **TOTAL**

CITROËN  **GS**

L'hydropneumatique amortit les inégalités du sol avec plus de douceur et d'efficacité que les systèmes de suspension les plus raffinés. Elle assure également une garde au sol constante et permet de modifier celle-ci à volonté. De plus, elle offre dans les virages, lors de freinages ou d'accélération subites, cette tenue de route exemplaire qui caractérise les Citroën.

L'hydropneumatique, ce chef-d'œuvre de la technique Citroën fait partie de l'équipement de base de chaque GSpécial.

Voici ce qu'offre la GSpécial:

Sièges avant à dossier trapézoïdal avec appuis-tête, ceintures à enrouleur AV, vitre AR chauffante, montre électrique, compteur journalier, grand coffre de 465 dm³.

Moteur à 4 cylindres à plat opposés deux à deux, refroidissement à air, 1015 cm³, 55,5 CV DIN, 5,17 CV fiscaux, traction avant, freins à disque sur les 4 roues, système de freinage haute pression à double circuit avec répartition de la puissance en fonction de la charge, correcteur de hauteur, pneus radiaux 145-15 ZX, vitesse de pointe 149 km/h.

CITROËN
superplan

1. Paiement comptant
2. Paiement par acomptes
3. Leasing

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12, Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 24 12 12

Boudevilliers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37, Cortaillod : F. Zeder, tél. (038) 42 10 60, Fleurier : Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22, Fontainemelon : W. Christinat, tél. (038) 53 34 77, Peseux : M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74, Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88, Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 24 12 12

CITROËN 

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 24 12 12

CITROËN 

Garages
Henri Favre
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel / 038 24 12 12

Ouverture nocturne des magasins
jeudi 18 et lundi 22 décembre jusqu'à 22 heures
2650 places de parc



Ambiance musicale
les samedis et les soirs d'ouverture
Gratuité des transports en commun
sur le réseau TN, les soirs d'ouverture

Pour une convalescence ou des vacances au calme et à l'air pur de la campagne, une seule adresse :

Château Grillet à Vich

Tél. (022) 66 13 88.

Restaurant de la Grappe
La Loudre
Neuchâtel

GRANDE QUINZAINE GASTRONOMIQUE ITALIENNE

avec le concours des vins **BOLLA**
Bollito Misto - Vitello Tonnato - Cailles - Foie de Veau alla Veneziana, etc.

que vous pourrez également déguster à la **TRATTORIA TOSCANA** à La Chaux-de-Fonds.

Restaurant
Bum Bauernhof

son sympathique local rustique vous attend pour prendre l'apéro avant votre repas

ULMIZ FR

route Berne-Morat (à mi-chemin)
Famille A. Trachsel-Rawlyer.
téléphone (031) 95 10 09.

Prêts
sans caution
de Fr. 500.- à 10 000.-

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____



Segalo

S.A. **Meubles**
Exposition sur 5 étages



Grande-Rue 38
PESEUX

Gérant M.Guenot tél 038 31 13 33

A TRAVERS LE MONDE

Golan: oui syrien aux « Casques bleus » si...

NATIONS UNIES (AP). — Selon des sources diplomatiques, la Syrie a donné son accord de principe au renouvellement du mandat des forces de l'ONU stationnées sur les hauteurs du Golan.

Les autorités syriennes auraient fait savoir au secrétaire général Kurt Waldheim, qu'elles ne s'opposeraient pas à ce renouvellement à condition que la résolution adoptée à cette fin par le Conseil de sécurité réclame également la conclusion rapide d'un accord global au Proche-Orient.

Selon ces mêmes sources, la Syrie souhaiterait également que le Conseil de sécurité « réaffirme » les droits politiques des Palestiniens en invitant un représentant de l'OLP à prendre la parole devant l'organe exécutif des Nations unies.

Un porte-parole de la mission syrienne a déclaré qu'il ne pouvait faire aucun commentaire sur ces informations.

Le mandat des « Casques bleus » stationnés sur le Golan expire dimanche et le Conseil de sécurité doit entreprendre aujourd'hui des consultations en ce qui concerne son renouvellement.

M. Waldheim vient de se rendre au Proche-Orient afin d'obtenir l'accord de la Syrie et d'Israël. Après un dernier entretien à Damas avec le président Assad, le secrétaire général de l'ONU s'est déclaré optimiste: «A la lumière de ce que j'ai entendu de la bouche du président Assad, j'ai l'espoir que nous pourrions aboutir à une solution», avait-il dit.

A L'ONU

Le problème du Proche-Orient doit faire l'objet d'un débat devant l'assem-

blée générale qui s'ouvrira lundi à la requête de la Syrie. Damas souhaiterait voir adopter une résolution qui demanderait au Conseil de sécurité de fixer un calendrier pour l'évacuation par Israël des territoires arabes occupés. Jusqu'ici, Israël s'est toujours opposé à une initiative de ce genre.

Le texte souhaité par la Syrie condamnerait, en outre, le maintien de l'occupation israélienne, exigerait un règlement fondé sur l'évacuation de tous les territoires ainsi que sur la reconnaissance du droit des Palestiniens à posséder une patrie dans ce qui est actuellement l'Etat d'Israël.

LA CHAUX-DE-FONDS

Dérapiage

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 4 h, M. C. F., de Pully, circulait place de l'Hôtel-de-Ville en direction est dans l'intention d'emprunter la rue du même nom. Mais en obliquant à droite, sa voiture dérapi sur la neige et vint heurter l'automobile conduite par M. J.-M.S., de La Chaux-de-Fonds, qui empruntait cette dernière rue. Dégâts.

Collision en chaîne

Au volant d'une auto, Mme M.-M. Morat, circulait hier vers 14 h 50, rue Numa-Droz, son véhicule est entré en collision avec l'auto conduite par M. H. B. de la Chaux-de-Fonds. Sous l'effet du choc, l'auto de M. H. B. est entrée en collision avec la voiture conduite par M. A. G., de la Chaux-de-Fonds, qui se trouvait à l'arrêt de l'autre côté du carrefour. Dégâts.

Tamponnement au Reymond

Hier, vers 16 h 30, au volant d'une voiture, Mme C. D., de la Chaux-de-Fonds, circulait de la Vue-des-Alpes à la Chaux-de-Fonds lorsque son véhicule heurta l'arrière de l'auto conduite par Mme J. O., de la Chaux-de-Fonds, qui la précédait et qui était arrêtée en présélection pour se rendre dans une ferme du Reymond. Dégâts.

LE LOCLE

Passante légèrement blessée

M. M., du Locle, circulait hier vers 18 h 40 rue Daniel-JeanRichard, lorsqu'il se trouva en présence de Mlle Rosana Magliano, 24 ans, domiciliée au Locle, qui s'était élançée sur la chaussée, du sud au nord. Légèrement blessée à la suite du choc avec l'auto, la passante a été transportée à l'hôpital de la ville.

Les généraux de Carvalho et Fabiao limogés

LISBONNE (AFP - AP - Reuter). — Les généraux Carlos Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre et Otelio Saraiva de Carvalho, commandant du COPCON, ont présenté leur démission, qui a été acceptée, a annoncé jeudi soir la télévision portugaise.

Les forces dépendant du COPCON (sécurité intérieure) seront intégrées au sein de l'état-major général des forces armées portugaises, a ajouté la télévision. Le capitaine Vasco Lourenço, promu général à titre temporaire, assume les fonctions de commandant de la région militaire de Lisbonne.

Le général Fabiao est remplacé par le colonel Ramalho Eanes, a annoncé de son côté la présidence.

Le colonel Eanes, qui a participé aux opérations contre le rébellion d'extrême-gauche, a été promu général.

La base des parachutistes de Tancos, dans le centre du Portugal, « a servi de fer-de-lance militaire à une manœuvre politique très vaste, et anti-populaire », déclare de son côté un communiqué du chef de l'état major général des forces armées.

Le communiqué affirme que la ligne politique du 25 avril 1974 approuvée par la population portugaise le 1er mai et ratifiée aux élections pour l'assemblée constituante au mois d'avril dernier survit, « malgré toutes les machi-

nations et tous les coups portés contre elle ».

Le président Costa Gomes a fait savoir officiellement jeudi soir que les troupes loyales avaient fait échec à l'insurrection des unités gauchistes de la région lisboisienne.

Cette annonce semble indiquer que la situation à la base-école de Tancos, foyer originel du soulèvement de mardi, n'est plus considérée comme grave. Le chef de l'état-major de l'armée de l'air, le général José Morais e Silva, avait lancé quelques heures avant un appel à la reddition aux parachutistes mutins toujours retranchés à Tancos, petite bourgade située à environ 110 kilomètres au nord-est de Lisbonne.

Les commandos fidèles au sixième gouvernement provisoire ont occupé en fin de journée le fort napoléonien de la périphérie de Lisbonne où était installé le commandement opérationnel du continent (COPCON) du général de Carvalho, maintenant dissous. Ils en ont délogé les derniers officiers encore présents.

Les troupes fidèles sont stationnées aux points névralgiques de Lisbonne toujours soumise à un état de siège partiel et à un couvre-feu nocturne. Des appareils à réaction de l'armée de l'air ont patrouillé toute la journée au-dessus de la capitale où toutes les manifestations demeurent interdites. L'armée déclare avoir vent de projets de manifestations et annonce qu'elle réprimera tout rassemblement illégal.

L'état-major général de l'armée a publié une liste portant 51 noms d'officiers et de sous-officiers, accusés d'avoir pris part à la mutinerie des troupes gauchistes.

La radio de la ville de Porto, fidèle au gouvernement, rapporte que le nom du major Dinis de Almeida, commandant en second du régiment d'artillerie Ralis de Lisbonne, figure aussi sur la liste, tandis que le commandant et son adjoint du régiment de police militaire, qui a participé à la rébellion, sont en prison.

JURA

Verreries SA de Moutier: 85 licenciements C'est l'arrêt de mort de l'entreprise

De notre correspondant: Les Verreries de Moutier vont certainement fermer leurs portes dans quelques mois, telle est la conclusion qu'on peut tirer d'une conférence de presse qui s'est déroulée hier soir à Moutier sous la présidence de M. Raymond Champion, président de la FTMH de Moutier, assisté de M. Candolfi, secrétaire syndical. En effet, les 85 ouvriers de la Verrerie ont reçu hier, leur lettre de licenciement pour le 31 janvier ou le 29 février prochains.

Cette entreprise est victime de la politique des fabricants de verre étrangers qui travaillent à des prix inférieurs aux

prix de revient du verre. Ainsi, dans cette situation, est-il impossible à cette verrerie de continuer son activité. En temps normal, la verrerie produit quelque 30 tonnes de verre par jour, et aujourd'hui, elle n'en produit plus que 15 tonnes. Cela représente une exportation de 30 wagons par mois alors qu'auparavant il y en avait 62 en moyenne.

En fin d'assemblée, il a été décidé qu'une délégation des ouvriers de l'usine accompagnés de syndicalistes se rendraient dans le plus bref délai auprès du Conseil fédéral. Une centaine d'ouvriers et leurs femmes ont assisté à cette conférence de presse.

Informations suisses

Genève: fermeture de l'imprimerie du « Courrier » en février

GENÈVE (ATS). — «La récession dont souffrent actuellement l'ensemble de l'économie suisse et en particulier les arts graphiques, oblige la société du « Courrier de Genève » à fermer les ateliers de son imprimerie le 28 février 1976 », indique un communiqué de la « Société du Courrier ».

«En effet, poursuit notamment le communiqué, malgré des efforts financiers considérables et plusieurs mesures de réorganisation et de rationalisation entreprises au cours de ces deux dernières années, les déficits d'exploitation n'ont cessé de s'accroître. Le conseil d'administration doit procéder à la liquidation totale de son imprimerie, fermeture qui provoquera le licenciement de 47 personnes.

» Pour parer aux rigueurs sociales résultant de cette mesure, la « Société du Courrier » a décidé de prendre des dispositions spéciales: prolongation du délai de congé, création d'un bureau paritaire de placement, règlement particulier du cas des collaborateurs anciens, octroi des gratifications normales à fin 1975, garantie des rentes de retraite, même lorsqu'elles avaient été allouées à bien plaisir. En outre, un fonds de secours extraordinaire a été créé afin qu'il puisse intervenir dans les situations où les mesures précitées n'auraient pas été suffisantes.

» En ce qui concerne le « Courrier », celui-ci ne sera pas touché par cette fermeture, grâce au nouvel accord de collaboration qui vient d'être conclu avec son confrère la « Liberté », de Fribourg. Ce renforcement de la presse catholique romande permettra le développement du quotidien genevois, tant sur le plan rédactionnel que publicitaire. Il est précisé que la rédaction du

« Courrier » reste fixée à Genève, ainsi d'ailleurs que son bureau administratif. L'impression du journal est également maintenue à Genève. »

Une banque suisse devrait verser 150 à 200 millions de dollars aux Etats-Unis

WASHINGTON-ZURICH (ATS - AFP). — Un Tribunal fédéral de Washington a ordonné à une grande banque suisse à Zurich de transférer une somme de 150 à 200 millions de dollars qui se trouve actuellement en Suisse et qui appartient à des placeurs de capitaux américains, à sa filiale de New-York.

Cette décision qui pose à nouveau le problème du secret des banques suisses intervient à la suite d'une enquête de la commission de contrôle des bourses sur la vente de valeurs indexées sur l'or, faites par une société d'investissements installée au Massachusetts, l'« American Institute Counselors Inc ».

Une partie des sommes provenant de cette vente, qui a été faite en violation de la loi américaine sur les transactions boursières, a été déposée dans cette banque suisse par la société « Mondial Commerce Ltd » qui a son siège au Liechtenstein. La société liechtensteinoise a manifestement pris en charge la transaction financière de l'« American Institute Counselors Inc ».

Interrogée à ce sujet, la banque suisse n'a pas encore pu prendre position, étant donné que la situation juridique devait encore être étudiée.

ECONOMIE ET FINANCES

CHRONIQUE DES MARCHÉS

New-York respire

Les dettes écrasantes de la ville de New York qui menacent de conduire cette métropole financière à la faillite paraissent enfin avoir ému les autorités fédérales de Washington. En effet, le président Ford serait sur le point de prouver un plan de sauvetage, avec l'appui de banques new-yorkaises, qui permettrait de réunir 2,5 milliards de dollars capables de faire face aux prochaines échéances. Mais il conviendrait encore d'opérer un redressement à long terme car la ville entretient un ménage public disproportionné à ses ressources. Cette nouvelle lève un handicap au redressement boursier américain à la veille du Thanksgiving Day, célébré hier, Wall Street étant demeuré clos pour cette commémoration.

EN SUISSE, la séance d'hier a aussi été dominée par un vent favorable qui a soufflé en particulier sur le groupe des chimiques, les plus-values sont surtout prononcées aux différentes sortes d'actions de Ciba-Geigy. On relève aussi la bonne tenue des alimentaires, des assurances et des omniums avec Bally qui a le vent en poupe. Les dernières indications fournies par des industriels de la région zuricoise et faisant état d'une croissance des livraisons

à l'étranger font aussi bonne impression sur le grand marché des rives de la Limmat. Quant aux bancaires, elles renforcent diversement leurs cotations. Le procès engagé par Nestlé n'influence en rien le comportement boursier de cette première société helvétique.

PARIS s'engage enfin sur le chemin de la hausse qui avantage toute la cote: les entreprises des secteurs de la parfumerie, de l'alimentation et de l'électronique sont les plus favorisées.

MILAN s'anime aussi et la cote des titres industriels est la mieux orientée. Les financières se contentent d'avances de cours modestes.

FRANCFORT avait très bien commencé la semaine avant d'éprouver le besoin de reprendre un peu son souffle mercredi; hier, c'est de nouveau les acheteurs qui s'imposent et leur action domine surtout les actions industrielles.

LONDRES est la seule place que nous passons sous notre revue à faire grise mine. Vraiment, le cumul des grèves et du marasme économique entraîne une nouvelle vague de ventes et une nouvelle baisse de la livre qui se situe à son niveau le plus faible de l'année. Même les titres aurifères n'intéressent pas les investisseurs britanniques. E. D. B.

NEUCHÂTEL

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Banque nationale, Crédit foncier neuchât., La Neuchâtoise ass., Gardy, Cortaillood, Cossouy, Chaux et ciments, Dubied, Cimant Portland, Interfood port., Interfood nom., Navigation N'tel priv., Girard-Perregaux, Paillard port., Paillard nom.

LAUSANNE

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, Ateliers constr. Vevey, Editions Rencontre, Rinsco & Ormond, La Suisse-Vie ass., Zyma.

GENÈVE

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Grand-Passage, Charmilles port., Physique port., Physique nom., Astra, Monte-Edison, Olivetti priv., Fin. Paris Bas, Allumettes B., Elekrolux B., S.K.F.B.

BÂLE

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Pirelli Internat., Bâloise-Holding, Ciba-Geigy port., Ciba-Geigy nom., Ciba-Geigy bon., Sandoz port., Sandoz nom., Hoffmann-L.R. cap., Hoffmann-L.R. jce., Hoffmann-L.R. 1/10.

ZURICH

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Swissair nom., Swissair port., Union bques suisses, Société bque suisse, Crédit suisse, Bque hyp. com. port., Bque hyp. com. nom., Banque pop. suisse, Bally port., Bally nom., Elektro Watt, Holderbank port., Holderbank nom., Juvena port., Juvena nom., Motor Columbus, Helo-Suisse, Réass. Zurich port., Réass. Zurich nom., Winterthur ass. port., Winterthur ass. nom., Zurich ass. port., Zurich ass. nom., Brown Boveri port., Saurer, Fischer, Jermoli, Hero, Nestlé port., Nestlé nom., Nestlé port., Roco port., Alu Suisse port., Alu Suisse nom., Sulzer nom., Sulzer port., Von Roll.

ZURICH (act. étrang.)

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Alcan, Am. Metal Climax, Am. Tel & Tel, Beatrice Foods, Burroughs, Canadian Pacific, Caterpillar Tractor, Chrysler, Coca Cola, Control Data, Corning Glass Works, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, EXXON, Ford Motor Co., General Electric, General Foods, General Motors, General Tel. & Elec., Goodyear, Honeywell, I.B.M., International Nickel, International Paper, Internat. Tel. & Tel., Kennecott, Litton, Marcor, MMM, Mobil Oil, Monsanto, National Cash Register, National Distillers, Philip Morris, Prater & Gumble, Sperry Rand, Texaco, Union Carbide, Uniroyal, U.S. Steel, Warner-Lambert, Woolworth F.W., Xerox, AKZO, Anglo Gold I, Anglo American, Anglo-Australia, Italo-Argentina, De Beers I, General Shopping, Imperial Chemical Ind., Pechiney-U.K., Philips, Royal Dutch, Sodec, Unilever, A.E.G., B.A.S.F., Davasa, Farben Bayer, Hoechst Farben, Mannesmann, R.W.E., Siemens, Thyssen-Hütte, Volkswagen.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes A.E.G., B.A.S.F., B.M.W., Daimler, Deutsche Bank, Dresdner Bank, Farben, Bayer, Hoechst Farben, Karstadt, Kaufhof, Mannesmann, Siemens, Volkswagen.

MILAN

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Assic. Generali, Fiat, Finsider, Italcementi.

AMSTERDAM

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Amrobank, AKZO, Amsterdam Rubber, Bols, Heineken, Hoogovens, K.L.M., Robeco.

TOKIO

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Canon, Citizen, Fuji Photo, Fujitsu, Hitachi, Honda, Kirin Brew., Komatsu, Matsushita E. Ind., Sony, Sumi Bank, Takeda, Tokyo Marine, Toyota.

PARIS

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, Citroën, Fin. Paris Bas, Fr. des Pétroles, L'Oréal, Machines Bull., Michelin, Pechiney-U.K., Perrier, Peugeot, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain.

LONDRES

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Anglo American, Brit. & Am. Tobacco, Brit. Petroleum, De Beers, Electr. & Musical, Imperial Chemical Ind., Imp. Tobacco, Rio Tinto, Shell Transp., Western Hold., Zambian anglo am.

NEW-YORK

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Allied Chemical, Alumin. Americ., Am. Smelting, Am. Tel & Tel., Anaconda, Boeing, Bristol & Myers, Burroughs, Canadian Pacific, Caterp. Tractor, Chrysler, Colgate Palmolive, Control Data, C.P.C. Int., Dow Chemical, Du Pont, Eastman Kodak, Ford Motors, General Electric, General Foods, General Motors, Gillette, Goodyear, Gulf Oil, I.B.M., Int. Nickel, Int. Paper, Int. Tel & Tel.

FERME

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Kennecott, Litton, Merck, Monsanto, Minnesota Mining, Mobil Oil, National Cash, Panam, Penn Central, Philip Morris, Polaroid, Procter Gamble, R.C.A., Royal Dutch, Std Oil Calif, Texaco, T.W.A., Union Carbide, United Technologies, U.S. Steel, Westingh. Elec., Woolworth, Xerox.

Indice Dow Jones

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes industriels, chemins de fer, services publics, volume.

Cours des billets de banque

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Angleterre (1£), U.S.A. (1 \$), Canada (1 \$ can.), Allemagne (100 DM), Autriche (100 sch.), Belgique (100 fr.), Espagne (100 pts), France (100 fr.), Danemark (100 cr. d.), Hollande (100 fl.), Italie (100 lit.), Norvège (100 cr. n.), Portugal (100 esc.), Suède (100 cr. s.), Japon (100 ¥).

Cours des devises du 27 novembre 1975

Table with 3 columns: Date (26 nov., 27 nov.), Bank Name, and Price/Change. Includes Etats-Unis, Canada, Angleterre, E.S., Belgique, France étr., Belgique, Hollande, Italie esc., Autriche, Suède, Danemark, Norvège, Portugal, Espagne, Japon.

Advertisement for Togonal medicine, listing ailments like 'Maux de tête', 'Rhumatisme', 'Lumbago', 'Sciaticque', 'Goutte', 'Grippe' and 'Soulagement rapide par Togonal'.

Ford confirme son soutien total à Kissinger et annonce du neuf dans l'affaire de Dallas

WASHINGTON (AP). — Le président Gerald Ford a annoncé qu'il enverrait probablement à Moscou son secrétaire d'Etat, M. Kissinger, si les efforts actuellement entrepris pour régler les divergences sur la question des armements nucléaires étaient couronnés de succès.

Au cours de sa conférence de presse télévisée, le président américain a précisé qu'il espérait qu'un nouveau traité pourrait être signé avec l'URSS et il a ajouté qu'il accordait son «total soutien» à M. Kissinger.

A propos de son voyage en Chine qui doit commencer dimanche, le président américain a assuré qu'il pourrait être bien autre chose qu'une simple vi-

sité symbolique. «Il est vital que nous nous consultations plutôt que nous nous affrontions», a-t-il ajouté.

Le président Ford a, par ailleurs, déclaré que certains nouveaux développements, «non des preuves, mais de nouveaux développements, sur les circonstances de l'assassinat du président Kennedy, il y a 12 ans, pourraient autoriser une réouverture limitée de l'enquête.

Il a cependant précisé que les travaux de la commission «Warren» dont il avait lui-même fait partie, avaient été très complets et que la réouverture de l'enquête, comme l'avait demandé M. David Belin, ne pourrait porter que sur des éléments à clarifier qui étaient apparus par la suite.

A propos de négociations en cours avec l'Union soviétique sur la limitation des armements nucléaires, le président américain a tenu à préciser que, malgré certains progrès encourageants, les résultats obtenus pour l'instant ne permettaient pas d'envisager un départ de M. Kissinger pour l'Union soviétique dans l'immédiat.

Au cours de sa conférence de presse, le président Ford a aussi abordé d'autres points :

— Il a condamné la campagne menée pendant sept ans par le FBI contre le pasteur Martin Luther King, mais s'est refusé à révéler s'il prendrait des sanctions contre les responsables.

— Il a assuré que, sous sa présiden-

ce, aucune agence de renseignements ne serait autorisée à «organiser ou à participer à la préparation de l'assassinat d'un dirigeant étranger».

— Le président américain a déclaré que les informations selon lesquelles les Etats-Unis auraient assuré à Israël qu'il suffisait d'apporter de légères modifications à la situation sur les hauteurs du Golan, étaient totalement dénuées de fondements.

— Il a averti les Palestiniens que tant qu'ils ne modifieraient pas leur attitude à l'égard d'Israël, il serait impossible de réaliser des négociations entre les deux parties.

Des responsables américains avaient déclaré peu avant la conférence de presse du président que M. Kissinger étudiait avec soin la possibilité de rencontrer prochainement M. Brejnev à Moscou. Mais M. Ford devait par la suite préciser qu'une telle rencontre n'aurait lieu que si des progrès étaient encore réalisés.



Ford et sa femme : un moment d'abandon entre deux batailles politiques (Téléphoto AP)

Le singulier affrontement Kreisky-Wiesenthal

VIENNE (Reuter). — M. Bruno Kreisky, chancelier autrichien, et Simon Wiesenthal, qui, depuis trente ans, s'efforce de dépester les anciens criminels de guerre nazis, sont les deux survivants les plus célèbres du génocide hitlérien contre la communauté juive autrichienne jadis prospère.

Pourtant, ces deux hommes que leur origine devrait rapprocher, s'affrontent aujourd'hui en une amère querelle qui, en ravivant d'anciennes blessures, risque de réveiller les démons jamais complètement disparus de l'antisémitisme autrichien et de porter atteinte à l'image de l'Autriche à l'étranger.

L'affaire a commencé le 9 octobre — quatre jours seulement après que le parti socialiste de M. Kreisky eut remporté la majorité absolue aux élections générales — lorsque M. Wiesenthal, réunissant une conférence de presse, devait y présenter de nouvelles preuves contre Friedrich Peter, un ancien SS qui est maintenant le chef du petit parti libéral.

M. Wiesenthal a accusé M. Peter d'avoir appartenu en 1941-42 à une brigade de SS dont la mission n'était pas de combattre l'armée soviétique, mais d'assassiner des civils dans les régions de l'arrière.

M. Peter, dont le parti compte une dizaine de sièges au parlement et se serait très probablement associé à une coalition gouvernementale si les socialistes n'avaient pas remporté la majorité absolue, a reconnu qu'il avait été membre de la brigade en question, mais vigoureusement démenti avoir jamais su qu'elle exerçait des représailles contre les civils.

En agissant contre M. Peter, Simon Wiesenthal — qui n'est déjà pas très populaire en Autriche, en dépit de sa bonne réputation à l'étranger — s'est attiré des réactions d'hostilité de la majorité des Autrichiens, y compris de la plupart des éditorialistes.

Mais la question de savoir qui a tort ou raison a rapidement été dépassée par l'attaque lancée par le chancelier Kreisky contre Wiesenthal, l'accusant d'être un «agent» qui utilise «les méthodes de la mafia».

La querelle s'est amplifiée : M. Wiesenthal a annoncé qu'il intenterait un procès en diffamation, et quant au chancelier, il a déclaré qu'il demanderait au parlement de lever son immunité de député afin qu'il puisse affronter son adversaire devant la justice.

Bien des amis du chancelier Kreisky

ont été étonnés de son empressément à hasarder sa propre réputation en se rendant devant le tribunal, mais M. Kreisky a expliqué lui-même les raisons de sa décision.

«M. Wiesenthal est un homme que je ne connais que d'après les rapports secrets, et ils sont mauvais, extrêmement mauvais. Il a eu avec la Gestapo des relations différentes de celles que j'ai eues, ce qui peut être prouvé. Je ne puis en dire davantage, mais je le ferai au cours du procès», a affirmé le chancelier devant les correspondants étrangers.

«Il ne devrait pas être en mesure de gagner sa vie en persécutant les autres... Tout ce que je peux dire c'est que M. Wiesenthal a vécu dans la zone sous-occupation nazie sans être persécuté. Il a vécu ouvertement. Personne ne pouvait se risquer à cela. Il n'était pas caché... C'est assez», a encore ajouté le chancelier.

Simon Wiesenthal a déclaré qu'aucune des déclarations du chancelier Kreisky n'était vraie.

M. Wiesenthal a ajouté qu'il ne manquait pas de témoins pour parler de ses activités pendant la guerre en Pologne occupée, dans un camp de travail, puis dans des camps de concentration où il échappa de peu à la mort.



De gauche à droite : Kreisky et Wiesenthal.



(Téléphoto AP)

Les garnisons de Lisbonne renforcées

LISBONNE (AP). — Après l'écrasement d'une tentative de coup de force gauchiste au Portugal, le président de la République, le général Costa Gomes, a fait renforcer jeudi les points stratégiques autour de Lisbonne afin de décourager toute nouvelle initiative des milieux activistes.

Un communiqué du palais présidentiel de Belem précise que les garnisons de Tomar, Aveiro et Lisbonne ont été renforcées, tandis que d'autres renforts ont été acheminés à Viseu, dans le nord du pays, et à Setubal, un important port situé à 30 km environ au sud de la capitale.

Le calme régnait jeudi à Lisbonne. Il était seulement troublé par intermittence par le vacarme des avions de combat, passant à basse altitude au-dessus des toits.

Tard dans la soirée de mercredi, les

«para» rebelles ont remis aux unités loyalistes la dernière des quatre bases aériennes qu'ils avaient occupées mardi à l'aube.

Dans un communiqué, l'état-major général de l'armée, qui est dirigé par le président de la République en personne, a affirmé que la rébellion des «paras» de Tancos était seulement «le premier prétexte d'un coup d'Etat contre-révolutionnaire». Dans le reste du pays, ajoutait-il, travailleurs et militaires «n'ont pas apporté leur soutien à l'aventure politico-militaire lancée en vue d'arrêter la marche vers le socialisme qu'essayait de mener à bien les autorités».

Le chef de l'Etat a félicité les habitants du Sud, comme ceux du Nord, plus conservateurs, pour l'exemple de «maturité politique» qu'ils ont donné «en ne se laissant pas entraîner dans une manipulation insensée».

Trente-six commandants d'unités ont été appréhendés et incarcérés dans la prison de Porto, la capitale du nord.

Toute l'organisation du commandement du général Otelo de Carvalho, a été dissoute. Un porte-parole de la présidence a cependant indiqué que le bouillant général n'avait pas été mis en état d'arrestation.

SUITE Lynette Fromme

C'est le 5 septembre dernier que Lynette Fromme avait pointé un revolver en direction du président Ford, à Sacramento. Deux semaines plus tard, le 21 septembre, à San-Francisco cette fois, une autre femme, Sarah Jane Moore, 45 ans, tirait sur le chef de la Maison-Blanche alors qu'il sortait d'un hôtel pour se rendre à l'aéroport. Son procès est prévu pour le 15 décembre.

Mlle Fromme, qui est âgée de 27 ans, avait constamment affirmé qu'elle n'avait jamais eu l'intention de tuer le président Ford, mais avait agi ainsi pour attirer l'attention de l'opinion sur le cas de Charles Manson — meurtrier de l'actrice Sharon Tate — pour lequel elle demandait qu'un nouveau procès soit instruit.

SUITE La Palestine vue de Damas

Nous comprenons, pourtant. Nous avons l'habitude d'effacer. Parce que nous croyons en l'avenir.

LA SUISSE : UN EXEMPLE

Pourquoi les Juifs ne veulent-ils pas de l'Etat démocratique que nous leur proposons ? Nous avons étudié de près les institutions de la Suisse qui, pour nous, sont un exemple. Ne faites-vous pas coexister des gens de religions et de langues différentes y compris nombre de Juifs ? Pourquoi ce qui est possible chez vous ne le serait-il pas ailleurs ?

Notre but est stratégique. Nous le réaliserons par étapes. Israël a occupé 60 % des territoires palestiniens, la Jordanie en a obtenu 40 %. Les Palestiniens n'ont donc plus de patrie. Si Israël se retire des territoires occupés depuis 1967, il sera possible de créer un Etat palestinien. Ce sera la première étape. Ensuite, nous pourrions peut-être nous entendre avec Israël, dont nous ne voulons nullement la disparition, car nous ne sommes pas les adversaires des Juifs. C'est un rêve qui mérite la lutte, mais nous demeurons fermement opposés au terrorisme sous toutes ses formes.

Ce qu'il faut savoir, en Europe, c'est que tous les Juifs d'Israël ne sont pas

Coup de grisou au Japon

MIKASA (Japon) (AP). — Dix morts, sept blessés — tel est le bilan d'un coup de grisou qui s'est produit jeudi matin dans une mine de charbon du Hokkaido, l'île japonaise la plus septentrionale.

D'après la police, 14 autres mineurs restent bloqués dans la mine. L'explosion s'est produite à 1250 mètres de l'entrée du puits. Trente et un mineurs travaillaient alors sous terre.

La liberté à travers le Mékong

BANGKOK (AP). — Le prince Pan-ya, 32 ans, deuxième fils du prince Souvanna Phouma, premier ministre lao-

tien, qui a traversé le Mékong à la nage et cherché refuge mercredi en Thaïlande, a été autorisé à rester



Le prince et sa femme.

(Téléphoto AP)

15 jours dans ce pays, le temps d'essayer d'obtenir un passeport pour Paris, où habite sa mère.

En attendant, il a reçu l'ordre de gagner un camp de réfugiés à Nang-khai, le long de la frontière entre le Laos et la Thaïlande.

Le prince, qui était arrivé jeudi à Bangkok, afin de voir sa femme et de faire certaines démarches, sera escorté jusqu'au camp par deux lieutenants. La même escorte l'accompagnera s'il se formalise de revenir à Bangkok pour ses formalités.

«La Thaïlande traitera le prince comme tous les autres réfugiés, a déclaré un porte-parole du ministère de l'intérieur. Mais il s'agit du fils du premier ministre laoien, aussi devons-nous lui porter une attention particulière. Souvanna Phouma nourrit des sentiments très cordiaux envers la Thaïlande.»

Pendant son séjour dans la capitale, le prince s'est refusé à toute déclaration. Mais d'après le journal de langue anglaise «Bangkok-Post», il aurait déclaré qu'il ne rentrerait pas dans son pays, s'il ne se produisait pas «des changements politiques importants».

Vientiane n'a fait aucune déclaration à son sujet. Mais, de sources occidentales dignes de foi, on rapporte que le prince a été interrogé par le Pathet-lao qui l'a accusé de mauvaise gestion, alors qu'il était directeur de la compagnie d'aviation Air-Laos.

Il aurait aussi été accusé d'avoir détourné trois millions de kop (11.000 fr. français), alors qu'il dirigeait le service des eaux, il y a deux ans.

Vous lui témoignerez votre affection en préparant son avenir... le choix des bijoux est vaste, de l'argent à l'acier, du classique au moderne... chez

Sawant

BIJOUTIER ST-HONORE 3 NEUCHÂTEL

Une cure marine à Neuchâtel

...oui, mais une cure gourmet avec des fruits de mer réellement frais.

Arrivages réguliers d'huitres de Belon, creuses de Bretagne, palourdes, bigorneaux, moules danoises.

Pourquoi ne pas faire une cure marine à Neuchâtel ?

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel